
3 1761 08153620 3

ABRÉGÉ

DE

L'HISTOIRE

DE LA

HOLLANDE.

TOME SECOND.

ABREGÉ
DE
L'HISTOIRE
DE LA
HOLLANDE
ET DES
PROVINCES-UNIES,

DEPUIS LES TEMS LES PLUS ANCIENS JUSQU'A NOS JOURS.

PAR

Mr. L. G. F. KERROUX.

TOME SECOND.



A LEIDE,
CHEZ JACQUES MURRAY, LIBRAIRE.
MDCCLXXVIII.

ABREGÉ DE L'HISTOIRE DE LA HOLLANDE.

TOME SECOND.

CHAPITRE VII.

Commençant vers la fin de l'année 1574. *& finissant à la mort de* GUILLAUME PREMIER, *Prince d'Orange*, *en* 1585.

LES Etats de *Hollande* & de *Zélande*, s'étant occupés pendant le cours de cette année 1574. des moyens de donner une forme stable & solide à leur nouveau Gouvernement, résolurent enfin, après bien des difficultés & des peines, d'offrir au Prince d'*Orange* la souveraine autorité pendant tout le tems de la guerre. Le Prince ne se refusa pas aux offres qui lui étaient faites ; mais avant de se charger du fardeau de l'Ad-

l'Administration, il demanda qu'il lui fut accordé quarante-cinq mille florins par mois, pour le payement des troupes & autres dépenses nécessaires. Les Etats, qui n'étaient déjà que trop surchargés, opposèrent les plus grandes difficultés à cette demande. Le Prince offensé de leurs excuses & irrité de leurs oppositions, leur reprocha avec aigreur leur lenteur, leurs irrésolutions, leur peu de fermeté, & leur fausse politique; & déclara qu'il aimait mieux abandonner la partie & quitter le pays, en conservant son honneur & sa réputation, que d'accepter la Régence sur le pié proposé. Surpris & embarrassés d'une déclaration si peu ménagée, les Etats qui, par la défection du Prince, allaient se voir exposés aux plus grands dangers, résolurent aussitôt de lui accorder, pendant six mois, les quarante-cinq-mille florins qu'il avait demandés, obligés pourtant, pour trouver cette somme, de hausser considérablement les Impôts. Cette grande difficulté ainsi levée, *Guillaume* accepta l'autorité suprême pendant tout le tems que devait durer la guerre. Il ne s'en vit pas plutôt revêtu, qu'il partit pour la *Zélande*; son dessein était d'y favoriser par sa présence une entreprise sur la ville d'*Anvers*, qu'il comptait faire réussir au moyen des intelligences qu'il avait dans cette ville, & d'une flotte de soixante vaisseaux rassemblés par ses ordres dans les ports de *Flessingue*. Mais au moment de l'exécution, *Requesens* découvrit, on ne sait par quelle voye, le projet formé contre *Anvers*, & eut le bonheur de le faire échouer, quoique la flotte eût déjà remonté l'*Escaut* jusqu'à *Lillo*, & que *Martin Neyen*, Clerc juré & Gref-

Entreprise sur *Anvers*.

Greffier de la chambre des Comtes de cette ville, y eut fait entrer secrétement bon nombre de gens de guerre, qu'il y tenait cachés. Quelques-uns de ses Complices furent arrêtés & punis, d'autres eurent l'habilité d'éluder les preuves qu'on forma contre eux; *Neyen* lui-même eut à peine le tems de s'échapper & de se sauver en *Zélande*.

PHILIPPE III.

LE Prince d'*Orange* étant en *Zélande* avait tâché envain de porter les Etats de cette Province à s'unir plus étroitement avec ceux de *Hollande*. Cependant les Députés des deux Provinces s'étant assemblés à *Dordrecht*, ils parvinrent le 4. Juin 1575. à conclure un traité d'alliance & d'union, par lequel on promettait de se sécourir mutuellement, sous l'administration & l'obéissance du Prince d'*Orange*, & de ne traiter avec l'ennemi commun que d'un consentement réciproque & de l'avis du dit Prince. Mais ce ne fut qu'au mois d'Avril de l'année 1576. que ce traité sortit son plein effet. Cependant l'Empereur s'était interposé pour opérer un accommodement entre les parties belligérantes; & dès le commencement du mois de Mars l'on s'était assemblé à *Bréda* pour traiter de la paix. Mais l'opiniatreté des *Espagnols*, qui insistaient à ce que tous les *Non-Catholiques* sortissent des *Pays-Bas*, & qui ne voulurent jamais permettre qu'on portât l'affaire à une assemblée des Etats-Généraux, fut cause que les négociations furent rompues.

1575.

Traité d'Union entre la *Hollande* & la *Zélande*.

Négociations infructueuses à *Breda*.

SONOI, qui commandait dans la *West-Frise* pour le Prince d'*Orange*, y donna cette année un exemple de la barbarie la plus atroce. Il s'é-

Cruauté de *Sonoi* dans la *Nord-Hollande*.

PHILIPPE III.

s'était répandu parmi le peuple un bruit, que les *Espagnols* avaient loué plusieurs vagabonds & autres gens sans aveu, pour mettre le feu aux principaux villages de la *Nord-Hollande*. *Sonoi*, plus barbare peut-être que d'*Albe* lui-même, pour faire le procès à ceux de ces *Coquins* qui avaient été arretés, établit une commission particuliére, qui procéda avec tant de fureur & de barbarie contre les malheureux qui lui étaient dénoncés, que, comme au *Conseil des Troubles*, érigé par le Duc d'*Albe*, on lui donna le nom de *Tribunal de Sang*. Les tourmens les plus affreux arracherent à ces prétendus incendiaires les noms de quelques riches Paysans *Catholiques*, qu'ils accusèrent de tous les crimes dont on voulait qu'ils les accusassent. C'était là où le cruel *Sonoi* les attendait. Les Délateurs, malgré leurs rétractations, malgré même les promesses faites à quelques uns d'eux de leur accorder la vie s'ils chargeaient ces Paysans, expirèrent dans les plus affreux supplices. Mais les cruautés inouies, exercées contre quelques-uns de ces infortunés Paysans faussement accusés, ne pourraient être crues, si elles n'étaient pleinement attestées par les procédures. Nous voudrions épargner ces horreurs à nos lecteurs, mais l'impartialité de l'histoire ne nous permet pas de cacher les excès dont un parti s'est rendu coupable, pour ne découvrir que ceux du parti ennemi. Les tourmens ordinaires de la question la plus cruelle ne furent que les moindres des maux que l'on fit souffrir a ces innocens. Leurs membres disloqués, leurs corps déchirés de verges, étaient ensuite enveloppés dans des linges trempés dans de

l'eau-

l'eau-de-vie; on y mettait le feu, & on les laissait dans cet état jusqu'à ce que leur peau noircie & retirée découvrît les nerfs dans différentes parties de leurs corps. On employait le souffre, & souvent même jusqu'à une demie livre de chandelles pour leur bruler les aisselles & les plantes des piés. Ainsi martirisés, on les laissait quelques nuits couchés par terre sans couverture, & à force de coups on chassait le sommeil loin d'eux. Du *Hareng* pec & autres alimens salés étaient la nourriture qu'on leur donnait, pour allumer dans leurs entrailles tous les feux d'une soif dévorante, sans leur permettre l'usage d'un verre d'eau, quelques supplications qu'ils fissent pour en obtenir. On posait des Escarbots sur le nombril des patiens, & l'on en retirait l'aiguillon qu'ils y avaient fiché de la longueur de l'articulation d'un doigt. *Sonoi* lui-même avait envoyé à cet affreux Tribunal certain nombre de rats que l'on plaçait sur la poitrine & sur le ventre de ces infortunés, sous un instrument de pierre ou de bois fait exprès & recouvert d'une plaque de cuivre : le feu posé sur cette plaque forçait ces animaux à ronger les chairs & à se faire un passage jusqu'au cœur & aux entrailles. On brulait ces blessures avec des charbons ardents; l'on faisait couler du lard fondu sur ces corps ensanglantés. A l'un de ces malheureuses victimes de la fureur la plus fanatique, l'on frotta de crême cette partie que la pudeur défend de nommer, & on la fit sucer à un veau de lait. D'autres horreurs plus révoltantes encore furent exercées avec un sang-froid, dont à peine on pourrait trouver d'exemple chez les

PHILIPPE III.

PHILIPPE III.

Cannibales, mais la décence nous défend de poursuivre. L'un de ces malheureux mourut dans les tourmens de la torture, ses juges fanatiques crurent couvrir l'atrocité de leur barbarie, en faisant courir le bruit ridicule que le diable lui avait rompu le coû. Un autre * vaincu par les douleurs qu'on lui avait fait souffrir, & flatté de la promesse qu'il conserverait sa vie & ses biens, avoua enfin tout ce qu'on voulut; ses juges aussitôt prononcèrent sa sentence au nom de *Sonoi*, & le condamnèrent à avoir le cœur arraché & à être écartelé. On remarque que, quoiqu'on eut eu la cruelle précaution de l'enyvrer le jour de son exécution, qui se fit à *Hoorn*, malgré toutes les oppositions du Magistrat, il assigna le Ministre *Réformé*, qui l'accompagnait à la mort, à comparaitre dans trois jours devant le Tribunal du Souverain Juge. Le Ministre, qui avait été témoin de toutes les protestations que le patient avait faites de son innocence, se retira chez lui dans l'abbatement de la plus sombre tristesse, & mourut reellement au bout du terme, ou peu après.

On voudrait envain chercher des motifs pour excuser les procédures de cette horrible Commission, elles ont imprimé une tâche éternelle au nom *Hollandais*, & quoique *Sonoi*, le principal auteur de ces sanglantes tragédies, fut étranger, la Nation, qui n'osa s'y opposer ou l'en punir, ne se lavera jamais du reproche de barbarie, dont elle s'est gratuitement couverte aux yeux

* C'était celui à qui l'on avait donné le veau de lait pour un de ses bourreaux.

yeux de toute l'*Europe*. On prétend que tout ce qui se fit alors, ne fut qu'un moyen pour ôter pour toujours aux *Catholiques* le prétexte & l'envie de chercher à introduire du changement dans le Gouvernement. Moyen atroce, & qu'aucune raison d'Etat ne légitimera jamais, non plus que les cruautés inouies exercées contre des gens absolument innocents des crimes dont on les accusait, & dont on ne peut lire les affreux détails sans frémir d'horreur, & sentir des mouvemens d'indignation & de haine.

PHILIPPE III.

MONDRAGON cependant s'était emparé du *Klundert*, du *Fynaard* & de *Ruigenkil*, ce qui interceptait la Navigation de la *Zélande*. *Hierges* de son côté après avoir ravagé toute la *West-Frise*, & pris *Buuren*, vint mettre le siége devant *Oudewater*, qu'il prit d'assaut le 7. du mois d'Août. La ville fut livrée au pillage, & presqu'entiérement réduite en cendres, l'Eglise seule & le Cloitre échappèrent à la fureur des flammes; presque tous les Bourgeois furent passés au fil de l'épée sans distinction d'âge & de séxe. *Jan Janszoon*, Ministre réformé *Hollandais*, quoiqu'il eut payé 500 florins pour sa rançon, fut inhumainement pendu *. Le Ministre de la

Oudewater emporté & détruit.

* L'histoire observe comme une chose digne de remarque, que ce Ministre, après avoir resté seize mois à la potence, avait le même embonpoint, la couleur aussi fraiche, le visage si peu changé & les yeux aussi sains, que s'il n'était mort que depuis quatre jours. C'est ce qu'un Bourguemaître de *Gouda*, témoin oculaire, comme plusieurs autres personnes, de ce fait merveilleux, rapporta à l'Assemblée des Etats de *Hollande*, qui ordonna de coucher ce rapport sur ses Régîtres.

PHILIPPE III. la Garniſon *Wallone* fut plus heureux ; il ſe fit paſſer pour ſimple ſoldat, & au moyen de cent écus il échappa à la corde. Le Baillif & deux ou trois autres perſonnes ſe ſervirent d'une ruſe innocente pour ſe ſauver. Quelques Bourgeois, ne pouvant payer la rançon à laquelle ils avaient été taxés, furent maſſacrés de ſang-froid. On vendit des femmes & des filles pour trois ou quatre Rixdales la pièce. Enfin il n'y eut point d'excès que ne commit dans cette malheureuſe ville la ſoldatesque effrénée. Le 24. du même mois, *Schoonhoven*, effrayée du ſort d'*Oudewater*, ſe rendit par compoſition. Les Forts de *Krimpen* & de *Papendregt* tombèrent auſſi au pouvoir de l'ennemi ; ce qui le rendit maître des riviéres de l'*Yſſel*, du *Lek*, & de la *Merwede*. Le Comte de *Megen*, frère d'*Hierges*, vint auſſi mettre le ſiége devant *Woerden* ; mais cette petite ville quoique bridée par ſept Forts que le Général *Eſpagnol* avait fait conſtruire, tint bon pendant onze mois, & força *Megen* à ſe retirer.

Troiſiéme mariage du Prince d'*Orange*. LES ſoins de la guerre n'empêchèrent pas le Prince d'*Orange* de penſer à un troiſiéme mariage. Sa ſeconde femme, *Anne* de *Saxe*, vivait encore ; mais la conduite peu réguliére de cette Princeſſe, l'avait obligé à s'en ſéparer, & à la remettre à l'Electeur *Auguſte*, ſon Oncle, qui la tenait renfermée dans ſon Palais à *Dresde*. Le Prince pour ſa troiſiéme Epouſe choiſit *Charlotte* de *Bourbon*, fille du Duc de *Montpenſier* : elle avait été Abbeſſe de *Jouarre*, mais en 1572. elle s'était retirée en *Allemagne*, où elle avait publiquement embraſſé la *Réforme*. A peine la cérémonie du mariage, qui s'était fait à *la Brile*, était

était achevée, que le Prince partit pour la *Zélande*, afin de mettre ordre aux affaires de cette Province, contre laquelle il était informé que *Requesens* formait une entreprise. En effet il en voulait à *Zierіczée* & à l'Isle de *Schouwen*, où il fit passer une partie de ses troupes. La marche qu'elles furent obligées de faire, est une des expéditions les plus remarquables de cette guerre, & mérite d'être au moins succintement rapportée.

PHILIPPE III.

Marche remarquable des *Espagnols* au milieu des eaux pour entrer dans les Isles de *Duiveland* & de *Schouwen*.

QUELQUES *Zélandais* avaient fait observer à Don *Louis* combien il serait facile de passer de *Thoolen*, encore toute *Espagnolle*, à *Philipsland*, de là dans le *Duiveland*, & ensuite dans l'Isle de *Schouwen*. *Requesens* aussitôt fait équiper à *Anvers* trente Galéres, & quelques barques; & rassemble dans le Pays de *Thoolen* trois mille fantassins, quatre cens Cavaliers, & deux cens pionniers. Ayant laissé les gens de cheval dans la ville, les autres se rendirent au village de *Sainte Anneland*, d'où quelques-uns s'embarquaient de jour pour passer à *Philipsland*, afin de sonder les gués. Il choisit alors quinze cêns hommes & les pionniers pour passer le *Zyp* à gué jusqu'à *Duiveland*. Chacun de ces avanturiers avait pendu au coû un sac avec deux livres de poudre, une paire de gands, & du biscuit & du fromage pour trois jours. Le 28. de Septembre à minuit, ces troupes se mirent à l'eau deux à deux, tenant leurs armes élevées. La lune dans son déclin les éclairait dans cette marche périlleuse. Pour s'opposer à la descente des *Espagnols*, toute la flotte *Zélandaise*, s'était étendue des deux côtés des *bancs*, dont cette côte est parsemée; quel-

PHILIPPE III. quelques bâteaux plats, pour être plus à portée, s'étaient même avancés jusques sur les bancs, d'où, de même que de la flotte, l'on faisait un feu continuel sur les *Espagnols*. Cependant malgré tous les efforts des *Zélandais*, assez près de l'ennemi pour en assommer quelques-uns à coups de bâton, & pour en acrocher d'autres qu'ils tiraient ensuite à eux, le plus grand nombre passa. Le seul *Gabriël de Peralta*, qui avec sa Compagnie avait l'arrière-garde, & qui s'était déjà avancé jusques sur les pas des Pionniers, fut surpris par la marée. Le désordre se met alors parmi ses gens, qui se poussent, se heurtent, se pressent, & cèdent à la violence des flots. Ceux qui peuvent tenir ferme, ont de l'eau jusqu'aux aisselles, quelques uns même jusqu'au menton; il en périt un grand nombre; dix pionniers seulement se sauvèrent. *Peralta*, avec le reste, fut obligé de reprendre la route de *Philipsland*, qu'il ne regagna qu'après bien des peines & des difficultés. *Jean Osorio d'Ulloa* cependant s'étant trouvé le matin avec les autres Compagnies sur la rive Orientale du *Duiveland*, s'avança, après une courte prière à la *Vierge* & à Monsieur *Saint Jacques*, la lance en arrêt vers une digue, derrière laquelle étaient retranchées dix Compagnies de *Français*, d'*Anglais* & d'*Ecossais*, commandés par *Charles* de *Boisot*. Il devait sembler facile de repousser des gens fatigués d'une marche aussi pénible que dangereuse; mais soit par malheur, soit de dessein prémédité, *Boisot* ayant été tué par un des siens, les troupes des Etats furent si effrayées de cet accident, qu'elles se mirent à fuir à toutes jambes,

bes, ceux-ci vers les vaisseaux, ceux-là vers les différents Forts qui étaient dans l'Isle, mais qui tous furent bientôt emportés par les *Espagnols*. D'un autre côté la flotte ennemie, commandée par d'*Avila*, s'était aussi avancée jusqu'à *Duiveland*; la plus grande partie de l'Equipage entreprit alors de passer dans l'Isle de *Schouwen*, ce qu'ils exécutèrent en traversant un ruisseau fangeux & embarrassé de roseaux, qui sépare cette Isle de celle de *Duiveland*. La simple vue des *Espagnols* épouvanta tellement cinq cens soldats des troupes d'*Orange*, que, comme leurs camarades de *Duiveland*, ils tournèrent le dos à l'ennemi, & se sauvèrent à *Ziericzée*. Toute l'Isle fut alors ravagée par les *Espagnols*, qui s'emparèrent de *Brouwershaven*, d'où la Garnison s'était retirée. Le siége de *Ziericzée*, qui avait été un des principaux objets de *Requesens* dans cette difficile entreprise, fut aussitôt formé, & confié à *Mondragon*, qui pourtant ne pût se rendre maître de cette ville que l'Eté suivant.

PHILIPPE III.

EN *Hollande* cependant les affaires n'étaient guères en meilleur état, & la nécessité de se procurer des secours étrangers, engagea *Orange* & les Provinces de son parti, à s'adresser à différentes Cours, ou pour leur offrir la Souveraineté des *Pays-Bas*, ou pour obtenir au-moins leur protection. Le Prince, les Nobles, & les Députés de la *Zud-Hollande*, étaient d'avis que l'on commençât par se soustraire à l'autorité du Roi; tyran, disait-on, qui ne cherchait qu'à opprimer ses Peuples, & que l'on se mit sous la protection de quelqu'autre Puissance. *Orange* avait déjà

PHILIPPE III.

déjà proposé de traiter avec l'Empire ; on jetta ensuite les yeux sur l'*Angleterre* & sur la *France*. *Elizabeth*, apres bien des délais, répondit aux Ambassadeurs de *Hollande* & de *Zélande*, qui lui offraient de la part de leurs maitres la souveraineté de ces Provinces, qu'avant de se déclarer sur la proposition qui lui était faite, elle voulait essayer s'il n'y aurait pas moyen de ménager une paix entre *Philippe* & ses sujets. C'était refuser assez clairement de se charger d'un fardeau, dont elle craignait de porter seule tout le poids. La *France* donnait des espérances ; mais elles étaient si faibles & si éloignées, que le Prince d'*Orange* & les Etats se trouvèrent plus embarrassés que jamais. L'on prétend même que ce fut alors, ou bien peu après, que ce Prince fit la proposition désespérée de bruler tous les moulins, de percer toutes les digues, & de mettre par ce moyen tout le pays hors d'état d'être d'aucun avantage à l'ennemi. Il voulait qu'on s'embarquât ensuite avec femmes, enfans & tous les meilleurs effets que l'on pourrait transporter, & que l'on allât ailleurs chercher une demeure plus assurée & plus tranquille. L'on était encore dans cet état d'incertitude, lorsque Don *Louïs* de *Requesens* mourut ; une fiévre chaude l'ayant emporté au bout de cinq jours de maladie, le 5. du mois de Mars de l'année 1576. Supérieur au Duc d'*Albe* par sa prudence, son habileté dans les affaires, sa modération & sa piété, il lui fut inférieur par le génie militaire. A la mort de Don *Louïs* le Conseil d'Etat prit en main l'administration des affaires, qui lui fut confirmée

Proposition désespérée du Prince d'*Orange*.

Mort de *Requesens*. 1576.

mée par lettres de *Philippe*, jusqu'à ce que ce Prince eut nommé un nouveau Gouverneur *. PHILIPPE III.

LA mort inattendue de *Requesens* fit un peu reprendre courage au Prince d'*Orange*, de même qu'aux *Hollandais* & aux *Zélandais*. On donna une forme plus solide encore au nouveau Gouvernement. Le Prince fut revêtu de toute la souveraine puissance pendant que la guerre durerait; & il engagea les Etats à fournir de plus fortes contributions qu'ils n'avaient encore fait. Aussitôt après ces arrangemens, *Orange* forma différentes entreprises sur plusieurs villes, dont aucune cependant ne réussit. Les *Espagnols* de leur côté ne furent pas plus heureux dans celles qu'ils formèrent sur *Gertrudenberg* & sur *Gouda*; mais au mois d'Août de cette année 1576. *Ziericzée* se rendit enfin à eux par composition. Les Troupes *Espagnolles*, employées au siége de cette ville, n'ayant point été payées de vingt-deux mois, se mutinèrent, & commirent les plus grands excès. *Mondragon*, *Mansfeld* & autres Généraux n'ayant pû les appaiser, ils se jettèrent sur la *Flandres* & s'emparèrent d'*Aalst*, mettant à contribution plus de cent soixante-dix villages. Le Conseil d'Etat déclara les séditieux rebelles au Roi, & ennemis de la Patrie. Bientôt

Mutinerie des Troupes *Espagnolles*.

* Parmi les différents Edits publiés pendant la Régence de *Requesens*, il en est un du 16. Août 1575. par lequel ce Gouverneur ordonnait, que, dans tous les *Pays-Bas*, l'année commencerait désormais au premier de Janvier, & non à Pâques, comme auparavant. Cet utile changement s'était déjà fait quelques années plutôt dans la Province de *Hollande*, comme il parait par les Regîtres des Résolutions des Etats.

PHILIPPE III.

tôt une nouvelle guerre fut déclarée entre le Conseil d'Etat & les troupes *Espagnolles*, ce qui pour un tems donna quelque relache au Prince d'*Orange* & aux *Hollandais*. Ce Prince ne négligea pas non plus de tirer avantage de ces divisions. Il écrivit aux Etats de *Brabant*, de *Gueldres*, de *Flandres*, d'*Utrecht*, & des autres Provinces, ,,pour les engager à se réunir contre ,, les *Espagnols*, & à se procurer la liberté qui ,, se présentait d'elle-même, & qui leur était, ,, pour ainsi dire, offerte par leurs propres ty-,, rans." Les Etats de *Flandres* prêtèrent l'oreille aux conseils du Prince, & lui demandèrent du secours, qu'il leur envoya, & pour lequel on lui évacua *Nieuwport* & le *Sas de Gand*, au-lieu de l'*Ecluse*, que le Sieur d'*Auchy*, Député des *Flamands*, lui avait d'abord promis.

Pacification de *Gand*.

CEPENDANT les Etats de *Brabant*, de *Flandres*, de *Hainaut*, & *Auchy* lui-même, ne tardèrent pas à prier le Prince de rappeller ses troupes. Ils avaient dessein, disaient-ils, de reprendre les Négociations de *Bréda*, & de s'assembler à *Gand* pour cet effet. *Orange*, qui était bien-aise d'avoir un pié dans la *Flandres*, ne pensait à rien moins qu'à en faire sortir ses troupes; il ne voulut pourtant pas mettre obstacle à la paix, & ses Députés, de même que ceux de *Hollande* & de *Zélande*, se rendirent à *Gand* au mois d'Octobre.

PENDANT que les Députés des différentes Provinces poussaient leurs Négociations avec assez de succès, les troupes *Espagnolles* persistaient dans leur révolte. Elles s'emparèrent de *Mastricht*, où elles passèrent au fil de l'épée une bonne partie

tie de la Bourgeoisie, & commirent d'ailleurs tous les plus grands excès. *Anvers* essuya un sort plus affreux encore; plus de cinq cens maisons y furent reduites en cendres avec l'Hôtel de ville: quinze cens tant bourgeois que soldats des Etats y furent massacrés; un pareil nombre périt dans les eaux. Ni âge ni sexe ne fut épargné. Fatigués du carnage, les *Espagnols* se mirent à piller, maisons, églises, cloitres. A force de tourmens ils forçaient les malheureux habitans à leur découvrir où leur argent était caché; vieillards, femmens enceintes, enfans même étaient mis à la torture. Enfin il n'est point d'horreurs, dont les *Espagnols* ne se rendirent coupables dans le sac d'*Anvers*. *Roda* cependant, un des membres du Conseil-d'Etat, dans le rapport qu'il en fit au Roi par écrit, dépeignit cette *furie Espagnolle* * comme une action digne d'éloges & de récompense.

PHILIPPE III.

CE qui venait de se passer à *Anvers* ne contribua pas peu à avancer les Négociations de *Gand*. En effet les Etats croyant s'appercevoir que les séditieux étaient excités & soutenus par les Seigneurs *Espagnols*, conclurent & signèrent le 8. de Novembre de l'année 1576. un Traité, sous le nom de *Pacification de Gand*; il contenait vingt-six articles, portant en substance, *que*: 1576.

Principaux articles du Traité de Pacification.

„ Les Etats de *Brabant*, de *Flandres*, d'*Artois*, „ de *Hainaut*, *Valenciennes*, *Lille*, *Douai*, *Orchies*, *Namur*, *Tournai*, *Utrecht*, & *Malines* „ d'une part, & le Prince d'*Orange* avec les „ Etats

* Ce fut le nom que l'on donna à la malheureuse affaire d'*Anvers*.

PHILIPPE III.

„ Etats de *Hollande*, de *Zélande*, & leurs Al„ liés d'autre part, promettent d'entretenir une „ bonne & solide amitié ensemble, & de se sé„ courir mutuellement, sans épargner ni leur „ sang ni leurs biens, pour chasser & tenir éloi„ gnés du Pays, les soldats étrangers, nommé„ ment les *Espagnols*. —— *Qu*'ils convoqueront „ ensuite l'Assemblée des Etats-Généraux, afin „ de mettre ordre aux affaires des Provinces, & „ principalement à celles de la Religion en *Hol„ lande*, en *Zélande*, à *Bommel* &c. *Que*, Per„ sonne, hors de la *Hollande*, de la *Zélande* & „ des Lieux qui se sont joints à ces Provinces, „ ne pourra rien entreprendre au desavantage de „ la Religion *Catholique-Romaine*. *Que* l'exé„ cution des Edits rigoureux restera cependant „ suspendue jusqu'à ce que les Etats-Généraux „ soient assemblés. *Orange* sera Amiral & *Stad„ houder* de *Hollande*, *Zélande*, *Bommel* &c. „ l'on en excepte cependant les Lieux, qui ne „ sont pas actuellement sous son administration, „ quoique situés en *Hollande* ou en *Zélande*. „ —— L'on rendra la liberté à tous les pri„ sonniers, & nommément au Comte de *Bossu*. „ —— Le Prince & tous les autres Seigneurs „ sont rétablis dans leurs biens & honneur; nom„ mément l'épouse du *Rhyngrave*, ci-devant „ veuve du Seigneur de *Brédérode*, & le Com„ te de *Buuren*. On abbatira les colonnes & „ autres trophées, que le Duc d'*Albe* a fait éri„ ger pour deshonorer les dites personnes ou „ autres. Les Ecclésiastiques, possédant des „ biens en *Hollande* & en *Zélande* seront réta„ blis dans l'administration des dits biens, en

„ ce

„ ce qui concerne le temporel. On procurera PHILIPPE III.
„ un entretien honnête aux Religieux ſortis de
„ leurs cloitres ; le tout jusqu'à nouvel ordre
„ des Etats-Généraux. Toute exhérédation,
„ pour cauſe de religion ou des troubles, eſt
„ annullée. On travaillera à remettre la mon-
„ noye ſur un pié égal, en *Hollande* & en *Zé-*
„ *lande*, où elle eſt portée à une trop haute
„ valeur. Ce ſera auſſi aux Etats-Généraux à
„ décider, ſi les fraix des deux Campagnes du
„ Prince doivent être portés par toutes les Pro-
„ vinces des *Pays-Bas*. Les pays & villes at-
„ tachés au Parti contraire (du Roi d'*Eſpagne*)
„ ne jouïront pas des avantages de cette allian-
„ ce, jusqu'à ce qu'ils ayent accédé à ce traité ;
„ ce qu'il leur ſera toujours libre de faire quand
„ bon leur ſemblera."

LA Pacification de *Gand* remplit d'une véritable joye le plus grand nombre des habitans des *Pays-Bas*. Le jour même de la ſignature du traité, le Château de *Gand* ſe rendit aux troupes des Etats ; & peu de jours auparavant le Comte de *Hohenlo* avait mis, pour le Prince d'*Orange*, garniſon dans *Ziericzée*, évacuée par *Mondragon* & ſes *Eſpagnols*. Le Comte de *Boſſu*, qui venait d'être élargi, ne tarda pas à ſe ranger du parti des Etats ; tandis que du côté d'*Orange* & des Etats on ne négligeait aucun moyen pour engager la *Hollande*, la *Zélande*, & l'Evêché d'*Utrecht* à ſe ſoumettre entiérement au Prince, qui pour cet effet écrivait ou faiſait écrire lettres ſur lettres aux villes de *Harlem*, d'*Amſterdam* & d'*Utrecht*. Alors les Provinces de *Hollande* & de *Zélande* commencèrent à reſpirer

PHILIPPE III. un peu, après le départ des troupes *Espagnolles*. Bientot on s'y apperçut des heureux changemens que la mort du Gouverneur, le soulevement des soldats du Roi, & la Pacification de *Gand*, avaient opéré cette année pour les *Pays-Bas* en général. Dès que les principales Provinces se furent réunies contre les *Espagnols*, le feu des guerres civiles s'eloigna tout-à-fait des frontiéres de la *Hollande* & de la *Zélande*. *Orange* en eut alors plus de liberté, pour porter les autres Provinces à embrasser son parti, & pour faire avec elles un traité, qui le mit en état de tenir tête au Roi d'*Espagne*. Aussi avant la fin de cette année, *Muiden* & *Weesep* se déclarerent pour *Orange*; *Harlem* & *Utrecht*, s'étant affranchis de leur garnison *Espagnolle*, en firent de même avant le printems de 1577. ainsi que *Schoonhoven*, *Nieuwpoort*, *Tholen* & *Goes*.

Don *Juan* d'*Autriche* est fait Gouverneur-Géneral des *Pays-Bas*. LES changemens survenus après la mort de *Requesens*, firent craindre à *Philippe* que, si le Conseil-d'Etat, tel qu'il était actuellement, continuait à avoir l'autorité en main, c'en était fait de la puissance *Espagnolle* dans les *Pays-Bas*; il crut donc nécessaire de donner un successeur à *Requesens*. Don *Juan* d'*Autriche*, frère naturel du Roi, fut nommé au Gouvernement-Général des *Pays-Bas*, & fit son entrée à *Bruxelles* le

1577. 1. Mai de l'année 1577. Un de ses premiers soins fut d'engager les Provinces à faire avec lui un nouveau traité; toutes y consentirent, à l'exception pourtant de la *Hollande* & de la *Zélande*. On y promettait de maintenir la Religion *Catholique-Romaine*; d'entretenir la Pacification de *Gand*; & de rester soumis au Roi, qui de son côté

côté s'obligerait à faire sortir du pays les trou- pes *Espagnolles*. En conséquence de ce traité Don *Juan* fit publier un Edit; contenant les mêmes points, & qui fut nommé l'*Edit perpétuel*. Il fit même partir les troupes *Espagnolles*. Mais les efforts qu'il fit bientôt après pour retenir les *Allemands*, & la prise du château de *Namur* & de *Charlemont*, rendirent ses vues suspectes, aux Etats-Généraux. Ils en écrivirent au Roi pour le prier d'ordonner au Gouverneur de s'en tenir aux articles de la Pacification de *Gand*; ils osèrent même quelque tems après demander le rappel de Don *Juan*, & que le Conseil-d'Etat fût revêtu de l'autorité suprême jusqu'à l'arrivée d'un autre Gouverneur.

PHILIPPE III.

PENDANT l'été de cette même année, le Prince d'*Orange*, accompagné de son épouse, parcourut les différentes villes de la *Hollande* & de la *West-Frise*, où il fut reçu avec les plus grandes marques d'affection & de respect. Dans toute la *West-Frise* le peuple ne le nomma que le *Père Guillaume*; —— *le Père Guillaume est venu!* s'y disait-on les uns aux autres, avec cet air de familiarité respectueuse, qui peint dans les yeux le contentement du cœur: *le Père Guillaume est venu!* —— Tous couraient en effet au-devant du Prince, croyant voir en lui le seul & véritable Libérateur de la patrie après Dieu. Arrivé à *Woerden*, la Régence d'*Utrecht* invita le Prince à honorer cette ville de sa présence, en le priant cependant d'y venir sans être accompagné de gens de guerre. Malgré les conseils de son épouse, qui tâchait de l'en détourner, il se rendit à *Utrecht* le 18. du mois d'Août,

Voyage du Prince d'*Orange* en *Hollande* & à *Utrecht*.

 n'ayant

PHILIPPE III.

n'ayant à sa suite que les gens de sa cour. Au moment qu'il entrait par la Porte du Tolle-steeg, (*de Tollesteege-poorte*) un tampon échappé d'une des petites pièces d'artillerie, tirées à l'honneur du Prince, vint par hasard tomber dans son carosse. La Princesse en fut si effrayée que, sautant au coup de son époux, elle se mit à crier, *nous sommes trahis!* Mais le Prince, s'étant apperçu de ce que c'était, n'eut pas de peine à la tranquiliser. Le Prince s'arrêta à *Utrecht* jusques au 21., & à son départ il ne doutait plus que la Ville & tout le Diocèse n'embrassassent bientôt son parti, ce qui eut lieu en effet au mois d'Octobre de la même année.

Les Etats-Généraux s'assurent de différentes Places.

CEPENDANT les Etats-Généraux s'étaient assurés d'*Anvers*, contre les entreprises de Don *Juan*, que l'on soupçonnait d'avoir des vues très-dangereuses. Peu de tems après ils s'assurèrent de même de *Berg-op-Soom*, de *Steenbergen*, de *Tholen*, & de *Bois-le-Duc*. Le Prince d'*Orange* de son coté, avait su se rendre maitre de *Bréda* par ruse; d'ailleurs il avait si bien gagné l'affection des *Brabançons*, que s'étant rendu dans leur Province, il fut reçu à *Bruxelles* & à *Anvers* avec beaucoup d'éclat; & que même le 22. d'Octobre il fut révêtu de la dignité de *Ruwaard* de *Brabant*. Dignité assez semblable à celle de Dictateur chez les anciens *Romains*. Dans les tems difficiles on en revêtait dans ces Provinces, & surtout dans le *Brabant*, quelqu'un des principaux Seigneurs du pays; aussi l'Histoire fournit plus d'un exemple de *Ruwaards*, devenus ensuite Ducs; & l'on prétend même, qu'en confiant cet important emploi au Prince d'O-

Le Prince d'*Orange* élu *Ruwaard* de la Province de *Brabant*.

d'*Orange*, l'on voulait lui frayer le chemin à la Souveraineté du *Brabant*. Mais cette nouvelle élévation du Prince lui fit des jaloux, & près de vingt Seigneurs cabalèrent si bien, qu'ils firent nommer l'Archiduc *Mathias*, frère de l'Empereur, Gouverneur-Général des *Pays-Bas*. *Mathias* cependant était trop jeune & d'un esprit trop borné pour soutenir avec gloire un si pésant fardeau; aussi resserra-t-on dans de très-étroites bornes l'autorité qui lui fut confiée; & *Orange*, *Stadhouder* du *Brabant*, fut encore nommé Lieutenant ou Vice-Gouverneur-général de l'Archiduc. Le crédit du Prince en augmenta au point, que dès-lors on le regarda comme revêtu du pouvoir absolu dans la plus grande partie des *Pays-Bas*; ce qui fit dire aux partisans de Don *Juan*, que l'Archiduc n'était que le Greffier du Prince d'*Orange*, d'autant qu'il n'avait autre chose à faire, qu'à signer ce qui lui était présenté par le Prince.

PHILIPPE III.

1578.

CEPENDANT l'on faisait tous ses efforts en *Hollande* pour gagner *Amsterdam* au parti d'*Orange*; mais l'on aurait voulu s'en rendre maître sans être obligé de piller la ville & de violenter la Bourgeoisie. Cela n'empêcha pas que l'entreprise n'échouât, & que les Colonels *Helling* & *Ruikhaver*, à qui elle avait été confiée, ne perdissent la vie dans cette affaire. Peu de tems après cependant, ceux d'*Utrecht* ayant offert leur médiation, il y eut un traité de conclu par lequel la ville d'*Amsterdam* consentit à embrasser le parti des Etats. Bientôt les *Amsterdamois* traitèrent aussi avec le Prince, sous condition expresse cependant, que l'on ne porterait aucune atteinte ni

PHILIPPE III.

Changemens faits à *Amsterdam* par les *Protestans*.

1578.

à la Régence de la ville ni à ses privilèges, & que l'on n'y souffrirait l'exercice d'aucune Religion que de la seule *Catholique-Romaine*. Toutes ces précautions des *Catholiques* n'empêchèrent pourtant pas que les *Protestans* ne se relevassent bien ôt de l'abbaissement où l'on avait voulu les tenir dans cette ville. Le bannissement de plusieurs Ecclésiastiques & de quelques ordres Religieux de certaines villes du *Brabant*, pour avoir refusé de prêter un nouveau serment que l'on exigeait d'eux, éleva le courage des *Protestans* dans différents lieux, mais surtout à *Amsterdam*, où le 26. Mai de cette année 1578. ils se portèrent à des excès, qui ne peuvent être excusés que par les malheurs des tems. Plusieurs bannis étant rentrés dans cette ville, & s'étant joints à eux, ils occupèrent tous les passages qui conduisent au *Dam*, s'emparèrent de l'Hotel de ville, d'où ils tirèrent le Baillif, & les membres tant anciens que nouveaux de la Magistrature qui s'y trouvaient, prirent les autres dans leurs propres maisons, & les conduisirent tous à la maison du *Poids*. De-là on les fit passer, avec plusieurs Prêtres & tous les Cordéliers, entre deux files de soldats, pour les conduire à différentes barques, qui devaient les transporter hors du territoire de la ville. La populace cependant les accompagnait en tumulte, criant qu'il fallait les mener à la potence, où ils en avaient fait attacher tant d'autres. Cependant il est remarquable, que dans toute cette affaire il n'y eut pas une seule personne de blessée; mais dès que les Magistrats & leurs compagnons d'infortune eurent-été remis à terre hors d'une des portes de

la

la ville, la populace se jetta sur le Cloitre des Cordéliers, où elle brisa & autels & images. Le 28. ils firent l'élection de nouveaux Magistrats; & quelques jours après, les *Protestans* commencèrent à prêcher publiquement dans deux des principales églises de la ville; les *Luthériens* & les *Anabatistes* y tinrent aussi des assemblées religieuses, avec connaissance & permission des Magistrats, qui tolérèrent même que les *Catholiques* s'assemblassent sécrétement. La soldatesque & une partie de la populace se souleva de même à *Harlem*, le jour de la *Fête-Dieu*. A l'issuë de la messe les séditieux entrent à main armée dans la Grande-Eglise, y commettent toutes sortes d'excès; blessent quelques bourgeois, & tuent un prêtre. Lorsqu'ils eurent tout brisé & pillé dans l'Eglise, le Baillif & un des Bourguemaîtres s'y présentèrent, & dissipèrent sans peine cette vîle populace, à qui l'on avait laissé tout le tems d'exercer son zèle séditieux; & qui de la Grande-Eglise alla se jetter sur les Couvents des *Cordéliers* & des *Jacobins*, qui furent également pillés. L'Eglise resta fermée jusqu'au mois de Septembre, que la Régence la fit r'ouvrir pour la céder aux *Réformés*, qui y firent le service divin, malgré toutes les oppositions des *Catholiques*, qui soutenaient, qu'on ne pouvait les en dépouiller, sans violer l'accord fait avec eux & la Pacification de *Gand* qu'ils avaient embrassée. Les Etats de *Hollande*, pour témoigner combien ils desapprouvaient la conduite des troupes, qui avaient commencé le tumulte & commis les plus grands ex- PHILIPPE. III.

 cès,

PHILIPE III.

cès, les mirent ailleurs en garnison, & firent punir de mort le meurtrier du Prêtre.

C'ÉTAIT ainsi que les *Réformés*, à peine échappés à la persécution, devenaient eux-mêmes *Persécuteurs :* mais leur zèle ne se bornait pas à violenter les *Catholiques ;* partout où ils étaient les plus forts, il se tournait contre les autres communions. A *Middelbourg* en *Zélande* les *Réformés* voulurent priver les *Anabatistes* du droit de bourgeoisie, parce qu'ils refusaient de prêter le serment d'usage. Le Prince s'étant interposé avec vigueur en faveur de ces derniers, on chercha un autre prétexte pour les inquiéter, & les forcer même à abandonner la ville. Le Magistrat prétendit les contraindre à monter la garde armés, ou, en cas de refus, à fermer leurs boutiques & leurs magazins. Ils eurent beau représenter, qu'ils étaient toujours disposés à payer toutes sortes d'impositions, & même à faire monter la garde par d'autres personnes qu'ils payeraient. Tout fut inutile. Mais s'étant de nouveau addressés au Prince d'*Orange*, il donna les ordres les plus précis au Magistrat, de laisser les *Anabatistes* tranquiles, sans en exiger ni serment ni port d'armes. Le Prince, en protégeant si ouvertement les personnes de cette Communion, leur témoignait, qu'il n'avait pas oublié les secours qu'il en avait reçus, lorsqu'en 1572. ils lui avaient compté une grande somme d'argent, pour l'aider dans ses entreprises.

CE n'était pas seulement en *Hollande* & en *Zélande* que les *Réformés* faisaient paraître qu'ils commençaient à sentir leurs forces. Dans les

Pays-

Pays-Bas Catholiques ils prirent de plus grandes libertés qu'ils n'en avaient encore eues; à *Anvers* & à *Gand* ils établirent un culte presque public. Ils présentèrent à l'Archiduc & au Conseil-d'Etat une Requête, pour en obtenir le libre exercice de leur religion. L'Archiduc & le Conseil-d'Etat, ayant pris leur Requête en considération, formèrent un plan pour concilier les deux partis. Cet écrit, connu sous le nom de *Paix de Religion*, contenait trente articles, dont les principaux étaient, *que:* „ L'on regarderait comme non-arrivés les torts & les injures faites de part & d'autre depuis la pacification de *Gand*, & que chacun pourrait vivre librement dans sa Communion; *Que* la Religion *Catholique-Romaine* serait rétablie en *Hollande* & en *Zélande*, pourvû que le nombre de ceux qui désireraient ce rétablissement fut de cent familles, au-moins dans les grandes villes & les gros bourgs; & que dans les petites villes & les moindres villages il fut formé de la plus grande partie des habitans. *Que* les *Non-Catholiques* jouïraient dans tous les *Pays-Bas*, & sur le même pié, d'une égale liberté dans l'exercice de leur Religion. *Que* pour cet effet, les Magistrats indiqueraient aux deux Communions des endroits où elles pussent vaquer avec liberté & décence à l'exercice de leur culte. Là où il n'y aurait qu'une seule Religion d'établie, l'on ne pourrait cependant rechercher ni inquiéter personne sur sa foi. Celui qui entrerait dans une église d'une Communion contraire à la sienne, serait obligé d'éviter d'y donner le moin-

PHILIPPE III.

Paix de Religion.

„ dre

PHILIPPE III.

„ dre ſcandale, mais ſe conformerait aux uſages „ de cette égliſe. Les *Non-Catholiques*, excepté en *Hollande* & en *Zélande*, ſeraient dans „ l'obligation de fermer leurs boutiques, & de „ s'abſtenir de tout travail les jours de Dimanches, de Noël, des fêtes des Apôtres, de „ l'Annonciation de la Vierge, de l'Aſcenſion, „ de la Purification, & de la Fête-Dieu. Dans „ le choix des perſonnes pour les charges & les „ emplois, l'on n'aurait égard qu'au ſeul mérite, „ ſans diſtinction de Religion. Enfin dans chaque ville l'on nommerait tous les ans quatre „ perſonnes d'honneur & de marque, qui, avec „ le Magiſtrat, ſeraient chargées de veiller à ce „ qu'il ne ſe commît rien contre le contenu de „ cette *Paix de Religion*; & d'après leur rapport, pourvû qu'il fut ſigné de trois d'entre „ eux pour le moins, le Magiſtrat ſerait authoriſé à procéder ſans délai contre les réfractaires &c."

CETTE *Paix de Religion*, dès qu'elle fut connuë dans les différentes Provinces, ne plût ni aux *Catholiques* ni aux *Réformés*. Dans le *Hainaut*, où il ſe trouvait peu de ces derniers, & où un grand nombre d'Eccléſiaſtiques & de Religieux s'étaient refugiés, on regarda la *Paix de Religion* avec horreur, & comme un chef-d'œuvre d'impiété. D'autres Provinces au contraire la reçurent avec plus ou moins de difficulté; celles d'*Utrecht* & de *Gueldres* ne voulurent jamais s'y ſoumettre. Cette dernière Province même s'opiniatrait à refuſer la Réforme; & ce ne fut qu'en uſant de violence, que l'on vint à bout de l'introduire dans les principales villes du

Du-

Duché. Ce fut par les mêmes moyens que la ville de *Goes* en *Zélande* se vit contrainte de céder à la supériorité des *Protestans*, qui s'emparèrent de force de la grande Eglise, qu'on leur refusait. PHILIPPE III.

LE zèle des *Réformés* contre les *Catholiques* devint bientôt aussi ardent que l'avait été d'abord celui des *Catholiques* contre les *Réformés*. Dans toutes les Provinces la violence suppléa au bon droit, & ces mêmes *Protestans* qui s'étaient contentés au commencement de demander qu'on ne gênat pas leurs consciences, refusaient à leur tour cette *tolérance* si hautement préconisée de leur part. *Pierre Dathenus* *, ministre à *Gand*, porta l'audace de la prédication jusqu'à charger le Prince d'*Orange* d'Athéisme. *C'était*, s'écria-t-il plus d'une fois en chaire, *un homme qui ne se souciait ni de Dieu ni de Religion.* Et pourquoi *Dathenus* faisait-il un portrait si affreux d'un Prince, qui était un des plus fermes appuis de la Religion *Réformée ?* parce que par un des articles de la Pacification de *Gand* on accordait liberté de Religion aux *Catholiques*, & qu'*Orange* voulait que cet article fut observé.

AU milieu de tous ces troubles l'on négociait toujours avec le Duc d'*Aujou*, qui enfin prit le titre de *Protecteur de la liberté des Pays-Bas*,

* Ce *Dathenus* aussi connu chez les *Hollandais* par sa crapule que par sa mauflade traduction *Hollandaise* des Pseaumes de *Marot* & de *Béze*, avait été Moine à *Poperingen*. De bonne-heure il embrassa la *Reforme*, & dès 1566. il avait prêché en *Zelande*. Quelque tems après il fut nommé Ministre des *Réformés* à *Gand*, & décoré du titre de Conseiller du Duc *Jean Casimir*.

PHILIPPE III.

Bas, à des conditions qui ne lui laiſſaient qu'une autorité aſſez précaire. Revêtu du ſouverain pouvoir, conjointement avec les Etats, dans les affaires de la guerre, on lui ôtait la connaiſſance de toutes celles du Gouvernement civil, que l'on laiſſait toute entiére aux Etats, à l'Archiduc *Mathias*, & au Conſeil-d'Etat; cependant l'on promettait à *Anjou* que, ſi l'on venait à changer de maître, on le préférerait à tout autre pour la ſouveraineté des *Pays-Bas*.

Mort de Don *Juan* d'*Autriche*.

PENDANT que tout ſe diſpoſait ainſi à rompre le lien qui uniſſait encore ces Provinces à l'*Eſpagne*, don *Juan* mourut au village de *Brage* le 1. d'Octobre 1578. La peſte qui regnait alors dans l'armée *Eſpagnolle*, fut regardée comme la cauſe de la mort de ce Prince, quoique l'on ne doutât presque pas, qu'il n'eut ſuccombé au poiſon que l'on prétend lui avoir été donné par les ordres du Roi *Philippe* ſon frère, qui commençait à ſoupçonner ſa fidélité. *Alexandre Farnéze*, Prince de *Parme*, fut nommé proviſionnellement Généraliſſime de l'armée *Eſpagnolle* dans les *Pays-Bas*, & bientôt après revêtu de la dignité de Gouverneur-Général.

1579.

Union d'*Utrecht*.

LA Pacification de *Gand* avait bien réuni pour quelque tems les différentes Provinces contre l'ennemi commun, mais l'inobſervation de pluſieurs articles de ce traité avait fait conjecturer au Prince d'*Orange*, que la variété d'intérêts & la diverſité de Religion ne permettraient pas aux Provinces de reſter longtems unies. Le Prince d'*Orange* & ſon frère le Comte *Jean* de *Naſſau*, travaillèrent alors ſous main, à former un nœud plus ferme & plus ſolide entre quelques Provinces.

ces. En effet le 23. Janvier de l'année 1579. PHILIPPE III.
fut conclue à *Utrecht* cette *Union* célèbre, que l'on peut à juste titre regarder comme la base de la République des *Provinces-Unies*. Ce traité contient 26 articles, portant en substance, que chaque Province conserverait la forme de son gouvernement, ses priviléges, & son culte; & que les Etats-Généraux des *Provinces-Unies* auraient l'administration générale de toutes les affaires de la guerre. Cinq Provinces signèrent d'abord l'*Union*, & furent bientôt suivies de quelques-autres. *Orange*, quoiqu'il pût être regardé comme le principal auteur de cette *Confédération*, fut, par des raisons de politique, quelque tems sans y accéder. La plupart des Provinces *Catholiques* s'accommodèrent alors avec le Duc de *Parme*, & se soumirent au Roi. L'Empereur cependant avait, dès le commencement de l'année, proposé des ouvertures pour une paix générale, & l'on s'était assemblé à *Cologne* pour y travailler sous sa médiation; mais les négociations ayant été poussées sans fruit jusques vers la fin de l'année, on se sépara sans avoir pu rien conclure. La guerre continuait toujours; cependant la campagne de 1579. ne fut guères remarquable que par la prise de *Mastricht*, qu'emporta *Farnéze*, qui projettait aussi de se rendre maître de *Malines*, *Bruxelles*, *Bois-le-Duc*, *Anvers*, & de quelques-autres villes. Cette année fournit encore l'exemple de plusieurs excès commis de part & d'autre par le zèle inconsidéré de la Religion. Le 9. & le 10. de Juin on chassa à *Amersfoort* & à *Utrecht* tous les Saints de leurs églises. A *Anvers* les choses furent encore

PHILIPPE II.

core pouſſées plus loin ; le 28. Mai la populace s'était ſoulevée, & avait forcé le Magiſtrat, à faire ſortir de la ville environ 120 Eccléſiaſtiques ou Religieux, qui devaient faire une proceſſion publique. Ni l'autorité de l'Archiduc *Mathias*, ni celle du Prince d'*Orange*, qui voulut appaiſer les mutins, ne purent ſervir à les ramener à leur devoir, & le Magiſtrat ſe vit forcé d'obéïr. Si les *Réformés* agiſſaient en maîtres partout où ils ſe trouvaient les plus forts, & nommément à *Anvers* & à *Gand*, où *Dathenus* par ſes ſéditieux ſermons attiſait toujours le feu de l'intolérance, les *Catholiques* de leur côté n'étaient pas plus raiſonnables dans les Lieux où ils avaient la ſupériorité. A *Bruges* les *Catholiques* occaſionnèrent une ſorte de ſédition, qui aurait pu avoir les ſuites les plus fâcheuſes, ſi le Prince d'*Orange* n'était venu à tems remettre le calme dans les eſprits. On le nomma depuis à la dignité de *Stadbouder* de *Flandres*, mais il le refuſa.

Lorsque l'*Union* d'*Utrecht* avait été conclue, le Comte de *Rennenberg*, *Stadhouder* de *Groningue* & de quelques-autres Provinces, l'avait ſignée, quoiqu'après bien des difficultés Il ne fut pas longtems à s'en repentir, & dès l'année 1580. il changea ouvertement de parti, en ramenant par ruſe & par force la ville de *Groningue* à l'obéïſſance du Roi d'*Eſpagne*. Le Prince d'*Orange* ſe hâta alors de mettre ordre aux affaires de l'*Overyſſel*, dont *Rennenberg* était auſſi *Stadhouder* ; il ſe crut d'autant plus obligé de s'aſſurer de cette Province, que les *Réformés* eux-mêmes y mettaient tout en combuſtion.

Ils

Ils n'étaient pas plus tranquilles dans les autres Provinces ; le 7. de Mars de cette année ils se jettèrent à *Utrecht* sur les églises des *Catholiques*, y brisèrent les images & les autels, & voulurent forcer le Magistrat à interdire dans leur ville l'exercice public de la Religion *Catholique*. Si on ne leur accorda pas tout-à-fait leurs demandes, on se vit au-moins obligé de souscrire à une bonne partie de leurs volontés, de leur céder quatre des principales églises, & de leur promettre, que dans la distribution des charges & des emplois, qu'ils fussent ecclésiastiques ou civils, la différence de religion ne pourrait point être considérée comme un obstacle à les obtenir. La mort de *Fréderic Schenk* de *Tautenbourg*, Archevêque d'*Utrecht*, arrivée le 25. Octobre suivant, fit voir encore combien le parti *Protestant* s'était fortifié dans cette ville ; quelques-uns de ceux qui suivaient le convoi funèbre entonnèrent, en langue vulgaire, le Pseaume cent-trentiéme, &, malgré tous les efforts du Clergé *Catholique*, achevèrent de le chanter. Aussi *Tautenbourg* peut-il être regardé comme le dernier Archevêque d'*Utrecht* ; tous ceux que le Pape a nommés depuis à ce siége, n'ayant jamais eu la liberté de faire publiquement les fonctions pastorales, ni pû obtenir des Etats les revenus *temporels* de l'Archevêché.

PHILIPPE III.

L'ON remarque, comme une chose peu ordinaire à ces Provinces, que le 6. d'Avril on sentit par tous les *Pays-Bas* deux secousses de tremblement de terre, qui ébranlèrent les murs de quelques églises & clochers, sans causer pourtant de grands dommages.

PHILIPPE III.

PENDANT que les affaires de la Religion semblaient prendre un tour favorable en faveur des *Protestans*, celles de la guerre avaient des succès moins heureux. Du côté des Etats l'on avait assiégé *Groningue*, redevenue *Espagnolle*, mais la défaite des troupes de *Hohenlo* près de *Hardenberg*, obligea de lever le siége, dont la direction avait été confiée à *Escheda*, après la mort du brave *Barthold Entes*, tué d'un coup de feu dans une attaque d'un des fauxbourgs. *Hohenlo* ayant encore été battu dans les plaines de *Bourtanges*, le Comte de *Rennenberg* profita du désordre où ces différentes défaites jettaient les troupes des Etats, pour remporter différents avantages. *Koewerden* & *Oldenzeel* furent obligées de lui ouvrir leurs portes; il assiégea ensuite *Steenwyk*, qu'il fit battre à boulets rouges, invention toute récente, & dont il n'y avait que cinq ans que l'on avait donné le premier exemple au siége de *Dantzig*. L'histoire a cru devoir remarquer ce qui arriva à deux soldats pendant le siége. L'ennemi, dès les premiers jours, avait mis le feu à la barriére de l'une des portes; *Aart van Groningen*, fils d'un Brasseur, & soldat de la Compagnie de *Kornput*, eut la hardiesse de braver une grêle de mousquetades, & d'aller & de revenir à plusieurs reprises puiser de l'eau, pour éteindre l'embrasement, ce qui lui réussit contre toute espérance. Le même soir un soldat ennemi s'était avancé jusques à une autre des portes de la ville, & vomissait avec fureur d'horribles blasphêmes contre Dieu, & des imprécations contre les Etats & *Hohenlo*. Une balle de mousquet, dirigée vers l'endroit d'où partait la voix,

voix, entra dans la bouche de ce furieux, ouverte pour proférer de nouveaux blasphêmes, & le tua; particularité qui fut d'abord découverte, le cadavre de ce soldat ayant été aussitôt trainé dans la ville. Avec quelque vigueur cependant que *Rennenberg* poussât le siége de *Steenwyk*, il se vit obligé de le lever apres quatre mois d'attaque.

PHILIPPE III.

AVANT que tout ceci se passât, *Philippe* avait fait une démarche qui précipita le moment qui devait lui enlever les plus belles Provinces des *Pays-Bas*. Persuadé qu'*Orange* était le principal auteur des troubles, & se flattant qu'ils cesseraient dès qu'il ne serait plus, le Roi d'*Espagne* crut, que le plus sûr moyen d'être promptement débarrassé d'un ennemi aussi dangereux, était de mettre sa tête à prix. Le Prince de *Parme* eut, en conséquence, ordre de publier le ban de proscription contre le Prince d'*Orange*, ce qu'il fit faire à *Mastricht* au mois d'Août de l'année 1580. au nom du Roi son maître.

Ban de proscription contre le Prince d'*Orange*.

„ PHILIPPE donc, ayant amplement détaillé „ dans le préambule de son Edit de proscription „ les honneurs, les faveurs, & les bienfaits dont „ l'Empereur *Charle-Quint*, son père, & lui-„ même depuis, avaient comblé *Guillaume* de „ *Nassau*, étranger dans les *Pays-Bas*, leur „ vassal d'ailleurs & leur sujet, lui reproche „ avec aigreur son ingratitude, sa déloyauté, „ son hypocrisie, & les crimes les plus odieux. „ Il le dépeint comme l'unique auteur & fauteur „ des troubles des *Pays-Bas*; il l'accuse d'avoir „ fait la guerre à son Souverain; d'avoir rompu „ toutes les négociations entamées pour la paix;

PHILIPPE III.

„ foulé aux piés les priviléges, & les alliances „ les plus sacrées; il le nomme calomniateur, „ introducteur d'hérésie, apostat, infame adultère, qui, du vivant de sa première femme, a „ épousé une Religieuse & Abesse bénite solemnellement; peste de la *Chrétienté*, & ennemi de tout le genre-humain. Comme *Caïn* „ & *Judas* il cherche sa sureté dans un défiance „ perpétuelle, signe toujours certain d'une conscience bourrelée. Pour toutes ces causes le „ Roi le déclare traitre & méchant, confisque „ tous ses Biens non encore confisqués, le proscrit „ de tous les pays de sa domination, & le livre „ à la merci de tous & un chacun. Défendant à tous ses sujets, de quelqu'état, condition, & qualités qu'ils soient, de lui prêter „ aucun secours, de hanter, vivre, converser, „ parler, ni communiquer avec lui; leur ordonnant au-contraire à tous, de le retrancher de „ leur société, & de l'abandonner dans le terme „ d'un mois, sous peine de la vie, & de confiscation de biens, d'honneur & de noblesse, „ en faveur & au profit de ceux qui pourront „ s'en rendre maîtres en quelques lieux que ce „ soit. Enfin, s'il se trouve quelqu'un, sujet „ ou étranger, si généreux de cœur & assez „ affectionné au service du Roi & au bien public, pour livrer le Prince vif ou mort, ou „ pour lui oter lui-même la vie, il promet sur „ sa parole royale, de lui faire donner ou à ses „ héritiers, en fonds de terre ou déniers comptants, à son choix, incontinent après la chose „ effectuée, la somme de vingt-cinq mille-écus „ d'or; promet de plus, de lui pardonner, &

„ lui

„ lui pardonne d'avance, tous les crimes quelque „ énormes qu'ils soient, qu'il aurait pû commettre; & si cette personne n'est pas noble, „ le Roi l'annoblit, avec tous ceux qui lui prêteront assistance, promettant en outre, de les „ favoriser & avancer, chacun selon son état & „ le dégré des services qu'il aura rendus &c."

PHILIPPE III.

Dès que cet Edit de proscription eut été rendu public, le Prince en fit passer une copie aux Etats de *Hollande* & de *Zélande*. Il aurait souhaité, qu'ils y répondissent en leur nom, mais les Etats jugèrent, que c'était au Prince seul à se justifier, l'Edit le regardant personnellement. Ils se réservèrent cependant de répondre dans leurs assemblées aux différents points qui pourraient concerner l'Etat en général. D'ailleurs, appréhendant avec raison, que les grandes promesses faites par le *Ban*, n'engageassent quelque scélérat à l'assassinat proposé, ils résolurent, sur la prière que leur en avait faite le Prince lui-même, d'augmenter de cent-cinquante chevaux sa garde-du-corps. *Orange* ne tarda pas à publier son Apologie; il en avait chargé son Chapelain, *Pierre* de *Villiers*, qui s'en acquita d'une manière à ne rien laisser à désirer à celui qui employait sa plume. Le Prince, après l'avoir présentée aux Etats assemblés à *Delft* au mois de Décembre de l'année 1581. l'envoya ensuite à tous les Princes de l'*Europe*.

Apologie du Prince d'*Orange*.

„ LE Prince avouait dans son Apologie, qu'il „ conservait une haute estime pour la mémoire „ de l'Empereur *Charle-Quint*; mais les bien„ faits qu'il en avait reçus, ne pouvaient, dit-il, „ être regardés comme une juste compensation

 „ des

PHILIPPE III.

„ des services rendus par ses ancêtres & par lui-
„ même à la Maison d'*Autriche*; non plus que
„ des grandes dépenses faites par lui pour tenir
„ table ouverte, & en différentes ambassades;
„ le tout pour faire honneur à l'Empereur.
„ Quant à *Philippe*, il ne lui avait aucune obli-
„ gation; car, il ne regardait pas comme des
„ graces, les gouvernemens, les honneurs & les
„ tîtres, qui exigeaient de sa part des dépenses
„ excessives, & dont on avait si honteusement
„ violé les droits en sa personne, de même qu'en
„ celles des Comtes de *Hoorn* & d'*Egmond*, &
„ de plusieurs autres. *Philippe* cependanr osait
„ le traiter de scélérat & de traitre, *Philippe*,
„ qui n'aurait pû mettre tant de fastueux tîtres
„ a la tête de sa Proscription, si les *Nassau* &
„ les *Orange* ne les lui avaient acquis par leurs
„ glorieux faits-d'armes, avant même qu'il fut
„ né. Et quant à lui-même il se flattoit, que
„ jamais on ne pourrait lui reprocher d'avoir
„ deshonoré la Maison dont il était sorti. On
„ lui reprochait un mariage honnête & légiti-
„ me: & qui donc lui faisait ce reproche? *Phi-
„ lippe*, qui avait contracté un mariage inces-
„ tueux avec la fille de sa propre sœur; *Phi-
„ lippe*, qui avait été le meurtrier de sa femme
„ *Isabelle*, pour en épouser une autre; qui avait
„ fait tuer son propre fils, parce que ce jeune
„ Prince avait paru touché des malheurs des
„ *Pays-Bas*; *Philippe* enfin, qui avait fait épou-
„ ser au Prince d'*Ascoli*, Dona *Eufrasia*, après
„ avoir vécu lui-même avec elle dans un com-
„ merce criminel. Au reste, ajoutait *Guillau-
„ me*, son divorce avec *Anne* de *Saxe* s'était fait

„ du

„ du consentement des parens de cette Princesse. PHILIPPE III.
„ Et quant à la fille du Duc de *Montpensier*,
„ son épouse actuelle, elle n'avait jamais fait de
„ vœux monastiques, ou ceux qu'elle avait faits,
„ ne l'obligeaient en rien, puisqu'elle les avait
„ faits dans son enfance. On objectait au Prin-
„ ce, qu'il était un étranger; si l'on entendait
„ par là qu'il était né hors des *Pays-Pas*, le
„ Roi était donc lui-même un étranger. Quant
„ à lui, il était né en *Allemagne*, pays étroi-
„ tement uni avec les *Pays-Bas*, & depuis plu-
„ sieurs siécles sa Maison avait possédé des biens
„ considérables en *Braband*, dans le *Luxembourg*,
„ en *Flandres* & en *Hollande*; ses ancêtres mê-
„ me avaient été Comtes de *Gueldres*, lorsque
„ ceux du Roi n'étaient encore que Comtes de
„ *Habsbourg*, & demeuraient en *Suisse*. De plus,
„ on regardait comme *indigènes* dans les *Pays-*
„ *Bas*, tous les possesseurs de Comtés & de
„ Seigneuries, qui tenaient pour le parti de
„ ces Provinces —— Ce n'était pas sur son
„ compte qu'il fallait mettre l'origine des trou-
„ bles, mais sur celui du Conseil d'*Espagne*.
„ C'était la cruauté de ce Conseil qui l'avait
„ ému de compassion pour les *Non-Catholiques*,
„ lui qui dès sa tendre enfance avait été imbu
„ des principes de la véritable foi. Et si ses
„ Confrères, les Chevaliers de la *Toison-d'or* &
„ le Conseil-d'Etat, avaient voulu agir de con-
„ cert avec lui, il n'aurait épargné ni ses biens
„ ni sa vie, pour empêcher le Duc d'*Albe* de
„ mettre le pié dans les *Pays-Bas*. —— Il se
„ faisait gloire, d'avoir engagé les Etats à insi-
„ ster sur le départ des *Espagnols*; & de ne s'être

 „ point

PHILIPPE II.

,, point opposé à ce que les Nobles livrassent
,, leur Requête à la Gouvernante ; parce qu'il
,, jugeait l'un & l'autre avantageux au salut de
,, la Patrie. —— Il était aussi peu offensé du
,, nom d'*Hérétique* qu'on lui donnait & à son
,, frère, que l'avait été *Jésus-Christ* lui-même,
,, lorsqu'on l'appella *Samaritain.* —— Il n'avait
,, jamais conseillé les *Prêches* publics, encore
,, moins avait-il conseillé la spoliation des égli-
,, ses. Cependant, dès qu'il fut parti pour l'*Al-*
,, *lemagne*, on l'avait inhumainement persécuté
,, en la personne de son fils, en ses biens, en
,, son honneur. On l'avait par là affranchi de
,, tout serment & de toute obligation, & forcé
,, pour sa propre défense à prendre les armes,
,, qu'on lui reprochait d'avoir portées contre son
,, Souverain. Mais les ancêtres du Roi avaient
,, eu un droit égal, ou bien moindre encore,
,, pour s'emparer des Royaumes de *Castille* &
,, de *Léon.* —— De plus, lui, Prince d'*Orange*,
,, était un des principaux membres des Etats de
,, *Brabant*, appellé par les peuples pour les pro-
,, téger & les défendre. —— Les Etats de
,, *Hollande* & de *Zélande*, poursuivait le Prince,
,, auraient d'abord permis l'exercice de la Reli-
,, gion *Catholique* ; mais avertis des trahisons de
,, quelques Ecclésiastiques & autres personnes,
,, ils s'étaient vus obligés de l'interdire. ——
,, Il s'était constamment montré ennemi de la
,, persécution, c'était donc à tort qu'on le char-
,, geait des mauvais traitemens & des supplices
,, exercés contre les Ecclésiastiques. —— Pour
,, décider si l'on a droit ou non de prendre les
,, armes contre les *Espagnols*, il s'en remet vo-
,, lon-

„ lontiers au jugement des Etats-Généraux —— PHILIPPE III.
„ C'était par Don *Juan* & par le Roi lui mê-
„ me, non par lui, Prince d'*Orange*, que la Pa-
„ cification de *Gand* avait été violée. La four-
„ berie des négociations de paix du Sieur de
„ *Selles* avait été découverte, non par lui, mais
„ par la ſage pénétration des Etats Généraux.
„ Le Congrès de *Cologne* n'avait eu pour objet
„ que de cauſer la perte des *Pays-Bas*. ——
„ On lui reprochait ſa diſſimulation. Etait ce
„ donc diſſimulation, de les avoir averti, lors-
„ qu'ils étaient encore amis, des malheurs qu'ils
„ éprouvaient actuellement? De même, il n'y
„ avait point de diſſimulation de ſa part, en leur
„ faiſant à préſent une guerre ouverte. En quoi
„ donc pouvaient-ils l'accuſer de diſſimulation?
„ Mais ſuppoſé qu'il eut cherché ſa ſureté dans
„ la défiance; était-ce une raiſon pour le com-
„ parer à *Caïn* & à *Judas?* Il y avait une
„ grande différence entre ne point mettre ſa con-
„ fiance en Dieu, & ſe méfier d'hommes per-
„ vers & méchants, qui, par le banniſſement
„ des *Maures* de *Grenade*, & le ſupplice des
„ Comtes d'*Egmond* & de *Hoorn*, avaient fait
„ voir quel fonds l'on pouvait faire ſur leur pa-
„ role. Cet Edit de proſcription même témoi-
„ gnait aſſez combien leur conſcience était en-
„ durcie comme celle de *Judas*, qu'ils avaient
„ le déſespoir de *Caïn*, & que, comme *Saül*,
„ ils étaient reprouvés de Dieu. —— On l'ac-
„ cuſait d'avoir refuſé tous les avantages parti-
„ culiers, qu'on lui avait offerts pour conſentir
„ à une réconciliation entre le Roi & les peu-
„ ples; mais loin que ce refus pût lui être re-

PHILIPPE III.

„ proché, il ſe faiſait gloire d'un pareil déſin-
„ téreſſement. D'ailleurs, on ne lui avait ja-
„ mais fait d'offres auſſi brillantes qu'on le ſup-
„ poſait. —— Il faiſait peu de cas des menaces
„ qu'on lui faiſait à la fin de l'Edit de proſcrip-
„ tion, où on lui inter diſait le feu & l'eau ; &
„ il continuerait de vivre avec ſes amis, tant
„ qu'il plairait à Dieu, lequel ſeul avait en ſes
„ mains & ſa vie & ſa mort. —— Si, avant la
„ publication de ce Ban, l'on n'avait point pu-
„ bliquement mis ſa tête à prix, comme on le
„ faiſait à préſent, il n'ignorait pourtant pas
„ combien de fois l'on avait fait ſécrétement
„ marché de ſa vie. Au reſte, les *Eſpagnols*
„ montraient à découvert toute l'infamie de leurs
„ reſſources, puiſqu'ils avaient l'impudence de
„ promettre d'annoblir le ſcélérat qui lui arra-
„ cherait la vie, en cas qu'il ne fut pas noble.
„ Comme ſi un Gentil-homme, qui ſaurait ce
„ que c'eſt que la nobleſſe, voudrait ſeulement
„ manger avec l'infame coquin, qui aurait tué
„ un homme pour de l'argent. Que ſi les *Eſ-*
„ *pagnols* tenaient de telles gens pour nobles,
„ ce n'était pas ſans raiſon qu'on les croyait
„ eux-mêmes deſcendans des *Maranes* & des
„ *Juifs*, & pour être ſortis du ſang de ceux qui
„ achetèrent de *Judas* la vie du Sauveur pour
„ une ſomme d'argent. L'on oſait même pro-
„ mettre au ſcélérat, le pardon de tous les cri-
„ mes qu'il aurait pû commettre, quelques
„ grands qu'ils fuſſent : c'était aſſez montrer
„ par là à tout l'univers, de quels moyens &
„ de quelles gens ils voulaient ſe ſervir, pour im-
„ moler à leur rage le défenſeur de la liberté
„ d'un

„ d'un peuple opprimé. —— Et quoique dans „ ce Ban de proscription les Etats fussent indi- „ rectement attaqués, ces menaces ne devaient „ ni les étonner ni les inquiéter La calomnie „ & les injures étaient les armes ordinaires & les „ derniéres ressources des femmes faibles & sans „ défense. Que, pourvû qu'ils restassent unis „ & osassent tenir tête à l'*Espagnol*, ils le ver- „ raient bientôt changer de ton. —— Ce n'était, „ disaient ses ennemis, qu'à sa tête qu'on en „ voulait. Eh bien! il supporterait avec joye „ l'exil & la mort même, si l'un ou l'autre „ pouvait ramener le calme dans la Patrie. Si „ donc les Etats jugeaient que son absence pou- „ vait leur apporter quelqu'avantage, ils n'a- „ vaient qu'à commander, il était prêt d'obéïr, „ dut-il se retirer jusqu'aux confins de la terre. „ Ils pouvaient aussi à leur gré disposer de sa „ tête, sur laquelle nul Prince, nul Monarque „ n'avait de puissance qu'eux seuls. Mais s'ils „ jugeaient que le peu d'expérience qu'il s'était „ acquise, que les débris de sa fortune & sa vie „ même pussent être utilement employés à leur „ service, il espérait, avec l'aide de Dieu, main- „ tenir & défendre avec la même fidélité, ce „ qu'ils trouveraient à propos de resoudre pour „ le bien public & l'avancement de la Reli- „ gion."

PHILIPPE III.

Réponse des Etats à l'Apologie du Prince d'Orange.

LES Etats-Généraux assemblés à *Delft*, à qui le Prince avait présenté son Apologie, lui répondirent, *qu'ils jugeaient qu'il avait été injustement chargé des crimes à lui imputés par l'Edit de proscription*; ils ajoutaient, *qu'il n'avait accepté le* Stadhouderat *général & le gouvernement parti-*

PHILIPPE III.

ticulier des Provinces qu'aux inſtantes priéres des Etats, qui le conjuraient de vouloir leur continuer ſes ſervices; concluant enfin par l'offre d'entretenir une Compagnie de gens à cheval pour la garde & la ſureté du Prince &c.

QUELQUE force que *Guillaume* eut mis dans ſon Apologie, avec quelque peu de ménagement qu'il eut traité le Roi d'*Eſpagne* & ſon miniſtère, jamais ce monarque n'y répondit ou n'y fit répondre de ſa part. Cette année même *Orange* fut fait *Stadhouder* de *Friſe*, à la place de *Rennenberg*, qui, comme on l'a vû, avait abandonné le parti des Etats. En 1581. il ſe rendit dans ſon nouveau Gouvernement, avec le Comte de *Hohenlo*, pour y terminer quelques différends d'importance, concernant l'adminiſtration de cette Province.

Le Prince d'*Orange* eſt fait *Stadhouder* de *Friſe*.

1581.

AVANT que toutes ces choſes ſe paſſaſſent, *Rennenberg* avait été forcé de lever le ſiége de *Steenwyk*. *Stavoren* & pluſieurs autres places de la *Friſe* tombèrent bientôt après entre les mains des Etats. Les troupes de *Rennenberg* furent même battues le 19. Juillet de cette année près de *Groningue* par *Norrits* & *Sonoi*. Ce même jour le Comte de *Rennenberg*, qui depuis quelque tems était attaqué d'une maladie de langueur, reçut les derniers Sacremens à *Groningue*, où il mourut le 23. Juillet. L'on prétend qu'à ſa mort il fit paraitre quelque repentir d'avoir livré *Groningue* aux *Eſpagnols*, en changeant lui-même de parti; quoi qu'il en ſoit il eſt ſûr, qu'amis & ennemis, en conſidération de ſes belles qualités, le plaignirent après ſa mort, bien plus qu'ils ne l'accuſèrent.

Mort du Comte de *Rennenberg*.

AM-

AMSTERDAM, *Harlem*, *Bruxelles*, *Anvers*, & quelques-autres villes abolirent entiérement cette année tout exercice public de la Religion *Catholique*. Il se tint aussi un Synode à *Middelbourg*, dans lequel, entr'autres réglemens ecclésiastiques, il fut arrêté, que l'élection des *Ministres*, pour être valide, devrait être confirmée par l'approbation du Souverain; le Synode cependant ne jugea pas à propos de soumettre à la même clause l'élection des *Anciens* & des *Diacres*.

PHILIPPE III.

TANDIS que l'on s'occupait à régler la discipline ecclésiastique, & que la faiblesse des troupes des Etats les empêchait d'entreprendre quelque chose de considérable, le Prince de *Parme* pensait à surprendre *Vlissingue* & *Bréda*. La premiére de ces villes lui échappa, mais le château de *Bréda* ayant été pris par trahison, *Hautepenne* se rendit maître de la ville le 28. Juin, malgré la courageuse résistance des bourgeois. *Orange* était Seigneur de *Bréda*, & l'on remarque, que ce Prince perdit la Capitale de sa Baronie le jour même qu'il acheta à l'encan le Marquisat de *Veere* pour la somme de 74500 florins, après avoir acheté la veille la Seigneurie de *Vlessingue* pour 600 florins de plus.

Le Prince de *Parme* se rend maître de *Bréda*.

IL y avait déjà quelque tems que trois affaires importantes occupaient l'assemblée des Etats-Généraux; l'acte par lequel le Roi d'*Espagne* devait être déclaré déchu de la souveraineté des *Pays Bas*; celui qui appellait le Duc d'*Anjou* à lui succéder; & celui par lequel on cédait au Prince d'*Orange* la souveraineté des Comtés de *Hollande* & de *Zélande*. Le 26. du mois de Juillet

Le Roi d'*Espagne* déclaré déchu de la Souveraineté des *Pays-Bas*.

PHILIPPE III.

let fut ſigné à *la Haye*. dans l'aſſemblée des Etats-Géneraux des *Provinces-Unies*, l'Edit qui dépouillait *Philippe* de tous ſes droits de ſouverain ſur les dites Provinces, & qui déliait les Peuples du ſerment de fidélité qu'ils avaient prêté à ce Prince. Il était dit dans le préambule que; „ les Peuples ne ſont pas faits pour le Prince, „ mais que c'eſt le Prince qui eſt fait pour les „ Peuples; qu'un Souverain qui traite ſes ſujets „ en Eſclaves n'eſt qu'un tyran, que l'on a droit „ de chaſſer, ſurtout lorsque cette expulſion ſe „ fait par délibération légale des Etats du Pays, „ à qui il ne reſte d'autre reſſource pour conſer- „ ver leur liberté. Que cette vérité devait par- „ ticuliérement avoir lieu dans les *Pays-Bas*, où „ le ſouverain était tenu de gouverner d'après „ des conditions par lui jurées, à faute de quoi „ il était déchu de tous les droits de Souve- „ rain." Après ce préambule ſuivait une longue enumération des fautes de *Philippe* pendant ſa régence, & des cruautés que les *Eſpagnols* avaient commiſes par ſes ordres. Les Etats pourſuivaient par déclarer le Roi d'*Eſpagne* déchu *ipſo jure* de touts droits & prétentions au Gouvernement des *Pays-Bas* unis; déliant tous vaſſaux, Officiers de juſtice & autres, de même que tous les habitans en général, du ſerment qu'ils lui avaient prêté. Ils ordonnèrent auſſi de ne plus ſe ſervir dans les actes publics ni du nom ni du ſceau du Roi. „ En *Hollande* & en *Zélande* l'on „ ferait uſage du nom du Prince d'*Orange* & de „ celui des Etats de ces deux Provinces; dans „ les Provinces qui avaient traité avec le Duc „ d'*Anjou*, l'on employerait le nom de ce Prince „ &

„ & celui du Conſeil de chaque Province, ou Philippe
„ de celui des Etats-Généraux, tant que ce III.
„ Conſeil ne ſerait point entré en fonction.
„ Dans les affaires générales l'on ſe ſervirait du
„ ſceau des Etats-Généraux, & de celui de
„ chaque Province dans les affaires particulières.
„ La monnoye ne ſerait plus au coin du Roi;
„ enfin tous Officiers & autres gens en charge
„ ſeraient obligés de jurer aux Etats particu-
„ liers, de qui ils dépendaient, ou à leurs dé-
„ putés, qu'ils ſeraient fidèles aux Etats-Gé-
„ néraux contre le Roi d'*Eſpagne* & ſon parti."

L'ASSEMBLÉE des Etats-unis, où fut priſe cette réſolution importante, était compoſée alors des Députés du *Brabant*, de *Gueldres* & de *Zutphen*, de *Flandres*, de *Hollande*, de *Zélande*, d'*Utrecht*, de *Friſe*, d'*Overyſſel* & de *Malines*. Cependant cet Edit ne fut pas publié partout; & pluſieurs firent difficulté de prêter le nouveau ſerment. A *Middelbourg* on refuſa l'un & l'autre pour quelques différends qui ne pouvaient être terminés alors. En *Friſe* le Conſeiller *Fakko Ralda* fut ſi affecté de cette révolution que, pendant qu'on lui liſait la formule du nouveau ſerment, il fut attaqué d'une apoplexie dont il mourut ſur le champ. *Michel Rudge*, Miniſtre *Luthérien* à *Woerden*, prêcha & écrivit avec tant d'emportement contre l'Edit porté contre le Roi d'*Eſpagne*, que les Etats de *Hollande* ſe virent enfin forcés de le bannir de cette ville. Si la démarche des Etats-Géneraux contre leur ſouverain eut l'approbation du plus grand nombre dans les Provinces qui venaient d'en ſécouer le joug, on en penſa tout autrement chez l'étranger, où

elle

PHILIPPE III.

elle fut presque généralement condamnée. *Orange* même en devint odieux à plusieurs Princes, qui se crurent moins affermis sur leurs trônes, si les sujets avaient jamais le droit de les en faire descendre. Mais ils ne comprenaient pas sans-doute, que ce droit ne peut avoir lieu contre des Princes qui gouvernent comme ils le doivent, & qu'il n'y a que les souverains qui rompent le contract qu'ils ont fait avec leurs sujets, qui doivent craindre qu'on ne s'en serve contre eux. Quoiqu'il en soit, les Etats de *Hollande* crurent devoir justifier leur conduite dans toute cette affaire, de même que les suites qu'elle avait eues, devant la Diete assemblée à *Augsbourg*; ce qu'ils firent par une Députation particulière.

Traité avec le Duc d'*Anjou*.

DÈS QUE, par un acte si authentique, l'on se fut soustrait à l'obéissance de *Philippe*, dont les armoiries & les représentations furent partout biffées ou rompues, les Etats conclurent leur traité avec le Duc d'*Anjou*, frére du Roi de *France*, & lui déférèrent la souveraineté des *Pays-Bas*. Les conditions que l'on prescrivit à ce Prince, rencontrèrent sur plusieurs points de grandes difficultés de la part des *Français*, qui auraient voulu le voir revêtu d'un pouvoir bien plus absolu, que ne lui accordaient les Etats. En effet l'expérience des tems passés ne permettait guères de lui en donner un plus étendu; aussi dans ce traité les Etats eurent bien soin de veiller à ce que les Droits, les Priviléges & les Franchises du Pays n'eussent aucune atteinte à souffrir de la part de Duc d'*Anjou*, & que la succession fut fixée desorte que, à l'exclusion des filles, ses fils seuls seraient appellés à lui succé-der,

der, & qu'entre tous les enfants mâles qu'il pourrait laiſſer, les Etats ſeraient libres de choiſir celui qu'ils jugeraient le plus propre à gouverner. L'Archiduc *Mathias* s'appercevant alors que ſa faible autorité était entiérement anéantie, ſe hâta de retourner en *Allemagne*, quoique l'on aſſure qu'il eût préféré de s'arrêter plus longtems en *Hollande*, ſi les Etats avaient jugé à propos de conſentir à un plus long ſéjour de ſa part.

Anjou ayant pris en main le gouvernement des *Pays-Bas*, fit marcher ſes troupes au ſecours de *Cambrai*, aſſiégé depuis près d'un an par le Prince de *Parme*, & força ce Général à lever le ſiége. Après avoir fait ſon entrée dans cette ville, qui, quoiqu'impériale, lui prêta ſon ſerment & reçut le ſien, le Duc s'avança vers *Château-Cambreſis* qu'il força à ſe rendre. Forcé lui-même peu après de congédier ſes troupes, il profita du tems que lui laiſſait cette inaction pour paſſer en *Angleterre*, afin d'y conclure ſon mariage avec le Reine *Eliſabeth*. Cependant, ſoit que des intrigues de cour empêchaſſent cette alliance, ſoit que le Reine n'y eût jamais ſérieuſement penſé, elle n'eut point lieu, quoique ſur des lettres écrites par *St. Aldegonde*, qui avait accompagné le Duc, les Etats de *Hollande*, à la recommandation du Prince d'*Orange*, euſſent fixé le 13. du mois de Décembre pour célébrer le jour de ce mariage par des actions de grace & des réjouiſſances publiques. Après avoir ſéjourné quelque tems encore en *Angleterre*, *Anjou* revint dans les *Pays-Bas*, où il reçut en 1582. 1582.
l'hommage des Peuples, comme Duc de *Brabant*, de *Gueldres* &c. Les Etats de *Hollande*, de *Zé-*

lande & d'*Utrecht*, qui avaient deſſein d'offrir en peu au Prince d'*Orange* la ſouveraineté de ces Provinces, s'excuſèrent ſous des prétextes honnêtes de prêter hommage au Duc.

PENDANT que l'on s'occupait ainſi de l'élévation de *Guillaume*, un ſcélérat s'apprêtait à l'immoler à la rage de ſes ennemis. *Jean Jaureguí*, excité par l'appas des récompenſes promiſes par le Roi d'*Eſpagne*, choiſit le dimanche 18. de Janvier, jour où le Prince d'*Orange* donnait à diner à pluſieurs Seigneurs, pour exécuter ſon horrible deſſein. S'étant mêlé parmi les Domeſtiques de ces Seigneurs, il s'approcha du Prince qui ſortait de table, comme pour lui préſenter une requête. Tandis que le Prince liſait la prétendue requête, le ſcélérat lui tira à la tête un coup de piſtolet de poche, dont la balle paſſant par l'oreille droite & le palais, ſortit au deſſous de la machoire gauche. *Jaureguí* auſſitôt percé de coups, par ceux qui étaient accourus au bruit, expia ſon forfait par une mort trop douce; le cadavre du meurtrier fut cependant écartelé quelque tems après, & ſes complices reçurent de même la punition qu'ils avaient méritée. Le bruit de l'aſſaſſinat du Prince ſe répandit bientôt dans *Anvers*, où le coup s'était fait, & qui penſa être funeſte au Duc d'*Anjou*, que l'on ſoupçonna en être l'auteur. Auſſitôt on court aux armes, on arrête tous les *Français* qui étaient dans la ville, le Duc lui-même eſt ménacé, & peut-être lui eut-on fait un mauvais parti, ſi le Prince d'*Orange*, averti de ce qui ſe paſſait, n'eut écrit de ſa propre main un billet, par lequel il déchargeait les *Français* de la violence

lence commise contre sa personne, assurant qu'il était convaincu par les papiers trouvés chez *Jauregui*, que la main du meurtrier avait été dirigée par les *Espagnols*. Ce papier lû publiquement dans les rues appaisa le tumulte.

Le Prince se rétablit enfin, quoique bien lentement, & le 2. du mois de Mai il se rendit à l'Eglise pour y rendre au Ciel des actions de graces de son heureux rétablissement. Mais à peine il était échappé à ce danger, qu'il eut la douleur de perdre sa fidelle & tendre Epouse, *Charlotte* de *Bourbon*. Cette Princesse mourut trois jours après la guérison de son mari, enlevée par une fiévre chaude qu'elle avait contractée en veillant & en servant son Epoux pendant tout le tems de sa maladie. Au mois de Juillet suivant le Prince d'*Orange* & le Duc d'*Anjou* étant à *Bruges*, l'on découvrit heureusement un second attentat contre la vie du Prince, & même contre celle du Duc; les traitres ayant été saisis reçurent la punition due à leur crime.

L'on offre le Duché de *Brabant* au Prince d'*Orange*. 1583.

En l'année 1583. les *Brabançons* offrirent au Prince d'*Orange* la souveraineté de leur Duché; mais *Guillaume* s'excusa honnêtement de l'accepter, parce qu'il n'avait, dit-il, point des forces suffisantes pour le défendre, & que d'ailleurs il ne voulait point donner au Roi d'*Espagne* raison de dire, qu'il cherchait à lui enlever toutes ses Provinces. Quelque tems auparavant le Duc d'*Anjou*, qui voyait son autorité trop bornée, avait voulu d'un seul coup essayer de se rendre maître absolu, en s'emparant par force ou par surprise de différentes Places de *Flandres*, du *Brabant* & de la ville d'*Anvers*; mais l'entreprise trop

 mal

mal concertée & plus mal dirigée encore ne réussit point. Le courage & l'intrépidité de la Bourgeoisie d'*Anvers* sauva cette ville, contre laquelle les *Français* avaient déjà pointé le canon des remparts dont ils s'étaient d'abord saisis. Ce qui préserva vraisemblablement tous les *Pays-Bas* du malheur de n'être échappé à la tyrannie *Espagnole*, que pour plier sous le joug du pouvoir arbitraire d'une Nation plus ambitieuse encore, & peu faite pour gouverner un peuple naturellement jaloux de sa liberté. *Anjou* après avoir vu périr une bonne partie de ses troupes, devant *Anvers*, se retira à la hâte, & écrivit aux Etats & au Prince d'*Orange*, pour excuser du mieux qu'il pût un attentat que rien ne pouvait excuser. Les Etats, sans faire beaucoup d'attention à la justification forcée du Duc, se trouvèrent cependant fort embarrassés; mais sur les avis du Prince d'*Orange*, qui leur exposa les dangers d'une réconciliation avec l'*Espagne*, & l'impossibilité de se soutenir par eux-mêmes, ils résolurent de renouer avec le Duc d'*Anjou*, & de lui proposer de nouvelles conditions, qui les missent eux-mêmes à couvert d'une nouvelle *furie Françaife* (c'était le nom que dans les *Pays-Bas* l'on donna à l'entreprise sur *Anvers*). Mais, tandis que l'on travaillait à cette réconciliation, *Anjou* fut attaqué d'une maladie violente, causée, dit-on, par ses débauches, & qui lui faisait rendre le sang par touts les conduits. Ce fut dans cette situation cruelle que le trouvèrent les Ambassadeurs des Etats à *Château-Thierry*, où il mourut quelque tems après dans la trente & unième an-

Mort du Duc d'Anjou.

année de son âge, ce qui fit soupçonner qu'il avait été empoisonné.

A PEU PRE'S vers ce tems ou peu auparavant, il y eut un violent soulèvement dans la ville d'*Utrecht*, où la Bourgeoisie s'opposoit avec vigueur à la levée de quelques Compagnies de milice *, & prétendait faire abolir certains impôts. Cependant le Prince & les Etats y ayant envoyé leurs Commissaires, le calme fut bientôt rétabli dans cette ville.

Soulèvement à *Utrecht.*

LE Prince d'*Orange* cependant avait quitté *Anvers*, où depuis l'entreprise du Duc d'*Anjou* il était vû d'assez mauvais œil, parce que sur d'assez vains prétextes quelques-uns le soupçonnaient de ne l'avoir pas ignorée. Mais ce qui augmenta la défiance que les ennemis de ce Prince voulaient inspirer contre lui, ce fut son quatriéme mariage avec *Louïse* de *Coligni*, Fille de l'Amiral de ce nom, qui avec *Teligni*, premier mari de cette Dame, avait été massacré à *Paris* la nuit de la *Saint-Barthelemi*. Ce mariage célébré le 12. Avril 1583. acheva de faire soupçonner *Orange* de pancher vers la *France*, au joug de laquelle, disait-on, il voulait soumettre les *Pays-Bas*. Quoique *Guillaume* fut bien éloigné d'avoir un pareil dessein, il crut cependant devoir prévenir les Etats de *Hollande*, à qui

Quatrième mariage du Prince d'*Orange*.

* Il y a dans le *Hollandais Waardgelders*; c'est une sorte de milice ou de soldats, qui ne vont point en campagne, & uniquement levés pour la garde des villes, de qui seules ils dépendent & par qui ils sont soudoyés. L'on aura occasion d'en parler encore dans la suite, & de faire voir de combien de maux ils ont presque toujours été la cause.

qui il concevait que dans les conjonctures présentes son alliance avec une *Françaife* ne pouvait être fort agréable, qu'il avait traité de ce mariage long-tems avant l'attentat du Duc d'*Anjou*.

Naiſſance du Prinpe *Frederic-Henri.* 1584.

De ce mariage naquit le 19 de Janvier de l'année 1584 le Prince *Fréderic-Henri*, ainſi nommé du nom de ſes pareins *Fréderic*, Roi de *Danemarc*, & *Henri* Roi de *Navarre*, depuis Roi de *France*. La joye que reſſentit le Prince de la naiſſance de ce fils, fut de courte durée, puisqu'il ne ſurvécut pas un mois à la cérémonie de ſon batême. Mais avant de parler d'un évènement, qui remplit de deuil toutes les Provinces qui étaient affectionnées à *Guillaume*, il faut dire en peu de mots ce qui s'était paſſé à l'occaſion de la ſouveraineté de la *Hollande* & de la *Zélande*, que ces Provinces avaient réſolu de transporter à ce Prince. Il y avait déjà quelque tems que cette affaire était ſur le tapis, & depuis peu elle était pouſſée par quelques-uns avec tant de vigueur, que les Députés de *Hollande* avaient offert à *Orange* la ſouveraineté de cette Province avec le titre de *Comte* & de *Seigneur*, & que ce Prince l'avait acceptée par une lettre écrite de ſa main. L'Acte en était déjà formé & ſcellé par les Nobles & toutes les Villes, & l'on n'attendait que l'arrivée du Prince en *Hollande* pour procéder à ſon inauguration. Mais les lenteurs de quelques villes de *Zélande*, de *Middelbourg* entr'autres, de *Veere* & de *Goes*, arrêtèrent auſſi pour quelque tems en *Hollande* les réſolutions ultérieures de quelques villes, ſurtout d'*Amſterdam* & de *Gouda*. Cependant malgré toutes ces lenteurs, il y a apparence que *Guillaume*

L'on ſe prépare à faire le Prince d'*Orange* Comte de *Hollande.*

laume aurait été inſtallé ſolemnellement Comte de *Hollande*, ſi ce Prince, ſur le point de recueillir le fruit de ſes long travaux, n'avait été inhumainement aſſaſſiné, par un des émiſſaires de la Cour d'*Eſpagne*.

DEPUIS l'aſſaſſinat commis ſur la perſonne du Prince par *Jauregui* en 1582., pluſieurs ſcélérats avaient entrepris d'exécuter le coup que ce miſérable avait manqué, mais presque tous avaient été découverts & punis. Toute l'horreur de cette action exécrable était réſervée à l'infame *Balthazar Gérard*, qui eut la malheureuſe adreſſe de prévenir quatre autres ſcélérats comme lui, un *Français*, un *Lorrain*, un *Anglais*, & un *Ecoſſais*, qui ſe trouvaient en même tems à *Delft*, dans la même intention, ſans qu'aucun d'eux ſe connuſſent ou fuſſent inſtruits du deſſein qui les retenait dans cette ville. *Gérard*, pour mieux exécuter ſon horrible réſolution, avait pris le nom de *François Guyon*, & s'était dit fils de *Pierre Guyon*, *Franc-Comtois*, brulé vif à *Béſançon* pour avoir travaillé avec trop de zèle aux progrès de la Religion *Proteſtante*. Le faux *Guyon* afficha d'abord le zèle le plus ardent pour cette même Religion, ne manquait aucun prêche, & affectait ſouvent de porter la Bible ou un Pſeautier ſous le bras. Dès qu'il crut que ſon infernale hypocriſie avait ſuffiſamment faſciné tous les yeux, il ſe fit préſenter au Prince, ſous prétexte de lui offrir des *Blanc-ſignés* du Comte de *Mansfeld*, Gouverneur de *Luxembourg*, dont il s'était ſaiſis pendant qu'il était au ſervice de ce Seigneur, & qu'il croiait, diſait-il, que le Prince pourrait

Mort de *Guillaume* I. Prince d'*Orange*.

employer utilement pour former quelqu'entreprise sur les places de ce Duché. Quoique *Guillaume* ne fit pas d'abord grand cas de ces blancs-signés, il les envoya cependant en *France*, au Maréchal de *Biron*, & chargea *Gérard* de les lui porter. De retour de sa commission le malheureux fut introduit dans le cabinet du Prince, qui était encore au lit, & qu'il aurait tué dès-lors s'il avait eu des armes. Renvoyé avec quelque récompense en argent, il l'employa a acheter deux pistolets de poche, des balles & de la poudre. Le 10. Juillet il reçut ordre du Prince de venir le trouver à la sortie de table, pour faire signer un passeport pour un second voyage, qu'il voulait lui faire entreprendre. *Balthasar* ne voulut pas laisser échapper cette occasion; il charge ses deux pistolets de trois balles chacun; & comme le Prince sortait de la salle, il feint de lui présenter le passeport à signer, & lui décharge l'un de ses pistolets au travers du corps. Le Prince expira sans prononcer une seule parole, quoique quelques-uns prétendent, qu'il eut encore le tems de s'écrier en tombant, *Mon Dieu! mon Dieu! aye pitié de moi & de ton pauvre peuple.* Quoiqu'il en soit, *Balthasar*, qui avait fait tenir un cheval prêt hors de la ville, s'était sauvé par l'écurie, où il laissa tomber un de ses pistolets, & était déjà arrivé aux remparts. Comme il ne savait pas nager, il s'était muni de deux vessies, pour traverser le fossé à la nage, & il était occupé à les enfler au moyen d'un chalumeau, lorsqu'il fut arrêté par deux des Domestiques du Prince, & conduit en prison. Il avoua à la torture, qu'il avait été confirmé

firmé dans son infame projet par un *Cordélier* de *Tournai*, & par un *Jésuite* de *Trèves*. Il ajouta, que le Conseiller d'*Assonville* lui avait dit de prendre le faux nom de *François Guyon*, mais lui avait surtout recommandé de ne point faire mention du Prince de *Parme*, quoique celui-ci louât son projet, & s'engageât à lui faire recevoir la récompense promise par le Ban de proscription. D'ailleurs il persista à soutenir qu'il avait fait une bonne action, que loin de s'en repentir, il l'exécuterait encore si elle était à faire, dût-il lui en couter mille vies; & que, généreux défenseur de la Religion *Catholique-Romaine*, il avait mérité le ciel par le coup qu'il venait de faire.

PAR la sentence qui fut prononcée à ce désespéré, il fut condamné à avoir la main droite brulée entre deux fers chauds, la chair ténaillée en six différents endroits avec des fers rouges, à être écartelé vif, en commençant à le couper par en bas, à avoir le cœur arraché, pour lui en battre le visage; sa tête attachée à une perche fut élevée au haut d'une tour derriére l'hôtel du Prince, & ses membres furent exposés à quatre bastions de la ville. *Balthasar* souffrit ce supplice cruel avec une fermeté, qui lui valut les plus grands éloges de la part du Clergé *Catholique*; on éleva sa constance jusqu'au ciel, il fut presque regardé comme un martyr, on porta même l'oubli des bienséances au point, qu'à *Bois-le-Duc* on chanta le *Te Deum*, pour remercier Dieu de la mort du Prince d'*Orange*. Cependant quelques *Espagnols* témoignèrent une véritable horreur de ce meurtre, qui couvrait

d'une éternelle infamie, autant le Roi qui l'avait conseillé, que le malheureux qui l'avait exécuté. Le Prince de *Parme* lui-même empêcha que l'on ne fit dans son armée des réjouïssances pour une action qui déshonorait aux yeux de toute l'*Europe*, & sa Nation & son Maître. Il n'y a point d'expressions qui puissent rendre la douleur où furent plongées la ville de *Deift* & toute le Province. Le lendemain le corps du Prince fut embaumé, & placé sur un lit de parade où il resta exposé jusqu'au 3. d'Août, que les Etats de *Hollande*, de *Zélande*, de *Frise* & d'*Utrecht* lui firent faire à leurs frais des obséques magnifiques. Il fut enterré à *Delft* dans l'Eglise-neuve avec une pompe presque royale.

Caractère de *Guillaume* I. Prince d'*Orange*.

AINSI perdit malheureusement la vie, à l'âge d'un peu moins de 52 ans *Guillaume*, Prince d'*Orange* & Comte de *Nassau*. *Guillaume* était d'une taille au dessus de la moyenne, avait le teint & les yeux bruns, mais très-vifs Beaucoup d'affabilité & de douceur faisait le fond de son caractère; cependant il n'en était pas moins prompt à se faire obéïr lorsque l'occasion s'en presentait. Par ses maniéres douces & prévénantes il eut l'art de s'attacher les cœurs & de se faire nombre d'amis. Il aimait assez la raillerie & les bons mots, surtout à table, dont il faisait les honneurs avec beaucoup de somptuosité, & où il lui arrivait même quelquefois de boire à l'*Allemande*. Il n'aimait ni le jeu, ni la chasse, ni l'exercice du cheval. Du reste *Guillaume* parlait peu, ce qui lui fit donner le surnom de *taciturne* par ses ennemis. Cependant cette *taciturnité*, loin d'être un défaut que l'on dût

dût reprocher à ce Prince, fut la ſource de ſa grandeur & peut être même le premier inſtrument de la liberté *Belgique*. Auſſi *Granvelle* ayant appris qu'*Egmond* & *Hoorn* avaient été arrêtés, dit, que *l'on n'avait rien fait ſi l'on ne s'était pas ſaiſi du taciturne*. Il eut douze enfans légitimes de ſes quatre femmes. D'*Anne* d'*Egmond*, ſa première épouſe, il eut *Philippe*, depuis priſonnier en *Eſpagne*, & *Marie*. D'*Anne* de *Saxe*, *Maurice*, *Anne* & *Emilie*. *Charlotte* de *Bourbon*, ſa troiſième femme, lui donna ſix filles, *Louïſe Julienne*, *Elizabeth*, *Catherine Belgique*, *Flandrine Charlotte*, *Brabantine*, & *Emilie Seconde*. Six mois avant ſa mort, ſa quatrième & dernière Epouſe, *Louïſe* de *Coligni*, accoucha du Prince *Fréderic-Henri*. Outre cette poſtérité nombreuſe, & qui s'eſt alliée aux plus illuſtres maiſons de l'*Europe*, *Guillaume* eut encore un fils naturel nommé *Juſtin* de *Naſſau*. L'hiſtoire au reſte a parlé de ce Prince, comme de tous les grands hommes; & ſuivant la diverſité des partis, *Guillaume* fut un Héros pour les uns, tandis que les autres ne voyaient en lui qu'un ſujet criminel & rebelle. Nous n'entreprendrons pas, dit le Rédacteur *Hollandais*, de tracer un tableau exact & fini des vertus & des défauts de ce grand homme. Il nous ſuffira de dire, que de quelque maniére que ſes amis & ſes ennemis en ayent parlé, ſous quelques couleurs qu'ils l'ayent dépeint dans leurs écrits, perſonne cependant ne lui a refuſé les louanges qu'il a ſi généralement & ſi juſtement méritées par ſon génie, ſa modération, ſa prudence, ſa vigilance, & ſon affabilité. Les *Eſpagnols*, il eſt vrai, ont conſi-

déré

déré toutes ces belles qualités sous un autre point de vue, & *Guillaume* à leurs yeux n'a été qu'un traitre, un fourbe, un hypocrite, un ambitieux. Mais ses amis des *Pays-Bas* le regardèrent, & le regardent encore, comme l'honneur & l'ornement des Princes, comme un modèle de constance, de magnanimité, de douceur, enfin des vertus les plus sublimes. Il n'est donc point surprenant, que les Etats-Généraux des *Provinces-Unies*, ayant un peu repris haleine, ayent fait, pendant la trève de douze ans, élever un magnifique monument à ce Prince, dans le chœur de l'Eglise-neuve à *Delft*. Dans l'inscription ils le dépeignent comme le *Restaurateur* de la Liberté & de la Religion, & lui donnent le plus beau titre, dont ait jamais été honoré aucun Prince, celui de PE'RE DE LA PATRIE.

CHAPITRE VIII.

Commençant en 1584. *à l'admission du Prince* MAURICE *à la tête du Conseil d'Etat, & finissant en* 1598. *à la cession des* Pays-Bas, *faite par le Roi d'*Espagne *à l'Infante* ISABELLE CLAIRE EUGENIE.

Le Prince *Maurice* fait Chef du nou-

AUSSI-TÔT après la mort funeste de *Guillaume* I. les Etats-Généraux, assemblés à *Delft*, établirent le 13. Novembre 1584., un Conseil d'Etat, dont ils déférèrent la Présiden-

ce-

ce à *Maurice* de *Nassau*, Prince d'*Orange*, second fils de *Guillaume* I. Ce jeune Prince n'était alors âgé que d'environ dix-sept ans, & faisait ses Etudes à l'Université de *Leyde*. Ce Conseil d'Etat cependant, à qui l'on avait confié l'administration des affaires de la guerre, ne subsista que peu de mois. *Utrecht* dont le Prince défunt avait été *Stadhouder*, élut pour le remplacer, *Joos*, ou *Juste Zoete*, Seigneur de *Villers*; le Comte *Guillaume*, *Louis* de *Nassau*, qui avait déjà été *Stadhouder* de *Frise*, y fut de nouveau revêtu de cette Dignité, que les Etats de *Hollande* & de *Zélande* ne transportèrent au Prince *Maurice* dans leurs Provinces que plus d'un an après.

veau Conseil d'*Etat*.

1584.

CEPENDANT dès que *Maurice* eut été déclaré Chef du Conseil de Régence, les différentes Provinces de l'Union travaillèrent à mettre sur un pié solide les dépenses à porter pour les frais de la guerre, qu'ils s'apprêtèrent à pousser de nouveau sous la conduite du jeune Prince, du courage & de la valeur duquel ils se promettaient les plus grands avantages. Le Prince de *Parme* pourtant, qui avait mis le siége devant *Anvers*, resserrait de plus en plus cette ville. Il s'empara aussi presqu'à la fois de *Dendermonde*, *Vilvoorden* & *Gand*. *Dathenus*, après la prise de cette derniére ville, s'étant retiré en *Hollande*, eut l'audace dans ses séditieux sermons de précher contre les Négociations des Etats avec la *France*, à laquelle on voulait transporter la souveraineté des *Pays-Bas*, & de faire les éloges les plus fastueux du Prince de *Parme*. Cette conduite indiscréte du fougueux ministre, lui attira l'indignation des Etats,

Etats, qui s'assurèrent de sa personne; mais ayant été relaché quelque tems après il alla s'établir à *Elbing*, où il est mort. Nous avons observé plus haut qu'il avait traduit en *Hollandais* les Pseaumes de *Marot* & de *Bèze*. Quelqu'insipide, quelqu'indécente même que fût cette traduction en plusieurs endroits, les Eglises *Protestantes* des *Pays-Bas* s'en sont servis jusqu'en l'année 1774., que le Souverain en a interdit l'usage, & ordonné d'en introduire une autre version, qui est beaucoup plus fidellement exécutée, & répond bien mieux à la sublimité des expressions de l'Auteur sacré.

Négociations avec la *France* & l'*Angleterre*, pour la cession de la Souveraineté des *Pays-Bas*.

Le Prince de *Parme* s'étant emparé de toute la *Flandres*, & d'une partie du *Brabant*, les Etats renouèrent les Négociations avec la *France* au sujet de la Souveraineté. La Reine-mère, *Catherine de Médicis*, à qui *Henri* III. son fils, plongé dans la mollesse & les plaisirs, laissait à son gré gouverner son Royaume, ne voyant point jour à défendre & à soutenir les *Pays-Bas*, & ne voulant pas leur donner des secours gratuits, refusa avec honnêteté pourtant l'offre que l'on faisait au Roi son fils. Tandis que l'on négociait en *France*, l'on travaillait aussi en *Angleterre* sur le même objet; & la prise de *Bruxelles* & d'*Anvers* par les *Espagnols*, qui vers le même tems s'étaient aussi rendus maîtres de *Zutphen*, de *Nimégue*, de *Doesbourg*, & d'autres villes de la *Gueldres*, jointe au refus des *Français*, engagea les Etats à pousser avec plus de vigueur les Négociations en *Angleterre*, & à faire à la Reine *Elizabeth* les mêmes offres qu'ils avaient faites à *Henri* III. *Elizabeth* refusa également &

la

la Souveraineté & la protection perpétuelle des *Pays-Bas* ; mais elle promit d'envoyer un certain nombre de troupes, commandées par un habile Général ; pour lequel secours les Etats lui engagèrent les villes de la *Brille* & de *Vlissingue*.

En effet la Reine envoya en 1585. *Robert Dudlei*, Comte de *Leicester*, dans les *Pays-Bas*, avec environ cinq-mille hommes. Les Etats-Généraux lui déférèrent aussi-tôt le Gouvernement-général des Provinces. Celle de *Hollande* cependant, qui venait d'élire *Maurice* pour son *Stadhouder*, stipula, que les différends qui surviendraient sur le fait des impôts, seraient décidés par ce Prince & par quelques personnes du Haut-Conseil, & du Conseil-Provincial. Tout cela n'empêcha pas que *Leicester*, qui s'était rendu agréable au peuple par ses feintes complaisances, & qui eut la politique de se concilier la faveur du Clergé *Protestant*, se vit bientôt revêtu dans toutes les Provinces d'une autorité absolue, & d'un pouvoir presqu'arbitraire en tout ce qui concernait la Police & l'administration de la Justice. Aussi ne tarda-t-il pas à montrer, qu'il se croyait le maître d'agir à son gré, réglant partout les affaires de la Régence comme il le jugeait à propos.

1585.

Le Comte de *Leicester* vient dans les *Pays-Bas*.

En l'année 1586. les Etats de *Hollande* élurent pour leur Conseiller-Pensionnaire, ou Avocat de la Province, Maître *Jean van Oldenbarneveld*. Ce grand homme, qui avait été très-attaché au Prince d'*Orange*, & qui par ses conseils avait été cause que *Maurice* son fils, s'était vu, dans un âge si peu avancé, revêtu des premières

1586.

mières dignités de l'Etat, n'accepta qu'avec peine un emploi toujours pénible, & souvent exposé à de grands dangers dans les tems difficiles. Avant de se charger d'un fardeau aussi pesant, il stipula qu'on lui accorderait sa démission, dès le moment que l'on penserait à traiter avec l'*Espagne*, pour rendre les *Pays-Bas* à cette Couronne; démarche que les circonstances présentes lui faisaient craindre; il voulut de plus être assuré que, contre sa volonté, on ne l'employerait dans aucune Ambassade étrangère. L'on aura dans le cours de cet Abregé si souvent occasion de parler de cet habile Politique, que nous avons cru devoir marquer le tems auquel il fut appellé au ministère de la République.

Grave livrée au Prince de *Parme.*

La guerre cependant continuait toujours, & *Grave*, depuis quelques semaines assiégée par le Comte de *Mansfeld*, allait être livrée par trahison aux *Espagnols*, lorsque les traitres furent heureusement découverts & punis. Ce que la perfidie n'avait pû faire, la lacheté l'exécuta, & *Lubbregt Turk*, Seigneur de *Hemert*, jeune Gentil-homme *Gueldrois*, qui commandait dans cette ville, la rendit par composition au Prince de *Parme*, après avoir écrit à *Leicester*, qu'il se trouvait encore en état de la défendre, & au moment pour ainsi dire que l'*Anglais* s'avançait pour sécourir la place & faire lever le siége. Par sentence du Conseil-de-guerre, confirmée par *Leicester*, *Hemert*, & deux autres Officiers, payèrent de leurs têtes la résolution trop précipitée, qui les avait porté si lachement à capituler. La sévérité de la discipline militaire suffisait pour justifier la rigueur du Comte, à qui même

même les Etats de *Hollande* avaient demandé, que l'on laissât contre le Seigneur de *Hemert* un libre cours à la justice. Mais quelque tems après, *Weltz*, Capitaine *Anglais*, qui avait vendu *Aalst* à l'ennemi, & l'avait servi depuis, ayant été fait prisonnier par *Hohenlo*, on remit ce traitre à *Leicester*. L'on s'attendait qu'il le punirait avec la même sévérité au moins que celle qu'il avait montrée dans l'affaire du Seigneur de *Hemert*. Le Comte cependant donna la vie & la liberté au perfide *Weltz*; il récompensa même son crime en lui accordant du service dans les troupes de sa Garde-du-Corps. Cette conduite indiscrète, & le choix qu'il fit de son parent *Sidnei*, pour lui donner le Régiment de *Hautain*, causèrent de grands murmures parmi les gens de guerre, qui s'en plaignirent au Comte de *Hohenlo* dans un mémoire signé par vingt-deux des principaux officiers. Mais *Leicester*, à qui cet écrit fut remis, n'en tint aucun compte, & le rejetta avec indignation.

LA prise de *Doesbourg* & celle de quelques Forts aux environs de *Zutphen*, furent les principaux exploits de *Leicester* pendant la campagne de cette année. Dans une action, qui se passa près de *Weinsfeld*, son parent *Philippe Sidnei* reçut une blessure à la cuisse, dont il mourut. Après avoir réglé les quartiers d'hyver, *Leicester*, qui voyait son autorité trop bornée en *Hollande* & en *Zélande*, par l'élévation du Prince *Maurice* au *Stadhouderat* de ces deux Provinces, fixa sa résidence à *Utrecht*. Le séjour de cette ville lui parut d'autant plus propre à ses vues ambitieuses, & à l'exécution des instructions secrè-

tes que lui avoit donné la politique *Elisabeth*, que le *Stadhouder* de cette Province était entièrement dans ses intérêts, & que la Bourgeoisie d'*Utrecht*, pour des raisons de commerce, était alors très-irritée contre les *Hollandais* & nommément contre ceux d'*Amsterdam*. L'on ne fut pas longtems à s'appercevoir des secrètes dispositions de l'*Anglais*. A peine il fut fixé à *Utrecht*, qu'il s'attacha avec une sorte d'affectation à certains esprits brouillons, dont les principaux étaient un *Jacob Reingoud*, Commis, chassé de son emploi pour ses malversations, un *Gérard Prounink*, & un *Daniel* de *Burggraaf*. Ces trois personnes avaient formé dans *Utrecht* une faction, composée des flatteurs de *Leicester* & d'autres gens, qui prétendaient avoir des raisons de mécontentement contre les Etats, & que l'on nomma depuis la faction des *Reingoudistes*. La première chose qu'il fit, fut d'ériger un Hôtel des Monnoyes à *Amsterdam*, dont il donna la direction à *Hans de Vlaming*, ou *Jean le Flamand*, qui y fit battre des doubles *Rosenobles* au coin & aux armes d'*Angleterre*, & dont le cours fut porté à plus de quarante soûs au dessus de leur valeur. Les Etats en général, & la ville de *Dordrecht* surtout, qui prétendait avoir seule le droit de frapper monnoye en *Hollande*, furent très-mécontents d'une entreprise qui blessait si ouvertement un des premiers droits du Souverain. A cette innovation, qui cependant n'eut point de suites, succéda bientôt un Edit publié en son nom pour défendre l'importation des munitions de guerre & de bouche dans les pays de la domination d'*Espagne*. Il cherchait sans-doute par là à mettre les

Edit de *Leicester* contre l'importation des vivres.

les *Espagnols* plus à l'étroit, mais il ne comprenait pas que c'était aussi chasser la navigation & le commerce des Provinces de *Hollande* & de *Zélande*, & que l'ennemi cependant pourrait, comme auparavant, tirer ses provisions d'ailleurs. Pour mieux réussir dans ses vues, il traitait avec la dernière complaisance le Clergé Protestant, qui à son tour le flattait bassement, & employait tout le crédit qu'il avait sur le peuple, pour étayer les projets du Comte. Aussi, sans en donner connoissance aux Etats, il convoqua de son autorité privée un Synode *à la Haye*, & confirma de même, sans en rien communiquer aux Etats, un Réglement ecclésiastique, arrêté dans ce Synode, & dont plusieurs articles furent trouvés blesser l'autorité du Souverain & le respect qui lui était dû.

Il convoque un Synode *à la Haye*.

CEPENDANT les Officiers de la Bourgeoisie d'*Utrecht*, qui ne voyaient que par les yeux de *Leicester*, faisaient tous leurs efforts pour faire céder pleinement & sans aucune condition, la souveraineté de cette Province à la Reine d'*Angleterre*. Il y eut même une requête de présentée à cet effet, à laquelle le sénat de la ville souscrivit, *autant que la chose dépendait de lui*. *Amersfoort* & *Reenen* y consentirent de même; mais *Wyk te Duurstede* & *Montfoort*, arrêterent en quelque sorte ce pernicieux projet, en insistant sur la conservation de tous leurs priviléges, sans en excepter même ceux, qui pourraient être contraires à l'autorité de la Reine, exception que n'avaient même pas voulu faire les auteurs de la Requête. Pour faire paraître encore plus ouvertement combien ils favorisaient les intentions

Entreprise des Officiers de la Milice Bourgeoise d'*Utrecht*.

du Comte, ces Officiers firent arrêter en son nom & conduire en prison Maître *Paul Buis*, Pensionaire des Etats de *Hollande* avant *Barneveld*, parce que cet ancien ministre ne s'était pas soumis en tout aux volontés de l'*Anglais*. Ils firent plus encore, ils forcèrent à bannir de la ville plusieurs personnes de marque, ils changèrent la Régence avant le tems porté par les Loix, & élurent *Prounink* pour second Bourguemaître, que les Etats-Généraux refusèrent cependant d'admettre en cette qualité dans leur Assemblée.

Leicester fait un tour en Angleterre. QUELQUE tems après, *Leicester*, sous prétexte que sa présence était nécessaire dans le Parlement, partit pour l'*Angleterre* où il fit reçu de la Reine avec les marques de la plus grande bienveillance. Avant son départ il remit au Conseil d'Etat l'administration des affaires civiles, & celle de la guerre par terre. Le Prince *Maurice*, comme Amiral, & les différents Colléges de l'Amirauté, eurent la direction des forces navales, le tout jusqu'au retour du Comte, ou jusqu'à nouvel ordre de la part des Etats-Généraux. Au reste les entraves qu'il mit au pouvoir du Conseil d'Etat, ne laissait à ce corps qu'une autorité précaire & entiérement dépendante de la sienne. Les Etats-Généraux, résolus de faire de nouvelles offres à la Reine, pour engager cette Princesse à accepter, à des conditions raisonnaibles, la souveraineté de leurs Provinces,
1587. lui envoyèrent, au commencement de 1587. une Ambassade solemnelle. *Elizabeth*, peu satisfaite des conditions qu'on lui proposait, répondit avec aigreur aux Ambassadeurs, à qui elle reprocha l'ingratitude de leurs Maîtres. „ Elle se plaignit
„ du

„ du peu d'autorité que l'on laissait à *Leicester*, „ & de ce que ; sur les affaires de la Républi„ que, on ne lui avait pas fait toutes les ouver„ tures auxquelles il avait droit de s'attendre ; „ sur toute la terre, ajoutait la Reine irritée en „ jurant par le Dieu vivant, il n'y avait pas „ d'Etats ou de peuples plus mal-avisés que ceux „ des *Pays-Bas*. Elle finissait par assurer les „ Ambassadeurs, que si elle pouvait se resoudre „ encore à faire quelque chose pour les Provin„ ces, elle prétendait en être traitée avec plus „ d'égards & de respect, & être plus fidelle„ ment & plus amplement instruite de leurs af„ faires &c."

LES Ambassadeurs, surpris autant que pénétrés d'une réponse à laquelle ils n'avaient guères lieu de s'attendre, se préparèrent à défendre par écrit la conduite de leurs maîtres. Tandis qu'ils travaillaient à cette justification, ils reçurent des nouvelles affligeantes, mais qui les mirent en état de mettre dans un plus grand jour leurs moyens de défense. Un *Français*, nommé *Marchand*, à qui le Conseil d'Etat avait été obligé de confier la garde du Château de *Wouw* près de *Bergen-op-Soom*, avait vendu ce Château au Prince de *Parme* le 17. Janvier pour dix mille florins pour lui, & trois mois de solde pour ses soldats. *Guillaume Stanley* d'un autre côté qui commandait dans *Deventer*, & *Rolland York* dans le Fort de *Zutphen*, avaient livré par trahison ces deux places aux *Espagnols* à la fin du même mois. Ces trahisons, suite du choix que *Leicester* avait voulu que l'on fit de ces personnes, contribuèrent beaucoup à lui faire perdre de son

crédit, lui enlevèrent une grande partie de ceux qui jusqu'alors s'étaient déclarés ſes partiſans, & firent haïr généralement tous les *Anglais* employés dans ces Provinces. Cette haine augmenta bien plus encore, après que quelques troupes de Cavalerie *Anglaiſe* eurent fouragé tout le plat-pays entre *Utrecht*, *Amſterdam*, *Gouda*, & les territoires de l'*Alblas* & de *Crimpen*, pour ſe payer des arrérages, qui leur étaient dûs par la Reine. Ces perfidies & ces excès engagèrent par la ſuite les Etats à ſe tenir mieux ſur leurs gardes contre les projets de *Leiceſter* & de ſes adhérans. Ils donnèrent plus d'autorité au Prince *Maurice*, & ſoudoyèrent un plus grand nombre de troupes; pluſieurs villes de la *Hollande* prirent même des *Waardgelders*, pour ſe mettre à couvert de toutes les entrepriſes que l'on pourrait faire contre leur liberté.

Retour de *Leiceſter* dans les *Pays-Bas.*

LEICESTER cependant était revenu dans les *Pays-Bas* au mois de Juillet de cette année 1587. & avait tenté inutilement de faire lever le ſiége de l'*Ecluſe*, aſſiégée par le Prince de *Parme*. Mais bientôt l'on eut tout lieu de ſe méfier plus que jamais de la bonne foi de l'*Anglais*, qui, peu après ſon retour, fit propoſer à l'aſſemblée des Etats-Généraux, s'il ne ſerait pas de l'intérêt des Provinces de faire la paix avec le Roi d'*Eſpagne*. Cette propoſition venant de ſa part, la découverte que l'on fit peu après qu'*Elizabeth* elle-même avait parue portée à faire la paix avec *Philippe*, la connaiſſance que l'on eut de quelques articles des inſtructions ſecrètes données à *Leiceſter*, enfin le projet que ce Comte avait formé de s'aſſurer du Prince *Maurice*,

rice, du Comte de *Hohenlo*, du Pensionaire *Barneveld* & de quelques-autres personnes, frappèrent d'étonnement & d'effroi les véritables défenseurs de la Patrie, qui craignirent alors qu'il ne s'élevât de dangereuses séditions dans les grandes villes. La ville d'*Amsterdam* pour prévenir ou arrêter tout danger, eut la précaution de faire planter quelques piéces de canon de bronze devant l'Hôtel de ville. *Leicester* en effet s'y rendit, & par les intrigues de ses partisans il essaya de se rendre maître du mot du guet, ce qui devait faciliter le projet qu'il avait formé pour s'emparer de cette grande ville, dont il prétendait par un honteux supplice faire périr ceux des Magistrats, qui s'étaient opposés avec le plus de chaleur & de zèle à ses vues ambitieuses, & avaient osé soutenir hautement leurs droits & leurs priviléges. La fermeté du Bourguemaître *Pierre Boom* empêcha cependant la réussite de ce perfide dessein. Ce généreux Patriote eut le courage de déclarer, qu'il n'y avait que le Conseil de la ville seul, qui eut le droit de faire quelque changement dans la manière & l'usage de prendre le mot du guet. Cette déclaration soutenue des autres précautions prises par d'autres personnes bien intentionnées, ayant mis en défaut la perfide & cruelle politique de *Leicester*, il quitta la ville dès le lendemain pour se rendre à *Utrecht*. Il n'y fut pas plutôt qu'il en changea toute la Régence, malgré les oppositions du Comte de *Nieuwenaar*, qui soutenait que lui seul avait ce droit en sa qualité de *Stadhouder* de la Province. *Prounink* cependant, ce vil esclave des volontés du Comte, fut continué dans sa charge de Bourguemaître. Vers

le milieu du mois d'Octobre *Leicester* partit pour la *Nord-Hollande*, où il fut très-bien reçu de ceux de *Hoorn*; mais le Magistrat d'*Enckhuizen* craignant qu'il ne formât quelqu'attentat contre la ville, lui envoya des députés, qui l'ayant prévenu sur l'affront qu'il recevrait, s'il persistait dans son dessein, il n'osa passer plus loin. Il voulut ensuite se rendre en *Frise*, mais étant encore à *Medenblik* dans la *Nord-Hollande*, il y reçut des lettres par lesquelles les Etats de cette Province le priaient de suspendre son voyage pour quelque tems. *Leicester*, traversé partout, commença enfin à s'appercevoir qu'il lui serait difficile de soutenir longtems son crédit chancelant.

Remontrances du Clergé de *Hollande* aux Etats de la Province.

Les choses en étaient là, lorsque le Clergé de *Hollande* prit la liberté de faire par écrit des remontrances aux Etats de cette Province, pour les engager à la concorde, & prévenir les suites d'une plus grande rupture entre eux & son Excellence. Pour travailler avec fruit à cette utile réconciliation, le Clergé priait les Etats de ne point se laisser conduire par des vues particulières, par des passions, qui ne pouvaient qu'y mettre obstacle. On répondit d'abord avec douceur à messieurs les Ministres, que l'on examinerait leur Ecrit, mais peu après, on leur fit dire par le Pensionaire *Oldenbarneveld*, „ qu'il n'y „ avait rien dans leur mémoire que Messieurs les „ Etats ne sussent aussi bien & beaucoup mieux „ qu'eux; que les dits Etats ne s'intéressaient „ pas moins qu'eux au bien-être de la Patrie; „ au reste que chacun d'eux pouvait se retirer „ chez soi, & laisser à Messieurs les Etats le soin „ de conduire & de diriger cette affaire."

BIEN

Les Etats de *Hollande* publient trois mémoires contre *Leicester.*

BIEN-LOIN de prêter l'oreille aux indiscrètes remontrances des Ministres & autres Partisans de *Leicester*, les Etats de *Hollande* publièrent au mois d'Octobre trois mémoires contre l'*Anglais*, servant à justifier la conduite des Etats, & à prouver combien *Leicester* avait outrepassé les bornes de l'autorité que l'on avait bien voulu lui confier. Cependant ils firent peu d'effet, & le Comte n'en continua pas moins d'agir suivant les mesures qu'il avait déjà prises. Chaque jour, chaque démarche découvrait avec plus d'évidence quelles étaient ses vues. A *Dordrecht* son favori *Prounink* avait tâché, par le moyen d'un autre *Brabançon*, d'engager la Bourgeoisie à signer une Requête, addressée au Gouverneur-Général (*Leicester*), pour s'y plaindre de quelques membres de l'Assemblée des Etats de *Hollande*, qui prétendaient qu'il ne fallait pas se fier aux *Anglais*, parce que leur dessein était de livrer le Pays aux *Espagnols*; tandis qu'eux-mêmes, ajoutait la Requête, ne pouvaient être autrement considérés que comme des traitres. A *Leyde* il se forma vers le même tems une conspiration bien plus dangereuse encore. Il ne s'agissait de rien moins que de se rendre maître de cette ville, & d'y changer ensuite toute la Régence au gré de *Leicester*. Le Capitaine *Cosmo Pescarengis*, sécondé des soldats aux ordres du Capitaine *Nicolas de Maulde*, devait conduire l'affaire; mais ayant été soupçonné, arrêté & convaincu, *Pescarengis* fut condamné à perdre la tête, de même que *Maulde*, & le nommé *Volmar*, l'un des anciens du *Consistoire*, qui avait trempé dans la même conspiration. *Adrien Saravia*, Profes-

 seur

ſeur en Théologie, le Miniſtre *Chriſtien van de Wouwere*, & *Adolphe van Meetkerke* avec quelques-autres Complices, ſe dérobèrent par la fuite au ſupplice qu'ils avaient également mérité, & furent exclus du pardon général que le Prince *Maurice* fit publier quelque tems après, en faveur de ceux qui par ignorance ou ſimplicité avaient eu part à la trahiſon. A *Gouda*, où *Leiceſter* braſſait quelque choſe de ſemblable, on arrêta vers le même tems un *Anglais*, nommé *Jacob Williams*, qui y fut décapité pour crime de Lèze-Majeſté. *Leiceſter* ne fut pas plus heureux dans le projet qu'il avait formé de s'aſſurer de la perſonne de meſſire *Guillaume van Zuilen van Nyveld*; car ce Seigneur, averti par quelques Payſans, eut le tems d'éviter par la fuite le piége qu'on lui tendait. Déconcerté dans tous ſes projets, dont aucun n'avait pû réuſſir, traverſé même en *Friſe* & à *Utrecht*, où le nombre de ſes partiſans diminuait de jour en jour, *Leiceſter* comprit qu'il lui ſerait impoſſible de faire jamais plier ces Provinces ſous le joug du pouvoir arbitraire qu'il prétendait uſurper. On lit même dans des mémoires dignes de foi, qu'il fut ſi étourdi de la nouvelle, que le complot ſur *Leide* avait manqué, qu'il lui échappa de dire, *qu'il était tems actuellement qu'il mît ſa tête à couvert.*

Départ de *Leiceſter* pour l'*Angleterre.*

AUSSI ne tarda-t-il pas à ſe retirer. La crainte qu'il eût qu'on ne penſât à l'arrêter, lui fit précipiter ſon départ de la *Nord-Hollande*, d'où il ſe rendit à *Utrecht*, de là à *Dordrecht* & enſuite à *Vliſſingue*, où il ne s'arrêta que quinze jours. Le 6. du mois de Décembre il fit voile pour l'*Angleterre*, où ayant appris que les Amballa-

baſſadeurs des Etats ſe préparaient à l'accuſer devant le Parlement, il conjura la Reine avec larmes d'interpoſer ſon autorité pour le ſouſtraire à cette honte: *Elizabeth* lui ayant donné ſa parole Royale, il ſe préſenta le lendemain à la *Chambre-Haute*, y prit ſa place parmi les Seigneurs, & au moment que le ſécrétaire ſe mit à lire les chefs d'accuſation portés contre lui, il l'interrompit & l'arrêta tout court, en proteſtant qu'il n'avait agi que d'après les Inſtructions ſecrètes qu'il avait reçues de la Reine, à laquelle il en appellait. L'aveu du Comte & la conduite d'*Elizabeth* en cette occaſion, prouvent clairement, que cette Princeſſe avait des vues cachées ſur la ſouveraineté des Provinces, & que ſi elle avait refuſé hautement de l'accepter lorſqu'on la lui offrit, c'eſt qu'elle avait voulu paraître ménager la Cour d'*Eſpagne*; & que d'ailleurs elle ſe flattait que *Leiceſter* trouverait bien les moyens de la lui acquérir d'une manière, qui ne mettrait pas à ſon autorité des bornes auſſi étroites, que celles qu'avaient voulu lui preſcrire les Etats. Mais lorsqu'*Elizabeth* eut compris que le Comte s'était mis, par ſon inconduite, hors d'état de répondre à ſes vues ſecrètes, elle lui ordonna de ſe démettre du Gouvernement des *Pays-Bas*, & d'en remettre les rênes aux Etats-Généraux. Ainſi ſe termina la Régence de *Leiceſter*. Après ſon départ la conſtitution des Provinces prit peu à peu une forme plus ſolide, & fut dès lors portée preſque ſur le même pié qu'elle a toujours conſervé depuis ſous l'adminiſtration des *Stadhouders*.

LA démiſſion de *Leiceſter*, quoiqu'aſſez géné-

ralement désirée, ne laissa pas de causer quelques troubles dans les Provinces. Les troupes se mutinèrent dans différents lieux ; les ministres de la Religion, toujours portés pour les *Anglais*, augmentaient l'embarras par leurs intrigues ; & le Prince de *Parme*, qui venait de se rendre maître de *Gertrudenberg* par surprise, aurait pû tirer de plus grands avantages du desordre qui regnait partout, mais nommément dans les Provinces de *Hollande*, de *Zélande* & d'*Utrecht*, s'il ne s'était vû arrêté au milieu de ses progrès, par les nouveaux desseins de *Philippe* son maître. C'était à l'*Angleterre* que le Roi d'*Espagne* en voulait actuellement ; le Pape *Sixte* V. venait d'excommunier *Elizabeth* ; il avait mis son Royaume à l'interdit, & c'était pour la chasser du trône, dont l'avait déclarée indigne la Bulle du Pontife, que le Monarque *Espagnol* se préparait depuis quelque tems à faire une descente en *Angleterre*. En l'année 1588. il équipa une flotte d'environ 140 gros vaisseaux, outre un bon nombre de navires de moindre port. Vingt mille hommes montaient cette Flotte, qui portait le fastueux nóm d'*Invincible*, & dont le commandement avait été confié à *Alphonse Perez de Gusman*, Duc *de Medira Sidonia*. Le Prince de *Parme* de son côté avait levé en *Flandres* une armée de 30,000 hommes, qui devaient s'embarquer sur vingt-huit vaisseaux qui étaient dans les ports de *Dunkerque*. *Elizabeth*, qui pendant longtems n'avait pû croire que cette flotte formidable dût être destinée à l'attaquer, se réveilla enfin de cette espèce de léthargie, & demanda aux Etats un secours de vingt vaisseaux de guerre, qui lui furent accor-

La Flotte *Espagnolle* nommée l'*Invincible*.

1588.

cor-

cordés. Bientôt l'*Invincible* parut à la vue de l'*Angleterre*, où elle aurait pû ſans peine débarquer ſes troupes, après avoir enlevé ou diſperſé la flotille, qui gardait les côtes, ſi *Philippe* ne lui avait ordonné de ne rien entreprendre que lorsqu'elle ſe ſerait réunie à la flotte de *Parme*, que l'Amiral *Henry Seymours*, avec une partie des vaiſſeaux *Hollandais* & *Zélandais* tenait heureuſement bloquée dans les ports de *Dunkerque*. Enfin le 31. de Juillet les flottes *Eſpagnolle* & *Anglaiſe* en vinrent aux mains devant *Plymouth*. Le lendemain l'Amiral *Drake* prit un Gallion d'*Eſpagne*, que le canon des *Anglais* avait fort maltraité. Un peu plus tard le feu prit au vaiſſeau du Vice-Amiral, *Michel* d'*Oquendo*. Le 2. du mois d'Août les deux flottes ayant recommencé le combat, les *Eſpagnols* perdirent pluſieurs vaiſſeaux & beaucoup de monde. Le 6. la flotte *Eſpagnolle* jetta l'ancre devant *Calais*. Les *Anglais* y envoyèrent 8 Brulots, qui achevèrent de mettre toute la flotte en desordre, & la forcèrent de prendre le large avec perte de pluſieurs vaiſſeaux. Meſſire *Pierre van der Does*, Vice-Amiral de *Hollande*, s'empara alors du Gallion monté par Don *Diégo de Piémontel*, & en *apendit* le pavillon dans l'Egliſe de *Leyde*. L'*Invincible* réduite à 75 vaiſſeaux, & ne voyant aucun moyen de ſe joindre à la flotte du Prince de *Parme*, n'oſa plus s'expoſer à tenir tête à celle d'*Angleterre*. Il fut donc réſolu de regagner l'*Eſpagne*, en faiſant cours vers le Nord, pour paſſer derriére l'*Irlande*. Surpriſe d'une furieuſe tempête dans une mer peu fréquentée & peu connue des *Eſpagnols*, la flotte de *Philippe* vit briſer ou échouer

Dispersion de la Flotte *Espagnolle.*

chouer sur les côtes d'*Irlande* plusieurs de ses vaisseaux, de sorte qu'à peine il en retourna 50 dans les ports d'*Espagne.* Plus de la moitié des troupes & de l'Equipagé avait péri dans cette malheureuse expédition ; le nombre des morts se trouva même si excessif parmi les principales familles d'*Espagne*, que le Roi crut devoir défendre d'en porter le deuil. Il craignait que le grand nombre de personnes, qui seraient obligées de le porter, ne servit à exagérer aux yeux du peuple la grandeur de la perte que venait de souffrir le Royaume. Il est remarquable que, quoique le canon de l'Ennemi eut extraordinairement mal-traité la flotte *Anglaise*, elle ne perdit pourtant pas un seul de ses vaisseaux. Au reste en *Angleterre* & en *Hollande* la victoire remportée sur les *Espagnols*, & la destruction ou dispersion du reste de l'orgueilleuse & redoutable *Invincible*, furent regardés comme les effets d'une faveur particulière de la Providence, que les deux Nations célébrèrent par de solemnelles actions de graces. Un autre sujet de joye pour les *Hollandais* fut la mort de *Leicester*, arrivée peu de jours après le départ des *Espagnols.* Fier d'avoir réduit ses accusateurs à se taire, & de s'être vû, pour prix des services rendus à sa souveraine, revêtu par elle de la charge de Généralissime de toutes ses troupes de terre en *Angleterre*, il n'avait pas manqué une seule occasion de fomenter & auprès d'*Elizabeth* & dans ces Provinces par ses lettres, le mécontentement qu'il y avait inspiré contre les Etats, qui se virent enfin heureusement délivrés d'un ennemi d'autant plus dangereux, que dans son Pays il jouissait de toute la faveur de sa maîtresse,

Mort du Comte de *Leicester.*

treſſe, & qu'en *Hollande*, il ſe ſervait du crédit du Clergé, toujours maître de diriger à ſon gré les mouvemens du peuple, pour y attiſer le feu des diſcordes que lui-même y avait allumé.

PARME cependant, chagrin du mauvais ſuccès de l'entrepriſe formée contre l'*Angleterre*, ſembla ne ſe réſoudre qu'avec peine à faire le ſiége de *Bergen-op-Zoom*. Il crut avant tout devoir s'emparer de l'Iſle de *Tholen* en *Zélande*; mais ce projet ayant manqué, il aſſiégea cette premiére ville, dont il croyait ſe rendre maître par trahiſon. En effet un Enſeigne, nommé *Grimſton*, & un Vivandier, s'étant offert d'introduire ſes troupes dans deux Forts, qui couvraient la ville du côté de l'*Eſcaut*, il accepta la propoſition, à condition cependant que les deux guides, enchaînés & menés par deux ſoldats armés, conduiraient aux forts une troupe de trois mille hommes. Les prétendus traitres, qui n'agiſſaient, que par les ordres de *Thomas Morgan*, Gouverneur de *Bergen-op-Zoom*, ſe ſoumirent à la condition. Arrivé devant l'un des Forts l'on trouva effectivement la porte ouverte. Les guides y entrèrent, ſuivis de la premiére Diviſion de cinquante hommes; mais le ſecond guichet ayant auſſitôt été fermé, les *Eſpagnols* qui ſe virent pris, n'oſèrent ſe jetter ſur leurs faux guides pour ſe venger d'en avoir été trompés. Quoique le reſte du Détachement, qui était encore en dehors, s'apperçut alors de la trahiſon, il voulut cependant tenter par la force ce qu'il n'avait pû exécuter par ſurpriſe. Ces troupes auſſitôt ſe jettent dans le foſſé, qui était guéable, & s'efforcent en grimpant de gagner le haut du parapet; mais

Le Prince de *Parme* aſſiége *Bergen-op-Zoom*.

mais elles furent repouſſées avec tant de vigueur, que les *Eſpagnols* furent enfin obligés de reculer avec perte de huit-cens hommes. *Parme*, après cet échec, déseſpérant d'emporter la ville, leva le ſiége & ſe retira, avec le gros de ſon armée.

Mouvemens à *Utrecht*.

DEPUIS le départ de *Leiceſter* des *Pays-Bas* la ville d'*Utrecht* était reſtée diviſée en deux factions, dont l'une tenait pour les Etats, l'autre favoriſait toujours le parti de l'*Anglais*. Les Etats, voulant mettre fin aux troubles, qui naisſaient de cette diviſion, donnèrent ordre au Comte de *Nieuwenaar* de faire dans la Régence les changemens néceſſaires, quoique hors du tems porté par les loix. *Trillo* fut démis de la charge de Baillif, que l'on rendit à Meſſire *Nicolas van Zuilen de Drakenbourg*. *Prounink*, ce Bourguemaître de la main de *Leiceſter*, après une longue détention, n'échappa qu'avec peine au dernier ſupplice. A la recommandation d'*Elizabeth* on lui accorda la vie, mais pour ſatisfaire la haine presque générale qu'il s'était attirée, il fut banni de la ville & de la Province d'*Utrecht*, & déclaré pour toujours inhabile à tous emplois.

1589. AU mois d'Août de l'année 1589. *Martin Schenk*, Officier de fortune, mais d'un courage éprouvé, entreprit de ſurprendre *Nimégue*. Il choiſit une nuit des plus ſombres pour cette expédition, & vint avec vingt vaiſſeaux & cinq grands bateaux plats chargés de gens armés ſe préſenter devant la ville. Déjà une des portes était abbatue, & une partie des troupes de *Schenk* avait pénétré dans une maiſon, où malheureuſement pour lui l'on fêtait une nôce.

L'al-

L'allarme fut bientôt générale ; la Bourgeoisie & la garnison s'étant armées à la hâte, la maison fut reprise, & les *Hollandais* obligés de céder au nombre & à la force, se retirèrent avec précipitation & en desordre vers leurs vaisseaux. *Schenk*, pesamment armé, voulant sauter dans une des barques déjà trop surchargée, elle se déroba sous lui, & ce brave Officier, tombé dans l'eau, y périt malheureusement. Deux mois plus tard le Comte de *Nieuwenaar* périt d'une maniére aussi funeste. Il était *à Utrecht* occupé à examiner des munitions de guerres, destinées pour *Rynberk*, assiégée par les *Espagnols* depuis environ deux ans, lorsqu'une étincelle tombant dans la poudre, fit partir deux armes à feu d'une nouvelle invention. Le Comte fut si dangereusement blessé, que dix jours après il en mourut. Les *Stadhouderats* de *Gueldres*, d'*Utrecht* & d'*Overyssel*, vacants par sa mort, ne furent remplis que les deux années suivantes, que l'on en disposa en faveur du Prince *Maurice*.

VERS le commencement de l'année 1590. les affaires des *Pays-Bas* semblèrent prendre un tour plus favorable qu'auparavant. L'*Espagnol*, affaibli par les pertes qu'il avait faites dans sa malheureuse entreprise sur l'*Angleterre*, & par les troupes qu'il venait de faire rentrer en *France* au secours de la *Ligue*, se trouvait hors d'état de pousser la guerre avec vigueur dans les *Pays-Bas*. Le Prince *Maurice* au contraire, qui venait d'être revêtu des trois *Stadhouderats*, vacants par la mort du Comte de *Nieuwenaar*, & à qui les Etats avaient confié le Généralat de toutes leurs troupes, s'était dès-lors appliqué à l'art 1590.

Eloge du Prince *Maurice*.

l'art militaire avec tant de succès, que de jour en jour l'on s'appercevait avec surprise des progrès étonnants qu'il faisait dans cette science. Habile à prévoir les desseins de l'ennemi, il était aussi prompt à le prévenir, & plus d'une fois sa célérité fit échouer les projets les mieux concertés. Rien n'échappait à sa prévoyance, il entrait dans tous les détails, les choses même de la plus petite conséquence attiraient son attention. Il avait soin que toutes les Places fussent toujours en état de défense, & que l'on y fit une garde exacte. D'un coup d'œil admirable, il montra dans toutes les occasions la plus grande habileté dans le choix de ses campemens. Dans les siéges il tenait toujours prêt tout ce qui pouvait être nécessaire à un assaut. Le soldat peu formé jusqu'alors à l'attaque des Places, & à se battre en bataille rangée, apprit sous ce Prince une méthode toute nouvelle & qu'il s'était faite à lui-même, de mieux manier un cheval, de garder ses rangs, de porter lui-même en campagne ses propres vivres, & de travailler aux retranchemens & autres fortifications. Aussi l'armée de *Maurice* devint bientôt une Ecole militaire, surtout lorsqu'il eut éprouvé le bonheur des armes, où la jeune Noblesse étrangère venait s'instruire dans l'art de la guerre. En un mot ce fut à ce jeune Prince, que la nouvelle République des *Provinces-Unies* dût ce dégré de force, de sureté & de consistance, dont son Père n'avait fait que poser les premiers fondemens.

Bréda pris par surprise.

La prise de *Bréda* pendant le printems de cette année, fut la première des heureuses entreprises de *Maurice*. *Hérangières*, à qui la conduite de

de cette affaire avait été confiée, se servit pour surprendre la ville du nommé *Adrien Janszoon van Bergen*, qui accoutumé de livrer des tourbes à la garnison du Château, passait & repassait continuellement avec un sauf-conduit des deux partis. Vers le milieu de Février *Héraugiéres* choisit environ soixante-dix soldats de diverses compagnies, & s'embarqua de nuit avec eux à *Zevenbergen*, dans le bateau du Tourbier, sans être apperçu de personne. Afin de loger cette troupe d'avanturiers, le bateau était partagé dans sa longueur par un plancher, recouvert d'une charge de tourbes. Après bien des difficultés, & de grandes incommodités que souffrirent les soldats dans la traversée, le bateau parvint heureusement devant le Château, où il fut visité par un Caporal, mais avec si peu d'exactitude, que n'ayant rien découvert, on se mit à décharger les tourbes *. Les soldats découvraient déjà la lumiére du jour par les ouvertures de l'entre-sol, lorsque le batelier, sous prétexte que lui & ses gens étaient fatigués, remit au lendemain à décharger le reste de sa provision. A minuit *Héraugiéres*, favorisé de la faible clarté de la lune, fait débarquer ses soldats, tandis que, pour dérober

* Il est surprenant que parmi tant de personnes, qui avec l'incommodité d'une posture gênante, avaient pendant plusieurs jours lutté contre le froid & la faim, aucun inconvénient ne les décélât, quoique plusieurs d'entr'eux eussent été fort incommodés de la toux pendant la traversée. L'on rapporte à cette occasion, qu'un des soldats ne pouvant retenir celle qui l'étouffait, offrit généreusement sa vie à ses camarades, en les conjurant de l'immoler à leur propre sureté.

ber à la ſentinelle le bruit qu'ils ne pouvaient manquer de faire en ſortant du bateau, le batelier faiſait pomper ſans relâche. La garde ſurpriſe fut bientôt égorgée, & le reſte de la garniſon repouſſé jusques dans l'intérieur du Château. *Paulo Antonio Landſavecchia*, jeune homme ſans expérience, qui y commandait en l'abſence de ſon père, tenta une ſortie avec trente-ſix hommes, qui presque tous furent maſſacrés. La Bourgeoiſie, voulant ſe jetter ſur le château pour en chaſſer l'ennemi, en fut elle-même chaſſée par le feu continuel qu'il fit ſur elle. Le Prince *Maurice* & le Comte de *Hohenlo*, inſtruits de l'heureuſe réuſſite de leur ſtratagéme, s'avancèrent vers la ville, qui ſe racheta du pillage pour deux mois de ſolde en faveur de ceux qui avaient aidé à la ſurprendre. *Maurice* après avoir fait ſon entrée dans *Bréda*, & pris le ſerment de fidélité des habitans, en donna le Gouvernement à *Héraugiéres*. Le Batelier & ſes deux garçons reçurent des Etats une gratification en argent comptant, & une penſion honnête pour le reſte de leurs jours. Chaque ſoldat, qui avait été dans le bateau du tourbier, eut, outre deux mois de paye, une médaille d'or de la valeur de vingt-cinq florins. Le Penſionnaire *Oldenbarneveld*, qui avait beaucoup contribué à la réuſſite de l'entrepriſe, fut gratifié d'une magnifique taſſe de vermeil, ſur laquelle toute l'hiſtoire de la ſurpriſe de *Bréda* était artiſtement gravée.

PARME cependant, informé de ce qui venait de ſe paſſer, donna ordre à *Mansfeld* de reprendre *Bréda*. Il l'inveſtit en effet avant la fin de Mars, & prit même *Zevenbergen*. Mais déſeſpérant

rant d'emporter *Bréda*, que *Maurice* avait eu ſoin de pourvoir de tout ce qui était néceſſaire à une longue défenſe, *Mansfeld* abandonna l'entrepriſe pour ſuivre le Prince, qui s'était exprès jetté dans le *Bétuwe* comme s'il avait eu quelque desſein ſur *Nimégue*. Cette diverſion ſauva *Bréda*; & *Maurice*, qui n'avait point eu d'autre vuë, ſe tint dans le *Bétuwe* avec ſon armée, dont il poſta une partie le long des bords du *Waal*, faiſant d'ailleurs occuper ce fleuve par ſes vaiſſeaux, jusqu'à l'endroit où la *Meuſe* s'y décharge. Il fit conſtruire auſſi vis-à-vis de *Nimégue* le Fort de *Knodſenbourg*, ce qui l'occupa le reſte de l'Eté. Dans le courant des mois de Septembre & d'Octobre il prit les Châteaux de *Hemert* & de *Heel*, & les forts de *Telshout*, *Crevecoeur* & *ter Heide*. *Steènberg* & le fort de *Roozendaal* lui tombèrent auſſi entre les mains.

LE 30. Mai 1591. *Maurice* prit *Zutphen* par composition. La garniſon eut la liberté de ſe retirer, & la ville obtint la conſervation de ſes priviléges; il n'y eut que ſur le fait de la Religion qu'elle fut obligée de ſe régler ſur le même pié que les autres villes; ce que l'on remarque exprès ici, parce que dans la ſuite toutes les places qui tombaient au pouvoir des Etats, étaient d'ordinaire contraintes de ſe ſoumettre aux mêmes conditions. Le Prince attaqua enſuite *Déventer*, qui fut vaillamment défendue par le Comte *Herman van den Berg*; mais ſe voyant ménacé d'un ſecond aſſaut, il rendit la ville par capitulation le 10. de Juin. *Groningue* fut aſſiégée enſuite, mais au bout de ſix jours *Maurice*, informé que *Parme* s'avançait contre lui, leva le ſiége, ſe conten- 1591.

tant d'emporter quelques Forts circonvoisins, de même que la Forteresse de *Delfzyl* qu'il fit mettre en meilleur état de défense. *Parme* en effet s'était mis en marche pour secourir *Groningue*, mais rebuté de la difficulté des chemins, il alla assiéger le Fort de *Knodzenbourg* vis-à-vis de *Nimégue*. *Maurice* à son tour se hâta de venir au secours de cette place, & en effet ayant attiré dans une embuscade & battu un détachement de Cavallerie envoyé pour le reconnaître, *Parme* n'osant l'attendre, leva le siége & fit entrer ses troupes dans leurs quartiers d'hyver. *Maurice*, toujours actif, n'eut pas plutôt délivré *Knodzenbourg*, qu'il fait embarquer une partie de ses troupes sur 300 barques, passe dans le Pays de *Waas*, se rend d'abord maître de toutes les fortifications de ce territoire, & au bout de cinq jours emporte la ville de *Hulst* le 25. Septembre. La Garnison de *Bréda* s'était aussi emparée des Châteaux de *Turnhout* & de *Westerlo*. Lorsque l'on s'y attendait le moins, *Maurice* vint au mois d'Octobre mettre le siége devant *Nimégue*. Le peu d'espoir d'être secourue par les *Espagnols*, & le feu vif & continuel des assiégeans, qui mettait la ville dans le plus grand danger, l'obligèrent enfin à capituler; la populace s'étant rendue en troupes à l'Hôtel de ville pour y forcer, par ses représentations, les Magistrats à ouvrir les portes à *Maurice*. Ce Prince y ayant changé la Régence, & mis ses troupes dans les Quartiers d'hyver, reprit la route de la *Hollande*. Il y fut reçu partout avec des marques inexprimables de respect & de joye; non-seulement on l'y regardait comme le Protecteur de la Patrie; mais com-

Le Prince *Maurice* assiége & prend *Nimegue*.

Son retour en *Hollande*.

comme le Héros qui en avait reculé les limites. Compatriotes, Etrangers, tous admiraient avec étonnement sa conduite, sa valeur, son expérience dans un âge si peu avancé. Un si grand nombre de Placas fortes qu'il venait de prendre cette année, rendaient aussi les Etats maîtres de presque tous les fleuves, & assuraient une partie considérable du Commerce & de la Navigation des habitans.

L'ABSENCE du Prince de *Parme*, qui, avec des troupes nombreuses, était entré en *France* pour tâcher de forcer *Henri* IV. à lever le siége de *Rouen*, mit le Prince *Maurice* en état d'entreprendre encore cette année 1592. quelqu'action 1592.
d'éclat. Il ouvrit la Campagne par le siége de *Steenwyk*, dont la garnison se défendit avec courage pendant plus d'un mois contre une armée de 8 à 9000 hommes. Le feu fut même quelquefois si vif de la part des assiégés, que *Maurice* y fut blessé d'un coup de mousquet à la joue gauche, & que le Colonel *Guillaume van Dorp* en reçut un en même tems à la cuisse, dont il mourut le lendemain. Le Prince cependant, bientôt guéri de sa blessure, poussa le siége avec plus de vigueur, & força enfin le 5. de Juillet la garnison à capituler. Elle sortit l'épée au côté, mais fut obligée de jurer que de six mois elle ne porterait les armes à l'Est du *Rhin* Les Etats, inquiets pour les jours du Prince, de qui seul semblait désormais dépendre tout le succès de la guerre, lui conseillèrent alors de s'en tenir pour cette fois à la prise de *Steenwyk*, & de prendre quelque repos, surtout la canicule approchant, saison toujours dangereuse pour les blessures.

 Mau-

Maurice n'était pas homme à s'arrêter si facilement ; aussi avant la fin du mois il assiégea *Koeverden*, avec l'agrément des Etats, & s'en rendit maître par capitulation le 12. de Septembre, à la vue même de l'armée du Prince de *Parme*, commandée alors par *Verdugo*.

Mort du Prince de *Parme*.

PARME cependant, qui était repassé dans les *Pays-Bas*, avait reçu de nouveaux ordres de *Philippe* de rentrer en *France*. Il partit de *Bruxelles* vers la fin d'Octobre, mais pendant que son armée avançait il s'arrêta à *Arras*, où il mourut le 3. de Décembre. Cet habile Général avait pendant quatorze ans gouverné les *Pays-Bas* pour le Roi son maître. Le sort des armes, qui l'avait favorisé pendant les neuf premières années de son gouvernement, ayant continué pendant les cinq autres années à lui être contraire, contribua peut-être autant que tout le reste à la maladie de langueur qui l'emporta, quoique l'on aît cru aussi qu'il avait eu le même sort que Don *Juan*, & que, comme ce Prince, il avait été empoisonné. Après sa mort le gouvernement général fut confié provisionnellement au vieux Comte *Pierre Ernest de Mansfeld*, quoique deux *Espagnols*, Don *Pedro Henriquez d'Azevedo*, Comte de *Fuentes*, & Don *Estevan d'Ibarra*, eussent de fait toute la puissance en main.

1593.

Maurice assiége & prend Gertrudenberg.

LE 27. Mars de l'année 1593. *Maurice* ouvrit la campagne par le siége de *Gertrudenberg*, qui lui fut livrée le 24. Juin, à la vue de l'armée ennemie aux ordres du Comte de *Mansfeld*, qui ne pût empêcher la reddition de cette Place. Le Gouvernement de la ville fut donné au jeune Prince *Fréderic Henri*, à qui les Etats avaient ac-

accordé depuis peu un Régiment d'Infanterie de 20 Compagnies. Vers la fin de l'année les troupes *Espagnolles* se mutinèrent, & commirent les plus grands excès dans différentes Provinces; mais tandis que l'ennemi s'affaiblissait ainsi lui-même, le commerce & la navigation des *Hollandais* & des *Zélandais* eurent beaucoup à souffrir par la violence d'une furieuse tempête, qui s'éleva le 24. d'Octobre. Plus de 20 Vaisseaux furent brisés dans les Ports du *Texel*, du *Vlie* & ailleurs, grand nombre de matelots y perdirent la vie; & le dommage que d'autres personnes en souffrirent, fut si considérable, que plusieurs riches Négocians se trouvèrent hors d'état de faire honneur à leurs affaires, ce qui causa une grande décadence dans différentes branches du Commerce.

L'ARCHIDUC *Ernest d'Autriche*, Frère de l'Empereur, venait d'être nommé par *Philippe* au gouvernement général des *Pays-Bas*, dont *Mansfeld* n'avait été revêtu que provisionnellement. Le changement de Gouverneur n'en apporta point à la conduite des *Espagnols*, comme l'on s'en était d'abord flatté; aussi se prépara-t-on de la part des Etats-unis à pousser la guerre avec vigueur. Au mois de Février de l'année
1594. le Prince *Maurice* tenta de s'emparer de *Bois-le-Duc* par surprise, mais son projet ayant manqué, il essaya de surprendre *Mastricht*, en quoi cependant il ne fut pas plus heureux. Les *Espagnols* de leur côté voulurent de même se rendre maîtres par trahison des villes de *Tholen* & de *Bergen-op-Zoom*, mais de même ils virent aussi échouer cette double entreprise. Le siége de 1594.

Siége & prise de *Groningue.*

Groningue fut donc l'action la plus importante de *Maurice* pendant cette campagne. Il y courut risque de la vie, ayant été atteint d'une balle, pendant qu'il visitait les travailleurs qui minaient le Ravelin; heureusement la balle ne porta que sur la *rondache* * du Prince, qui pensa en être renversé par terre. Après une vigoureuse résistance, la ville cependant fut obligée de se rendre aut bout de deux mois de siége. La prise de *Groningue*, qui par un des Articles de la Capitulation, avait promis d'accéder au traité d'Union fait à *Utrecht* en 1579., fit dès lors avec les *Ommelandes* la Septiéme des *Provinces-Unies*, qui jusqu'alors n'avaient été qu'au nombre de six. Les Etats, obligés d'y mettre une forte garnison, jugèrent leur armée trop affaiblie pour entreprendre quelque nouveau siége du reste de l'année.

Vers le Printems de cette année l'Archiduc *Ernest* écrivit aux Etats des *Provinces-Unies* pour les porter à faire la paix avec le Roi d'*Espagne*, & à se remettre sous son obéissance, à des conditions raisonnables. Mais elles le parurent si peu aux Etats, qui d'ailleurs avaient tout lieu de se méfier de la bonne foi de *Philippe*, que les négociations ne furent même pas commencées. Au reste les Provinces de l'Union voyaient leurs armes prospérer si heureusement sous la conduite de *Maurice*, qu'elles en étaient moins portées à la paix. Pour en détourner même le peuple, l'on affectait de répandre partout, que l'opinion de plusieurs

* Espéce de Bouclier rond & fort, dont l'usage n'était pas encore entiérement passé.

ſieurs d'entre les *Catholiques* était, que l'on n'était point obligé de garder aux *Hérétiques* la foi qu'on leur avait promiſe. Il n'en fallait pas davantage pour faire rejetter partout les propoſitions de l'Archiduc. Mais ce qui acheva d'éloigner les eſprits de toute ouverture de la part de l'*Eſpagne*, fut la découverte d'un complot formé contre la vie du Prince.

Attentats contre les jours du Prince découverts & punis.

CERTAIN *Michel Renichon*, prêtre dans le Pays de *Namur*, avait été arrêté comme Eſpion, & conduit à *la Haye*, où lui-même avait tâché d'abreger ſes jours par la corde. Dans les interrogatoires qu'on lui fit ſubir, il avoua avoir été gagné par le Comte de *Barlaimont*, de l'aveu de l'Archiduc lui-même, pour aſſaſſiner le Prince *Maurice*. Que dans cette vue, lui & pluſieurs autres s'étaient rendus en *Hollande*; que l'un d'eux, qu'il nomma, avait auſſi formé un attentat contre la vie du jeune Prince *Fréderic-Henri*, qui étudiait alors à *Leyde*; enfin, que *Barneveld*, *Aldegonde*, & autres perſonnes de marque, couraient le même danger. Par ſentence d'une Commiſſion particulière, nommée par les Etats-Généraux, *Renichon* fut décapité & enſuite écartelé à *la Haye* le 3. de Juin. Au mois de Novembre ſuivant l'on exécuta auſſi à *Bergen-op-Zoom* certain ſoldat, nommé *Pierre du Four*, qui avait de même avoué, que *la Motte*, d'*Asſonville* & l'Archiduc l'avaient engagé à aſſaſſiner le Prince *Maurice*. La découverte de ces infames attentats acheva de rendre odieux les *Eſpagnols* & tout ce qui venait de leur part.

L'ARCHIDUC, qui était attaqué d'une ſorte de conſomption, & qui ſe trouvait hors d'état de re-

remédier au délabrement où se trouvaient les affaires de son maître, fit assembler au commen-
1595. cement de 1595. le Clergé & la Noblesse des *Pays-Bas Catholiques*, pour délibérer avec eux des moyens de parvenir à la paix, que le peuple demandait, & que le Roi, ajoutait il, désirait lui-même. Le Duc d'*Aarschot* ayant déclaré dans cette assemblée, qu'*il n'y avait point de paix à espérer tant que l'on ne retirerait pas les troupes étrangères, & qu'on laisserait aux* Espagnols *la principale administration de toutes les affaires*, la liberté du Duc plut aux Etats autant qu'elle les surprit; mais l'Archiduc ayant répondu qu'il ne pouvait rien conclure que de l'aveu du Roi, à qui il ferait part de tout, en lui conseillant très-sérieusement de penser à la paix, l'assemblée se sépara sans avoir pû prendre aucune résolution.

HÉRAUGIÉRES cependant, Gouverneur de *Bréda* pour le Prince, surprit *Hui* dans le Pays de *Liége*, le 6. du mois de Février. Mais il n'en fut maître que jusqu'au 7. de Mars, que *la Motte* la reprit pour l'Evêque de *Liége*, qui, s'étant plaint inutilement aux Etats de l'Union de la prétendue violation de son territoire, s'était adressé à l'Archiduc pour en obtenir du secours. Mais avant que ses troupes eussent repris *Hui* sur les Etats, ce Prince mourut le 20. de Février des suites d'une hémorrhagie. Le Comte de *Fuentes*, à qui, avant sa mort, il avait remis, par provision, le Gouvernement des *Pays-Bas*, y fut confirmé par *Philippe*.

LA campagne ne fut pas heureuse cette année pour les armes de l'Union. Dans le *Luxembourg* l'on ne s'occupa que de la prise de quelque forts,

après

après quoi *Philippe* de *Naſſau*, qui y commandait, fit embarquer ſon Infanterie pour la *Hollande*, où il ramena lui-même la Cavalerie, en prenant ſa marche bien avant par l'*Allemagne*. Le Prince *Maurice* aſſiégea *Grol*, mais *Mondragon* l'obligea d'en lever le ſiége. Il y eut encore quelques propoſitions de paix de faites de la part du Marquis d'*Havrech*; mais elles furent auſſi infructueuſes que toutes les précédentes. Au reſte cette année fut remarquable par la mort de pluſieurs grands hommes. *Mansfeld* mourut en *Hongrie*, où le Roi d'*Eſpagne* l'avait envoyé ſervir l'Empereur dans la guerre contre le *Turc*. *François Verdugo*, après avoir pris pluſieurs places, fut attaqué d'une maladie, qui l'emporta le 2. Septembre au milieu de ſes conquêtes. *Chriſtophe* de *Mondragon* mourut à la fin de la compagne agé de 92. ans. Le Comte *Philippe* de *Naſſau* fut emporté des ſuites d'une bleſſure reçue dans une action près de la *Lippe*. Don *Antoine*, Roi détroné de *Portugal*, mourut auſſi à *Paris* le 24. du mois d'Août; & l'on ſoupçonna fort les *Eſpagnols* d'avoir abregé par le poiſon les jours de ce monarque fugitif. Le Duc d'*Aarſchot*, le même qui avait parlé avec tant de liberté dans l'aſſemblée convoquée par l'Archiduc *Erneſt*, s'était retiré à *Veniſe*, *où*, diſait-il, *il lui ſerait du moins permis de mourir libre*. En effet ce Seigneur, qui par ſa naiſſance & ſes biens tenait le premier rang parmi la Nobleſſe des *Pays-Bas*, mourut dans ſa retraite le 11. du mois de Décembre de la même année. *Charles* de *Croï* Prince de *Chimai*, ſon fils, hérita de tous ſes Biens.

Cherté excessive en *Hollande.*

La disette des grains fut si grande cette année dans toute la *Hollande*, que dans plusieurs lieux le seigle fut porté de cinquante, à cent cinquante florins d'or *. A *Amsterdam* les magazins publics furent trouvés si peu fournis, que les Magistrats, qui en avaient pris l'inspection, s'engagèrent entre eux par serment à tenir la chose secrète; aussi n'en donnèrent-ils connaissance qu'au seul *Barneveld.* La raison de cette précaution était d'un côté la crainte d'un soulevement de la part du peuple; de l'autre l'on apréhendait, que l'on ne défendit l'exportation des grains, si l'on venait à savoir combien cette grande ville en était peu aprovisionnée. Cette cherté excessive diminua pourtant bientôt par le retour de nombre de vaisseaux *Hollandais*, revenus de *Dantzig* avec d'abondantes cargaisons.

PHILIPPE II. voulant donner un nouveau Gouverneur-Général à ses Provinces des *Pays-Bas*, nomma à cet Emploi le Cardinal-Archiduc *Albert* d'*Autriche*, frère puiné de l'Archiduc *Ernest.* Ce Prince, après avoir fait une irruption en *France*, & s'y être emparé de quelques places, commença ses expéditions militaires dans les *Pays-Bas* par le siége de *Hulst*, qui se rendit par capitulation le 18. d'Août 1596. Après la prise de
1596. cette Place, les *Espagnols* n'ayant pas reçu d'*Espagne* les secours qu'ils en attendaient, & les Etats-unis voyant leur armée extraordinairement affaiblie, n'entreprirent plus rien de cette année, se contentant, chacun de son côté, de se pré-

* Le florin d'or en *Hollande* est évalué à vingt-huit sous monnoie du pays.

préparer pour la campagne ſuivante. Sur mer cependant les forces combinées de *Hollande* & d'*Angleterre*, avaient battu devant *Cadix* & diſperſé une flotte conſidérable de l'ennemi. La ville fut enſuite priſe & pillée ; & les *Eſpagnols* eux-mêmes mirent le feu à tous les vaiſſeaux marchands qu'ils avaient dans le port. L'on prétend que les flammes conſumèrent dans cette occaſion pour plus de dix-millions d'effets. Avant de paſſer aux évènemens de l'année 1597. nous croyons devoir ajouter ici, que les Etats-Généraux ayant conclu une alliance avec la *France* * ; *Henri* IV., pour leur témoigner combien il était reconnaiſſant des ſecours qu'il en avait reçu, déclara que les témoignages Académiques donnés par les Profeſſeurs de l'Univerſité de *Leyde*, ſeraient déſormais admiſſibles en *France*, & que les tîtres de leurs *Gradués* y ſeraient de même reconnus.

L'AL-

* Cette alliance peut être regardée comme la premiére que les Etats de l'Union ayent fait avec une Tête couronnée, comme de Souverain à Souverain. La Reine d'*Angleterre*, qui voyait avec quelque chagrin qu'*Henri* IV. traitait d'égal à égal avec une Nation qui venait à peine de ſe ſouſtraire à la domination de ſes Maîtres, aurait voulu que ce Prince n'eut traité avec les Etats que comme avec des Peuples qui étaient encore ſous la protection de l'*Angleterre*. Mais *Henri*, qui aimait les *Hollandais*, & qui en avait reçu de grands ſervices, paſſa outre, & ſe plut à faire voir à l'*Eſpagne* elle-même & à toute l'*Europe*, qu'il conſidérait les Etats-Généraux comme jouïſſant par eux-mêmes de tous les droits de Souveraineté. Auſſi les Etats ſe ſentirent-ils ſi honorés de cette marque de conſidération de la part d'un ſi grand Roi, qu'ils voulurent que cette alliance fut célébrée dans toutes les Provinces par des réjouïſſances publiques.

L'ALLIANCE nouvellement conclue avec la *France*, mit les *Provinces-Unies* en état d'entre-
1597. prendre cette année 1597. quelque chose d'important. Aussi dès le 23. * de Janvier le Prince *Maurice* attaqua près de *Turnhout* l'armée *Espagnolle*, commandée par le Comte de *Varax*. Près de 2000 hommes des Ennemis, & le Général lui-même périrent dans cette action; où *Maurice* fit 500 prisonniers, enleva trente-huit Drapeaux, & l'étandart du Régiment de *Mondragon*, qui furent tous transportés à *la Haye* & appendus à la voûte de la grande salle de la Cour. *Maurice*, qui n'avait perdu que dix hommes dans cette bataille, se rendit d'abord à *la Haye*, où il fut reçu avec les plus grands applaudissemens, récompense bien méritée du premier essai de son habileté en bataille rangée. Les deux armées ayant passé tout le printems & une partie de l'Eté dans une sorte d'inaction, les *Espagnols* essayèrent enfin de surprendre *Schenken-Kans* (le Fort de *Schenk*), mais cette entreprise échoua, ainsi que celle qu'ils avaient formée contre *Steenwyk*, qu'ils avaient même déjà escaladé en différents endroits, lorsqu'ils furent repoussés avec perte par la bravoure de la garnison. *Maurice* de son côté ne fut pas plus heureux dans le projet de se rendre maître de *Venlo*, au moyen des intelligences qu'il avait dans cette ville; un des deux vaisseaux sur lesquels il avait fait embarquer son monde n'ayant pû avancer faute de vent, & la courageuse

* Monsieur *Wagenaar* met le 23. & de ses deux Rédacteurs l'un place ce combat au 3. l'autre au 13. de Janvier.

geuſe réſiſtance des habitans l'ayant forcé à ſe retirer avec le reſte; il eut même le chagrin de perdre dans cette affaire un de ſes plus braves Officiers, nommé *Mathieu Held*. Ce Prince fut plus heureux le reſte de la Campagne. Au mois d'Août il prit à compoſition *Rynberk*, ville forte, après un ſiége de dix-huit jours. *Louïs* de *Naſſau* fut bleſſé d'un coup de feu à la cuiſſe, pendant que l'on travaillait à la tranchée. *Maurice* lui-même courut grand danger de la vie, un boulet ayant percé ſa tente. *Meurs* capitula le 12. de Septembre, & *Grol* le 27. du même mois. *Brevoort* fut emporté d'aſſaut le 9. d'Octobre. *Enſchede* & *Ootmarſum* ſe rendirent à la première ſommation. *Oldenzeel* ne ſe rendit qu'après avoir été vivement canonné. *Maurice* termina cette glorieuſe campagne par le ſiége de *Lingen*, qui ſe rendit le 12. de Novembre.

Progrès du Prince *Maurice*.

PLUSIEURS Souverains cependant s'efforçaient de ménager une paix entre *Philippe* II. & ſes anciens ſujets, mais il n'était guères poſſible d'y réuſſir, tant que l'*Eſpagne* refuſerait la liberté de conſcience; & un exemple tout récent faiſait trop voir, que ſur cet objet il n'y avoit point d'adouciſſement à en eſpérer. Une ſervante, nommée *Anneke van den Hove* venait d'être enterrée vive à *Bruxelles*, pour ſa conſtance à profeſſer la Religion Reformée. Cette exécution barbare s'était faite du ſû & de l'aveu du Cardinal-Archiduc, qui avait dit, à ce que l'on prétend, qu'*il fallait la traiter ſelon toute la rigueur des Edits*. Le ſupplice de cette femme mérite d'autant plus d'être remarqué, qu'il ne parait pas qu'après elle perſonne aît été con-

damné à mort dans les *Pays-Bas Espagnols* pour cause de Religion. Cependant les Etats des *Provinces-Unies* se servirent de cet exemple pour justifier devant toute l'*Europe*, de même qu'aux yeux de leurs peuples, leur éloignement pour la paix proposée avec l'*Espagne*.

Paix de *Vervins.*

1598.

La guerre qui depuis plusieurs années durait entre l'*Espagne* & la *France*, fut enfin terminée par la paix signée à *Vervins* le 2. de Mai 1598. *Calais* & autres villes furent rendues à la *France*, & l'*Espagnol* fut remis dans la possession du Comté de *Charolois*, à condition qu'il le tiendrait en fief de la Couronne de *France*. Peu après cette paix, que les Etats-Généraux auraient voulu empêcher, l'on publia les Lettres-patentes par lesquelles *Philippe* II. cédait à sa fille *Isabelle-Claire-Eugénie*, qui devait épouser l'Archiduc *Albert*, la souveraineté des *Pays-Bas*. Cette Princesse envoya quelque tems après une procuration à l'Archiduc, pour prendre, en son nom, la souveraine puissance en main. *Albert*, qui venait de quitter le Chapeau de Cardinal, & qui s'était fait séculariser par le Pape, reçut dans le Palais de *Bruxelles* le serment des Peuples, au nom de sa future Epouse, & fut installé avec de grandes marques extérieures de satisfaction & de joye, de la part des *Pays-Bas Espagnols*.

CHA-

CHAPITRE IX.

Commençant à l'année 1598. *& finissant en l'année* 1609. *à la conclusion de la Trève de douze ans.*

Arrivée de 4000 *Espagnols* dans les *Pays-Bas*.

VERS le Printems de cette année 1598. *Philippe* fit partir pour les *Pays-Bas* quatre mille *Espagnols*, qui débarquèrent à *Calais*. L'arrivée de ces nouvelles troupes fut vuë généralement d'assez mauvais œil, d'autant que l'on prévit par là que les Provinces, comme sous le gouvernement précédent, continueraient d'être administrées par les *Espagnols*. Cependant l'Archiduc *Albert* fit faire de nouvelles propositions de paix aux Etats de l'Union. Mais l'on y était si peu disposé à risquer, pour une paix douteuse, de retomber sous la domination d'un nouveau maître, que l'on ne délibéra même pas sur la réponse qu'il y avait à faire. D'ailleurs par d s lettres du Roi, que l'on avait interceptées, l'on était instruit combien peu l'on pouvait compter sur tout ce qui venait de la part de l'*Espagne*. Mais ce qui augmentait la méfiance des Etats, & leur éloignement pour la paix, que leur faisait proposer l'ennemi, ce fut la découverte d'un nouvel attentat contre les jours du Prince *Maurice*. Le nommé *Pierre Panne*, natif d'*Ypres*, mais habitué à *Leyde*, où il exerçait alors le métier de tonnelier, y fut arrêté sur quelques soupçons. „ Il „ avoua avoir été excité par les *Jésuites* de *Douai* à assassiner le Prince; que ces bons Pères,

 „ pour

„ pour le fortifier contre tous les ſcrupules, lui „ avaient promis le ciel pour ſa récompenſe, „ après quoi il en avait reçu la *communion* & de „ l'argent pour ſon voyage; & qu'il s'était ren- „ du à *Leyde* dans le deſſein d'y tuer le Prince „ d'un couteau empoiſonné, & garni par le haut „ de trois crochets recourbés." Par ſentence des Echevins de *Leyde* ce fanatique fut condamné à avoir la tête tranchée & à être enſuite écartelé, & fut en conſéquence exécuté à *Leyde* le 22. de Juin.

L'Archiduc *Albert* fait un voyage en *Eſpagne*.

La guerre ſe faiſant avec aſſez peu de vigueur, l'Archiduc *Albert* partit pour l'*Eſpagne* le 14. de Septembre, après avoir remis le gouvernement des *Pays-Bas*, pendant ſon abſence, au Cardinal *André d'Autriche*, ſon Oncle. *Philippe-Guillaume* de *Naſſau*, frère ainé du Prince *Maurice*, accompagna *Albert* dans ce voyage; ce qui ſurprit d'autant plus, que l'on croyait que ce Prince ne devait guères être porté pour un Pays où il avait été ſi longtems détenu. Mais *Philippe-Guillaume* avait ſes vues, & cherchait à ſe faire remettre en poſſeſſion de ſa Principauté d'*Orange*, par les bons offices du Roi d'*Eſpagne*, qui venait de faire la paix avec *Henri* IV. En effet cette principauté lui fut rendue, non ſans cauſer quelque déplaiſir au Prince *Maurice*, ſon frère, qui quelque tems auparavant avait inutilement employé *Aidegonde*, pour eſſayer s'il pourrait ſe rendre maître d'*Orange* par négociations ou par quelqu'autre moyen.

Mort de *Philippe* II.

Albert n'était point encore arrivé en *Eſpagne*, qu'il apprit en chemin que *Philippe* II. ſon Beau-Père, y était mort au Palais de l'*Eſcurial* le

le 13. Septembre, ainſi la veille même de ſon départ de *Bruxelles*. Depuis quelque tems ce Monarque avait été extrêmement tourmenté de la goûte; tranſporté à l'*Escurial* pour y changer d'air, il y fut pris de la fiévre, & attaqué d'un retirement de nerfs extraordinaire. A ces maux ſe joignirent pluſieurs abcès, jusqu'alors cachés, aux genoux, en diverſes autres parties du corps, mais principalement à la poitrine. Les remèdes qu'on y appliqua en ayant fait ſortir quantité de matiére fétide, il s'y engendra bientôt un ſi grand nombre de poux, que ceux qui prenaient ſoin de lui pendant ſa maladie, ne purent parvenir à détruire cette vermine. „ Il ſe „ joignit à cela, dit un auteur *Français*, un ſa„ tyriasme perpétuel qui faiſait écouler ſes forces „ & ſon ſang avec un prurit effroyable. La „ puanteur inſupportable, qui ſortait de ces ul„ cères, & cette vilaine vermine qui le man„ geait jusqu'aux os, faiſaient faillir le cœur à „ tous ceux qui l'approchaient." * Cependant malgré les cruelles douleurs que devait ſouffrir ce Prince, qui ſentait ronger ſes entrailles, l'on aſſure qu'il ſupporta tous ces maux avec une fermeté & une patience dont il y a peu d'exemples, & qu'il vit approcher ſa fin avec la plus grande réſignation. *Philippe*, quand il mourut, était dans la ſoixante-douziéme année de ſon âge, & la quarante-troiſiéme de ſon Regne. Pluſieurs l'ont extrêmement loué pour ſa modération, ſon activité, ſa prudence, ſa ſage politique, & ſa piété ex-

* *Mézerai*, ou plutôt ſon Continuateur, *Abregé Chronologique*, tom. 6. p. 194.

extérieure *. Mais les habitans des *Pays-Bas* n'ont que trop éprouvé combien son ambition était déméſurée, & ſa haine implacable. D'ailleurs vindicatif, ſoupçonneux, ruſé & fourbe, *Philippe* n'a pû éviter le reproche d'avoir été cruel & ſanguinaire. Auſſi ſes ennemis regardèrent-ils ſa dernière maladie comme une punition viſible du Ciel, qui ſe vengeait du double meurtre de ſon fils & de ſa femme. Ils le comparaient à *Antiochus Epiphane*, à *Hérodes* & autres monſtres de l'antiquité, ſans faire attention que des hommes très-célèbres & très-recommandables par leur probité & leurs vertus, ont été expoſés à des maladies auſſi révoltantes. L'idée qu'il s'était formée dès ſa jeuneſſe, que ſes ſujets des *Pays-Bas* devaient être dans une dépendance abſolue de leurs ſouverains, l'opinion qu'il s'était faite que ce qu'il appellait *Héréſie* était un crime horrible & irrémiſſible, lui firent juger ſans-doute qu'il n'avait rien à ménager vis-à-vis de ſes ſujets rebelles, & qu'il ne pouvait les traiter trop ſévérement. Il en devint l'ennemi irréconciliable de ces peuples, dont une partie ſe vit enfin forcée de ſe ſouſtraire à ſon obéiſſance. Plu-

* *Philippe* s'était fait une idée aſſez ſingulière de la véritable piété, & des moyens d'obtenir le ciel. Peu avant ſa mort, il fit, dit-on, écrire cette proteſtation à ſon Confeſſeur : *Père Confeſſeur, comme vous êtes en la place de Dieu, je proteſte devant vous, que je ferai ce que vous me direz qu'il eſt néceſſaire que je faſſe pour me ſauver, & qu'ainſi ce que je ne ferai pas reſtera ſur votre compte, d'autant que je ſuis prêt à m'acquiter de tout ce qui me ſera ordonné.*

Mémoires de la Houſſaye, Tom. I.

Plusieurs d'entre les habitans des *Provinces-Unies* ne se crurent réellement déliés, qu'à la mort de *Philippe*, du serment de fidélité qu'ils lui avaient juré. Dans leur simplicité ils croyaient qu'il n'est jamais permis de prendre les armes contre son souverain, quelque injustice qu'il commette. Mais ils ne pensaient pas sans-doute, que *résister aux tyrans n'est pas se revolter contre ses maîtres. Philippe* III. Prince d'un jugement assez faible, succéda à tous les Etats de son Père *Philippe* II. à la reserve pourtant des *Pays-Bas* & de la *Franche-Comté*, qu'il avait donnés en dot à sa fille *Isabelle-Claire-Eugénie* *.

Le reste de cette année fut encore remarquable par la mort de quelques autres grands Personnages. Le 9. de Septembre mourut *Florent* de *Pallant*, Comte de *Culembourg*, qui avait joué un grand rôle dans les premiers troubles, mais

* Voici le portrait en miniature de *Philippe* II. en quatre petits vers *Espagnols*, faits, dit-on, une heure après la mort de ce Monarque:

„ Siendo moço, luxurioso;
„ Siendo hombre, fue cruel;
„ Siendo viejo, codicioso;
„ Que se puedo esperar del?"

c'est-à-dire:

Il fut paillard en sa jeunesse;
Homme fait, il devint cruel;
Il fut avare en sa vieillesse;
Jugez s'il a gagné le ciel?

ou, comme dit l'*Espagnol: que peut-on espérer de lui!* (de son salut.)

Mémoires de la Houssaye, Tom. 1.

mais qui vivait retiré depuis plusieurs années. Le 15. de Décembre mourut aussi à *Leyde* le célèbre *Philippe* de *Marnix*, Seigneur de *St. Aldegonde*; depuis quelques années il s'occupait à travailler à une nouvelle version de la Bible. Le lendemain de la mort de ce grand homme, le Chancelier *Elbert Leoninus* décéda aussi à *Arnhem*. Avant la Pacification de *Gand* il avait suivi le parti de l'*Espagne*, mais ayant ensuite embrassé celui des Etats-Unis, il fut employé, jusqu'à la mort, dans les affaires les plus importantes.

Mendoze, Amirante d'*Arragon*, avait pendant cette année pris pour les *Espagnols*, *Rynberk* & *Deutichem*, & mis garnison *Espagnolle* dans *Wezel*, *Rees* & *Emmerik*. Le Prince *Maurice* de son côté, à qui la faiblesse de son armée ne permettait pas d'entreprendre grand' chose, s'était contenté de s'assurer de *Zevenaar*, *Heussen* & *Lobeth*, places du Duché de *Clèves*. * Les mêmes raisons, qui avaient empêché *Maurice* de faire une campagne plus glorieuse, en
1599. l'année 1598. subsistant encore en 1599., il ne put que forcer l'Amirante à lever le siége de *Bommel*, & à se retirer du *Tielerwaard*. Le Comte *Guillaume* de *Nassau* reprit aussi *Deutichem* sur l'ennemi.

PHI-

* L'Historien de la *Hollande* a remarqué, comme une des particularités de cette année, qu'entre *Katwyk* & *Scheveningen*, fut pris le 3. de Février, une espèce de Baleine, que la marée y avait apportée, & qu'elle y avait presque laissée à sec. Cet animal était mâle, & avait 52 piés de long. Les Etats de *Hollande*, comme représentant le Souverain, s'en saisirent, & le firent vendre à l'encan; il fut porté à 126 florins.

PHILIPPE III. moins bon politique que ſon père, qui avait toléré, que les *Hollandais* naviguaſſent & commerçaſſent dans tous les ports de ſes Royaumes, publia un Edit pour leur interdire le commerce & la navigation dans tous ſes Etats. L'Infante *Iſabelle* en publia un pareil, qui interdiſait aux habitans des *Provinces-Unies* le commerce dans la *Franche-Comté* & les *Pays-Bas*. Les Etats-Généraux répondirent à ces deux Edits par un Edit ſemblable, par lequel ils défendaient l'exportation de toutes ſortes de vivres & de marchandiſes dans les Etats du Roi d'*Eſpagne*; défenſe qu'ils ne bornaient pas aux ſeuls habitans des *Provinces-Unies*, mais qu'ils étendaient à toutes les nations commerçantes; menaçant qu'ils ſaiſiraient partout, & déclareraient de bonne priſe, tous effets, vaiſſeaux & autres voitures qu'ils rencontreraient chargés pour l'*Eſpagne*. Ils ne s'en tinrent pas aux ſimples défenſes; ils équipèrent une flotte de plus de ſoixante-dix vaiſſeaux, aux ordres de l'Amiral *Pierre van der Does*, qui ſortit des ports de la *Meuſe* le 25. de Mai. Sa commiſſion portait, qu'il devait ſe rendre à la *Corogne* pour y attaquer & détruire la flotte *Eſpagnolle* qu'on y équipait; de piller les vaiſſeaux des *Indes Occidentales*, & de ravager toutes les côtes d'*Eſpagne*. L'Amiral arriva heureuſement à la *Corogne*, mais les vaiſſeaux *Eſpagnols* s'étant retirés ſous le canon du château, l'on fit un feu ſi violent ſur les *Hollandais*, qu'ils furent obligés de ſe retirer. *Van der Does* ayant dirigé ſon cours vers les Iſles *Canaries*, fit cannonner le château de la plus grande de ces Iſles, & s'en rendit maître. *Al-*

Edits publiés de part & d'autre pour défendre le commerce & la navigation dans les Etats reſpectifs.

Expéditions maritimes.

legona & *Gomera* furent réduites en cendres. L'Amiral voulait ſe rendre enſuite au *Bréſil*, mais il fut arrêté dans l'Iſle de *S. Thomé* par une maladie qui l'emporta en peu de jours. La flotte cependant continua ſa route vers le *Bréſil*, d'où elle ne remporta pas grand' choſe. Elle revint en *Hollande* diminuée par le perte de deux vaiſſeaux, & fort affaibile par la mort d'une grande partie de l'équipage, qui avait ſuccombé aux maladies cauſées par les trop grandes chaleurs. Deſorte que cette expédition fut très-desavantageuſe à la *Hollande*. D'un autre côté cependant les vaiſſeaux des Etats prirent cinq Corſaires *Dunkerquois*, dont tout l'équipage fut condamné à être pendu. Six vaiſſeaux de guerre cannonnèrent avec tant de ſuccès, à la vue de *Fliſſigue*, les galères de *Fréderic Spinola*, qui infeſtaient continuellement les côtes de la *Zélande*, qu'elles furent miſes hors d'état de ſervir de longtems. Ces avantages compenſèrent au moins en quelque ſorte les pertes que l'on venait de faire d'un autre côté.

L'ARCHIDUC *Albert* cependant qui avait épouſé à *Valence* l'Infante *Iſabelle*, était revenu dans les *Pays-Bas* avec ſon Epouſe. Bientôt l'on ſe prépara de part & d'autre à pouſſer la guerre avec plus de vigueur que jamais. Les Etats, ſurtout, aidés du ſecours de la *France*, firent des préparatifs conſidérables; auſſi la campagne de
1600. 1600 fut-elle pour eux plus heureuſe que les précédentes. Dès le mois de Janvier le Comte *Louis* de *Naſſau* ſurprit *Wagtendonk*, place forte du haut quartier de *Gueldres*. Vers la fin de Mars *Maurice* emporta le Fort de *Crevecoeur* après trois jours

jours d'attaque ; & s'étant ensuite rendu maître du Château de *Batenbourg* & du Fort *Saint-André*, il passa en *Flandres*, prit *Philippine* & quelques-autres forts, & alla mettre le siége devant *Nieuwport*. L'Archiduc *Albert*, ayant rassemblé une armée de dix-mille hommes d'Infanterie & de seize-cens chevaux, s'avance en diligence vers *Nieuwport*; attaque, chemin faisant, *Ernest* de *Nassau*, envoyé le matin par *Maurice* pour lui disputer le passage d'un pont, & le chasse devant lui avec perte de 800 hommes. Presque sûr de la victoire *Albert* vient se poster dans les dunes à la vuë de l'armée *Hollandaise*, qui fut si effrayée de se voir l'ennemi sur les bras, qu'elle pensait à chercher son salut dans la fuite. Mais *Maurice* y avait mis bon ordre, en faisant retirer en pleine mer tous les vaisseaux, qui étaient à la rade; desorte que les *Hollandais* qui avaient l'armée des *Espagnols* devant eux, & la mer à dos, furent obligés de tenir ferme. Depuis longtems les affaires de la nouvelle République ne s'étaient vues dans un plus grand danger. *Maurice* cependant à qui le courage ni les ressources, ne manquaient jamais, avait rangé ses troupes en si bon ordre, s'était si bien servi de l'avantage du vent & du Soleil pour choisir son terrein, & avait si bien pris toutes ses mesures, qu'après un combat des plus opiniâtres, il força l'ennemi à abandonner le champ de bataille, & à lui céder une victoire aussi complette & aussi glorieuse qu'elle avait été long-tems & courageusement disputée. *Albert* qui courait de rang en rang le visage découvert, reçut une blessure à l'oreille, & ne quitta le combat que lorsqu'il n'y

Bataille de *Nieuwport* gagnée par *Maurice*.

n'y eut plus d'eſpérance de vaincre. Cette mémorable bataille, qui avait duré depuis le matin du 2. Juillet jusqu'à 7 heures du ſoir, fut une des plus ſanglantes qui ſe fuſſent données pendant cette guerre. Les *Eſpagnols* y perdirent trois mille hommes, ſans compter un grand nombre de priſonniers, entre lesquels ſe trouva l'Amirante lui-même. Du côté des Etats la perte fut d'environ mille hommes, outre les 800 qu'*Erneſt* de *Naſſau* avait perdus le matin. L'on rapporte que *Philippe-Guillaume*, Prince d'*Orange* & Frère de *Maurice*, fit tenir pendant l'action tous ſes chevaux ſellés, & poſta pluſieurs domeſtiques en différents endroits pour venir lui annoncer le ſuccès d'une bataille, dont il croyait que dépendait ſa ſureté. *Albert*, à la ſuite duquel ſe trouvait ce Prince, avait aſſuré, dit-on, que s'il remportait la victoire, il enverrait priſonniers en *Eſpagne*, le Prince *Maurice* & le Comte *Fréderic-Henri* ſon frère. En ce cas la liberté de *Philippe-Guillaume* courait elle-même un grand danger. Auſſi, réſolu de prendre la fuite ſi l'*Eſpagnol* était vainqueur, il paſſa en priéres tout le tems que dura le combat, demandant au Ciel qu'il lui plût d'accorder la victoire à ſes frères. La journée de *Nieuwport*, qui augmentait la réputation de *Maurice*, & le couvrait d'une gloire bien méritée, le rendit cependant ſuſpect à quelques-uns. L'on prétend même que ce fut dès lors, que le grand Penſionaire *Barneveld* commença à craindre que ce Prince ne cherchât à ſe rendre ſouverain des Provinces, qu'il ſavait ſi bien défendre, ou du moins à ſe faire revêtir d'une autorité plus étendue & moins précaire,

que

que celle qu'il avait eue jusqu'alors. Cependant l'on ne trouve nulle part ſur quel motif pouvait être fondée la crainte, que l'on attribue à cet habile miniſtre.

PENDANT que les armes des Etats triomphaient de leurs ennemis, l'eſprit de diſcorde & de ſédition éclatait dans quelques Provinces de l'Union. La ville de *Groningue* refuſait opiniâtrément de payer les arrérages qu'elle devait pour les impoſitions ordinaires. Les troubles cauſés par ce refus dans cette Province engagèrent enfin les Etats-Généraux à charger le Comte *Guillaume-Louïs* de porter *Groningue* à obéir par force. Les *Groninguois* furent bientôt mis à la raiſon; un Château que l'on fit conſtruire dans leur ville, ne contribua pas peu, avec les troupes du Comte, à leur faire payer quatre-tonnes d'or. La Régence ayant enſuite été changée, & compoſée de Magiſtrats ou plus paiſibles, ou plus complaiſants, la tranquillité fut partout rétablie, & depuis les impôts y ont été portés & perçus ſur le même pié qu'en *Hollande*. Les taxes ſur les bêtes à cornes, & les prairies (paturages) occaſionnèrent auſſi cette année de grands troubles dans la *Friſe*. Les villes de la Province qui n'étaient que faiblement taxées, conſentaient ſans peine à l'impoſition; mais *Ooſtergo* & *Weſtergo*, qui ſe trouvaient trop chargés, refuſaient de s'y ſoumettre. Ces différends furent pouſſés ſi loin, que les Etats de la Province ſe partagèrent, & tinrent des aſſemblées ſéparées à *Franeker* & à *Leeuwarden*. Le Comte *Guillaume*, ayant tâché envain d'appaiſer les eſprits par l'autorité de la Cour de *Friſe*, eut encore recours aux armes;

ce

ce remède, secondé des efforts des autres Provinces, fut efficace, les différends furent tout-à-fait éteints, & la concorde fut rétablie.

Rynberk assiégé & pris par *Maurice.* 1601.

MAURICE ouvrit la campagne de 1601. par le siége de *Rynberk*, qu'il prit par composition le 30. Juillet après six semaines d'attaque. Le 7. du mois d'Août il s'assura de *Meurs*; après quoi il alla assiéger *Bois-le-Duc*, mais il eut le déplaisir de se voir forcé d'abandonner la place avant la fin de Novembre; les gelées subitement survenues lui ayant fait craindre que l'ennemi n'en profitât pour se jetter sur la *Hollande* & faire le dégat dans cette Province. Cependant

Siége d'O-*stende* par l'Archiduc *Albert.*

l'Archiduc avait mis le siége devant *Ostende*, avant même que celui de *Bois-le-Duc* eut été formé. Siége mémorable, qui dura plus de trois ans, qui fut l'école de la plus brillante noblesse étrangère, qui accourait de toutes parts pour s'instruire, & se couvrir de gloire; siége enfin où fut employé avec une habileté, une bravoure & une constance égales, tout ce que peut l'art de l'attaque & de la défense des Places. Nous verrons par la suite quel en fut le succès.

1602. Tremblement de terre.

LE 2. du mois de Janvier de l'année 1602. vers le midi, l'on sentit par toute la *Hollande* un tremblement de terre, qui cependant n'y causa aucun dommage. Au Printems *Maurice* passa la *Meuse*, entra dans le pays de *Liége*, & vint se loger à *S. Truin*, non loin de l'armée ennemie, qui s'était postée à *Tienen* afin de lui disputer l'entrée du *Brabant*. *Mendoze* Amirante d'*Arragon*, qui avait été fait prisonnier à la journée de *Nieuwport*, & qui venait d'être échangé, lui seul

ſeul contre tous les priſonniers faits ſur les Etats de l'Union, dans les *Indes*, en *Eſpagne*, en *Portugal*, & aux *Pays-Bas*, avait reçu d'*Albert* le commandement de cette armée. Plus faible que celle de *Maurice*, elle ſe tint toujours ſi bien retranchée, que ce Prince ne put jamais l'engager à risquer une bataille. *Maurice* donc recule vers la *Meuſe*, & pour que l'on ne pût dire qu'il avait terminé la campagne ſans rien exécuter, il s'aſſure en chemin du Château de *Helmont*, & vient le 18. de Juillet mettre le ſiége devant *Grave*. *Mendoze* décampe alors de *Tienen*, ſuit l'armée de *Maurice*, & ſe campe au deſſous de la ville, dans le deſſein de ſe ſervir de l'avantage d'une nuit fort ſombre pour y jetter quelque ſecours d'hommes; deſſein que l'activité de *Maurice* fit échouer. L'Amirante s'étant enſuite retiré vers *Venlo*, le ſiége fut pouſſé avec vigueur de la part des *Hollandais*, mais la ville fut auſſi défendue avec tant de bravoure, qu'elle ne ſe rendit que le 19. de Septembre à des conditions honorables. *Maurice* s'étant fait reconnaître & inſtaller ſolemnellement Seigneur de *Grave*, qui faiſait une partie des domaines qu'avait poſſédés ſon père, congédia ſa Cavalerie *Allemande*, & mit le reſte de ſes troupes dans leurs quartiers d'hyver. Le Comte *Loüis* de *Naſſau* s'était à l'approche de l'hyver jetté dans le *Luxembourg*, qu'il avait mis à contribution, & où après s'être emparé de *S. Vit*, il avait employé tout un mois à piller & à bruler une grande quantité de villages. Sur mer les *Hollandais* avaient eu cette année d'aſſez grands avantages ſur l'ennemi. De 8 Galéres que *Fréderic* *Spi-*

Siége de *Grave*.

Avantages remportés ſur mer.

Spinola avait ramenées d'*Espagne*, les *Anglais* en avaient détruit deux dans le *Portugal*. Deux autres avaient été entiérement brûlées près de *Gravelines* par les vaisseaux de guerre des Etats. L'inexpérience des pilotes en fit périr une près de *Calais*. Deux qui étaient fort endommagées gagnèrent *Nieuwport*, & la derniére, que *Spinola* lui-même montait, ne parvint, qu'après bien des peines & avoir couru les plus grands dangers, à entrer dans le port de *Dunkerque*.

Compagnie des *Indes-Orientales*.

PHILIPPE III. ne voyait qu'avec peine les progrès du commerce des *Hollandais* & des *Zélandais* dans les *Indes*. Les richesses qu'ils en rapportaient en augmentant leur puissance, les mettaient en état de soutenir avec moins de peines une guerre longue & coûteuse. Occupé des moyens de détruire ou de resserrer aumoins ce commerce si préjudiciable à ses intérêts, il donna ordre à ses amiraux dans les mers des *Indes* d'empêcher que les sujets des Etats n'y commerçassent, & même de traiter en ennemis les Princes *Indiens*, qui favoriseraient le commerce des *Hollandais*. Jusqu'alors celui des *Indes* ne s'était fait que par des sociétés particuliéres, dont les facultés & la puissance n'étaient point assez étendues pour qu'elles pussent tenir tête à un ennemi aussi puissant que l'*Espagnol*. D'ailleurs l'intérêt même du commerce souffrait de cette multiplicité d'associations. Les Etats-Généraux, informés des ordres de *Philippe*, jugèrent que l'occasion se présentait d'elle-même de réunir toutes ces sociétés différentes en un seul corps. En effet cette résolution, dont devait naître tant d'avantages

tages pour la République naissante, fut exécutée. L'Octroi accordé à cette célèbre Compagnie, est du 20. Avril de cette année 1602. Il était concédé pour 21 ans consécutifs, & permettait aux seuls vaisseaux de la Compagnie de naviguer pendant ce terme à l'Est du *Cap* de *Bonne-Espérance*, & par le Détroit de *Magellan*. Dès l'année même de son érection la Compagnie mit en mer une flotte de quatorze vaisseaux, commandée par l'Amiral *Wybrand* de *Warwick*. Vers la fin de l'année 1603. elle ajouta à cette flotte treize autres vaisseaux aux ordres d'*Etienne* van der *Hagen*. L'on fait monter à plus de deux tonnes d'or l'équipement de ces deux flottes. Nous aurons occasion dans la suite de parler des expéditions faites par la Compagnie dans les *Indes*, & de faire voir peut-être par quels-moyens elle y a fait de si grands progrès *. 1603.

Le commencement de l'année 1603. fut remarquable par la mort d'*Elizabeth*, Reine d'*Angleterre*; cette grande Princesse étant morte le 3. d'Avril d'une espèce de maladie de langueur. Avant sa mort elle avait nommé pour lui succéder à la Couronne, *Jacques* VI. Roi d'*Ecosse*. Un an plus tard ce Prince prit le nom de *Jacques* I. Roi de la *Grande-Bretagne*, son dessein étant de ne faire qu'un seul & même Royaume de

1603. Mort d'*Elizabeth*, Reine d'*Angleterre*.

* L'on fait monter communément les premiers fonds, ou le Capital de la Compagnie des *Indes*, à 66 tonnes d'or (6600000 florins). Ces fonds n'ont pas toujours augmenté, & l'Auteur assure que l'on prétendait que 90 ans après son Etablissement ce Capital avait souffert une faible diminution, n'étant évalué alors qu'à 6440200 florins.

de l'*Angleterre* & de l'*Ecosse*; dessein pourtant qu'il n'eut pas la gloire de voir réussir. Les Etats jugeant que l'avènement de *Jacques Stuard* au trône d'*Angleterre* ne manquerait pas d'influer sur les affaires de leur République, lui envoyèrent une Ambassade solemnelle pour le complimenter, & en même tems le prier de soutenir la cause des *Provinces-Unies*. Les Ambassadeurs demandèrent aussi la liberté de faire sortir des ports d'*Angleterre*, onze vaisseaux, que la Reine *Elizabeth* leur avait permis de charger de munitions de guerre & de bouche, & destinés à faire lever le siége d'*Ostende*. *Jacques* répondit amicalement, mais en termes vagues; s'excusant d'ailleurs sur le peu de tems qu'il était parvenu à la Couronne.

Les hostilités cependant continuaient toujours entre les *Espagnols* & les Provinces de l'Union. Dès le 5. du mois de Mars, le Comte *Henri* de *Bergues* avait surpris le Château de *Wagtendonk*, au moyen de quelques troupes cachées dans une barque chargée de paille. Mais la garnison de la ville ayant été renforcée de quelque Cavalerie, reprit le Château pour les Etats au bout de six jours. Quelques semaines plus tard *Grobbendonk* surprit cinq Cornettes de Cavalerie des Etats, qu'il obligea de prendre la fuite après avoir perdu soixante-dix des leurs. Ce petit desavantage ne tarda pas à être abondamment compensé par la perte que les *Zélandais* causèrent à *Fréderic Spinola*. Il méditait une descente dans l'Isle de *Walcheren*, & étant sorti le 26. Mai du port de l'*Ecluse* avec huit Galères, il profita de l'avantage du vent & du Soleil pour attaquer, dans

dans le *Wielingen*, troix vaiſſeaux de guerre des Etats & deux Galères, aux ordres du Vice-Amiral de *Zélande*, *Juſte de Moor*. Mais l'équipage de *de Moor*, qui n'avait qu'un très-petit nombre de troupes ſur ſes vaiſſeaux, s'acquitta ſi bien de ſon devoir, & combattit avec tant de courage, que les Galères de *Spinola*, qui en étaient d'abord venues à l'abordage, furent obligées de ſe retirer à l'Ecluſe, avec perte de plus de cent hommes, entre leſquels ſe trouva *Spinola* lui-même.

MAURICE, ayant encore aſſiégé *Bois-le-Duc* cette année ſans pouvoir s'en rendre maître, remporta cependant quelques-autres avantages ſur l'ennemi. Enſuite il ſe jetta ſur le pays de *Cadſand* où il emporta pluſieurs forts. De là il paſſa à l'*Ecluſe*, qu'il aſſiégea, & qui capitula le 20. du mois d'Août de l'année 1604. La perte de l'*Ecluſe* fut ſenſible à l'ennemi, mais elle fut en quelque ſorte réparée par la priſe d'*Oſtende*, qu'*Ambroiſe Spinola*, eut la gloire d'obliger à capituler, après un ſiége des plus meurtriers & qui avait duré plus de trois ans. Cette ville, qui ne préſentait plus qu'un amas de décombres, ſe rendit le 2. du mois de Septembre de l'année 1604. Des deux côtés la perte fut égale, les *Eſpagnols* & les Etats ayant perdu chacun plus de 50,000 hommes. Il eſt inconcevable les ſommes, que coûta ce ſiége à l'ennemi, les frais pour la défenſe ſe montant du côté des Etats à cent mille florins par mois. Lorſqu'*Albert* & *Iſabelle* y firent leur entrée après la reddition de la place, *Oſtende* n'offrit plus à leurs yeux qu'un vaſte terrein preſque nud; ici s'élevaient des mon- 1604.

ceaux de terre & de ſables ; là le terrein creuſé en foſſes profondes & tortueuſes faiſait douter s'il y avait jamais eu d'édifices en cet endroit. Tous les ouvrages avaient été ſi totalement détruits, les ruines en étaient ſi confuſément éparſes, que l'on ne pouvait plus diſtinguer ceux qui avaient ſervi à la défenſe ou à l'attaque. Les murs des maiſons de la vieille ville étaient ſeuls reſtés ſur pié. Enfin, comme le dit *du Maurier* dans ſes mémoires de *Hollande* ; „ Les *Eſpagnols* ne ſe virent „ maîtres que d'un morceau de terre, qui paſ„ ſait plûtôt pour un Cimetière que pour une „ ville *." Les ſoldats de la garniſon, reduits à trois mille hommes, qui s'étaient retirés à l'*Ecluſe* avec leurs armes & quatre piéces de canon, y furent reçus par le Prince *Maurice* plutôt en vainqueurs qu'en hommes, qui avaient été obligés de ſe laiſſer vaincre. Les habitans ſe rendirent auſſi à l'*Ecluſe*, & il ſe paſſa un tems aſſez conſidérable, avant que perſonne vint s'établir à *Oſtende*.

Le Roi d'*Angleterre* fit la paix cette année avec l'*Eſpagne* ; quelques articles du traité ſe trouvèrent ſi oppoſés aux intérêts des *Provinces-Unies*, qui perdaient par là un allié puiſſant, que les Etats, pour en témoigner au Roi combien ils s'en trouvaient offenſés, fermèrent à ſes ſujets la Navigation de l'*Eſcaut*. Cependant quelque tems après ils jugèrent à propos de diſſimuler leur mécontentement, & renvoyèrent même en *Angleterre* leur Agent ordinaire *Noël* de *Caron*, avec le titre d'*Ambaſſadeur* ; titre ſous lequel ce miniſtre

* Mémoires de *du Maurier* pag. 250.

niſtre fut reçu & reconnu par le Roi, malgré toutes les oppoſitions de l'Ambaſſadeur d'*Eſpagne*.

Le Prince *Maurice* avait formé le deſſein d'ouvrir la campagne de cette année 1605. par le ſiége d'*Anvers*, alors encore la plus riche ville des *Pays-Bas*, quoiqu'elle eut déjà beaucoup perdu de ſa ſplendeur, depuis qu'une grande partie de ſon commerce & de ſes manufactures eut paſſé à *Amſterdam* & ailleurs. Mais le bruit des grands préparatifs que faiſait le Prince pour cette entrepriſe, s'étant répandu trop tôt, *Anvers*, dont *Spinola* renforça auſſitôt la garniſon, ſe tint ſur ſes gardes, & *Maurice* fut obligé pour cette fois d'abandonner la partie. Un autre projet pour ſurprendre la ville de *Gueldre* échoua de même; & *Spinola* qui avait pris *Oldenzeel* & *Lingen*, eut encore la gloire d'obliger *Maurice* à faire une retraite qu'il fit en bon ordre, il eſt vrai, mais qui dérangea auſſi toutes ſes meſures pour le reſte de la campagne. A peu près vers le même tems *Bucquoi* s'empara auſſi de *Wagtendonk* & du château de *Krakou* pour les *Eſpagnols*. Sur mer les Etats avaient eu quelqu'avantage; le Lieutenant Amiral *Hautain* ayant attaqué près des côtes de l'*Angleterre* une Eſcadre qui conduiſait aux *Pays-Bas* douze-cens ſoldats de vieilles troupes *Eſpagnolles*, il s'empara de la plus grande partie des vaiſſeaux, dont plus de la moitié des troupes périt dans le combat avec l'officier qui les commandait. 1605.

L'Amiral de la Compagnie des *Indes*, *Etienne van der Hagen*, après s'être emparé ſur les *Portugais* du château d'*Amboine*, & pris d'aſ- Avantages remportés par la Compagnie des *Indes*.

 ſaut

-faut celui de *Tidor* dans les Isles *Molucques*, s'assura de tout le commerce du girofle, & conclut différents traités avec les Rois de *Tidor* & de *Ternate*, & le *Samorin* de la côte de *Malabar*. Les avantages qui en revinrent à la Compagnie lui parurent si considérables, qu'elle fit partir cette année une nouvelle flotte de onze vaisseaux pour les *Indes*, dont elle donna la commandement à *Corneille Maatelief de Jonge* (ou le jeune), l'un de ses Directeurs.

1606. SPINOLA prit en 1606. *Lochem*, *Grol*, & *Rynberk*. *Maurice*, quoiqu'à la tête d'une armée suffisante, ne jugea cependant pas à propos de faire aucun mouvement pour faire lever le siége de cette dernière ville. Il craignait avec raison que, s'il dégarnissait les bords de l'*Yssel* où il s'était porté, l'ennemi ne retournât de ce côté, pour essayer de passer les fleuves. Il aima donc mieux camper près de *Wezel*, où, pour tenir cependant le soldat en action, il prit à composition tous les forts que l'ennemi avait commencé à élever vers le confluent de la *Lippe* & du *Rhin*. La perte de *Rynberk* fut d'autant plus sensible aux Etats de l'Union, qu'ils s'appercevaient combien peu d'avantage l'on retirait des Places fortes, lorsqu'on les attaquait avec quelque vigueur. D'ailleurs l'on s'était généralement attendu à quelque chose de plus important de la part d'une armée aussi forte que celle que l'on avait mis cette année sur pié. D'un autre côté *Fréderic-Henri* avait été repoussé de devant *Venlo*, qu'il avait voulu surprendre; il avait encore échoué dans une autre entreprise, formée pour emporter quelques villes de *Flandres* au moyen d'un nom-

nombre de Nageurs & de quelques navires *Zélandais*. *Maurice* ne fut pas plus heureux devant *Grol*, qu'il assiégea avant la fin de cette année, mais qu'il abandonna bientôt après, pour ne pas risquer une bataille contre *Spinola*, dont l'armée pourtant était fort inférieure à celle du Prince.

Si l'armée de terre ne remporta pas de grands avantages cette année, les forces navales furent peut-être moins heureuses encore. Le Lieutenant-Amiral *Guillaume Hautain* envoyé par les Etats avec une flotte de vingt-quatre vaisseaux, pour se vanger de la prise de quelques navires marchands dont les *Espagnols* avaient noyé, pendu, & brulé l'équipage, prit d'abord plusieurs vaisseaux de l'ennemi, & retint même si longtems la flotte *Portugaise* enfermée, que désespérant de pouvoir sortir des ports, elle fut obligée de desappareiller. *Hautain* avait ordre aussi d'attaquer les vaisseaux *Espagnols* destinés pour les *Indes Occidentales*. Il fut moins heureux dans cette expédition; un des vaisseaux *Espagnols* en ayant accroché un des siens, le feu s'y mit & les consuma tous deux. La tempête en fit périr trois autres de l'ennemi, qui avec quatre qui lui restaient regagna la *Havane*, pour y attendre une meilleure occasion de mettre en mer. Ainsi *Hautain*, à qui les vivres commençaient à manquer, revint au commencement de l'Eté, bien plutôt qu'il n'était attendu, & sans avoir pû remplir toute la commission dont il était chargé. Au mois de Septembre suivant il fit voile pour la seconde fois avec vingt-quatre autres vaisseaux, dont six furent d'abord dispersés & écartés de

la flotte par une tempête. Aux environs du Cap *S. Vincent*, Don *Louïs de Fasciardo*, qui commandait dans ces parages les forces navales d'*Espagne*, se jetta à la faveur du vent si inopinément sur la flotte *Hollandaise* avec huit gros Gallions, qu'avant que l'on se fut apperçu, que l'ennemi était si près, le Vice-Amiral de *Zélande*, *Reinier Klaaszoon*, se trouva engagé dans un rude combat avec l'un de ces Gallions. La vue de ce combat & la grandeur énorme des Gallions effrayèrent tellement les *Hollandais*, qu'ils se tinrent hors de la portée du canon, & que vers la nuit ils prirent le large. Le brave *Klaaszoon*, quoiqu'abandonné des siens, soutint deux jours entiers avec une intrépidité sans exemple tout le feu de l'ennemi. Enfin ayant perdu presque tout son monde, son vaisseau étant tout-à-fait dématé & faisant eau de toutes parts, *Klaaszoon*, dans l'impossibilité d'échapper à l'ennemi, propose & fait approuver au reste de son équipage le dessein désespéré qu'il venait de former, & qui dans l'extrémité à laquelle il se voyait reduit, ne pouvait, selon lui, qu'être avantageux à sa patrie. Il se jette aussitôt à genoux avec tout son monde; demande à Dieu le pardon de l'action qu'ils allaient commettre, & mettant d'abord le feu aux poudres, il se fait sauter en l'air avec son vaisseau & soixante hommes. Deux de ces malheureux furent retirés de l'eau à demi brulés; les *Espagnols* admirèrent avec une sorte d'effroi la férocité & l'opiniatreté qui se peignaient encore dans les yeux & les expressions de ces hommes déjà expirants.

Résolution desespérée du Vice-Amiral *Klaas-zoon.*

Mort du Comte de

Au mois de Mars de cette année mourut à *Is-*

sel-

ſelſtein le Comte *Philippe* de *Hohenlo*. Pendant la jeuneſſe de *Maurice*, les Etats lui avaient confié le commandement de leurs forces. Guerrier plein de courage, on lui reproche d'avoir manqué quelquefois de conduite. *Jean* de *Naſſau*, ſurnommé l'Ancien, frère de *Guillaume* I. Prince d'*Orange*, mourut auſſi au mois de Décembre, dans un âge fort avancé. Dès le commencement des troubles il avait rendu de grands ſervices à ſon frère & aux Etats-Unis & par ſes conſeils & par ſa bourſe. Il avait été fait *Stadhouder* de la Province de *Gueldres*, & avait été l'un des principaux Auteurs de l'Union d'*Utrecht*. *Hohenlo*, & du Comte *Jean* de *Naſſau*.

PHILIPPE-GUILLAUME, Prince d'*Orange*, épouſa auſſi cette année la fille du Prince de *Condé*. Ce mariage avec une fille de la maiſon de *Bourbon*, l'ailliait au Roi *Henri* IV. ce qui par la ſuite lui aſſura la paiſible jouïſſance de la ville & de la principauté d'*Orange*. Mariage de *Philippe-Guillaume* Prince d'*Orange*.

DE's le commencement du printems de l'année 1607. il ſe fit comme à l'ordinaire pluſieurs entrepriſes de part & d'autre; qui toutes pourtant furent d'aſſez peu d'importance. L'ennemi prit & brula un fort près du *Bommelerwaart*; *Fréderic-Henri* de ſon côté s'empara d'*Erkelens* par ſurpriſe. Le Comte *Henri de Bergues* y ayant été fait priſonnier, ſon frère, le Comte *Fréderic*, réſolut pour s'en venger, de ſurprendre *Aardenbourg* au moyen des intelligences qu'il y entretenait. Mais le complot fut découvert à tems, & les traitres furent punis.

VERS le même tems les Etats-Généraux conſentirent, aux inſtantes prières du Magiſtrat de *Groningue*, à faire démolir le Château que l'on Le Château de *Groningue* démoli.

y avait fait conſtruire en 1600. Depuis que le repos était rétabli dans cette ville, gouvernée d'ailleurs par des perſonnes à l'abri de tout ſoupçon, cette fortereſſe était devenue inutile; deſorte que les Etats-Généraux jugèrent qu'il ne convenait pas de laiſſer ſubſiſter plus longtems ce monument de leur ſupériorité ſur un peuple, qui jouiſſait de la même liberté que le reſte des *Provinces* de l'*Union.*

1607. *Heemskerk bat la flotte Eſpagnolle.* En l'année 1607. *Jacques van Heemskerk*, qui avait déjà fait le dangereux voyage de la *Nouvelle-Zemble*, fut mis à la tête d'une flotte de vingt-ſix vaiſſeaux de guerre, envoyée par les Etats contre les *Eſpagnols.* Don *Juan Alvarez* d'*Avila* était à l'ancre avec neuf Gallions & douze vaiſſeaux de guerre dans la Baye de *Gilbraltar.* Lorsqu'il vit les vaiſſeaux *Hollandais*, de beaucoup plus petits que les ſiens, s'avancer vers lui, il demanda à un priſonnier qu'il avait ſur ſon bord, *ce qu'il penſait du deſſein qu'ils pouvaient avoir.* Mais lorsque l'autre lui eut répondu *qu'il devait s'attendre à en être attaqué dans l'inſtant*, d'*Avila*, qui eſtimait ſon vaiſſeau Amiral ſeul plus fort que toute la flotte *Hollandaiſe*, éclata de rire, ne pouvant s'imaginer que ſon priſonnier parlât ſérieuſement. Le combat pourtant fut bientôt engagé; à la ſeconde bordée que lacha d'*Avila* contre le vaiſſeau de *Heèmskerk*, celui-ci eut la jambe gauche emportée, dont il mourut quelques momens après. Avant d'expirer il exhorta les ſiens à continuer le combat avec viguеur, & à chercher dans la défaite de l'ennemi à ſe conſoler de la perte qu'ils allaient faire de leur Amiral. En effet les *Hollandais* ſe battirent avec

avec tant de bravoure, que bientôt ils eurent remporté une victoire complette, qui les couvrit de gloire, mais qui ne leur procura pas de grands avantages. Le corps du brave *Heemskerk* rapporté dans sa Patrie, fut enterré aux dépens de l'Etat * dans la vieille Eglise d'*Amsterdam*, où quelque tems après, pour perpétuer la mémoire de ce grand homme, on lui éleva un superbe monument.

CEPENDANT les Archiducs, de l'aveu & avec la permission du Roi d'*Espagne*, étaient entrés en négociations avec les Etats, comme avec un Peuple libre sur lequel l'on ne formait plus de prétentions. Les *Espagnols* désiraient ardemment la paix, ou du moins une trêve de quelques années. Le Père *Jean Nyen*, Provincial des Cordéliers, fut employé par les Archiducs pour traiter avec les Députés des Etats. Bientôt il y eut une suspension d'armes de conclue pour huit mois, mais avec des restrictions, qui laissaient aux *Hollandais* la liberté de continuer les hostilités sur mer, où ils étaient plus forts que les *Espagnols*; & même sur terre avec leur cavalerie, très-supérieure aussi à celle de l'ennemi. Pendant l'*Armistice* le Père *Nyen* tenta la fidélité de plusieurs personnes, soit par son éloquence, soit par ses promesses. Celui pourtant qu'il s'appliqua le plus à gagner, fut le sieur *Corneille Aarsens*, Greffier des Etats-Généraux. Il lui promit de la part de *Spinola* cinquante-mille écus s'il avançait par ses conseils la

Négociations, pour parvenir à conclure la paix ou une Trêve.

* L'on remarque que personne en *Hollande* avant *Heemskerk* n'avait eu la gloire d'être enterré aux dépens du Public.

la conclusion de la paix, ou d'une trêve de neuf ans. Il lui remit en même tems une obligation de la dite somme, dont il offrit de lui faire payer sur le champ quinze mille écus, & lui présenta un diamant de prix pour sa femme. *Aarsens* hésita quelque tems ; mais après plusieurs refus il accepta le diamant & l'obligation ; avec la précaution cependant d'en donner connaissance au Prince *Maurice* & au Pensionaire *Barnevelt*, & même quelque tems après aux Etats-Généraux, qui remirent l'un & l'autre présent à leur Trésorier *George de Bie*, homme d'une fidélité à toute épreuve. Le diamant & l'obligation furent ensuite remis par ordre des Etats-Généraux à *Louïs Verreiken*, qui leur apportait la ratification de la suspension d'armes de la part des Archiducs. *Verreiken*, feignant d'être surpris que l'on reprochât à ses maîtres d'avoir voulu corrompre la fidélité de quelques membres des Etats ou celle de leurs Ministres, assura que les Archiducs n'avaient eu aucune part à quelqu'action de cette nature que ce fut, ajoutant qu'*il ne fallait pas s'étonner que des Moines, gens naturellement avares, jugeassent des autres par eux-mêmes*. *Aarsens* cependant ne put éviter le reproche d'avoir prêté l'oreille à la corruption, ce qui l'obligea à publier une espèce d'apologie de sa conduite, qui comme tous les écrits de cette espèce, fut diversement interprêtée.

Vues différentes de *Maurice* & de *Barnevеld*.

TANDIS que l'on attendait la ratification du Roi d'*Espagne*, ceux qui voulaient la continuation de la guerre, & ceux qui avaient désiré que la paix pût se conclure, faisaient tous leurs efforts pour gagner des partisans de leurs différen-

rentes opinions. Le Prince *Maurice*, & le Pensionnaire *Barneveld*, pouvaient être considérés comme les chefs de ces deux factions opposées. Le Prince, qui aimait la gloire que donnent les armes, & qui prévoyait d'ailleurs que la paix ne pouvait que diminuer la grande autorité qu'il avait en main, mettait tout en œuvre pour engager la *Frise* & *Groningue* à se déclarer avec la *Zélande*, contre les négociations. Les Ministres de la Religion, presque tous dévoués à *Maurice*, sécondaient ses vues avec zèle, & prêchaient publiquement qu'il ne fallait point traiter avec l'*Espagnol*; parler de paix, être porté pour la paix, était, selon eux & ceux de leur parti, avoir des intelligences secrètes & criminelles avec l'ennemi. La Magistrature de la plûpart des villes désirait cependant la fin de la guerre; l'éloquence persuasive du Pensionnaire les ayant presque tous gagné à son opinion. Le Prince, qui ne pouvait souffrir patiemment que cet habile politique le traversât ainsi dans ses vues, témoignait assez ouvertement qu'il suspectait sa fidélité. D'un autre côté, quoique *Barneveld* ne parlât jamais du Prince qu'avec le plus grand respect, il faisait pourtant paraître quelquefois qu'il craignait que *Maurice* ne cherchât à se rendre trop puissant dans l'Etat, & que ce ne fut là l'unique motif qui portât ce Prince à insister si vivement pour la continuation de la guerre. Il n'était guères possible de tarir si bien la source de cette mesintelligence entre ces deux grands hommes, qu'elle ne se r'ouvrît de tems à autre. L'on raconte même que la colère de *Maurice* s'échauffa un jour au point, qu'il donna

un

un démenti public à *Barneveld*, en levant en même tems la main pour le frapper. Au reste, comme l'on n'a d'autre preuve d'une violence, si peu digne d'un aussi grand Prince, que ce qu'en dit *Aubery du Maurier* * dans ses Mémoires, l'on n'oserait assurer que *Maurice* se soit oublié à ce point.

Le *Beemster* desséché.

L'ESPERANCE d'une paix prochaine, jointe à l'activité naturelle des *Hollandais*, qui ne leur permettait pas de jouir de l'augmentation de leurs richesses, sans en faire un usage utile, engagèrent vers ce tems quelques particuliers à demander permission aux Etats de dessécher le *Beemster*, Lac de la *Nord-Hollande*, profond de six piés & de sept lieues de circuit. La permission fut accordée, & l'ouvrage commencé en 1608. ne fut achevé qu'en 1612. Le desséchement de ce Lac a par la suite beaucoup contribué à l'accroissement de la petite ville de *Purmerende*.

1608. Négociations avec les Ambassadeurs d'*Espagne*.

AU commencement du mois de février de l'année 1608. les Ambassadeurs d'*Espagne* se rendirent en *Hollande* pour y entamer les négociations de paix. Le Marquis *Ambrosio Spinola*, le même qui avait forcé *Ostende* à capituler, était à la tête de l'Ambassade, composée de quatre autres personnes, *Jean Richardot*, membre du Conseil d'Etat des Archiducs, & Président du Conseil privé; Don *Juan* de *Mancicidor* Sécrétaire du Roi d'*Espagne*; le Père *Neyen* & *Verreiken*. Le Prince *Maurice*, accompagné & suivi d'un cortége nombreux, alla au devant des Am-

* A' la page 293.

Ambaſſadeurs jusqu'à une demie-lieuë de *la Haye.* Les deux plus grands Généraux que l'*Europe* eut alors, ſe saluèrent avec cette eſtime ſentie & véritable que les grands hommes conſervent toujours pour leurs ſemblables, dans quelque parti qu'ils ſe trouvent engagés. *Spinola* entra enſuite dans le Caroſſe de *Maurice*, où ces deux Héros ſe donnèrent ſur leur bravoure réciproque de ces louanges juſtement méritées que l'envie ne déguiſe point, & que n'exagère pas la flatterie. Dès que les Ambasſadeurs *Eſpagnols* eurent reçu leur première audience des Etats-Généraux, ils entrèrent en négociation avec les Plénipotentiaires de leurs Hautes-Puiſſances, qui avaient choiſi *la Haye* pour le lieu des conférences. Avant d'entamer aucune négociation les Etats ſe firent reconnaître par les *Eſpagnols* pour une Puiſſance libre & indépendante ; ce que ceux-ci firent ſi pleinement, que *Richardot* dit même à cette occaſion, que, *quand même les Provinces de l'Union voudraient ſe faire ériger en royaume, eux* Eſpagnols *ne s'y oppoſeraient pas.* L'article de la Navigation des *Indes* rencontra, au contraire, de très-grandes difficultés de la part des *Eſpagnols.* Comme l'on prévoyait auſſi qu'il ne ſerait guères plus facile de s'accorder ſur l'article de la Religion, on le recula jusqu'à la fin des négociations. Il s'éleva encore de grandes conteſtations au ſujet du commerce reſpectif, les Etats s'obſtinant à refuſer de r'ouvrir aux *Eſpagnols* la navigation libre d'*Anvers*, ſur laquelle ceux-ci inſiſtaient. Les Négociations traînant ainſi en longueur, on prolongea l'armiſtice jusqu'à la fin de

de l'année ; mais les *Espagnols* ne voulant point accorder aux *Hollandais* la liberté de naviguer aux *Indes*, & prétendant que les *Catholiques-Romains* eussent le libre exercice de leur Religion dans les *Provinces-Unies*, les Etats-Généraux rompirent les Négociations.

La paix était devenue impossible par l'opiniatreté des *Espagnols* sur deux points, dont les Etats ne pouvaient se relacher avec honneur, & par la fermeté de ceux-ci à ne point vouloir céder des droits & des avantages, auxquels étaient si étroitement liés l'intérêt de leur conscience, & celui de la prospérité de leur République naissante. Les Ambassadeurs de *France* & d'*Angleterre* proposèrent alors, & conseillèrent de la part de leurs Maîtres, de travailler au moins à conclure une trêve de plusieurs années. Suivant un traité fait avec la *France*, *Henri* IV. en cas que la guerre se prolongeât, se serait trouvé obligé de fournir des secours, dont il ne voulait pas porter seul tous les frais, & *Jacques* I. Roi d'*Angleterre* refusait d'y contribuer pour sa part ; d'ailleurs *Henri* n'ignorait pas que, dès le commencement des Négociations, les *Espagnols* avaient paru portés pour une trêve. Un autre motif, à ce que l'on prétend, engageait ce Monarque à déconseiller la continuation de la guerre : il cherchait, dit-on, à se rendre maître des *Provinces Unies*, par le secours du Prince *Maurice*, du Comte *Guillaume* de *Nassau*, du Pensionaire *Barneveld*, & de quelques-autres. Le Président *Jeannin*, Ambassadeur de *France*, offrit vers ce tems un présent de 20,000 florins au Pensionnaire, que celui-ci

Les Ambassadeurs de *France* & d'*Angleterre* conseillent la trêve.

lui-ci accepta après quelques refus. *Barneveld* cependant déclara toujours que ce don ne lui avait été remis de la part du Roi que comme une gratification de services antérieurs rendus à Sa Majesté, & en conséquence d'une promesse, qui lui en avait été faite en 1598.; ajoutant que jamais il n'avait traité avec personne, pour céder au Roi de *France* la souveraineté des *Provinces-Unies* *.

LES Etats, à l'exception de ceux de *Zélande* ce-

* Il se peut que *Barneveld* ait accusé vrai; l'on doit même croire, que ce sage Ministre, qui avait rendu & qui rendit encore de si grands services à sa patrie, n'était pas homme à se laisser corrompre pour la remettre sous le joug d'une Puissance étrangère. Cependant, quand l'on considère le tems auquel il reçut les 20,000 florins dont on vient de parler, & que l'on fait attention à un article des instructions sécrètes du Président *Jeannin*, il est assez difficile de ne pas former quelque soupçon sur le motif qui fit offrir & accepter un présent aussi considérable. Dans une de ses lettres à *Henri* IV. *Jeannin* demandait à ce Prince, „ si Sa Majesté ne trouverait pas à propos, que l'on offrit des pensions au Prince *Maurice* & au Comte *Guillaume*, & qu'on „ leur déclarât ce qu'Elle voulait faire pour eux, en cas que „ par leur secours le Roi pût se rendre maître des *Provinces-Unies*? Et ce que, en pareil cas, Sa Majesté voudrait faire pour Monsieur *Barneveld*?" Le Roi répondit: „ En cas de paix ou d'une trêve de plusieurs années, „ l'on donnera au Prince *Maurice* une pension de dix-mille „ florins, & une de quatre-mille à chacun des deux autres. „ Sa Majesté permet au Sieur *Jeannin* de promettre aux dits „ Messieurs, & à tous autres, *pour la fin ci-dessus mentionnée*, tels présens & telles pensions qu'il jugera nécessaires." Si *Barneveld* n'a pas été aussi coupable que l'ont cru ses ennemis, il est toujours sûr, que dans les circonstances où il se trouvait, sa conduite a été très-irrégulière, & peut-être justement suspectée.

cependant, résolurent unanimément d'écouter les propositions de la tréve. Mais avant tout ils exigèrent que l'on y reconnaitrait & confirmerait leur liberté & leur indépendance, non conditionnellement & pour un certain tems, mais purement & simplement & d'une manière irrévocable. Le Prince *Maurice*, à qui une trêve, de même que la paix, ne pouvait être que désavantageuse, & par la diminution de sa puissance, & par celle de ses revenus, mettait tout en œuvre pour faire échouer le dessein de la trêve. Il est vrai que ce Prince ne se servait pas hautement des motifs de son propre intérêt pour la déconseiller; mais il écrivit aux différentes villes de la *Hollande* une lettre, dans laquelle il leur représentait, que si les Provinces ne pouvaient s'assurer d'une paix solide & durable, elles resteraient surchargées de tout le fardeau de la guerre: que le commerce en souffrirait, celui surtout dont les profits dépendaient de la continuation de la guerre, & qui faisait subsister plus d'un tiers des habitans; ce qui serait cause qu'aussitôt après l'expiration de la trêve, peut-être même avant ce terme, l'on se verrait obligé de faire un traité honteux avec l'ennemi, & de se soumettre lâchement au joug qu'il voudrait leur imposer de nouveau. Au reste en donnant son avis le Prince assurait qu'il n'avait en vue que le bien-être des Provinces. Un nommé *Lambert*, que le Prince avait envoyé en *France*, eut l'imprudence d'y faire courir le bruit, *que* „ la plupart des „ villes de *Hollande*, & toute la *Zélande* étaient „ d'accord avec *Maurice*, qui aimerait mieux „ mourir que de consentir à la trêve proposée:

„ *que*

„ *que* bon gré, malgré, les autres Provinces ſe-
„ raient forcées de ſuivre l'exemple de la *Hol-*
„ *lande* & de la *Zélande*, & d'en recevoir la loi:
„ *qu'Oldenbarneveld* commençait à s'appercevoir
„ de ſa faute, & à rechercher la faveur de *Mau-*
„ *rice: que* lui & les deux *Aarſens* avaient trahi
„ l'Etat: *que* le Penſionnaire & le Greffier *Aar-*
„ *ſens* couraient grand risque de la vie, ou du
„ moins de perdre leurs emplois." Il eſt vrai que *Maurice* lui-même déclara quelque tems après, qu'il n'avait jamais donné ordre de répandre ces bruits.

L'AMBASSADEUR de *France* cependant prévoyant que cette mesintelligence allait replonger l'Etat dans une guerre, qui ne pouvait probablement que hâter ſa chûte, parla avec force dans l'aſſemblée des Etats-Généraux, pour les engager à commencer & à pouſſer ſans délai les négociations de la trêve. Il livra en même tems un Mémoire, dans lequel il répondait article par article à toutes les raiſons employés par le Prince dans ſa lettre aux villes de la *Hollande*. *Maurice* de ſon côté écrivit une ſeconde lettre pour faire voir la ſolidité des raiſons qu'il avait alléguées pour rejetter la trêve. Il appuyait principalement ſur le grand danger que la trêve ne fomentât la diviſion dans les Provinces; qu'elle ne facilitât à l'ennemi les moyens de corrompre certaines perſonnes; danger qu'aucune autorité ou puiſſance ne pourrait alors prévenir ou empêcher. *Maurice* ne s'en tint pas là; il fit un tour dans la plupart des villes de la *Hollande*, où il ne négligea aucun des motifs qu'il crut les plus propres à convaincre les Magi-

Ee 2 ſtrats,

ſtrats, qu'il ne fallait point penſer à conclure de trêve, par laquelle l'indépendance & la liberté du pays ne ſeraient point confirmées pour toujours, en termes clairs & précis, & d'une manière irrévocable.

LES lettres du Prince & pluſieurs autres écrits de moindre importance qui parurent alors, causèrent une violente fermentation dans les Eſprits. Dans ces libelles l'on faiſait du Penſionnaire & des deux *Aarſens* le portrait le plus affreux. Trois lettres anonymes, que l'on remit aux Etats, qui les firent lire dans leur Aſſemblée, parlaient de la trêve comme d'une ruſe inventée par l'ennemi & par *Barneveld*, qui, diſoit-on, employait les intrigues & des machinations criminelles pour forcer les Etats à la conclure, & venir à bout de ſes pernicieux deſſeins; conduite pour laquelle on le jugeait digne d'être puni du ſupplice des traitres. Cette lecture excita l'indignation de toute l'aſſemblée contre l'auteur des lettres; *Maurice* lui-même déclara qu'il fallait en faire des perquiſitions & tâcher de s'aſſurer de ſa perſonne. *Barneveld*, ſe voyant expoſé à tous les coups d'une haine ſi furieuſe, ſe démit au moment même de tous ſes emplois, après avoir aſſuré les Etats; que, „ le mécontentement & la haine des grands n'avaient pour lui „ rien de nouveau; que, quoiqu'il s'y fut vû „ expoſé, aucune crainte, aucun danger n'avaient pû le détourner de rendre ſervice à ſa „ patrie, parce que contre tous les cris de la „ calomnie, contre tous les accidens imprévus „ il s'était toujours armé de l'idée conſolante „ que ſa conſcience était pure. Mais aujourd'hui,

Barneveld ſe démet de tous ſes Emplois.

„ d'hui, ajoute-t-il, que l'affaire de la trêve, „ désagréable par elle-même, devient odieuse „ par la haine que l'on en portait à sa person- „ ne, il priait les Etats de nommer à sa place „ un ministre moins haï, pour travailler au bien- „ être de l'Etat." Après ce peu de paroles, le Pensionnaire s'étant levé, se retira. Les Etats cependant, qui eussent difficillement trouvé un ministre plus habile & plus intègre, lui députèrent quelques personnes d'entre eux, pour le prier de ne point abandonner l'Etat dans des tems aussi difficiles, lui qui l'avait si longtems & si fidellement servi par ses conseils. *Barneveld* aimait trop sa patrie, & connaissait trop ses devoirs envers elle pour s'opiniâtrer à lui refuses ses services. Il lui fit encore le sacrifice de son repos, & reprit l'emploi pénible & dangereux de Pensionnaire. Toute l'Assemblée témoigna la plus grande satisfaction du retour de cet habile ministre; les ennemis même qu'il y avait, n'osèrent dans cette occasion faire paraître leur mécontentement.

Il se laisse persuader de les reprendre.

BIENTÔT la plus grande partie des membres de l'Assemblée des Etats de *Hollande* consentit à la trêve; cinq autres Provinces y accédèrent aussi peu après; de sorte qu'il n'y eut que la *Zélande* & le Prince *Maurice*, qui continuèrent à y apporter les plus fortes oppositions. Mais dès que *Jeannin* & *Spencer* Ambassadeurs de *France* & d'*Angleterre*, eurent représenté aux *Zélandais*, que la République n'avait aucuns secours à attendre de leurs maîtres, si l'on s'obstinait à rejetter la trêve, les Deputés de *Zélande* se rapprochèrent un peu de la pluralité. *Maurice* lui-

La plupart des Provinces consentent à accepter la trêve.

même, que *Jeannin* était parvenu à réconcilier avec *Barneveld*, changea de sentiment, & consentit enfin à donner sa voix; surtout après que le Pensionnaire eut accordé à ce Prince, que pendant la durée de la trêve, il était nécessaire d'avoir sur pié une armée de trente mille hommes.

La trêve signée & publiée.

DELFT & *Amsterdam* étaient les seules villes de la *Hollande* qui persistaient à refuser leurs suffrages; elles se joignirent enfin aux autres villes de la Province; & la *Zélande* ayant, avant la fin du mois de Novembre, envoyé ses Députés à *la Haye* avec ordre d'accéder à la majorité, il fut résolu de pousser les Négociations. Quoique l'on eut encore de part & d'autre quelques obstacles à surmonter, principalement au sujet de la navigation & du Commerce des *Indes*, l'on pavint enfin à signer à *Bergen-op-Zoom*,
1609. le 9 Avril 1609. une Trêve de douze ans, qui fut solemnellement publiée à *la Haye* le 21. du même mois. Le Roi d'*Espagne* & les Archiducs, par la traité conclu sous la garantie des Rois de *France* & d'*Angleterre*, y reconnaissaient & déclaraient les Etats-Généraux des *Provinces-Unies*, pour Pays, Provinces & Etats libres & indépendants, sur lesquels Sa Majesté & les Archiducs n'avaient aucun droit ni aucunes prétentions à former. Pour indemniser le Prince *Maurice*, les Etats lui conservèrent toutes ses Pensions, montant à quatre-vingt mille florins par an. Ils lui accordèrent une somme pareille, pour le dédommager de la perte des contributions & confiscations qu'il pouvait espérer en tems de guerre. S'il venait à se marier, les Etats

Etats lui promettaient encore une penſion annuelle de vingt-cinq mille florins ; & quoique le Prince ne ſe ſoit jamais marié, *Jeannin* fit ſi bien auprès des Etats, qu'il les engagea à aſſurer dès lors même cette penſion au Prince. Les appointemens du Comte *Fréderic-Henri*, frère de *Maurice*, furent portés à trente-mille florins; & ceux du Comte *Guillaume-Louïs* à environ cinquante-mille florins par an.

HENRI IV. qui procurait tous ces avantages à la maiſon de *Naſſau*, mais principalement à *Maurice*, qu'il cherchait à s'attacher de plus en plus, ne s'en tint pas là. Il voulut que l'on accordât au Prince plus d'autorité dans l'adminiſtration de la République, pourvû cependant que *Barneveld* fût continué dans le miniſtère. Il fallait pour cela faire quelques changemens dans la forme actuelle du gouvernement, qui depuis quelques années était ſur un tout autre pié qu'au commencement de la guerre. L'Aſſemblée des Etats-Généraux jouiſſait de la plus haute conſidération; les fréquentes Ambaſſades qu'elle avait reçues des plus puiſſants Princes de l'*Europe* pendant les Négociations de la trêve, n'avaient pas peu contribué à augmenter l'éclat & la gloire de cet auguſte Corps. *Barneveld* quoique ſimple Miniſtre des Etats de *Hollande*, jouiſſait lui-même d'une grande partie de cette conſidération, en ce que Député ordinaire de ſa Province à l'Aſſemblée des Etats-Généraux, il avait l'art d'y faire valoir toutes les délibérations de ſes maîtres, & de donner du poids à leur ſuffrage. D'ailleurs le grand crédit, où ſes longs ſervices l'avaient mis auprès des Etats de *Hollande*, faiſait

ſait qu'il était maître d'y diriger les voix à ſa volonté. Et comme la plûpart des autres Provinces ſe rangeaient d'ordinaire du côté de celle de *Hollande* comme la plus puiſſante, il ne faut point s'étonner que maître de presque toutes les voix, le grand Penſionnaire, par ſon habileté, ſe fut acquis tant de conſidération & d'autorité dans l'Aſſemblée des Etats-Généraux. Ce n'était donc qu'en *Zélande* que le crédit du Prince *Maurice* l'emportait, & ce fut auſſi par la réſiſtance de cette ſeule Province, qu'il arrêta ſi longtems les réſolutions de l'Aſſemblée pour la paix ou pour une trêve, que *Barneveld* jugeait indiſpenſables.

L'on propoſe d'établir un Conſeil-d'Etat.

TELLE était alors la forme du gouvernement. L'on jugea que, s'il s'élevait quelque différend entre les Provinces, ou entre les villes de chaque Province, l'on manquait d'un moyen fixe & aſſuré de décider la querelle. Pour prévenir cet inconvénient, faire ceſſer la longueur des délibérations des Etats-Généraux, & terminer avec plus de célérité toutes les affaires, qui en exigeaient, l'on propoſa d'établir un Conſeil-d'Etat, dont le Prince *Maurice* ſerait le Chef. Le Roi de *France* lui-même ordonna à ſon Ambaſſadeur de travailler avec prudence à faire réuſſir ce projet. Mais *Jeannin* n'ignorait pas qu'il ſerait très-difficile de porter *Barneveld* à y conſentir *. Le Penſionnaire ne prévoyait que trop, que

* Le Conſeiller *Franken*, qui, à ce que rapporte le Rédacteur *Hollandais*, avait plus d'une fois été trouvé menteur par *Uitenbogaard*, avait raconté à ce Miniſtre, que „ le „ Penſionnaire lui avait dit, avant que la trêve fut con- „ clue,

que si l'on mettait le Prince à la tête d'un Conseil de régence, son autorité, à lui, en souffrirait une diminution considérable; d'ailleurs il appréhendait les suites les plus fâcheuses, si l'on accordait au Prince un pouvoir si étendu. Enfin, dit le célèbre *Grotius*, ceux qui avaient intérêt que les choses restassent telles qu'elles étaient alors, n'eurent point de peine à faire reculer, jusqu'après la conclusion de la trêve, & ensuite jusqu'à la fin de l'année, les changemens proposés dans la forme du Gouvernement; desorte que, de délais en délais, l'affaire ne fut plus remise sur le tapis.

Les Etats congédent une partie de leurs troupes.

La Trêve de douze ans ayant enfin été heureusement conclue, les Etats, de même que les Archiducs, ne tardèrent pas à congédier une partie de leurs troupes. Toutes les compagnies furent reduites à soixante-dix hommes chacune, desorte qu'à la grande satisfaction des Officiers, il n'y eut pas une seule Compagnie d'entièrement congédiée. Par cette réduction le total des troupes de la République, qui avait été, à la dernière revuë, de quarante-deux-mille Fantas-

„ clue, qu'il fallait traiter avec le Prince aux mêmes con„ ditions qu'on l'avait fait avec *Guillaume* I. son Père; mais „ que depuis ce tems le Pensionnaire n'avait plus parlé de „ cette affaire." Au reste, ajoute encore le Rédacteur, ceci ne prouve nullement, que le Pensionnaire ait réellement jamais eu cette opinion: & *Franken*, qui n'était ni l'ami de *Barneveld* ni celui d'*Uitenbogaard*, a très-bien pû faire ce récit controuvé, pour faire savoir à d'autres ce que lui-même désirait; peut-être aussi pour faire continuer, ou même rendre encore plus grande, la mesintelligence qui était alors entre le Prince *Maurice* & *Barneveld*.

taſſins, & de quatre-mille Cavaliers, fut porté à trente mille hommes d'Infanterie & trois mille chevaux.

Le 7. du mois de Juillet fut remiſe aux Etats la ratification de la trêve par le Roi d'*Eſpagne*. Ce Prince la confirmait en toutes ſes parties, pour tout ce qui le concernait, & promettait de l'entretenir inviolablement de ſon côté. Cette ratification ayant mis la dernière main à la trêve de douze ans, les *Provinces-Unies* ſe virent rendues à un état de tranquillité que la plupart de leurs habitans n'avaient point connue, & à laquelle même pluſieurs eurent de la peine à s'accoutumer. Les Nations étrangères admiraient comme une choſe au deſſus de toute croyance, que l'on eut pû forcer un monarque auſſi puiſſant que celui d'*Eſpagne* à reconnaître la liberté & l'indépendance des *Provinces-Unies*, & à leur céder une grande partie du Commerce des *Indes*. C'était la meilleure & la plus forte preuve que l'on put apporter en faveur des forces & de la puiſſance d'une République libre, & de la ſageſſe de ſon gouvernement. Auſſi pluſieurs Princes & Etats ſe firent-ils depuis une gloire de rechercher l'Alliance des *Provinces-Unies*.

CHA-

CHAPITRE X.

Commençant en 1609. *à la conclusion de la trêve, & finissant en* 1625. *à la mort de* MAURICE, *Prince d'*Orange.

LA Trêve qui venait de se conclure rendait, pour un tems au moins, aux Provinces de l'Union un repos, dont elles avaient bien besoin pour achever d'élever l'édifice de leur liberté & de leur indépendance. Elles ne craignaient pas, il est vrai, que l'*Espagnol* cherchât à le détruire; mais les fondemens en étaient encore trop fraichement posés, pour que l'on se rassurât inconsidérément sur toutes les secousses, qui pouvaient contribuer à l'ébranler, & peut-être à le renverser ensuite tout-à-fait. Pour ne laisser aucun doute sur les droits de souveraineté qu'ils s'étaient si chérement acquis, les Etats-Généraux commencèrent dès lors à agir en tout en Souverains libres & indépendants. Ils envoyèrent dans toutes les Cours étrangères des Ministres revêtus du tître d'*Ambassadeurs*; ils reçurent de tous les Princes des Ambassades solemnelles; ils conclurent enfin, comme peuple libre & souverain, divers traités avec plusieurs Puissances, & entr'autres un d'alliance & de commerce cette année même 1609. avec *Muley Zaiden*, Roi de *Maroc*.

TANDISQUE la nouvelle République, respectée

pectée au dehors, y jouissait de la gloire de s'être si courageusement affranchie ; tandis que, pendant le silence des armes, elle s'occupait au dedans des moyens d'assurer sa puissance & de gouverner ses peuples avec sagesse & douceur; des troubles intestins, d'autant plus dangereux que la source en était moins connuë, déchiraient son sein & la mirent à deux doigts de sa chûte.

Divisions dans les Eglises Reformées des *Provinces-Unies.*

JACQUES *Arminius* & *François Gomarus*, tous deux Professeurs en Theologie à l'Université de *Leyde*, soutinrent, sur les Décrets de Dieu, la Confession de foi, & le Cathéchisme, des opinions si diamétralement opposées, & se chargèrent l'un l'autre d'inculpations si odieuses, que dès le mois de Décembre de 1608. ils avaient été cités à comparaitre devant le Haut-Conseil, qui imposa silence aux deux Professeurs, leur ordonnant de se supporter en concorde, & d'attendre en paix que cette dispute fut décidée & terminée dans un Synode National ou Provincial ; le silence cependant fut mal observé, & les opinions des deux Professeurs percèrent de plus en plus. Les Ministres pour la plupart suivaient le sentiment de *Gomarus*, qui soutenaient que, „ Dieu, par un Décret éternel & absolu, „ avait arrêté quels hommes seraient sauvés, & „ quels seraient damnés. Que, suivant ce Dé- „ cret quelques-uns étaient attirés à la foi & à „ la piété, tandis que Dieu laissait les autres „ ensevelis dans leur misère & leur impiété." La Magistrature au contraire était assez généralement pour l'opinion plus modérée d'*Arminius*, qui disait que, „ Dieu de toute éternité

„ avait

„ avait fait cette distinction entre les Pécheurs;
„ que ceux qui se repentiraient de leurs fautes
„ & mettraient leur confiance en *Jesus-Christ*,
„ recevraient le pardon de leurs péchés & la vie
„ éternelle; mais que les impénitens seraient
„ punis. Que Dieu désirait que tous les hommes se convertissent, & persévérassent dans
„ la connaissance de la verité, mais qu'il ne
„ contraignait personne." Au milieu de toutes ces disputes *Arminius* vint à mourir d'une maladie de langueur. Avant sa mort il déclara n'avoir rien enseigné que ce que, d'après l'examen le plus sevère, il avait jugé conforme à la *Sainte-Ecriture*, & le plus propre à réunir les *Protestans*. On nomma pour le remplacer dans le Professorat *Conrad Vorstius*, qui dans l'esprit de plusieurs personnes passait pour être encore plus éloigné qu'*Arminius* de la Doctrine ordinaire des *Réformés*.

Troubles à *Alkmaar*, & ailleurs.

CEPENDANT la division avait jetté partout de profondes racines; & bientôt l'on en vit les funestes effets. A *Alkmaar*, où l'on avait suspendu de ses fonctions le Ministre *Adolphe Venator*, pour avoir refusé de signer le Cathéchisme & la Confession de foi, il s'éleva des troubles qui furent portés si loin, que l'on se vit obligé d'y changer la Régence hors de tems. La sédition pensa avoir des suites plus funestes encore à *Leeuwarden* en *Frise*, où les mécontens en vinrent aux voies de fait. Le premier jour de l'année 1610. la populace s'attroupa devant l'Hôtel de ville, en cassa les vîtres, força la porte de la chambre où le Conseil était assemblé, en chassa tous les membres, & aidée ensuite des 1610.

Corps

Corps de métier, qui avaient fait mettre la Bourgeoiſe ſous les armes, forma à ſa fantaiſie un nouveau corps de régence. A *Utrecht* les choſes furent pouſſées ſi loin par l'eſprit remuant d'un *Thiery Kanter*, & de ſa cabale, que le Comte *Fréderic-Henri* eut ordre de faire le ſiége de cette ville, qui après avoir paru vouloir faire quelque réſiſtance, ouvrit enfin ſes portes au bout de ſix jours. La tranquilité paraiſſait rétablie, mais *Kanter* & quelques-autres ayant remué encore, & formé une conſpiration contre la régence, qui ſe trouva alors toute compoſée de perſonnes attachées aux ſentimens d'*Arminius*, on s'aſſura de leurs perſonnes; leur procès leur fut fait, & ils furent condamnés à perdre la tête. Cependant ou commua la peine de mort en un banniſſement perpétuel, & confiſcation de leurs biens.

Les *Arminiens* préſentent aux Etats de *Hollande* un Mémoire, connu depuis ſous le nom de *Rémontrances*.

CEPENDANT les Miniſtres de l'Ecole d'*Arminius*, qui formaient le plus petit nombre en *Hollande*, prévoyant qu'ils auraient de la peine à ſe ſoutenir contre la puiſſance de leurs adverſaires, préſentèrent aux Etats de *Hollande* un mémoire, où ils ſe juſtifiaient du reproche qu'on leur faiſait de vouloir introduire du changement dans la Religion, & exciter les peuples à ſe ſoulever. Ils y expliquaient enſuite leurs ſentimens, qu'ils réduiſaient à *cinq articles* principaux *. Ils fi-

* Comme il ſe pourrait que plus d'un Lecteur étranger ignorât ce que contenaient ces *cinq articles*, devenus ſi fameux par le ſchiſme qu'ils ont cauſé dans les Egliſes *Proteſtantes* des *Pays-Bas*, nous avons cru devoir les placer en note. Les *Arminiens* ſoutenaient donc: 1°. *Que Dieu avait reſolu*

finissaient par prier les Etats de la Province, dont ils avouaient reconnoître la jurisdiction souveraine dans le *Spirituel* comme dans le *temporel*, de faire que leurs raisons fussent entendues dans un Synode libre & légitimement assemblé; ou, si la chose ne pouvait avoir lieu, d'interposer leur autorité pour que les deux partis se supportassent comme frères, promettant & assurant que de leur côté, ils étaient prêts à tout contribuer pour le bien de la paix. Sur cette *Rémontrance*, dont ceux du parti d'*Arminius* ont été appellés *Rémontrans*, les Etats de *Hollande* résolurent d'ordonner aux *Classes* * de la Province, que

résolu de toute éternité d'élire & d'appeller à la vie éternelle, ceux qui par sa grace croiraient en Jésus-Christ, *& qui persévéreraient jusqu'à la fin dans la foi & l'obéïssance; & de reprouver & rejetter à la damnation éternelle les incrédules & impénitens.* 2°. *Que* Christ *était mort pour tous, de façon cependant, qu'il n'y avait que les croyans qui fussent, de fait, réconciliés par sa mort.* 3°. *Que l'homme n'avait point la grace santifiante par lui-même, ni par son libre arbitre, mais que pour l'obtenir il avait besoin de la grace de Dieu, en* Jésus-Christ. 4°. *Que cette grace était le commencement, le progrès & l'achèvement du salut des hommes; que c'était à elle qu'il fallait attribuer toutes les bonnes œuvres; que cependant elle n'opérait pas irrésistiblement.* 5°. *Que la grace de Dieu donnait au vrai fidèle des forces suffisantes pour surmonter le mal; mais s'il ne pouvait pas la perdre cette grace, c'était là un point qu'ils croyaient devoir examiner de plus près, avant d'oser l'enseigner avec une entière confiance.* Quelque tems après cependant ils se déclarèrent moins équivoquement sur ce cinquiéme article, en disant, qu'*un vrai fidèle pouvait par sa propre faute s'éloigner tout-à-fait de Dieu, & perdre la grace.*

* Le Gouvernement ecclésiastique des Eglises *Protestantes* des *Pays-Bas*, est divisé en *Consistoire*, en *Classe*, en *Synode*. Le

que jusqu'à nouvel ordre ils n'exigeassent de qui que ce fut, de confesser autre chose que ce qui était contenu dans les cinq articles ; leur enjoignant de travailler cependant à conserver la concorde & la paix. Cet ordre du Souverain fut si peu respecté ; que quelques *Classes*, entr'autres celle de *Leyde*, déclarèrent ne pouvoir s'y soumettre.

Au

Le *Consistoire* est l'assemblée des *Ministres*, *Anciens*, & *Diacres* d'une seule Eglise. La *Classe* est l'assemblée de tous les *Ministres* de plusieurs villes & villages, réunis pour connaître de toutes les affaires ecclésiastiques, dans toute l'étendue de la jurisdiction spirituelle ; de sorte que chaque Province peut avoir & a effectivement plusieurs *Classes*, toutes indépendantes les unes des autres. Les *Classes* sont subordonnées au *Synode*, qui est ou *Provincial* ou *National*. Il n'y a eu de Synode *National* dans ces Provinces que celui qui se tint à *Dordrecht* en 1618 & 1619. Il était formé des Députés de toutes les Eglises *Protestantes* des *Pays-Bas*, les Etrangers qui s'y trouvèrent n'y ayant comparu qu'en qualité d'*invités*. Le *Synode Provincial* est formé des Députés de toutes les Eglises d'une même Province ; il connait de toutes les affaires ecclésiastiques, fait dans la doctrine & la discipline les changemens ou corrections qu'il juge nécessaires ; confirme, reforme, ou casse même les décisions des *Classes*. Mais le Clergé *Protestant*, toujours bridé par la présence des Députés des Etats, connus en *Hollande* sous le nom de *Commissaires Politiques*, ne peut faire aucun changement, exécuter aucune résolution, que le tout n'ait reçu l'approbation des dits Commissaires. Sage prévoyance, qui fait qu'une Puissance ne peut impunément chercher à empiéter sur l'autre ; ou plutôt qui fait, que dans toute l'étendue de la République il n'y a point réellement de puissance spirituelle. Il en nait moins de troubles dans l'Etat, quoique cependant il ne soit pas possible de les prévenir tous.

NB. Les Eglises *Wallonnes* & *Françaises* des *Pays-Bas* ont leur Synode à part.

Au Printems de l'année 1611. il ſe tint à *la Haye*, en préſence des Etats de *Hollande*, une *Conférence* entre ſix Miniſtres des deux partis. Cette *Conférence*, devenue célèbre dans ces Provinces ſous le nom de *Conférence de la Haye*, roulait ſur les *cinq Articles* propoſés par les *Arminiens*, connus depuis ſous le nom de *Rémontrans*. Les Etats n'attribuèrent la victoire à aucun des deux partis, ſe contentant, comme à l'ordinaire, de leur ordonner d'entretenir entre eux la concorde & la paix; ordre que les uns & les autres, qui ſe donnaient encore le nom de *Frères*, reçurent alors ſans y faire d'oppoſition. Avant l'ouverture de la Conférence les *Gomariſtes Hollandais* avaient auſſi préſenté un mémoire aux Etats contre les ſentimens des *Arminiens*, ce qui leur fit donner par la ſuite le nom de *Contre-Rémontrans*. Ils y expliquaient en ſept articles leurs opinions ſur la *grace* & la *prédeſtination abſolue*, qu'ils admettaient purement & ſimplement dans toute la rigidité du ſyſtême de *Calvin*. Ils propoſèrent auſſi, comme un moyen aſſuré de faire ceſſer toutes les diſputes, la tenue d'un Synode National, ou d'envoyer les points controverſés aux univerſités étrangères à la déciſion deſquelles ils promettaient de ſe ſoumettre. La ſuite de cette hiſtoire fera voir duquel de ces deux moyens l'on jugea à propos de ſe ſervir; mais il eſt tems de reprendre le fil des autres événemens de l'année 1610.

1611.

Conférence de la *Haye*.

CETTE année, ſi fatale à la *France* par le coup feneſte qui lui enleva *Henri* IV. le meilleur & le plus grand de ſes Rois, fit perdre aux *Provinces Unies* un ami & un Allié, dont ils avaient

reçu les plus grands ſervices, & à qui ils étaient, en grande partie, redevables de l'établiſſement de leur République. *Marie* de *Médicis*, qui gouvernait pendant la minorité de *Louïs* XIII. ſon fils, renouvella cependant avec les Etats-Généraux, l'alliance qu'ils avaient déjà conclue avec *Henri* IV. & envoya même à leurs priéres quelques troupes ſous le Maréchal *de la Châtre*, qui devait aider celles des Etats à s'emparer de *Juliers*. Le Duc de *Cléves* & de *Juliers* était mort l'année précédente, & ſa ſucceſſion, ſur laquelle pluſieurs Princes formaient des prétentions, avait engagé la République dans une nouvelle guerre. Les Etats s'étant déclarés en faveur des Princes de *Brandebourg* & de *Nieuwbourg*, envoyèrent le Prince *Maurice* avec une armée de 14,000 hommes d'Infanterie & de 3,000 Chevaux faire le ſiége de *Juliers*. La ville fut inveſtie le 29. de Juillet, & ayant capitulé le 2. de Septembre ſuivant, elle fut remiſe entre les mains des deux Princes que l'ont vient de nommer.

La Reine-Mère.

C'EST à peu près vers ce tems que furent inventées à *Middelbourg* les Lunettes d'approche, par un Lunettier nommé *Zacharie Janſen*. Il eſt cependant plus vraiſemblable que cette invention, qui depuis a été ſi perfectionnée, doit datter de plus haut, puiſque dès l'année 1608 les Etats en avaient ordonné deux à l'inventeur, pour en faire préſent au Roi de *France*.

Inventions des Lunettes d'approche.

1611.

MALGRE' tous les ſoins que ſe donnaient les Etats pour entretenir la paix dans l'Egliſe, les troubles, loin de s'appaiſer, devenaient plus vifs de jour en jour. *Vorſtius*, à qui l'on avait don-

donné une chaire de Profeſſeur en Théologie à l'Univerſité de *Leyde*, fut cette année 1611. ſuſpendu de ſes fonctions avant d'être entré en exercice, quoique les Curateurs le laiſſaſſent jouïr des honoraires attachés au Profeſſorat. Quelque tems auparavant *Gomarus* avait lui-même demandé ſa démiſſion, & s'était retiré ailleurs. Pour remplir les deux chaires vacantes on nomma *Jean Polyander* & *Simon Epiſcopius*. Le premier était attaché à l'opinion des *Gomariſtes* ou *Contre-Rémontrans*; l'autre avait défendu dans la Conférence de *la Haye* le ſentiment d'*Arminius* ou des *Rémontrans*. Par le choix de ces deux perſonnes les Curateurs de l'Univerſité ſemblaient, de même que les Etats, accorder un droit égal aux deux partis, & vouloir de cette façon entretenir la paix. *Barneveld*, qui déſirait ardemment que la concorde pût ſe rétablir entre les Eccléſiaſtiques, remit ſur le tapis le projet d'une ordonnance de Diſcipline de 1591. qui accordait au Souverain un pouvoir très-étendu dans le ſpirituel; rélativement ſurtout au choix des Miniſtres. Dès le mois de Février 1612. cette Ordonnance fut renouvellée du moins en partie; mais les *Contre-Rémontrans* refuſèrent de s'y ſoumettre, parce que, ſelon eux, l'on y donnait trop d'autorité au Souverain ſur pluſieurs points qu'ils ſoutenaient n'être point de ſa compétence. Dans pluſieurs villes cependant l'on tenait la main à l'exécution des édits publiés pour le maintien de l'union & de la paix dans l'Egliſe. Le Magiſtrat de *Rotterdam* dépoſa *Corneille Geſelius*, parce qu'il jugea que ce Miniſtre prêchait avec trop d'emportement con- 1612.

tre les *Rémontrans*. Le zèle un peu outré de *Geſelius* lui ayant fait tenir des aſſemblées clandeſtines, & nommer l'*Egliſe perſécutée* * le petit troupeau qui formait ces conventicules, le Magiſtrat lui ordonna de quitter la ville, & ſur ſon refus d'obéïr l'en fit chaſſer par le Baillif & ſes archers. Cela ne l'empêcha pas de continuer ſes prêches à *Schiedam* & à *Delfshaven*, presqu'aux portes de *Rotterdam*, & même d'être appellé enſuite à *Edam*. Aureſte ſi à *Rotterdam* l'on empêchait les *Contre-Rémontrans* de paſſer dans leurs ſermons les bornes ſagement preſcrites par les Ordonnances, les *Rémontrans* n'étaient pas mieux traités ailleurs : dans quelques lieux même on s'oppoſait à ce qu'ils montaſſent en chaire; on barricadait même les portes des Egliſes pour les empêcher d'y entrer. Si la diſcorde regnait en *Hollande* parmi les Paſteurs Spirituels, l'union n'en était pas mieux affermie dans les autres Provinces, où les *Gomariſtes* & les *Arminiens* ſe faiſaient une guerre déclarée.

L'Archiduc *Mathias* eſt élu Empereur.

L'ARCHIDUC *Mathias*, le même qui en 1577. avait été appellé au Gouvernement des *Pays-*

* C'eſt ce que le *Hollandais* nomme *Kruiskerk* (*Egliſe ſous la croix*). Dénomination qui ſemble empruntée des *Proteſtans Français*; qui, dans le tems que l'on y mettait à exécution les édits rigoureux contre les *Calviniſtes*, s'aſſemblèrent ſécrétement dans les campagnes & autres lieux écartés, pour y faire le ſervice divin, ce qu'ils appellaient, & appellent encore, *prêcher ſous la croix*; parce que l'on pendait ſans remiſſion & ſans autre forme de procès, tout *Predicant* ou Miniſtre, ſurpris faiſant les fonctions de ſon miniſtère, & que l'on envoyait aux galères les autres *Proteſtans* dont on pouvait ſe ſaiſir.

Pays-Bas, & qui depuis avait été Roi de *Hongrie*, fut revêtu cette année de la pourpe impériale, à la place de l'Empereur *Rodolphe* II. ſon frère, mort à *Prague* le 10. de Janvier.

JUSQU'ICI le Prince *Maurice* ne s'était guère mêlé des affaires de l'Egliſe, quoique les *Contre-Rémontrans* jugeaſſent qu'il ſerait plus porté pour eux que pour les *Rémontrans*, qui s'adreſſaient trop ſouvent à *Barneveld*, parce que ce ſage Politique conſeillait la concorde & la paix, qu'eux-mêmes ſemblaient déſirer ſincérement. Le Comte *Guillaume* était de même peu porté pour les *Rémontrans*, & l'on prétend qu'il avait conſeillé à *Maurice* de s'oppoſer à eux ou aux Magiſtrats qui les favoriſaient. Quoiqu'il en ſoit, *Guillaume* lui-même propoſa en 1613. une Conférence, ſemblable à celle qui s'était tenué à *la Haye* en 1610. Trois Miniſtres de chacun des deux partis ſe rendirent à *Delft* qui avait été choiſie pour le lieu de la Conférence, & ſe retirèrent auſſi peu avancés qu'auparavant, parce que les *Contre-Rémontrans*, qui en appellaient toujours à un Synode National, ne voulurent jamais avouer que les *cinq articles* des *Rémontrans* fuſſent *ſupportables*.

1613. Conférence de *Delft*.

PENDANT que l'on travaillait envain en *Hollande* à pacifier les eſprits, *Jacques* I. Roi d'*Angleterre*, qui prétendait être inſtruit à fonds de toutes les diſputes théologiques, écrivit aux Etats-Généraux & à ceux de *Hollande* en particulier, qu'*il tenait pour très-ſupportable la doctrine conteſtée de part & d'autre.* Ce jugement ſurprit d'autant plus les *Contre-Rémontrans*, que quelque tems auparavant *Jacques* s'était ouvertement

Le Roi d'*Angleterre* ſe mêle dans la diſpute.

ment déclaré contre *Vorstius*, dans certaines lettres, où il traitait tous les *Rémontrans* d'*Hérétiques* & de *Schismatiques*. Aussitôt les *Gomaristes* accusèrent le celèbre *Hugo Grotius*, alors Avocat-Fiscal des Etats de *Hollande*, d'avoir fabriqué la minute de ces dernières lettres, & d'avoir surpris la Religion du Roi par un faux exposé de la question. *Grotius*, qui était alors en *Angleterre*, pour les affaires de la Compagnie des *Indes-Orientales*, y publia vers ce tems son excellent ouvrage intitulé *Pietas Ordinum Hollandiæ & Westfrisiæ* (*La Piété des Etats de Hollande & de West-Frise.*) Il y expliquait & justifiait la conduite des Etats, qui avaient recommandé & ordonné la tolérance aux deux partis. Cet ouvrage, écrit avec autant de retenue que d'impartialité & de jugement, plut tellement aux Etats de *Hollande*, qu'un Professeur de *Franeker*, y ayant répondu, ils défendirent la publication de son livre, qu'ils traitaient de *libelle diffamatoire*.

Les Etats de *Hollande*, s'appercevant enfin que tous ces Ecrits de part & d'autre ne tendaient qu'à élargir & envenimer la blessure faite à la paix de l'Eglise, formèrent à la pluralité des suffrages une Résolution ou Ordonnance, qui aurait dû rétablir l'union & la paix entre les ministres, si une fâcheuse expérience n'avait appris de tout tems, que les querelles des gens d'Eglise ne se terminent que par l'oppression de l'un des partis. Cette Résolution, qui après bien des difficultés fut enfin approuvée au mois de Janvier de l'année suivante, portait tous les caractères de modération, de piété, & de vraie foi. Il

y était dit en substance que ; „ les Etats, se „ servant de la puissance qui leur appartenait, „ comme Souverain légitime, ordonnaient que, „ dans l'explication de l'Ecriture-Sainte, on „ eut soin de bien inculquer à leurs bons & fi- „ dèles sujets, que le commencement, les moyens, „ & la fin du salut de l'homme, & nommé- „ ment la foi, ne devaient être attribués ni à „ ses forces naturelles, ni à ses œuvres, mais „ uniquement à la grace de Dieu en *Jésus-* „ *Christ* : que Dieu n'avait créé personne pour „ la perdition ; qu'il ne forçait personne au pé- „ ché ; qu'il n'invitait aussi personne au salut, à „ qui il n'avait pas décrété de le donner *. „ Qu'il serait permis aux Professeurs & aux sa- „ vans de disputer amiablement dans les écoles, &

Résolution des Etats de *Hollande*, pour rétablir la paix dans l'Eglise.

* Il y a dans le *Hollandais* : *terwyl hy beslooten hadt, hun die niet te geeven* (*tandis qu'il avait résolu de ne pas le leur donner.*) *Grotius* dans un long discours, qu'il prononça devant le Conseil d'*Amsterdam*, pour justifier la résolution des Etats de *Hollande*, explique ce passage, qui avait paru équivoque à quelques-uns, par les mots : *wien hy ze niet geeven wilde* (*à qui il ne voulait pas le donner* ;) & ajoute, que „ la proposition contraire n'était pas, que „ Dieu avait résolu de sauver tous ceux qu'il invitait (au „ salut), mais qu'il n'y invitait personne que ceux de qui „ *en quelque sorte* il souhaitait le salut, ou à qui il avait *en* „ *quelque sorte* résolu de le donner. Ce qui," ajoutait ce grand homme, „était très conforme à ce que les *Contre-* „ *Rémontrans* eux-mêmes avaient soutenu dans la Confé- „ rence de *la Haye*, & aux sentimens de tous les Docteurs „ de l'Eglise tant anciens que modernes." Il ne nous convient pas de juger du dégré d'*intelligibilité* que *Grotius* a donné à cette proposition, c'est au Lecteur instruit à décider jusqu'à quel point cette explication lève l'équivoque qui semble être dans le texte.

„ & même d'être d'un sentiment contraire, sur
„ le dogme de la Prédestination ; mais qu'ils
„ n'entendaient pas, que ces disputes fussent portées en chaire, ou enseignées aux peuples de
„ quelque manière que ce fut : qu'ils ne voulaient pas non plus, que l'on inquiétât ou forçât à prêcher & enseigner une Doctrine plus
„ relevée, ceux qui se contentaient d'enseigner
„ & de croire simplement, que Dieu de toute
„ éternité avait élu, en *Jésus-Christ*, pour le
„ salut éternel, ceux qui par sa grace croiraient
„ en *Christ*, & persévéreraient dans cette foi ; &
„ qu'aucontraire il réprouvait & condamnait à
„ la perdition éternelle ceux qui ne croiraient
„ pas & s'opiniâtreraient dans leur incrédulité ;
„ parce que les Etats jugeaient cette Doctrine
„ suffisante au salut, & propre à l'édification
„ *Chrétienne*. Enfin, ils ordonnaient à tous les
„ Ministres de s'en tenir, sur tous les autres
„ points de Doctrine, à la Parole de Dieu, & à
„ ce qui était reçu dans les Eglises *Reformées*,
„ & enseigné dans celles de ces Provinces ; &
„ de se supporter les uns les autres en charité,
„ en concorde & en bon exemple, conformément à ce qui avait été arrêté par les précédentes Résolutions des Etats." La pluralité des membres des Etats de *Hollande* crut, par ce juste tempéramment, avoir trouvé le moyen de rétablir la paix dans l'Eglise ; mais si les *Rémontrans* se soumirent avec joye à ce qui leur était ordonné, si même plusieurs des *Contre-Rémontrans* promirent d'éviter tout ce que désapprouvaient les Etats, quelques-uns cependant s'y refusèrent encore, sous le prétexte que l'on voulait

lait leur interdire de prêcher la vérité. Mais il est tems de reprendre le fil des évènemens historiques de l'année 1613.

PENDANT le cours de cette année les Etats-Généraux avaient conclu différents traités d'alliance & de commerce, avec la ville de *Lubek*, & le Roi de *Suéde*, pour assurer contre le Roi de *Danemark*, la Navigation de la *Baltique* & de l'*Océan Germanique*; & avec quelque Princes d'*Allemagne*, rélativement surtout à l'affaire de *Cléves* & de *Juliers*. Les différentes expéditions que l'on avait faites à plusieurs reprises à la *Nouvelle Zemble* & au Détroit de *Waaigats*, pour chercher par le Nord un passage à la *Chine*, avaient découvert aux Navigateurs, qu'il se tenait dans ces mers, un grand nombre de Baleines, de Narwals, de Chiens-marins & autres animaux semblables, dont le lard, la peau & les dents pouvaient faire un objet considérable de commerce. Cette découverte fut l'origine de la Pêche du *Groenland* ou de la Baleine. Bientôt se forma en *Hollande* la Compagnie du *Nord*, qui d'abord rapporta de grands profits, mais les avantages que l'on retirait de cette Pêche, ayant peu-à-peu considérablement diminué, la Compagnie du *Nord*, dont le dernier Octroi expira en 1642. se fondit d'elle-même, & depuis cette Pêche est restée entre les mains & pour le compte des particuliers.

Affaires de *Juliers*.

LES Princes possesseurs de la succession de *Cléves* & de *Juliers*, s'étant bientôt divisés d'intérêts, l'Archiduc *Albert*, s'imaginant que les Etats, qui soutenaient *Brandebourg*, contre *Nieuwbourg* devenu son ennemi, cherchaient sous ce prétexte à s'emparer eux-mêmes de *Juliers*, fit

marcher ses troupes sous *Spinola*, qui, après s'être rendu Maître d'*Aix-la-Chapelle*, s'empara bientôt de *Duuren*, d'*Orsoi*, de *Duisberg*, de *Wezel* & d'autres lieux. *Maurice* de son côté entra en campagne, & s'empara d'*Emmerik*, de *Rees*, de *Goch*, de *Kraanenbourg* & de *Gennip*, mettant partout garnison *Brandebourgeoise* ou *Hollandaise*. Ces hostilités cependant ne rompaient pas la trève, & n'empêchaient pas les officiers & les soldats des deux partis de se traiter amicalement lorsqu'ils se rencontraient; les deux armées n'agissant, disait-elles, que pour avancer ou rétablir la tranquillité dans des pays neutres. L'on en vint enfin à des négociations, qui semblaient devoir réconcilier & satisfaire les Princes de *Brandebourg* & de *Nieuwbourg*; mais le Roi d'*Espagne* n'ayant pas voulu souscrire au traité déjà arrêté, les troupes des Etats & celles de l'Archiduc continuèrent à occuper les Places dont elles s'étaient emparées.

Université de *Groningue*. 1614.

JUSQU'ALORS il n'y avait eu que deux Universités dans toute l'étendue de la République; celle de *Leyde* en *Hollande*, & celle de *Franeker* en *Frise*. Les Etats de *Groningue* & des *Ommelandes*, résolurent, d'après les avis & les instances de leur *Stadhouder*, le Comte *Guillaume-Louïs*, d'en ériger une troisième dans la ville de *Groningue* même. La dédicace solemnelle s'en fit le 23. du mois d'Août de l'année 1614.

Suite des affaires de l'Eglise.

LES avantages que les Etats de *Hollande* s'étaient promis de leur dernière ordonnance pour la paix de l'Eglise, ne répondirent guères à leur attente & à leurs vues pacifiques. La Classe de *Hoorn* condamna trois Ministres *Rémontrans*, mais

malgré les défenses qui lui en avaient été faites par le Collége des Conseillers-Commissaires ; & depuis elle tint ses Assemblées à part. A *Rotterdam*, où tous les Pasteurs étaient pour la paix, c'est-à-dire, qu'ils étaient *Rémontrans*, il se trouvait des gens qui, par leurs insultes, leurs *pasquins*, & leur desobéissance aux ordres du Magistrat, cherchaient à semer la discorde parmi le peuple. Certain Courtier osa dire, qu'*il aimerait mieux recevoir la bénédiction nuptiale d'un cochon, que d'aucun des Ministres de la ville.* Il méritait punition ; le Magistrat lui ota pour un an son droit de bourgeoisie, & l'interdit pour toujours de ses fonctions de Courtier. Un autre Artisan fut banni de la ville pour s'être formellement opposé aux ordres de la Régence dans les affaires de l'Eglise. Quelque juste, quelque modérée même que dût paraître la sévérité du Magistrat de cette ville, elle sembla cependant si outrée à plusieurs, qu'un Imprimeur de *Schiedam*, ayant pris à *Enckhuisen* quelques billets de lotterie, y fit mettre pour devise deux méchants vers * qui faisaient un paralléle odieux de ce qu'il

* *Zeg my, trekker frisch, ter eere van Oranje,*
Wat onderscheid daar is, tusschen Rotterdams Inquisitie en Spanje?

Ces deux vers, qu'il ne serait guères possible de rendre en *Français* d'une manière un peu passable, signifiaient :

Dis moi, gentil-tireur, à l'honneur d'Orange.
Où est la différence entre l'Inquisition de Rotterdam & celle d'Espagne?

Au reste, ajoute l'Historien, la prétendue devise de l'Imprimeur montrait, pour lequel des deux partis quelques-uns jugeaient que penchait le Prince *Maurice*.

qu'il appellait l'Inquiſition de *Rotterdam* avec celle d'*Eſpagne*. Les Conſeillers-Commiſſaires de *Hollande*, pour punir le Rimeur de ſon inſolence, déclarèrent ſes billets confiſqués, & le condamnèrent pour quinze jours au pain à l'eau; ſentence qui pourtant ne fut guères rigoureuſement exécutée. *Barneveld* lui-même ne fut pas ménagé; ſes ennemis répandaient de tous côtés, que ſon deſſein était de faire rentrer les Provinces ſous le joug de l'*Eſpagne*, & que c'était dans cette vuë qu'il cherchait à introduire du changement dans la Religion de l'Etat. Lui & le Miniſtre *Uitenbogaard*, diſait-on, étaient penſionnaires de l'*Eſpagne*, & diſtribuaient à leurs créatures l'argent des *Eſpagnols*, pour accélérer la ruine du pays. Vers ce même tems, *François Aarſens*, qui avait été Ambaſſadeur des Etats en *France*, & qui en voulait au Grand-Penſionnaire, qu'il croyait avoir cauſé ſon rappel de cette honorable & lucrative Ambaſſade *, laiſſa, dit-on, échapper ces mots; „ que le „ crédit de certaines perſonnes n'était pas ſi ſolidement établi, qu'il ne put facilement être „ renverſé." Paroles qui par la ſuite ne parurent

Bruits desavantageux qui ſe répandent contre *Barneveld*.

* *Aubery* dans ſes mémoires, fait de ce *François Aarſens* un portrait qui n'eſt guères avantageux; *il fut*, dit-il entr'autres, *l'auteur de tous les conſeils violents & le principal executeur des paſſions du Prince*. Au reſte, *Aubery*, qui devait être aſſez bien inſtruit de la choſe, attribue le rappel d'*Aarſens* de ſon Ambaſſade de France, non au Penſionaire *Barneveld*, mais aux ſollicitations de la Cour de *France* elle-même, indignée de ce que, pour en extorquer un préſent, il avait fait accroire à leurs Majeſtés, qu'il ſe retirait tout-à-fait, pour vivre tranquille en *Hollande*.

Voyez *Aubery* pag. 420, &c.

rent que trop avoir annoncé le malheur que l'on préparait au Pensionnaire.

LES *Contre-Rémontrans* d'*Amsterdam* qui se sentaient fortement soutenus par la Régence de cette grande ville, y eurent le crédit en 1615. de faire suspendre de ses fonctions *Simon Goulart*, Pasteur de l'Eglise *Wallone*, parce qu'il avait prêché en faveur de la grace (universelle), & refuté en chaire la réprobation des petits Enfans. Dès lors l'on commença à *Amsterdam* & dans quelques-autres villes à se séparer des *Rémontrans*. A *Leeuwarden*, où de nouveaux troubles avaient forcé de faire du changement dans les membres de la Régence, on distinguait les deux partis par les noms de *Gueux* de *Genéve* & de *Gueux Politiques*. 1615.

Les villes de *Flessingue*, *Rammekens* & la *Brille* rachetées par les Etats.

TANDISQUE la division regnait dans l'Eglise, & que *Barneveld*, pour ses longs services, était l'objet de la haine ou de l'envie, ce grand homme rendit à sa patrie le plus grand service qu'elle put en attendre. Les malheurs des tems & le besoin de secours avaient forcé les Etats à engager à *Elizabeth*, Reine d'*Angleterre*, *Flessingue*, le Château de *Rammekens* & la *Brille*, pour sureté des sommes considérables que leur avait avancées cette Princesse. *Jacques* I. qui par ses prodigalités se trouvait sans cesse avoir besoin d'argent, ne pouvant obtenir de nouveaux subsides du Parlement, demanda aux Etats le payement des arrérages qui lui étaient dûs pour la solde des troupes *Anglaises* en garnison dans les trois places de sureté. *Barneveld* crut l'occasion favorable de retirer ces Places des mains de l'*Anglais*. Mais il fallait user de ménagement

dans

dans une affaire de cette importance, & ſavoir mettre à profit l'embarras où ſe trouvait le Monarque. Si les Etats propoſaient d'eux-mêmes le rachat des villes, il leur en coutait huit millions. L'habile & ſage Miniſtre ſut ſi bien conduire cette affaire, que *Jacques*, pour avoir de l'argent, propoſa de lui même de rendre les trois places de ſureté, pour la ſomme, une fois payée, de deux-millions-ſept-cens-vingt-huit mille florins, que les Etats lui firent remettre au terme ſtipulé, pour tous les arrérages que ce

1616. Prince pouvait prétendre d'eux. Si dans ces Provinces l'on donna à *Barneveld* tout l'honneur d'une négociation ſi délicate, ce Miniſtre, pour avoir trop bien ſervi ſes maîtres, ſe fit un ennemi de plus en la perſonne de *Jacques* I. La reſtitution des trois places de ſureté affranchiſſait, il eſt vrai, les *Provinces-Unies* du ſeul reſte de la dépendance où elles avaient été des puiſſances étrangères, & otait aux *Anglais* juſqu'à l'ombre de cette autorité prétendue qu'ils s'attribuaient dans la République, & qu'ils faiſaient ſonner fort haut chez l'étranger. Mais le Roi d'*Angleterre*, venant enfin à s'appercevoir qu'il avait fait un méchant marché, & qu'il était dupe de gens plus habiles que lui, „ en „ conſerva toute ſa vie, dit *Aubery*, une gran- „ de animoſité contre Monſieur de *Barne-* „ *veld.*"

Nouvelle Réſolution des Etats de *Hollande*, pour la paix de l'Egliſe.

LES Etats de *Hollande*, pour arrêter le ſchisme qui commençait à ſe former dans pluſieurs lieux de la Province, & rendre enfin la paix à l'Egliſe, s'il était poſſible, arrêtèrent le 18. Mars une nouvelle Réſolution ou ordonnance, qui

qui confirmait les précédentes, recommandait l'union & la paix, & ménaçait de traiter & punir comme perturbateurs du repos public ceux qui fomenteraient les troubles par leurs divisions & leur opiniâtreté à tenir des assemblées séparées. La nouvelle Résolution avait encore été formée à la pluralité, mais tant que la ville d'*Amsterdam* refuserait d'y souscrire, il n'était guères possible qu'elle produisit tous les avantages que l'on s'en promettait. Cette considération engagea les Etats de *Hollande* à envoyer aux Magistrats de cette riche & puissante ville une députation solemnelle, pour la porter à s'unir à la majorité. Messire *Adrien* de *Mathenesse*, Seigneur de *Riviére*, Chef de la Députation, se rendit à *Amsterdam* avec les autres Députés, *Hugo Muis van Holy*, Baillif de *Dordrecht*, *Gérard Janszoon van der Eik*, Bourguemaitre de *Delft*, Maitre *Hugo Grotius*, Conseiller Pensionnaire de *Rotterdam*, & *Guillaume Pieterszoon Hases*, Bourguemaitre de *Hoorn*. La Députation ayant été admise le 23. d'Avril à l'audience du Conseil, *Grotius*, au nom de tous, porta la parole, & prononça ce long mais éloquent discours, dont nous avons parlé plus haut. Toutes les raisons cependant qu'il put apporter pour justifier la conduite des autres membres de la Province, & pour engager *Amsterdam* à se joindre à eux pour le bien & le repos de l'Eglise & de l'Etat, ne firent aucune impression sur le Conseil, qui persista à demander la convocation d'un Synode légalement assemblé; ajoutant, qu'il ne souffrirait jamais qu'aucun Ministre *Contre Rémontrant* fut suspendu ou déposé, pour n'avoir

pû

pû entretenir *l'Union Ecclésiastique* avec les *Rémontrans*. Cela n'empêcha pas la pluralité des membres des Etats de *Hollande* de persister dans les Résolutions qu'ils avaient cru devoir prendre. Cette diversité de sentimens & de Résolutions ne servit qu'à augmenter la division & la discorde. Dans plusieurs villes on suspendit de leurs fonctions les Ministres *Contre-Rémontrans*; qui refusaient de se trouver avec les *Rémontrans* dans une même Classe. Les Baillifs & *Drossarts* eurent ordre de tenir la main à l'exécution des Edits, & de faire ensorte que la paix fut rétablie. Mais il était assez difficile d'y réussir; les *Rémontrans* étant soutenus d'un côté, tandis que de l'autre c'étoit les *Contre-Rémontrans* que l'on favorisait.

1617. En l'année 1617. les *Contre-Rémontrans* à *Amsterdam* & à *la Haye* résolurent de s'unir plus étroitement, & de ne plus entretenir l'unité ecclésiastique avec les *Rémontrans*. Ceux-ci de leur côté suivirent l'exemple qu'on leur donnait, de sorte qu'il n'y eut plus moyen d'empêcher ou de prévenir le schisme. Le Prince *Maurice* proposa alors aux Etats de permettre aux Ministres *Contre-Rémontrans* de prêcher librement, de rétablir à certaines conditions ceux qui avaient été suspendus ou déposés, ou, si cela ne se pouvait, de les remplacer par d'autres Pasteurs qui auraient les mêmes opinions. Les *Rémontrans* d'*Amsterdam*, qui s'étaient entiérement séparés du corps des autres Pasteurs, louèrent un grand Magazin pour y tenir leurs assemblées & y prêcher. Excitée par les sermons séditieux des *Contre-Rémontrans*, la populace s'attroupa le douze de

de Février devant ce Magazin, s'y jetta en tumulte, força par ses menaces & ses cris furieux, le Ministre à interrompre son discours ; & bientôt fut brisé & détruit tout ce qui tomba sous la main de ces désespérés. Le Pasteur eut toutes les peines du monde à échapper à leur fureur ; son petit troupeau, cherchant à se sauver les uns d'un côté les autres de l'autre, fut insulté, bafoué ; les maisons de deux fréres du fameux *Episcopius* furent pillées, les meubles brisés ou détruits. Ni les uns ni les autres ne purent cependant obtenir le moindre dédommagement, aucun même des séditieux ne fut puni, ou ne le fut que légèrement. L'esprit de discorde fut presque partout le même ; tous les moyens, les plus violents même, étaient employés de part & d'autre pour parvenir à ses fins. A *la Haye* les *Contre-Rémontrans*, qui se sentaient appuyés du Prince *Maurice*, s'emparèrent malgré le Magistrat, d'une Eglise *, où le Prince commença dès-lors, & continua par la suite, à assister au service divin. Quoiqu'une grande partie des principaux Seigneurs affectassent de suivre son exemple, on remarque cependant que la Princesse Douairière d'*Orange* & son fils le Comte *Fréderic-Henri*, de même que *Barneveld*, plusieurs Grands, & le Magistrat de *la Haye*, restèrent toujours attachés à la grande Eglise, où l'on permettait encore aux *Rémontrans* de prêcher. L'animosité enfin fut poussée si loin, qu'il

* Celle dite du Cloitre (*de Klooster-kerk*) qui depuis fut nommée l'*Eglise du Prince*.

qu'il semblait que tout se préparât à une guerre de religion *. Bientôt même l'on vit paraitre une liste imprimée des villes & des Forts, qui étaient contre les *Arminiens*; & l'on prétend que leurs antagonistes les *Contre-Rémontrans*, ne portaient à ce point l'audace de leurs entreprises, que parce, qu'ils s'y sentaient encouragés par une lettre du Roi d'*Angleterre*, qui parut au jour au printems de cette année. Elle était bien différente de celle qu'il avait écrite quelque tems auparavant aux Etats; dans celle-ci ce Prince ne conseillait plus de déclarer tolérables les questions controversées; il voulait qu'on les décidât par l'autorité d'un Synode National.

Ce schisme occasiona dans la Régence des changemens extraordinaires. Pour les faire réussir cependant les *Contre-Rémontrans* usèrent d'intrigues & de précautions: ils éprouvèrent d'abord leurs forces dans les moindres villes, qui n'avaient point de voix à l'assemblée des Etats de *Hollande*, résolus d'essayer ensuite ce qu'ils pourraient faire dans les grandes villes. *Barneveld* & plusieurs membres de l'assemblée s'apperçurent bientôt de ce que l'on cherchait. Quel-

* Parmi les différentes marques de haine d'un parti contre l'autre, & que l'on pouvait regarder comme le tocsin de la discorde & de la sédition, l'on observe que quelques Bateliers avaient fait peindre dans leurs Pavillons les armes du Prince avec ces mots *Hollandais*.

Liever met Oranje te leggen in 't veld,
Dan langer met de Arminianen te zyn gekweld.

(*Plutôt périr dans les combats avec Orange, que d'être plus long-tems tourmenté par les Arminiens.*

Quelques personnes commencèrent même à croire, que la Religion n'était qu'un prétexte dont l'on se servait pour parvenir avec plus de sureté à ces sortes de changemens; l'on soupçonna même le Prince d'y prêter la main, ou d'y employer ses créatures, pour se procurer par ce moyen plus d'autorité qu'il n'en avait encore. Ceux qui entraient dans ses vues lui répétaient sans cesse, que *Barneveld* & autres personnes mettaient tout en œuvre pour diminuer son crédit & sa puissance, tandis que les *Contre-Rémontrans*, *ces vrais & anciens Réformés, qui*, comme il le disait lui-même, *avaient procuré l'élévation de Guillaume* I. *son père, n'avaient rien tant à cœur que de coöpérer à l'accroissement de son pouvoir.*

Quelques villes lèvent des *Waardgelders.*

DANS des circonstances aussi épineuses, il était raisonnable de songer aux moyens de conserver la paix dans les différentes villes. Le plus convenable & le moins dangereux parut aux Etats de *Hollande* la levée de cette sorte de milice, que l'on nomme *Waardgelders*. Par un arrêté, que l'on nomma depuis *Résolution rigoureuse*, il fut permis aux villes, qui croiraient en avoir besoin, de soudoyer certain nombre de ces soldats; *Harlem*, *Leide*, *Gouda*, *Rotterdam*, *Schoonhoven*, *Hoorn*, & peut-être encore une ville ou deux, prirent donc des *Waardgelders*, dont le nombre cependant ne monta pas dans toute la *Hollande* à 1800 hommes. *Utrecht*, sur les remontrances & par les conseils de *Ledenberg*, Sécrétaire des Etats de la Province, suivit cet exemple, pendant le tems que, pour son malheur, *Barneveld* était arrêté dans cette ville par une indisposition. L'on observe qu'*Amsterdam* &

quelques-autres villes protestèrent contre la Résolution, qui avait été prise à la pluralite des voix, mais à laquelle le Prince *Maurice* s'était vivement opposé. Aussi fit-il bien voir combien il était éloigné de goûter aucun des moyens proposés à l'assemblée des Etats, pour le maintien de la tranquillité, lorsqu'il y déclara, qu'*il entendait ne rien entreprendre contre ceux de la Religion Réformée*; termes par lesquels il désignait les seuls *Contre-Rémontrans*, de la part de qui cependant le gouvernement actuel craignait les plus grands désordres.

Les délibérations pour la tenue d'un Synode National, que quelques Provinces jugeaient indispensable, furent enfin entamées, mais trouvèrent les plus grandes oppositions de la part d'autres Provinces, & nommément de la *Hollande*, qui se fondant sur l'article XIII. de l'Union d'*Utrecht* de 1579., soutenaient que chaque Province s'était réservé le pouvoir de régler chez elle tout ce qui concernait la Religion. L'opiniâtreté avec laquelle chaque membre des Etats-Généraux soutenait son opinion, rendit les assemblées si tumultueuses, & la forme de donner & de prendre les suffrages si irréguliere, que tout s'y passa dans la plus grande confusion. Enfin le 11. du mois de Novembre le Synode National fut arrêté dans l'assemblée des Etats-Généraux, à la pluralité, non des Provinces, suivant la coûtume & la régle établie dès la naissance de la République, mais du nombre des Députés de chaque Province. La ville de *Dordrecht* fut nommée pour le siége du Synode. Mais lorsque l'on vint à lire les lettres, que les Etats-

Etats-Généraux voulaient faire écrire à quelques Puissances Etrangéres pour les prier d'envoyer à *Dordrecht* quelques Députés de leurs Eglises, de même que les lettres de convocation pour les différentes Provinces de l'Union, tous les Députés de *Hollande*, à l'exception de celui d'*Amsterdam*, ceux d'*Utrecht* & d'*Overyssel*, & deux Députés extraordinaires de la *Gueldres* * se retirèrent de l'Assemblée. Ceux de *Hollande* & d'*Utrecht* & d'*Overyssel* protestèrent dès le lendemain, & firent enregitrer qu'*ils tenaient pour nul & de nulle valeur tout ce-qui s'était fait la veille sur l'Article de la Rèligion*; les Députés du *Weluwe* assurèrent aussi, qu'ils persistaient dans leur première opinion. Cette diversité d'opinions non-seulement entre les sept Provinces, mais entre les différents membres de chaque Province, donnait une forme si étrange & si monstrueuse même au gouvernement actuel, que l'on craignit que le schisme de l'Eglise ne passât aux Provinces, & ne mit la discorde & la division entre les différents membres de chacune d'entre elles. Les plus clairvoyants d'entre les *Rémontrans* ne se promettaient de la tenue du Synode que la ruine entière de leur parti; aussi eussent-ils souhaité que de leur côté, l'on y eut consenti tout simplement, afin de prévenir par là les changemens que l'on allait sans doute faire dans la Régence, & qui ne pouvaient que tourner à leur désavantage.

* Ils avaient été envoyés par le quartier du *Weluwe* pour déclarer aux Etats-Généraux qu'ils n'avaient point-ordre de pousser la tenue d'un Synode ou d'y consentir, si la Province de *Hollande* s'y opposait.

tage. Le Miniſtre *Uitenbogaard* avait même tâché d'emmener les ſiens & *Barneveld* lui-même, à ſe ſoumettre à la néceſſité, mais celui-ci lui avait, dit-on, répondu, *voulez-vous céder la juſtice & les droits du pays? ce n'eſt pas mon deſſein à moi.*

Le Prince cherche à engager les villes de la *Hollande* à conſentir à la tenue d'un Synode National.

QUELQUE-TEMS après le Prince fit un tour dans quelques villes de la Province, écrivit à d'autres pour les porter à conſentir à la convocation d'un Synode, & à congédier les *Waardgelders*. Les peines qu'il ſe donna pour arriver à ſes fins, ne furent pas ſans-doute infructueuſes, puisque dans l'Aſſemblée des Etats de *Hollande* l'on s'apperçut bientôt, que pluſieurs de ces villes commençaient à pencher pour la convocation d'un Synode National. *Harlem* cependant dans un mémoire plein de force, ſe déclara hautement *pour* la confirmation des Réſolutions déjà priſes, de même que *pour* la défenſe des droits & de l'autorité des Etats de *Hollande*; *pour* le maintien de la Religion, d'où il fallait bannir toute recherche ſur la foi, & toute contrainte; *pour* la conſervation des privilèges des villes contre les prétentions des Cours de Juſtice, en cas de procédures en matiere criminelle &c. *Leide*, *Gouda*, *Rotterdam*, *Schoonhoven*, *la Brille*, *Alkmaar* & *Hoorn* accédèrent de même à la déclaration faite par la ville de *Harlem*

1618.

Au Printems de l'année 1618. le Prince ſe rendit en *Gueldres*, où il changea hors de tems toute la Régence de *Nimégue*, malgré les oppoſitions & proteſtations du Magiſtrat. S'étant rendu au mois de Mai ſuivant dans l'*Overyſſel*, il par-

parvint à gagner cette Province pour la convocation d'un Synode. Les *Waardgelders* commençaient cependant à être fort à charge à la Province d'*Utrecht*. Certains membres des Etats proposaient de ne les conserver qu'au cas que la *Hollande* voulût les payer; d'autres voulaient au contraire, qu'on les licentiât tout-à-fait, & que l'on demandât au Prince quelques Compagnies pour le maintien de la tranquillité publique. D'un autre côté l'exemple tout récent de *Nimégue* faisait craindre à *Utrecht*, que *Maurice* n'y vint faire dans la Régence les mêmes changemens qu'il avait faits dans cette ville de la *Gueldres*. Il est vrai que la résolution en était prise, mais avant tout il fallait voir de congédier les *Waardgelders*. Aussi les Etats-Généraux envoyèrent pour cet effet à *Utrecht* quelques personnes de leur Assemblée avec le Prince *Maurice*. Les Etats de *Hollande* de leur côté, voulant prévenir ce coup d'autorité, y avaient envoyé aussi quelques députés. Ceux-ci étant allés saluer le Prince à son arrivée, & la conversation étant tombée sur l'objet de leurs commissions respectives, *Maurice* leur dit, que *les méfiances & la division qui regnaient dans le Gouvernement actuel étaient l'ouvrage du Grand-Pensionaire*; que *l'on avait cherché à lui faire perdre son autorité & son crédit, à lui Prince d'*Orange, *& à le chasser du Pays*; qu'*il savait très-bien ce qu'il faisait*; que *cinq Provinces étaient pour lui*, & qu'*il attendait des députés des six villes de* Hollande *, qui

* Ces six villes étaient *Dordrecht*, *Amsterdam*, *Enckhuyzen*, *Edam*, *Purmerende*, & *Schiedam* qui se joignit aux cinq

qui le *soutiendraient*; qu'*enfin les* Waardgelders *étaient pires que les citadelles des* Espagnols, *&* *qu'ainsi il fallait s'en défaire.* A ces reproches & à ces accusations, *Grotius*, qui était l'un des députés, répondit „ qu'il ne connaissait personne „ qui eut jamais formé le moindre dessein au désa- „ vantage de son Excellence; que, quand même „ le Pensionnaire ne seroit plus, eux tous se croi- „ raient obligés de défendre & de protéger les „ droits & les priviléges de la Province. Qu'il „ semblait que l'on méprisât actuellement la *Hol-* „ *lande*, & que l'on voulût l'assujettir aux autres „ Provinces." Le Prince repartit là dessus, que *le Pensionnaire semblait au contraire des seuls Etats de* Hollande *vouloir faire les Etats-Généraux.* Cet entretien fit juger aux députés de cette Province, qu'il n'y avait guères d'apparence qu'ils pussent réussir dans la Commission dont les avaient chargés leurs Maîtres. Quant à ce qu'avait fait entendre le Prince, que l'on cherchait à le dépouiller de ses dignités, il parait par le témoignage d'autres personnes, qu'il n'y avait pas le moindre fondement à ce reproche. Il semble cependant que l'on avait inspiré ce soupçon au Prince, puisqu'il est sûr que l'on rechercha par la suite dans *Utrecht*, ou parmi les personnes de la Régence de cette ville, si l'on n'y avait jamais fait quelque proposition pour ôter le *Stadhouderat* à *Maurice* & en revêtir le Comte de *Kuilenbourg*. On soupçonna même que quelques personnes pouvaient avoir jetté les yeux sur le Comte *Fréderic-Henri*.

LES

cinq premières, pour presser la convocation d'un Synode National.

Les Députés de *Hollande*, s'appercevant enfin que les Officiers des *Waardgelders*, non plus que ceux de la garnison ordinaire, n'étaient pas portés à obéir aux Etats d'*Utrecht*, & qu'ainsi ils ne pouvaient espérer de leur Commission le succès qu'ils s'en étaient promis d'abord, jugèrent à propos de se retirer. Ils crurent d'autant plus devoir hâter leur départ, que la plupart des Magistrats & le Sécrétaire *Ledenberg*, avaient déjà abandonné la ville, dans la crainte qu'on ne leur y fit un mauvais parti. Au moment de leur départ ils virent arriver & descendre de leurs voitures les autres députés de *Dordrecht*, d'*Amsterdam*, de *Schiedam*, d'*Enckhuizen*, d'*Edam* & de *Purmerende*; & furent informés après, que s'ils s'étaient arrêtés à *Utrecht* une demie heure de plus, ils y auraient été arrêtés comme prisonniers d'Etat. Dès le même jour le Prince licentia les *Waardgelders*, & fit ensuite des changemens dans la Régence, qui prit alors une forme toute nouvelle. L'on a cru devoir faire observer ici, que *Nicolas Berk* fut fait alors Bourguemaître, & que *Corneille van de Poll*, qui l'était déjà, fut continué dans cette charge *. Dès que les *Contre-Rémontrans* se sentirent assurés de la faveur des

* L'on verra plus bas, lorsque l'on parlera du procès fait à *Barneveld*, pourquoi le Rédacteur à fait mention du Bourguemaître *Berk*. Quant à *van de Poll*, c'est lui, dit-on, que *Grotius* avait en vue lorsque dans son Apologie il parle d'une certaine personne „ qui dès lors, dit-il, avait „ résolu de faire annuller les Résolutions auxquelles lui-„ même avait eu part, & d'abandonner la cause des Etats „ d'*Utrecht*, afin de trouver son propre avantage dans le „ changement de la Régence."

des nouveaux Magiſtrats, ils demandèrent & obtinrent ſans peine une des Egliſes publiques; mais s'y trouvant bientôt trop reſſerrés, il fut ordonné aux *Rémontrans* de leur céder la Cathédrale, & de ſe contenter pour eux-mêmes de l'autre Egliſe *. Les changemens faits à *Utrecht* frayèrent le chemin à ceux qui ſe firent peu après en *Hollande*, & à la tenue du Synode National. En effet les *Waardgelders* furent bientôt licentiés par toute la *Hollande*, ſur les promeſſes, dit *Grotius*, que l'on fit, que, par ce moyen, la tranquillité ſerait entiérement rétablie & conſervée. L'affaire du Synode fut repriſe alors avec plus de vigueur que jamais, auſſi toutes les villes de *Hollande*, à l'exception de *Gouda*, y conſentirent le 25. d'Août, avec certaines reſtrictions cependant, qui portaient en ſubſtance, „ qu'il faudrait y traiter les affaires de façon à *accommoder*, non à *décider* les différends; & que les „ actes du Synode n'auraient de force que lorsqu'ils auraient été approuvés par les Etats aſſemblés." Avant que les villes de *Hollande* ſe viſſent forcées, par le licentiement des *Waardgelders*, de donner leur conſentement à la tenue d'un Synode, les Etats de cette Province avaient fait quelques démarches, qui prouvaient combien ils étaient éloignés de ſe déſiſter de leurs premières oppoſitions. Les Lettres de convocation avaient été envoyées aux différentes Provinces de l'Union, aux Rois de *France* & d'*Angle-*

* Cette dernière égliſe, nommée *Buurkerk* en *Hollandais*, eſt très-petite, en comparaiſon du *Domkerk* ou de la Cathedrale d'*Utrecht*, qui eſt d'une vaſte étendue.

gleterre, aux Eglises *Reformées* de *France*, & à différents Princes & Etats, qui protégeaient ou toléraient le Religion *Protestante*. On y priait ces Souverains de vouloir bien envoyer quelques Théologiens au Synode qui devait se tenir à *Dordrecht*. Les Etats de *Hollande*, de leur côté, jugeant que, par la convocation d'une Assemblée ecclésiastique, faite sans leur consentement, dans une ville de leur Province, les Etats-Généraux s'attribuaient une autorité qui ne leur appartenait pas, renvoyèrent jusqu'à deux reprises les lettres de convocation, sans les avoir ouvertes. Ils écrivirent aussi aux Rois de *France* & d'*Angleterre*, de même qu'aux autres Puissances auxquelles les Etats-Généraux avaient écrit sur la tenue de leur Synode. Dans ces lettres les Etats de *Hollande* priaient ces Souverains, de ne point permettre qu'aucun de leurs Théologiens vint appuyer un projet qui portait préjudice à l'autorité Souveraine & à la paix de l'Eglise *. Toutes ces précautions avaient été inutiles, & la *Hollande*, qui voyait de jour en jour avilir & abbaisser son autorité, se vit enfin obligée de souscrire forcément à des résolutions qu'elle ne pouvait plus empêcher. L'on en était encore aux délibérations sur cette affaire, lorsque le 29. Août † l'on apprit

* Le Roi de *France* qui avait des sujets particuliers de mécontentement contre les Etats-Généraux, défendit en effet aux Eglises Réformées de son Royaume d'envoyer des Députés au Synode de *Dordrecht*.

† *Du Maurier* dans ses mémoires place au 22. d'Août la prise de *Barneveld*; & il parait assez difficile de concilier la date de notre auteur avec ce qu'il dit plus haut, que „ toutes les villes de *Hollande*, excepté *Gouda*, consentirent „ le

Barneveld, Grotius, Hogerbeets & Ledenberg font arrêtés.

apprit que *Barneveld* avait été arrêté, ce qui pour quelque-tems fit cesser tout-à-fait celles des Etats de *Hollande*.

La mesintelligence qui regnait depuis long-tems entre le Prince *Maurice* & le Pensionaire, avait fait prévoir à plusieurs la disgrace de celui-ci; aussi en fut-on moins surpris d'apprendre qu'il avait été arrêté. Il était même plusieurs fois échappé au Prince des expressions, qui ne témoignaient que trop combien il soupçonnait *Barneveld* de lui être contraire, & qu'il saurait trouver un jour l'occasion de s'en venger. Outre l'accusation vague de trahison, l'on donnait quatre raisons principales du mécontentement contre le Pensionnaire & ceux de son parti. On l'accusait premièremeut d'avoir trop favorisé les *Rémontrans*; en second lieu d'avoir conseillé la le-

„ le 25. à la tenue du Synode." Et il ajoute tout de suite que „ la nouvelle de la prise de *Barneveld* fit tout-à-fait „ cesser pour un tems les délibérations des Etats de *Hol-* „ *lande* sur cette affaire (c'est à-dire la tenue du Synode)". Si les Etats de *Hollande* délibéraient encore sur le parti qu'ils prendraient, ils n'avaient donc pas encore consenti lors de la prise de *Barneveld*; & s'ils avaient déjà consenti, cette prise ne pouvait plus arrêter leurs délibérations. D'ailleurs Mr. *Wagenaar* dit lui-même un peu plus haut, que „ l'on „ avait délibéré sur cette affaire jusqu'au 29. & que les sen- „ timens avaient été alors portés si près de l'unanimité „ que, comme le Pensionnaire l'a lui-même déclaré après, „ l'on aurait dans l'espace de trois heures pleinement con- „ senti au synode; lorsqu'un événement extraordinaire ar- „ rêta tout-à-fait pour un tems les délibérations de la *Hol-* „ *lande*. Je veux parler, continue Mr. *Wagenaar*, de la „ prise de *Barneveld* &c." Il n'est guères possible, comme l'on voit, de ne pas trouver de l'erreur dans l'une des deux dates posées par notre auteur.

levée des *Waardgelders*; troisièmement d'avoir exigé un nouveau serment des garnisons ordinaires; & enfin d'avoir été cause que les Etats de *Hollande* avaient envoyé leurs députés à *Utrecht*, pour y empêcher, s'il était possible, que l'on n'y licentiât les *Waardgelders*.

La veille du jour fixé pour s'assurer de sa personne, le Conseiller *Berkhout* & une autre personne étaient venus l'avertir, que surement il serait arrêté. *Barneveld* se contenta de remercier ces Messieurs de leur avis, mais ne jugea pas à propos de se retirer. Le Dimanche 29. d'Août, le Ministre *Uitenbogaard* se rendit dès les sept heures chez *Barneveld* pour le prier de livrer encore un mémoire en faveur des *Rémontrans*. Il trouva le Pensionnaire plus triste que de coutume, ce qui l'engagea à le consoler par l'exemple de plusieurs grands hommes, qui tous avaient été indignement récompensés pour avoir rendu les plus grands services à leur patrie. Une demie heure après que le Ministre se fut retiré, *Barneveld* monta en carosse pour se rendre à la Cour. A peine il y était arrivé, qu'un des Gentils-hommes de la chambre vint lui dire, que le Prince désirait de lui parler Il passa pour cet effet dans l'appartement où *Maurice* donnait d'ordinaire ses audiences particulières, d'où ayant d'abord été conduit dans un autre, il y fut arrêté, au nom des Etats-Généraux par *Nythof* Lieutenant des Gardes du Corps du Prince. Il demanda à parler à son Excellence *, mais on le

* On ne donnait encore que ce titre au Prince *Maurice*; son frère *Fréderic-Henri* ayant été le premier de cette maison

le lui refusa. *Grotius*, étant peu après entré à l'Assemblée des Conseillers-Commissaires, fut prié de même de passer chez le Prince, où, lui dit-on, le Pensionnaire était aussi. Il était à peine monté, que *Pierre van der Meulen*, Capitaine des armes, l'arrêta au nom des Etats-Généraux. *Hogerbeets* fut traité de la même manière. Ils furent d'abord placés dans autant d'appartemens particuliers, sans qu'aucun d'eux put être instruit de l'emprisonnement des autres. Le matin du même jour l'on avait envoyé quelqu'un à *Utrecht* pour s'y saisir de *Ledenberg*, qui depuis quelques semaines était arrêté dans sa propre maison. On le conduisit à *la Haye* sous une forte escorte, &, comme les autres, il fut enfermé dans un appartement séparé de la Cour.

Quelques-uns ont crû que *Barneveld*, *Grotius* & *Hogerbeets* n'avaient été arrêté que par les ordres de peu de personnes du Corps des Etats-Généraux qui s'étaient concertées avec le Prince, sans en donner connaissance aux Etats de *Hollande*. Mais *Hogerbeets*, dans un mémoire qui se trouve dans l'Historien *Brandt*, a observé lui-même, que cette affaire avait été résolue & arrêtée par les mêmes que les Etats-Généraux avaient députés à *Utrecht*, qu'ils avaient chargé le Prince de l'exécution, & qu'ensuite ils l'avaient fait approuver dans l'Assemblée des Etats-Généraux, où la chose n'avait jamais été proposée auparavant ; ce qui est assez conforme à ce qui se trouve marqué, sous ce jour, dans le

son qui fut honoré de celui d'*Altesse* en 1637. par *Louis* XIII. Roi de *France*.

le Regître des Résolutions des Etats de *Hollande*.

Le même jour les Etats-Généraux députèrent quelques personnes à ceux de *Hollande* pour leur dire, que ce n'était que pour le bien de l'Etat que l'on s'était assuré de ces trois Messieurs. Le corps des Nobles & la plupart des villes répondirent, qu'ils étaient très-fachés de ce qui venait de se passer, & qu'ils ne pouvaient considérer cette démarche, que comme une violation de la liberté & des droits de la Province, qu'ainsi ils désiraient que l'on relachât d'abord les prisonniers. Mais les députés des six villes, *Dordrecht*, *Amsterdam*, *Schiedam*, *Enckhuizen*, *Edam* & *Purmerende*, dirent simplement, qu'ils feraient leur rapport, & qu'ils désiraient que les choses restassent cependant dans l'état où elles étaient. Les Nobles & la plupart des villes s'adressèrent le même jour au Prince, lui représentant sans détour, que la Majesté, la Liberté & les Droits de la Province de *Hollande* ayant été ouvertement violés par cette démarche, ils priaient son Excellence, en sa qualité de *Stadhouder*, de remédier à tout ce qui s'était fait. Les six villes, toujours opposées à ce que proposait la majorité des Etats, livrèrent une Déclaration au contraire, par laquelle elles desapprouvaient les plaintes & la prière des autres membres. Le Prince répondit, que ce qui venait de se passer, n'avait pas été fait par ses ordres, mais par ceux des Etats-Généraux, que l'on devait croire n'avoir point agi sans de justes motifs; qu'il ne voulait pas disputer à la *Hollaude* les droits qu'elle prétendait, & que les Etats de *Hollande* trouve-

Les Etats de *Hollande* se plaignent de la violation de leurs droits.

Réponse de *Maurice* aux Etats de *Hollande*.

veraient bien le moyen d'arranger ce différend avec les Etats-Généraux. Sur cette réponse il fut résolu d'attendre, à défendre & à maintenir les droits de la Province, jusqu'au retour de quelques membres qui étaient allés faire leur rapport à leurs villes, & de veiller cependant à ce que les Prisonniers fussent bien traités de la part des Etats-Généraux.

Mouvemens de la famille du Pensionnaire pour le faire relâcher.

L'EMPRISONNEMENT de Mr. de *Barneveld* plongea toute sa famille dans la douleur & l'abbattement. Messieurs *van der Myle* & *Veenhuizen* ses Gendres, & Monsieur de *Groeneveld* son fils-ainé, se rendirent l'après midi chez le Prince, pour le conjurer d'avoir égard au grand âge de leur Père, & de lui donner sa maison pour prison. *C'est l'affaire des Etats-Généraux*, leur répondit *Maurice*; *il ne sera point fait de tort à votre père*, *pas plus qu'à moi.* Monsieur *Veenhuizen* cependant, voulant excuser la conduite de son Beau-Père, pour avoir été contre l'Eglise du Cloitre *, à peine le Prince eut entendu le mot d'*Eglise de Cloitre*, qu'il s'écria en colère, *qui-*

* Le Lecteur se rappellera que dès que les *Contre-Rémontrans* se furent emparés du *Kloosler Kerk* (l'Eglise du Cloitre) le Prince *Maurice* affecta de n'assister au service divin que dans cette Eglise, tandis que *Barneveld* resta attaché à la grande Eglise, où l'on tolérait encore les sermons des *Rémontrans*. La menace renfermée dans l'expression proverbiale dont se servit le Prince, en répondant à *Veenhuizen*, était assez claire, & ne faisait que trop prévoir quelle serait la destinée d'un homme *à qui*, venoit on d'assurer, *il ne serait point fait de tort*. Au reste ces particularités, dit notre auteur, sont tirées d'un Journal du Ministre *Uitenbogaard*, qui assure les tenir de la bouche de *van der Myle* lui-même.

quiconque veut s'oppofer à l'Eglife du Cloitre, fes piés ne l'emporteront point d'ici. Peu raffurés fur le fort de leur malheureux père, le fils & les deux gendres s'adreffèrent aux Etats-Généraux, qui ne firent point de réponfe à leur requête. Vers le même tems les Seigneurs de *Schagen* & d'*Afperen*, tous deux membres du Corps des Nobles, entreprirent de délivrer *Barneveld* de fa prifon. Ayant pénétré jusqu'à l'appartement où il était renfermé, ils demandèrent qu'on le relachât auffitôt; mais le Prince accourant au bruit, ordonna de desarmer ces deux Seigneurs, & de s'affurer de leurs perfonnes, jusqu'à ce que l'on fût ce qu'il plairait aux Etats-Généraux d'en ordonner. Mais le moment d'après il déclara qu'il fuffirait, à fon avis, de leur faire une réprimande, & de les relâcher fous caution; ce qui fut d'abord exécuté. Le jour même de l'emprifonnement de fon ami, *Uitenbogaard* quitta *la Haye*; plufieurs autres fuivirent fon exemple, & *van der Myle* lui-même, averti que l'on épiait toutes fes démarches, ne tarda pas à fe retirer en *France*, d'où il revint cependant l'année fuivante.

Moyens employés pour noircir les prifonniers dans l'Esprit du peuple.

UNE Déclaration, fortie le même jour de la preffe de l'Imprimeur des Etats, mais fans fignature, inftruifit bientôt le Public de cet évènement. L'on vit auffitôt revivre les odieufes accufations de trahifon, de perfidie, & d'intelligence avec l'*Efpagne*. Dans des libelles de tout genre, auxquels on laiffait actuellement un libre cours, l'on faifait des prifonniers le portrait le plus affreux. Plufieurs prétendaient être convaincus, que l'on avait découvert à *Utrecht* des

crimes horribles à leur charge ; conviction qui ne naissait cependant que de l'interprétation odieuse & forcée, que l'on faisait de quelques expressions vagues de la déclaration ci-dessus mentionnée *. Il parait même que quelques-uns des députés des Etats-Généraux soupçonnaient le Pensionnaire de trahison, quoique l'on ne pût guères l'établir sur ce que l'on prétendait avoir découvert à *Utrecht*, rélativement à cette inculpation.

LES quatre autres chefs d'accusation, dont nous avons dit un mot en passant †, suffisaient seuls pour rendre raison du mécontentement pris contre *Barneveld* & ses compagnons d'infortune. Dans l'explication que l'on donnait de ces quatre prétendus crimes, on mettait la conduite du Pensionnaire dans le jour le plus odieux. 1°. Il avait, disait-on, favorisé les *Rémontrans*, qui attribuaient au Souverain une grande autorité dans les affaires de l'Eglise; c'était aussi par lui ou à sa recommandation, que l'on avait donné des Professeurs *Rémontrans* pour Successeurs à *Arminius*, ce qui devait nécessairement contribuer à augmenter le nombre des Ministres attachés aux mêmes opinions. 2°. Il avait fait prendre & exécuter la résolution de soudoyer les *Waardgelders*, qui prêtaient un serment particulier aux Magistrats des villes. 3°. C'était lui qui dans plusieurs endroits avait fait exiger un serment pareil des garnisons ordinaires; ce qui aux yeux du Prin-

* Il y était dit que, *l'on avait découvert des choses, que l'on avait déjà soupçonnées auparavant.*

† A' la page 476.

Prince était une violation des droits attachés à ſa charge de Capitaine-Général, & une démarche par laquelle on avait cherché à diminuer ſon crédit & ſon autorité. 4°. Ce qui s'était paſſé à *Utrecht* tendait à la même fin: car il était aſſez clair, que tout s'y était fait par les intrigues de *Barneveld*. Il ſavait que le Prince travaillait à y faire licentier les *Waardgelders*, & cependant il n'en avait pas moins fait nommer une députation, qui s'était rendue à *Utrecht*, pour prévenir ce licentiement, ou pour employer la force de ces mêmes *Waardgelders*, afin d'y mettre la Magiſtrature, autant qu'il ſe pourrait, à couvert de toute entrepriſe de la part du Prince. *Hogerbeets* & *Grotius*, ajoutait-on, étaient de tous ces députés ceux qui avaient le plus de mérite & de capacité. Raiſon qui devait ſuffire pour leur faire partager la disgrace que le Penſionnaire s'était attirée par cette Députation. D'ailleurs ils avaient conſeillé de s'aſſurer des portes de la ville, de doubler les gardes, & avaient ſérieuſement condamné le refus des *Waardgelders* de prendre la défenſe des Etats & de la Régence. Actions que le Prince regardait comme une réſiſtance violente & criminelle faite à lui-même & aux Députés des Etats-Généraux. Tels étaient les chefs d'accuſation portés contre le Penſionnaire, *Hogerbeets* & *Grotius*; c'était pour leur faire rendre compte de ces crimes, que l'on avait cru devoir s'aſſurer de leurs perſonnes.

Le Prince fait hors de tems de grands changes.

Il était tout naturel de s'attendre que l'on entamerait d'abord les procédures, & que l'on ne différerait pas de faire ſubir les interrogatoires aux prétendus criminels. Bien des gens en effet trou-

mens dans la Régence de plusieurs villes de *Hollande*; & par quel motif.

vèrent étrange que pluſieurs ſemaines ſe paſſaſſent ſans que l'on fît des recherches ultérieures ſur cette grande affaire. Mais l'on ne tarda pas à être inſtruit, ou à ſe douter du moins, des motifs de ces délais. Les membres des Etats de *Hollande*, qui voulaient être préſents aux interrogatoires, s'étaient ſéparés pour ſe raſſembler quelques jours après, & avaient exigé qu'en attendant l'on ne paſſât pas outre. *Rotterdam*, d'un autre côté, avait inſtamment demandé au Prince l'élargiſſement de *Grotius*, devenu Penſionnaire de cette ville, ou du moins qu'on lui donnât ſa maiſon pour priſon. Les Magiſtrats de *Leyde* voulaient que l'on ne procédât contre *Hogerbeets*, leur Penſionnaire, que conformément aux priviléges de leur ville. L'une & l'autre prétendaient que c'était au Prince, comme *Stadhouder*, à maintenir les Priviléges, mais *Maurice* pour toute réponſe, les renvoya aux Etats-Généraux. D'autres villes, diſait-on, devaient à l'aſſemblée prochaine des Etats de la Province, inſiſter ſur l'élargiſſement des Priſonniers, & déclarer „ que l'on recevrait enſuite les accuſations „ que l'on voudrait porter contre eux; que, ſi „ elles concernaient les affaires intérieures de la „ Province, ce ſerait aux Etats de *Hollande* à „ en juger. Que l'on prierait le Prince de maintenir les Priviléges, mais que ſi l'on ne pou„ vait obtenir d'abord ni l'un ni l'autre, l'on „ ne permettrait d'interroger les Priſonniers qu'en „ préſence des Ambaſſadeurs de *France*, d'*An*„ *gleterre* & de *Suéde*, & des Députés de tous „ les membres, de *Hollande* & de *West-Friſe*; „ & que l'on ne pourrait procéder ſur aucun

„ point

„ point d'importance, ſans leur en avoir donné „ connaiſſance & obtenu leur conſentement. „ Mais ſi les Priſonniers, ou quelqu'un d'eux, „ avaient eu des intelligences ſecrettes avec les „ *Eſpagnols*, les Archiducs, ou leurs partiſans, „ au déſavantage des *Provinces-Unies*, & que „ ces accuſations puſſent être clairement & ſuf-„ fiſamment prouvées, on en ferait un exemple „ pour les autres, en les traitant ſans miſéricor-„ de, comme méritent d'être traités les ſcélé-„ rats & les traitres." Il eut été difficile, ſans-doute, de faire des propoſitions plus juſtes & plus raiſonnables; mais les ſix villes, ſi ſouvent mentionnées, & dans toute cette affaire toujours en oppoſition avec les autres, n'entendaient pas que l'on dût demander l'élargiſſement des priſonniers, & permettre qu'ils fuſſent mis en juſtice dans les villes particulières, ou qu'on ne leur donnât que des juges *Hollandais*; c'était, ſelon ces villes, leur faire une faveur qu'ils ne méritaient pas. Pour prévenir donc tous les nouveaux obſtacles qui pouvaient naître de cette diverſité de vues & de ſentimens, le Prince réſolut, de concert avec quelques membres des Etats de *Hollande*, de faire un changement extraordinaire, & hors de tems, dans la Régence de pluſieurs villes de cette Province. Une démarche pareille, & à laquelle il ſemblait que l'on ne dût pas s'attendre, après le licentiement des *Waardgelders*, & le conſentement donné pour la tenue d'un Synode, étonna pluſieurs, & fut différemment interprétée. En général l'on ne s'en promettait rien de favorable à la cauſe des Pri-

ſonniers, qui en virent reculer de plus de deux mois le commencement des procédures.

Le 7. de Septembre le Prince partit de *la Haye* pour aller remplir la Commiſſion dont il s'était chargé. Il ſe rendit d'abord à *Schoonhoven* & delà à *la Brille*, & créa dans ces deux villes une Régence toute nouvelle, après avoir remercié tous les anciens membres de leurs ſervices. Il fit enſuite différents changemens à *Delft*, *Schiedam*, *Gorinchem*, *Oudewater*, *Woerden*, *Monnikendam*, *Medenblik*, *Alkmaar* & *Hoorn*. Dans cette dernière ville cependant le Prince rencontra quelque difficulté. La Régence, prévoyant qu'il viendrait, l'avait fait prier de n'y point entrer avec une ſuite nombreuſe. *Maurice* avait répondu que „ ſi Meſſieurs de *Hoorn* ne „ voulaient pas qu'il entrât dans leur ville, il „ était prêt de prendre une autre route, mais il „ verrait après ce qu'il aurait à faire. Et quant „ à ſon train il ne le diminuerait pas d'un ſeul „ Page." Il fut donc réſolu de lui ouvrir les portes, & on le reçut avec de grandes marques de reſpect & de confiance. On le pria enſuite de ne point faire de changemens dans le corps de la Magiſtrature, ou de n'en faire que pour augmenter le nombre des Conſeillers. Le Prince parut goûter cette propoſition; mais le troiſième jour de ſon arrivée, quelques Compagnies de ſoldats, qu'il avait mandés de *Friſe* & d'ailleurs, étant entrées dans le port, il ſe rendit à l'Hôtel de ville, accompagné d'un grand nombre de Gentils-hommes & de quelques centaines de ſoldats, & y ayant fait venir toute la Régence, il la délia de ſon ſerment & la remercia de

ſes

ſes ſervices. Il rendit cependant leurs places à huit des anciens membres, & en nomma douze nouveaux pour compléter le Conſeil. De toutes les villes de la *Weſt-Friſe*, *Purmerende* fût la ſeule où le Prince ne fit point de changement, quoiqu'il s'y fut rendu comme dans les autres.

De retour à *la Haye*, *Maurice* fut complimenté & remercié par la plupart des membres des Etats de *Hollande*, de toutes les peines qu'il avait bien voulu prendre. Dans le rapport qu'il avait fait de ſa Commiſſion, & qu'il n'avait pu remplir, diſait-il, ſans courir les plus grands dangers, le Prince n'avait pas manqué d'inſinuer que le bien de l'Etat exigeait, que l'on fit de pareils changemens dans les autres villes de la Province. Les Etats de *Hollande*, convaincus du desintéreſſement de ſon Excellence dans toute cette affaire, la conjurèrent de continuer à veiller au rétabliſſement de la tranquillité publique, & de faire tous les changemens qu'elle jugerait néceſſaires. En conſéquence *Maurice*, toujours accompagné d'une forte eſcorte, ſe rendit à *Leyde*, à *Harlem*, à *Rotterdam*, à *Gouda* & à *Amſterdam*, où il en agit partout comme il avait déjà fait dans les autres villes de la Province. Dans cette dernière ville cependant, l'ancien Bourguemaître *Corneille Pieterszoon Hooft*, oſa adreſſer la parole au Prince, & le prier de vouloir bien ménager cette bonne ville, & l'honorable Corps de ſes Magiſtrats. *Hooft* s'était un peu étendu ſur la conduite que toute la Régence avait tenue dans cette affaire; la réponſe du Prince fut plus courte; *Bon-homme*, lui dit-il, *pour cette fois il faut que la choſe ſe faſſe, la néceſſité & le bien*

de la Province l'exigent. Cependant il n'y eut que sept des membres du Conseil qui furent démis de leurs charges de Conseillers, sans l'être des autres emplois dont ils étaient revêtus. Il ne fit point de changement à *Dordrecht*, quoiqu'il y eut déjà une liste d'onze personnes, que l'on assurait devoir perdre leur place au Conseil. Mais *Hugues Muis van Holy*, Baillif de la ville, qui était bien avant dans les bonnes graces du Prince, prévint le coup en représentant à son Excellence, que „ les Magistrats de *Dordrecht* „ étaient étroitement unis les uns aux autres & „ par le sang & par des alliances entre les dif„ férentes familles; qu'ainsi ce serait faire ré„ tomber sur tous, le tort fait à quelques-uns." Suivant la différente disposition des Esprits l'on parla différemment de ce que le Prince venait de faire; mais les Etats de *Hollande* approuvèrent tout, confirmèrent tout.

Avant que tous ces changemens se fussent faits, & peu après l'emprisonnement de *Barneveld*, l'Ambassadeur de *France* avait présenté un mémoire à l'Assemblée des Etats-Généraux, par lequel il déclarait „ être très-étonné de ce „ qui venait de se passer; qu'il craignait que „ son maitre ne s'en tint offensé, & qu'il se „ pourrait bien qu'il prit le Pensionnaire en sa „ protection." Les Etats qui n'avaient plus le même besoin de la *France* que sous le regne précédent, répondirent de manière à ne point choquer trop ouvertement *Louïs* XIII., mais de façon aussi à lui laisser peu d'espérance de réussir dans son intercession. *Barneveld* cependant & *Grotius* avaient été instruits de bonne-heure de

la

la Déclaration publiée contre eux, le jour même qu'ils avaient été arrêtés. L'un & l'autre en parurent également inquiets & très-offensés. Ils apprirent de même les changemens faits dans la Régence. Par un billet écrit en latin, & qui fut intercepté *, l'on mandait au Pensionnaire ; „ Ne vous reposez pas sur les Etats de *Hollande*; „ car le Prince d'*Orange* a changé la Magistra- „ ture dans plusieurs villes. *Dudlei Karleton* † „ n'est point votre ami." Cette nouvelle ne causa pas peu d'inquiétude à l'honnête vieillard; il regarda la démarche du Prince comme un acte de Souveraineté, qui lui fit craindre plus que jamais, que *Maurice* ne cherchât réellement à se rendre maître de l'Etat; quoiqu'il n'eut jamais imaginé, dit-il, que le Prince s'y serait pris de cette manière ‡. Cependant l'on avait transféré le Pensionnaire dans l'appartement, où avait été détenu l'Amirante d'*Arragon*, & que l'on avait réconstruit pour en faire une prison plus forte & plus sure.

IL

* *Barneveld* avait déjà reçu plusieurs billets roulés dans un tuyau de plume très-mince, & inséré avec subtilité dans de très-belles poires qu'on lui envoyait; un de ses gardes ayant pris une de ces poires, y trouva ce dernier billet, & découvrit ainsi le moyen dont on se servait pour faire savoir aux prisonniers ce qui se passait au dehors.

† L'Ambassadeur d'*Angleterre*.

‡ *Jean Franken*, domestique très-attaché à *Barneveld*, qui fut toujours près de ce grand homme dans sa prison, & lui rendit les derniers services jusque sur l'échafaut, a écrit, dans une histoire qu'il a donnée de son bon maître, que ce furent là les propres expressions dont se servit le Pensionnaire, lorsqu'il apprit les changemens faits dans la Magistrature de presque toutes les villes de la *Hollande*.

Hogerbeets interrogé. Il était tems de penser à la recherche des crimes imputés aux Prisonniers. L'on commença par *Hogerbeets*. Le 27. de Septembre il subit son premier interrogatoire, dans l'appartement même où il était arrêté. Les Etats de *Hollande* avaient, à la pluralité des voix, remis la connaissance de toute cette grande affaire aux Etats-Généraux & au Prince *Maurice*. *Hogerbeets*, avant de répondre, déclina la jurisdiction de ses Commissaires, déclarant que par ses réponses devant des Etrangers *, il ne prétendait pas porter la moindre atteinte à ses droits & priviléges, comme sujet indigéne de la *Hollande* & citoyen de *Leyde*. *Pierre van Leeuwen*, un des *Fiscaux*, lui demanda „ si *Barneveld* ne lui avait pas con„ seillé de prendre le *Pensionnariat* de *Leyde?*" il répondit que *non*; mais qu'ayant demandé le conseil de ce Ministre, *il lui avait exposé les dangers & les difficultés du pour & du contre, & lui avait laissé la liberté du choix.* Sur l'article de

* Les deux Procureurs *Fiscaux*, nommés par les Etats-Généraux & le Prince pour cette Commission, étaient *Laurent Sylla*, pour la Province de *Gueldre*, & *Pierre van Leeuwen* pour celle d'*Utrecht*; on leur associa ensuite *Antoine Duik* pour la *Hollande*; peut-être, dit l'auteur, qu'on les choisit exprès de ces trois Provinces, parce qu'elles étaient les plus intéressées aux recherches que l'on allait faire. Cinq autres Commissaires accompagnés du Greffier *Henri Pots*, se rendirent dans la chambre de *Hogerbeets*, *Voogd*, pour la *Gueldre*: *Manmaker*, pour la *Zélande*; *Adrien Ploos* pour *Utrecht*; *Zwartszenbourg*, pour la *Frise*; & *Koenders*, pour *Groningue*. L'on doit observer que de ces cinq personnes, trois avaient été députées pour se rendre avec le Prince à *Utrecht*, afin d'y licentier les *Waardgelders* & changer la Régence.

de la levée des *Waardgelders* à *Leyde*; il répondit que *la chose s'était passée avant qu'il fut entré dans le ministére de cette ville, & qu'il n'avait pas conseillé leur licentiement, parce qu'il ne voyait pas que la ville en put retirer quelqu'avantage, ou que la tranquillité dût par ce moyen y être rétablie.* Ce fut là à peu près, dit *Hogerbeets* lui-même dans ses mémoires, ce qui se passa d'essentiel dans le premier interrogatoire.

LEDENBERG qui avait déjà été examiné à *Utrecht*, d'où il avait été depuis transféré dans les prisons de *la Haye*, y subit le même jour son premier interrogatoire. Ses réponses n'ayant pas satisfait les Commissaires, le Fiscal *van Leeuwen* le menaça, dit-on, de la torture, pour le lendemain, s'il persistait à ne vouloir rien confesser de plus que ce qu'il avait avoué jusqu'alors. *Ledenberg*, effrayé de ces menaces, résolut d'en prévenir les suites terribles. C'est du moins à ce motif, que quelques-uns ont cru devoir attribuer sa fin funeste, quoique d'autres ayent prétendu que, se sentant réellement coupable, il n'avait fait que se soustraire à un supplice ignominieux. Il est vrai que les Fiscaux *van Leeuwen* & *Sylla* ont déclaré eux-mêmes, qu'ils n'avaient jamais employé ni dureté ni menace contre ce Prisonnier; mais il est vrai aussi, que *Grotius* assure avoir appris de *Nythoff*, le même qui l'avait arrêté, que *Ledenberg* avait déjà été menacé de la question à *Utrecht*, & que l'exécuteur avait même mis la main sur lui. Quoiqu'il en soit, dès que *van Leeuwen* & *Sylla* se furent retirés, *Ledenberg* passa quelque tems en prières. Il donna ensuite à l'un de ses fils, qui

Ledenberg se tue lui-même dans sa prison.

qui avait obtenu permission de lui tenir compagnie, un billet écrit en *François*, langue que le jeune homme n'entendait pas. Il lui recommanda en même tems de bien conserver ce billet, & de ne point se lever s'il entendait quelque bruit pendant la nuit, parce que peut-être lui-même serait obligé de se lever pour quelques besoins. Cette nuit & la suivante il ne se passa rien; mais dans la nuit du 28. au 29. Septembre, le fils entendit son père pousser une sorte de cri si peu ordinaire, qu'il se leva, & demanda de la lumière à la garde. L'on trouva le malheureux baigné dans son sang, & déjà expiré; il s'était donné dans le ventre deux coups d'un couteau de table, & s'était coupé la gorge. Le billet, que son fils remit alors, était conçu en ces termes: „ *Je scai que l'inclination est de statuer en ma personne l'exemple, me confronter avecq mes meilleurs amis, me torturer, apres me convaincre de contrarietez & de faussetez, comme on dict, & apres sur des poincts & des poinctilles fonder une sentence ignominieuse, car ainsy faut il faire, pour justifier la* (le) *saisissement & emprisonnement. Pour échapper tout cela, je me vay rendre a Dieu par plus court chemin. Contre l'homme mort ne tombe sentence de confiscation des biens. Actum XVII. Septembris* 1718. *Stil. vet.* *" Les parens du Défunt demandèrent aux Etats-Généraux, qu'il leur fut permis de l'enterrer; mais comme le Prince était alors absent,

* Dans cette lettre, copiée de la grande histoire de Mr. *Wagenaar*, l'on a conservé l'ortographe & la ponctuation de l'original.

ſent, l'on ne jugea pas à propos de rien ſta-tuer ſur la requête. Le cadavre fut donc mis dans un cercueil, & conſervé jusqu'à l'année ſuivante, que l'on prononça ſa ſentence.

AVANT de paſſer aux interrogatoires de *Barneveld* & de *Grotius*, l'on en fit ſubir un ſecond à *Hogerbeets*, principalement ſur l'affaire d'*Utrecht*, dans lequel n'ayant rien avoué, on le laiſſa neuf ſemaines entières ſans l'examiner de nouveau. Mais l'on jugea à propos de lui refuſer la conſolation de voir ſa femme ou ſes parens, quoiqu'il eut inſtamment ſollicité cette grace. Le 3. de Novembre *Grotius* fut interrogé; &, de même que *Hogerbeets*, il en appella à ſon droit d'indigénat, qui devait l'affranchir de l'obligation de répondre juridiquement à des Commiſſaires étrangers. Preſſé pourtant de s'expliquer, il juſtifia ſa conduite dans tout ce qui s'était paſſé. Mais un des Commiſſaires s'étant le lendemain rendu ſeul dans ſa chambre, il lui dit que „ l'on avait des preuves des crimes imputés „ à *Barneveld* dans certains écrits publiés de- „ puis peu; ſavoir qu'il avait tiré de l'argent des „ *Eſpagnols*, pour faire conclure la trêve, & „ empêcher l'établiſſement de la Compagnie des „ *Indes-Occidentales*." Il finit par avertir & conſeiller le priſonnier, de déclarer ce qu'il ſavait de rélatif à ces accuſations. *Grotius* fut d'abord aſſez crédule pour ajouter foi à ce qu'on lui diſait, & ſoupçonna même quelque tems la probité du Penſionnaire, dont certaines démarches pouvaient recevoir une interprétation ſiniſtre, s'il était vrai que l'on eut d'ailleurs des preuves qu'il eut manqué à ſon devoir. Depuis il fut

ce-

cependant persuadé que tout ce qu'on lui avait dit, au desavantage du Pensionnaire, n'avait été qu'une ruse des Commissaires, pour lui faire perdre courage à lui-même, & lui arracher l'aveu des secrets, dont il pourrait être instruit.

Le 15. de Novembre l'on commença par examiner *Barneveld*. Il déclara d'abord que „ ce „ qu'il dirait ne servirait qu'à établir les Droits „ de ses Maîtres les Etats de *Hollande*; & que „ les Etats-Généraux n'avaient point celui de „ l'arrêter & de le retenir prisonnier." Les interrogatoires du Pensionnaire furent continués pendant vingt jours, & souvent repris le matin & l'après midi du même jour. Il doit cependant paraître assez extraordinaire, que l'on ne trouve nulle part ni les demandes des Commissaires, ni les réponses de *Barneveld*, sur tant de différents articles, qui firent l'objet de séances si nombreuses & si longues. Tandis que l'on était occupé à lui faire subir son premier interrogatoire, on se saisit de tous ses papiers, dont on ne lui rendit après qu'une partie. L'on en fit autant à *Hogerbeets*, lorsque l'on eut découvert qu'il avait trouvé le moyen de se procurer des avis du dehors. Trois des Commissaires s'étant même rendus dans l'appartement où ce dernier était arrêté, lui demandèrent; *Quelles lettres il avait envoyées à* Anvers *au mois de Mai dernier, & à qui elles étaient écrites?* Il répondit que „ jamais il n'avait écrit ou envoyé de let„ tres à personne demeurant en pays ennemi, „ soit à *Anvers*, soit ailleurs." A la question qu'on lui fit, *quelle connaissance il avait avec le Père* Tempel? il répondit „ qu'il ne connaissait point

„ point ce père, & qu'il ne savait même pas „ l'avoir jamais vû." Ces Messieurs s'étant retirés sans avoir pris note de ce qui venait de se passer, les Commissaires revinrent à la charge le six & le sept de Décembre, & firent subir un troisième interrogatoire à *Hogerbeets*, qui persista toujours dans les réponses qu'il avait déjà faites. *Grotius*, à qui l'on fit aussi subir plusieurs interrogatoires, qui semblaient tendre principalement à découvrir certain prétendu dessein extraordinaire, formé, disait-on, par le Pensionnaire, de concert avec huit villes, contre le Prince, s'expliqua toujours de manière à justifier la conduite de *Barneveld*, & à prouver son respect & son attachement pour le Prince.

Les Ambassadeurs de *France* présentent un mémoire aux Etats-Généraux en faveur des prisonniers.

QUELQUES jours avant la fin de toutes ces procédures, qui durèrent jusqu'au vingt-un de Décembre, *Boisise* & *du Maurier*, Ambassadeurs de *France*, avaient présenté des mémoires aux Etats-Généraux en faveur des Prisonniers. Ils leur représentaient que *Barneveld* surtout, pour ses longs services, méritait d'être traité favorablement; & qu'il serait très-difficile de soupçonner ce grand homme de trahison, si l'on prenait ce terme dans sa signification propre. Ils insistèrent aussi beaucoup à demander qu'on ne donnât aux acusés que des Juges impartiaux; & conjurèrent les nouveaux Magistrats de gouverner les peuples en général avec justice & douceur; & d'user de modération envers les personnes que l'on avait cru devoir démettre de leurs emplois. Les Etats répondirent en termes assez vagues à la proposition des Ambassadeurs; justifièrent leur conduite par la nécessité de pré-

venir

venir des complots qui ne tendaient qu'à la ruine de l'Etat ; promirent de prononcer en peu un jugement, dont l'équité serait approuvée du Roi de *France* lui-même ; ajoutant, qu'ils useraient, comme il convenait, de toute la douceur & de toute la clémence, à laquelle ils étaient naturellement enclins. Ils finissaient par prier Sa Majesté de vouloir bien, sur les affaires de leur gouvernement, ajouter foi à leur rapport plutôt qu'à ce que d'autres lui en diraient.

Moyens ingénieux de *Scriverius* pour instruire les prisonniers de ce qui se passait.

CETTE réponse ne présageait rien de bien favorable aux trois Prisonniers. Le célèbre *Pierre Scriverius*, qui demeurait alors à *Leyde*, eut recours à un moyen aussi ingénieux qu'il paraissait sûr, pour les instruire & de cette réponse & de quelques-autres objets rélatifs à leur état. *Scriverius* donnait alors une nouvelle édition des Poësies *Latines* de *Janus Secundus*, Poëte de *la Haye*. Il imagina, pendant l'impression, de rejetter certains vers de quelques épreuves, & de remplir ce vuide par d'autres vers, qui contiendraient ce qu'il voulait mander à ses amis. Les feuilles, qui renfermaient le mystère, avaient été exprès brochées de façon qu'en rognant le livre, elles avaient été conservées entières & fermées. L'ouvrage fut envoyé à *Grotius* & à *Hogerbeets*. Les vers ajoutés par *Scriverius* indiquaient aux prisonniers un moyen de se procurer des avis secrets ; ils y apprenaient de plus, que „ les interrogatoires du Pensionnaire n'avançaient „ que lentement ; que l'on espérait quelque cho„ se de bon du mécontentement du Roi de *Fran*„ *ce*, dont les Ambassadeurs prenaient fort à „ cœur l'affaire des prisonniers, & qui avaient

„ reçu

„ reçu pour réponſe, que bientôt on leur ferait „ juſtice, que les Etats de *Hollande* devaient „ s'aſſembler le 15. du mois de Janvier; qu'alors „ ſans-doute on procéderait à nommer des ju- „ ges; que les Miniſtres étaient très-mépriſés „ où il était (*à Leide*), & qu'on y parlait beau- „ coup de guerre, que le ſoulèvement arrivé de- „ puis peu à *Rotterdam*, pourrait leur être a- „ vantageux." *

GROTIUS plus jeune & plus vif que *Hogerbeets*, n'eut pas de peine à découvrir le myſtère que renfermait le préſent de ſon ami; & ſe ſervit des moyens qu'on lui indiquait de ſe procurer de nouveaux avis. *Hogerbeets* mit le livre de côté; on lui fit demander pluſieurs fois s'il l'avait déjà lû, & on lui en conſeillait fortement la lecture, s'il ne l'avait pas faite encore. Cette curioſité, ces avis firent naître quelque

* Le Lecteur étranger ſera ſans doute bien aiſe de voir ces vers *Latins*, que nous n'avons rendus qu'en ſubſtance, d'après la traduction de Mr. *Wagenaar* lui-même, qui a eu l'attention de les inſérer dans ſon Hiſtoire.

Neſtoris examen tardum eſt, longumque gubernal;
Limen ad offenſum ſubſtitit iſta nape.
Seria Liligeri juvat indignatio Regis,
Et facit hoc aliquid motus in urbe tua.
Spernitur interpres ſacer hic, Gradivus amatur;
Et ter quinque duces, ſi numerentur, erunt.
Hæc retro quosdam ſua vertere lumina cogunt.
Si qua fides dictis, jam citò finis erit.
Talia legati Hectoridum reſponſa tulere
Quos pronos cauſæ ſcito favere tuæ.
Conventum patriæ mox noſtra Batavia cernet,
Quindecimum dederis tu modo Jane diem.
Tunc de Judicibus certum eſt diſponere veſtris.

que ſoupçon. L'on força *Hogerbeets* de remettre le livre aux Commiſſaires; l'ouvrage lû avec la plus grande attention, découvrit la ruſe ingénieuſe de *Scriverius*, avant que l'infortuné Penſionnaire de *Leyde* pût en faire uſage. L'hiſtoire ne marque pas ſi le ſavant *Scriverius* fut inquiété par les Etats pour s'être ſervi de cette ruſe innocente en faveur de ſes amis. Mais il fit, quelque tems après, des vers *latins* pour être mis au bas d'un portrait gravé de *Hogerbeets*. Après y avoir détaillé en peu de mots tout ce que ce généreux patriote avait fait de grand, il terminait ſon éloge par demander, *mais de tant de vertus quelle eſt la récompenſe? Scriverius*, pour cet éloge, ou plutôt pour ce ſeul dernier vers, fut cité en juſtice, & condamné de même que ſon Imprimeur, à une amande de deux cens florins. *

Erection de la Compagnie des *Indes Occidentales.*

L'EMPRISONNEMENT de *Barneveld* peut être regardé comme une des principales cauſes de l'établiſſement de la Compagnie des *Indes Occidentales*. Ce projet avait été mis pluſieurs fois ſur le tapis, & récemment encore. Mais *Barneveld*, jugeant qu'il ne pouvait avoir lieu, ſans porter atteinte aux conditions de la trêve conclue avec les *Eſpagnols*, avait eu le crédit d'en empêcher l'exécution. Les négocians n'ayant plus à craindre l'influence du pouvoir de ce

* Il eſt à remarquer que ce ſavant, ne pouvant ſe perſuader qu'il eut commis une faute qui méritât l'animadverſion de la Juſtice, refuſa conſtamment de payer l'amande, aimant mieux laiſſer exécuter une partie de ſes meubles, que de s'avouer coupable par un acquit volontaire.

ce grand homme, présentèrent de nouveaux mémoires aux Etats-généraux, qui au mois de Novembre de cette année (1618.) accordèrent leur consentement. L'Octroi en fut cependant envoyé aux différentes Provinces, ce qui fut cause qu'il se passa quelques années encore, avant que la Compagnie pût s'établir solidement.

Découverte d'une ancienne Ville.

PENDANT l'Eté, les eaux étant basses, l'on découvrit près de *Goeréde* les fondemens d'une Ville très-ancienne, que l'on conjectura être les restes d'une Ville autrefois célèbre par son commerce, à laquelle des écrivains du neuvième siècle donnent le nom de *Witlam*, & qu'ils placent sur la *Meuse*. L'on trouva dans ces ruines quelques monnoies *Romaines* & autres antiques, ce qui fit juger que cette Ville avait été dans un état florissant du tems de la domination des *Romains* dans ces Provinces.

Apparition de deux Comètes.

L'APPARITION des Comètes était encore généralement regardée comme le présage d'évènemens malheureux. Il en parut deux cette année dans les *Pays-Bas*, l'une pendant l'été, & qui ne fut visible que huit jours; l'autre plus grande vers la fin du mois de Novembre, & qui se fit voir plus longtems. Savants & ignorants se mêlèrent de faire l'application de leurs malignes influences; & ne manquèrent pas de les donner pour de tristes présages des malheurs de la patrie. Il faut cependant avouer, que dès lors même il se trouva des gens, quoiqu'en très-petit nombre, qui osaient croire que l'on ne pouvait rien prédire avec fondement, de l'apparition de ces phénoménes de la nature. Cette même année était mort à Bruxelles *Philippe Guillaume*, Prin-

Mort du Prince d'Orange, *Philippe-Guillaume*

Prince d'*Orange*. Comme il ne laiſſait point d'enfans, il inſtitua ſon héritier univerſel *Maurice*, ſon frère, qui prit alors le titre de Prince d'*Orange*.

Ouverture du Synode National.

ENFIN le tems approchait où l'on eſpérait voir rendre à l'égliſe la paix dont elle était privée depuis ſi longtems ; ou plutôt, le moment était arrivé qui devait pour toujours décider du ſort des *Rémontrans*. En effet tout ſe diſpoſait à leur faire ſentir que le foible a toujours tort. Dans une aſſemblée, uniquement convoquée pour décider des queſtions qui n'avaient pû l'être encore, il ſemblait à quelques-uns que les deux partis duſſent jouir d'un droit égal. Auſſi les *Rémontrans* demandèrent-ils à être admis au Synode comme membres d'un même corps, & non comme *accuſés*, cités devant leurs juges. La demande aurait pû paraître juſte, & le danger de l'accorder était d'autant moins à craindre, que les *Rémontrans* étaient en trop petit nombre, pour qu'ils puſſent ſe flater d'avoir la prépondérance dans les délibérations ſur les points controverſés. Mais l'on peut dire que leur cauſe était décidée, avant même d'avoir été jugée ; auſſi de toutes les Provinces de l'union il n'y eut que celle d'*Utrecht* qui envoya deux Députés *Rémontrans* au Synode. Au commencement du Mois de Novembre l'on vit arriver à *Dordrecht*, outre les Députés nationnaux, (*) ceux des Egli-

* Le fameux Synode de *Dordrecht* était compoſé de ſoixante-quatre Députés nationnaux, dont cinq Profeſſeurs trente-ſix Miniſtres, *Contre-Rémontrans*, vingt anciens, & les deux Miniſtres Rémontrans de la Province d'*Utrecht* avec

glises *d'Angleterre*, du *Palatinat*, de la *Hesse*, de la *Suisse*, de *Genève*, du *Brandebourg*, de *Nassau*, de l'*Oost-Frise* & de *Bréme*. Le 13. se fit l'ouverture du Synode par deux sermons, l'un en *Hollandais*, l'autre en *Français*. Dès la troisième session on cita treize ministres *Rémontrans* à comparaître au Synode. A la vingt-troisième session, ils y comparurent en effet; & il

un Ancien, outre dix-huit Députés des Etats-Généraux, nommés d'ordinaire *Commissaires-Politiques*. Les Théologiens étrangers étaient au nombre de vingt-huit. L'on a vû plus haut, pourquoi il ne vint pas de Députés des Eglises de *France*; la Principauté d'*Anhalt* n'en envoya pas non plus, parce que les Etats ne les avaient pas invités. Les Cantons de *Zurich*, de *Berne*, de *Bâle* & de *Schaffhouze* avaient d'abord refusé de se mêler dans les disputes „ qui divisaient les Eglises des *Pays-Bas*, & qui, selon eux, „ n'intéressaient nullement la *Suisse*. D'ailleurs, disaient-ils, „ dès les premiers tems de l'Eglise l'on avait retiré peu d'avantages des Conciles & des Synodes; & l'on aurait dû dans „ les circonstances actuelles, s'en tenir au conseil, donné „ il y avait quelques années par le Roi de la *Grande-Bretagne*, de s'abstenir en chaire de parler des points controversés." Les *Suisses* cependant changèrent eux-mêmes d'avis quelque tems après, sur les représentations de *Pierre de Brédérode*, envoyé vers eux par les Etats-Généraux; & ils consentirent à faire partir quelques Députés pour le Synode, sans que l'on ait pû savoir de quels motifs s'était servi ce Seigneur, pour déterminer les Cantons à cette démarche. *Jean Bogerman*, Ministre à *Leeuwarden* fut élu Président de l'Assemblée; on lui donna pour Assesseurs *Jacques Rolandus* & *Herman Faukelius*, Ministres à *Amsterdam* & à *Middelbourg*; la charge de sécrétaire ou de *Scribe* fut conférée à *Sébastien Damman* & à *Festus Hommius*, Ministres à *Zutphen* & à *Leyde*. Tous ces Ecclésiastiques étaient connus pour zélés *Contre-Rémontrans*; le seul *Damman* avait été autrefois dans l'opinion d'*Arminius*, & n'en était que plus ardent à la combattre.

il eſt bon d'obſerver que les deux Députés *Rémontrans* de la Province d'*Utrecht*, qui jusqu'alors avaient été conſidérés comme membres du Synode, en furent exclus par le Préſident *Bogerman*, qui dans cette même ſeſſion leur intima de ſe joindre à leurs confrères cités, à quoi ils ſe réſolurent dès le lendemain. *Episcopius* (*), Profeſſeur à *Leide*, ayant donc paru au Synode le 7. Décembre, jour de la Vingt-troiſième ſéance, à la tête de ceux de ſon parti, y fit un discours éloquent, dans lequel il s'étendit principalement ſur ces trois points. „ 1. Que les „ *Rémontrans* avaient toujours condamnés les „ opinions trop peu modérées de quelques-uns „ ſur la Prédeſtination. 2. Qu'ils avaient blâmé le ſchisme cauſé par ces disputes, avant „ que quelque Synode en eut décidé. 3. Qu'ils „ avaient propoſé & conſeillé de ſe ſupporter „ mutuellement, & qu'ils avaient ſoutenu que „ l'autorité ſuprême en matière eccléſiaſtique, „ appartenait au Souverain." Il finiſſait ſon long discours par prier l'aſſemblée, *de ne point ſaire attention à leur petit nombre, & de n'employer contre eux que l'autorité de l'Ecriture Sainte, & la ſaine raiſon.* Le ſavant Profeſſeur ayant ceſſé de parler, le Préſident *Bogerman*, voulut qu'il donnât une copie de ſon Discours. *Episcopius* répondit *qu'il n'en avait point qui fut aſſez au net*; ou comme le rapportent d'autres, *qu'il en*

* *Episcopius* avait d'abord été invité avec *Polyander* comme devant être membre du Synode. Mais on refuſait à préſent de le reconnaître en cette qualité, quelque peine qu'il ſe donnât pour y être admis.

en copierait une plus au net. On voulut croire qu'il avait nié avoir aucune copie de son discours, ce qui fit que, lorsque l'on se fut ensuite apperçu du contraire, on lui reprocha avec aigreur sa mauvaise foi & sa dissimulation. Mais *Daniel Heinsius*, Sécrétaire des Commissaires-Politiques, exigea alors qu'il remît telle qu'elle était la Copie qu'il avait; à quoi *Episcopius* obéit après qu'elle eut été signée par tous les *Rémontrans* assignés.

Les Rémontrans refusent de reconnaître le Synode pour juge.

DANS la session suivante les *Rémontrans*, dans un second mémoire qu'ils présentèrent, soutinrent que le Synode ne pouvait être leur juge compétant, & refusèrent de le reconnaître en cette qualité. Quelques tems après ils donnèrent par écrit leurs sentimens sur les cinq articles; &, après bien des difficultés de leur part, ils communiquèrent aussi à l'assemblée ce qu'ils pensaient sur la Confession de foi & le Cathéchisme. Il fut ensuite question de permettre aux *Rémontrans* de défendre la Doctrine des différents articles livrés par eux. Ils demandèrent qu'en leur accordant d'exposer leur sentiment, il leur fut permis de combattre ceux de leurs adversaires. Le Synode avait ses raisons pour ne point entrer dans une dispute réglée, & s'opiniatra à leur refuser une demande qui semblait raisonnable. Après bien des débats de part & d'autre, il fut résolu de les juger sur leurs propres écrits. On leur offrit cependant encore de leur permettre de répondre de bouche ou par écrit, suivant que le cas l'exigerait, à certaines questions qui leur seraient proposées. Les *Rémontrans* voulurent se prêter à cet expédient, mais à certaines con-

conditions qui leur furent refusées. Dans la cinquante-septième session ils livrèrent par écrit les motifs de leur résolution précédente, de répondre par écrit, & aux conditions par eux proposées. Cette fermeté, qui fut regardée par la plupart des membres comme une desobéissance opiniatre, déplut surtout au Président *Bogerman*, qui leur demanda s'ils persistaient dans ce qu'ils avaient exposé dans ce dernier écrit; tous répondirent qu'oui. On exigea qu'ils signassent cet écrit, & tous l'ayant signé, *Bogerman* les renvoya, le 14. Janvier 1615. après leur avoir fait une forte réprimande, reproché leur opiniatreté, & les avoir ménacés des censures ecclésiastiques. *Au nom des Seigneurs Commissaires*, ajouta-t-il, *& du Synode, je vous donne votre congé; l'on vous renvoye, sortez.* Ils obéirent, mais les Commissaires leur firent intimer aussitôt de ne point partir de *Dordreckt* jusqu'à nouvel ordre.

1615. Les *Rémontrans* sont renvoyés.

Il parait d'abord que les raisons qui firent chasser les *Rémontrans* du Synode, étaient de peu d'importance, puisque dans le fonds il ne s'agissait que de la manière dont ils défendraient leurs opinions & combattraient celle de leurs adversaires. ,, Mais, dit judicieusement l'Auteur de ,, la grande Histoire, si l'on considère que tous ,, les membres du Synode ne pensaient pas également sur la doctrine de la Prédestination, ,, & que celle de la Réprobation, sur laquelle ,, en particulier les *Rémontrans* voulaient s'étendre, ,, présentait de grandes difficultés, l'on conçoit facilement pourquoi le Synode voulait prescrire ,, à ceux-ci la manière & la forme de la défen-

„ fenfe & de la dispute. Les *Rémontrans* comp„ taient fe prévaloir de la diverfité d'opinions „ des différents membres de l'affemblée fur l'ar„ ticle de la Réprobation, fi on leur permet„ tait de traiter cette matière avec quelqu'é„ tendue ; & le Synode était bien éloigné de „ leur accorder un fi grand avantage fur lui."

L'ON paffa enfuite à la lecture des écrits des *Rémontrans*, ce qui ne put fe faire fans caufer de tems en tems des débats très-vifs entre quelques membres du Synode. Ces écrits étaient d'ailleurs fi étendus, que l'on ne put les lire tous; plufieurs même fe plaignirent de leur longueur, ajoutant que, s'il fallait examiner tout ce que les *Rémontrans* avaient écrit pour juftifier leur doctrine, il faudrait continuer le Synode pendant plus de douze ans. Il fut enfuite queftion de lire les différents jugemens fur les cinq articles. Les Théologiens *Anglais* voulaient que cette lecture fe fit publiquement ; mais le Préfident *Bogerman*, ne jugeant pas à propos que chacun fut inftruit des différents fentimens des membres de l'affemblée, infifta & obtint que cette lecture fe fit à *huis clos*. Il parut alors que tous les Théologiens étrangers & plufieurs d'entre les nationnaux étaient d'un fentiment contraire à celui de *Gomarus* fur le dogme de la Prédeftination. Dans la même feffion l'on établit les Canons Synodaux, & l'on prononça la fentence de condamnation contre les *Rémontrans*, qui fut enfuite approuvée & confirmée par les Etats-Généraux. Après avoir été occupés pendant cent-cinquante-deux féances de tous ces objets & de quelques-autres moins importants, les Théolo-

giens nationnaux, qui ne ſe ſoucioient pas que les étrangers fuſſent préſents aux réglemens qui reſtaient à faire ſur la diſcipline eccléſiaſtique, les remercièrent ſolemnellement, le 9. de Mai, d'avoir honoré le Synode de leur préſence, & de leur avoir communiqué leurs lumières. Le lendemain les Etats-Généraux firent remettre à chacun des Théologiens étrangers, une médaille d'or de la valeur de 150 florins, pendue à une chaine de 50 florins. Après 26 autres ſeſſions ſur la discipline eccléſiaſtique, & quelques-autres objets, le Synode ſe ſépara, le 25. Mai, avec les cérémonies d'uſage dans ces ſortes d'aſſemblées. L'on fait monter à un million de florins, d'autres à beaucoup plus, les frais qu'il en couta à la République pour la tenuë de ce Synode national, qui depuis a été regardé dans l'Egliſe dominante des *Pays-Bas* comme l'unique règle, par laquelle il ſoit permis d'entendre & d'expli-pliquer l'*Ecriture-Sainte*.

Suite des procédures contre les Priſonniers.

Dès que les affaires de l'Egliſe eurent été réglées, mais pourtant avant la cloture du Synode, l'on penſa à achever les procédures commencées contre les trois Priſonniers d'Etat. Cependant avant de nommer les juges, qui devoient décider ce procès important, le Prince d'*Orange* crut devoir augmenter le Collége des Nobles * de deux nouveaux membres. L'un était *Da-*

* Le Collége ou le Corps des Nobles eſt ce qu'on nomme en *Hollande*, *het Lid der Ridderſchap*. Pour y être admis, il ne ſuffit pas d'être né gentilhomme; il faut de plus être indigéne, c'eſt-à-dire né dans la Province, & y poſſéder des biens jouiſſant de tous les droits ſeigneuriaux. Autre-fois

Daniel de *Hartaing*, Seigneur de *Marquette*, l'autre *François Aarsens*, Seigneur de *Sommelsdyk*, tous deux étrangers, & le dernier, ennemi personnel du Pensionnaire. Selon la constitution de l'Etat & les priviléges du corps de la noblesse, ces deux Messieurs, quoique *naturalisés* depuis peu, étaient inadmissibles; aussi la proposition rencontra de grands obstacles, surtout au sujet d'*Aarsens*; mais le crédit du Prince l'emporta, & à une très-petite pluralité *Marquette* & *Aarsens* furent déclarés membres du Corps des Nobles, avec cette clause expresse cependant, que cette condescendance que l'on avait pour la recommandation du Prince, ne tirerait point à conséquence pour l'avenir, & ne préjudicierait en aucune façon aux droits & priviléges de cet illustre corps.

Le lendemain l'Assemblée des Etats-Généraux établit la Commission qui devait juger définitivement le procès des trois illustres accusés. Elle

fois les nobles des autres Provinces de l'Union n'étaient point admis dans le Collége du *Ridderschap* de *Hollande*, mais il s'est fait quelque changement depuis, & au moyen de lettres de *naturalisation*, ils peuvent actuellement se faire inscrire sur le catalogue des Nobles de cette Province. Cet illustre corps au reste n'est formé que d'un petit nombre de personnes, qui tous ensemble ne forment qu'un seul membre de l'Assemblée des Etats de *Hollande*, & n'ont par conséquent qu'une seule voix. Mais comme cette voix ne peut se former qu'à la pluralité des suffrages de chaque individu de ce Collége, l'on conçoit aisément qu'il était de l'intérêt de *Maurice* d'augmenter de quelques personnes de confiance le nombre des membres actuels du Corps des Nobles, dont plusieurs paraissaient assez opposés aux vues que l'on prêtait à ce Prince.

Elle fut composée de vingt-quatre membres, dont douze furent choisis de la Province de *Hollande*, les douze autres, pris à nombre égal, de chacune des six autres Provinces. Les Etats-Géneraux, de qui ces juges délegués reçurent leur Commission, leur donnèrent aussi des lettres scellées, par lesquelles ils leur promettaient de les protéger & de les défendre contre tous les torts que pourrait leur attirer quelque jour à eux ou à leurs familles, l'exécution des ordres dont ils était chargés. Eux-mêmes s'obligèrent entre eux par serment à ne rien découvrir de ce qui se passerait devant leur tribunal. En cas de maladie, de mort, ou de quelqu'autre obstacle qui pourrait diminuer le nombre des juges, on ne serait pas tenu de remplir ce vuide, mais les autres continueraient les procédures, & décideraient à la pluralité.

CETTE nouvelle cour de Justice, composée en grande partie de personnes intéressées à porter contre les accusés un jugement défavorable *, fit

* C'est ce que *Grotius* fit bien sentir à ses juges en leur représentant que „ quelques-uns d'entre eux étaient intéressés dans l'affaire qu'ils devaient juger, puisque contre l'avis des Etats d'*Utrecht*, ils avaient été d'opinion que l'on licentiât les *Waardgelders*. Que d'ailleurs il y en avait parmi eux qui l'avaient menacé de la torture, lui & quelques autres." On peut encore observer, que la Famille de *Barneveld* avait récusé *Aarsens* comme ennemi de l'accusé, & *Muis* & *Pauw* comme ses accusateurs & ses parties. Le premier, il est vrai, avait eu la générosité de sortir de l'Assemblée lorsqu'on y traitait l'affaire du Pensionnaire; mais *Muis* & *Pauw*, se croiant soupçonnés à tort, avaient continué d'assister à toutes les délibérations, & avaient même été choisis au nombre des vingt-quatre juges.

fit d'abord comparaître devant soi *Hogerbeets* & *Grotius*, que l'on interrogea encore sur les mêmes points, qui avaient tant de fois occupé les Commissaires. L'un & l'autre, après avoir récusé envain la jurisdiction de leurs juges, persistèrent dans leurs premiers aveux, ou ne confessèrent rien qui pût les charger. Le 7. Mars on passa à l'examen du Pensionnaire. Pendant trois jours entiers il disputa à ses juges la compétance de leur jurisdiction. Enfin il répondit, sauf ses droits & ses priviléges, aux différentes questions qu'on lui fit. Deux déclarations informes, l'une du Greffier *Aarsens*, l'autre de *van Berk*, Bourguemaître d'*Utrecht*, semblaient renfermer contre l'infortuné vieillard des accusations plus graves & mieux constatées que toutes celles dont on l'avait chargé jusqu'alors. Mais *Barneveld* fit voir par ses réponses, & la futilité de ces inculpations, & la nullité des pièces produites contre lui. Interrogé encore à plusieurs reprises pendant le Mois d'Avril, il avoua „ avoir reçu „ du Roi de *France* un présent de 20,000 florins, „ en conséquence d'une promesse qui lui en avait été faite en l'année 1598.; qu'il avait aussi „ reçu des présens de quelques-autres personnes „ pour des services qu'il leur avait rendus; qu'il „ en avait refusé qui lui avaient été offerts par „ d'autres; qu'il n'avait jamais rien reçu des „ *Espagnols*, ni personne autre non plus; aucun „ du moins dont il eut connaissance. Ce qu'*Aarsens* & *Berk* avaient déclarés, de quelques paroles qu'il aurait dites, il y avait plus de douze ans, il ne croyait pas que l'on pût s'en „ servir à sa charge. Et s'ils avaient cru que

Aveux de *Barneveld* devant ses Juges.

„ le

„ le service & le bien-être de l'Etat y fussent „ intéressés, ils n'auraient pas dû ni même pû „ garder là-dessus un silence de douze ans. Il „ n'avait jamais traité ni avec le Duc de *Sully*, „ ni avec *Buzanval*, ni avec qui que ce fût, „ pour faire céder au Roi de France la souve-„ raineté des Provinces. Il avait craint, il est „ vrai, que son Excellence le Prince *Maurice*, „ ne cherchât lui-même à se rendre souverain, „ ou du moins à se faire revêtir d'une autorité „ plus étendue, que celle dont il jouissait déja.... „ Il avait de même appréhendé que l'on ne „ voulût changer le gouvernement en y exci-„ tant des troubles.... Il avait dit franchement „ au Prince, qu'il courait un bruit, que les *Con-„ tre-Rémontrans* ne seraient point satisfaits, que „ l'on n'eut fait son Excellence Comte de *Hol-„ lande*; & qu'on lui avait dit de bonne part, „ que certain Bourguemaître * avait jugé que „ c'était au Pensionnaire à proposer la chose; „ quoique ce Bourguemaître, ayant été prié de „ sa part de s'expliquer là-dessus, eut déclaré „ ensuite que c'était un mal-entendu.... ses in-„ tentions avaient été pures lorqu'il avait tra-„ vaillé à faire prendre les Résolutions pour le „ maintien de la paix & de la tolérance (dans „ l'Eglise); les points controversés n'étaient pas, „ selon lui, d'assez d'importance, pour que la „ concorde en fût troublée & l'union rompue; „ & que d'ailleurs lorsque l'on avait pris les ar-„ mes

* L'on croit qu'il voulait parler de *Reinier Pauw*, Bourguemaître d'*Amsterdam*.

„ mes (contre l'*Espagne*) on avait non-seulement „ accordé à tous liberté de conscience, mais „ même l'exercice de différents cultes.... Il „ soutenait aussi, que les Provinces de *Hollande* „ & d'*Utrecht* avaient droit de lever une milice „ particulière (les *Waardgelders*) pour leur sureté, „ & que l'on ne pouvait les licentier malgré elles & sans leur consentement... &c.

JUSQU'ALORS le Pensionnaire n'avait pas eu la moindre idée que l'on eut dessein de le faïre mourir. Mais pendant qu'on lui faisait subir son dernier interrogatoire, les Etats-Généraux ordonnèrent un jour de prière pour le dix-sept d'Avril. *Barneveld* en ayant eu connaissance, jugea que c'était l'avertir de se préparer à la mort. On lisait entr'autres dans les lettres circulaires „ que depuis quelques années certains „ ambitieux, pour l'avancement de leurs vues „ particulières & ambitieuses, ayant jetté l'E„ glise & l'Etat dans le plus grand danger d'u„ ne ruine totale, l'on avait heureusement sauvé „ l'un & l'autre par la convocation du Synode „ nationnal. Que l'on attendait aussi en peu „ un jugement légal contre ceux qui avaient „ troublé l'Etat; jugement par lequel on se „ flattait que tout rentrerait dans l'ordre; que „ l'on devait en rendre graces à Dieu, & le „ prier entr'autres, qu'il lui plût de rompre les „ projets des ennemis, & les complots qu'ils „ avaient formés contre la Patrie." *Barneveld* ne fut pas le seul qui jugea que le contenu de ces lettres circulaires lui préfageait un mauvais parti. Plusieurs Ministres mêmes firent difficulté de publier dans leurs Eglises les

ordres pour un pareil jour de prière. Dans les Provinces de *Gueldres*, d'*Utrecht*, d'*Overiſſel* & ailleurs, on y fit de ſi grands changemens, que l'on en facilita la publication. D'autres Miniſtres cependant, en plus grand nombre, ſe firent un devoir de prêcher d'après le texte, que leur fourniſſaient les premières Lettres circulaires; ils rendirent même des actions de graces à l'Eternel, *de ce qu'il avait arrêté les deſſeins des ambitieux, & empêché le carnage qu'ils voulaient faire.*

Du Maurier, Ambaſſadeur de *France*, jugeant comme tous les autres, que l'affaire des priſonniers allait bientôt être décidée, demanda audience aux Etats-Généraux, & y fit en préſence de *Maurice* un diſcours très-fort & très-étendu en faveur des accuſés. Il y repréſenta entr'autres au Prince, combien il ſerait généreux & digne de lui d'en uſer avec clémence envers ceux dont il croyait avoir été offenſé. L'Eloquence de l'Ambaſſadeur fut infructueuſe. Le Comte *Guillaume* de *Naſſau*, & *Duik*, un des trois Fiſcaux, s'intéreſſaient cependant auprès de *Maurice* pour qu'il ſauvât la vie à *Barneveld*. Le Prince y conſentait à condition que la famille du Penſionnaire demandât ſon pardon. La Princeſſe Douairière, *Louiſe de Coligny*, en parla aux Parens; ils ſe conſultèrent; mais convaincus de l'innocence de l'accuſé, & ſachant que demander des lettres d'abolition, c'eſt avouer le crime, ils ne purent s'y réſoudre. Ils eurent même la fermeté de déclarer à la Princeſſe, „ qu'ils ne feraient point un pas dans cette vue, „ dût leur Parent y perdre la tête." Les Etats ré-

résolurent donc de passer outre, & de lui faire annoncer qu'il était condamné à mourir.

Ce fut le 12. de Mai que le Fiscal van *Leeuwen*, accompagné de *Sylla* son Collégue, vint lui dire, au nom des Etats-Généraux, qu'il se préparât à entendre le lendemain prononcer sa sentence de mort. *Une sentence de mort!* répondit ce respectable Vieillard, plus surpris qu'abbatu de cette nouvelle, *une sentence de mort! ce n'est pas à quoi je m'étais attendu. Je pensais que l'on aurait voulu m'entendre encore.* On lui permit d'écrire pour la dernière fois à son épouse. Pendant qu'il écrivait, on lui entendit dire, *si je savais du moins pourquoi il faut que je meure!* „ Vous le savez bien, lui répondit un des Fiscaux, mais vous l'apprendrez bientôt plus „ particulièrement encore." L'on avait fait venir exprès du Synode *Antoine Walæus*, Ministre & Professeur à *Middelbourg*, pour préparer ce grand homme à la mort. Les discours consolants de cette Ecclésiastique prudent & modéré, satisfirent beaucoup le Pensionnaire. Il le pria de demander au Prince deux choses en son nom. *Qu'il lui pardonnât s'il l'avait personnellement offensé en quelque chose; & qu'il voulût bien traiter favorablement ses enfans.* Le Ministre lui demanda alors, *si par pardonner il entendait que l'on révoquât la sentence de mort? Non*, répondit *Barneveld*, après s'être recueilli quelques momens, *ma prière ne s'étend pas jusques là.* Lorsque *Walæus* eut fait à son Excellence la commission dont il était chargé, ce Prince lui répondit les larmes aux yeux, à ce que quelques-uns assurent; „ Je suis fâché du malheur du

„ Penſionnaire ; je l'ai toujours aimé, & l'ai ſou-
„ vent averti d'en agir autrement. Mais com-
„ me depuis quelque tems il a cherché à intro-
„ duire une autre forme de gouvernement, qui
„ allait ruiner l'Egliſe & l'Etat, j'ai été forcé
„ de m'oppoſer à ſes deſſeins. Cependant je lui
„ pardonne volontiers les offenſes qu'il m'a fai-
„ tes perſonnellement ; quoiqu'il eut pû deman-
„ der ce pardon ſans condition * ; car il a tâ-
„ ché de faire rompre aux gens de guerre le
„ ſerment qu'ils me doivent comme étant leur
„ Général. Deux choſes m'ont fait de la pei-
„ ne ; l'une, qu'il a dit que je cherchais à uſur-
„ per la ſouveraineté ; l'autre, qu'il m'a mis à
„ *Utrecht* dans un ſi grand danger. Cependant
„ je laiſſe à votre prudence de lui dire ou de lui
„ taire ces choſes ; car je ne déſire que le ſalut
„ de cet homme. J'ai auſſi prié les juges de ne
„ lui point faire un crime de ce qu'il peut a-
„ voir commis contre moi. Quant à ſes enfans
„ je les traiterai favorablement, tant qu'ils ſe-
„ ront bien. " Le Miniſtre ſe préparant à ſor-
tir, le Prince le rappella & lui demanda, *ne parle-t-il pas de pardon?* (d'obtenir ſa grace) ſurquoi *Walæus* répondit, *qu'à parler ſincérement, il ne lui avait rien dit de pareil.* Lorsque le Penſionnaire eut appris la réponſe de *Maurice* ; „ je
„ ne déſire rien de plus pour mes enfans, dit-
il,

* Les termes dont s'était ſervi *Barneveld* pour demander que le Prince lui pardonnât, *s'il l'avait offenſé*, faiſaient aſſez ſentir qu'il ne croyait pas l'avoir fait. C'était cette prière d'un pardon *conditionnel* que *Maurice* ſemblait regarder comme une nouvelle offenſe.

„ il, mais ſon Excellence ſe trompe fort ſi elle „ croit que je demande grace pour moi. "

DÈS-LORS *Barneveld* ne s'occupa plus qu'à ſe préparer à la mort: quoiqu'aucun des Miniſtres qui étaient auprès de lui ne puſſent lui faire avouer qu'il l'eût méritée. Il n'en oublia pas cependant ſes Compagnons d'infortune; & inquiet ſur leur ſort, il demanda à ceux qui l'environnaient, „ *Hogerbeets* & mon cher *Grotius* mourront-ils auſſi? " On lui répondit qu'on l'ignorait; „ j'en ſerais fâché, reprit le reſpectable Vieillard, ils ſont encore jeunes, & peuvent rendre de grands ſervices à la Patrie. " N'ayant pû repoſer de toute la nuit, il en paſſa une bonne partie à lire lui-même dans ſon Pſeautier *Français*, ou à ſe faire lire quelque choſe d'édifiant par l'un des Miniſtres. Il ſe leva à cinq heures, ordonna à *Jean Franken*, ſon fidèle domeſtique, de lui couper par devant le collet de ſa chemiſe; enſuite il lui donna ſon bonnet de nuit, pour le lui rendre quand il le demanderait. Il ordonna tous ces préparatifs avec la plus grande tranquillité. Dès les quatre heures ſon épouſe & ſes enfans avaient préſenté requête pour qu'il leur fut permis de lui parler pour la dernière fois. Les Juges lui firent demander s'il voulait voir ſa femme, ſes fils & ſes petits-fils; mais ignorant que c'était ſa famille elle-même qui avait déſiré & demandé cette entrevue, il crut devoir s'y refuſer; ce que les juges ayant fait mettre ſur la requête de cette famille déſolée, elle ſe déſiſta de ſa pourſuite. La Princeſſe Douairière, apprenant que le Penſionnaire était condamné à la mort, fit tous ſes efforts pour parler à *Maurice*

Barneveld ſe prépare à la mort.

rice, & lui demander la vie de ce Vieillard plus que ſeptuagénaire; elle ne put parvenir à voir le Prince. Du *Maurier* fit demander dès les cinq heures du matin, audience aux Etats-Généraux; elle lui fut refuſée. Il leur écrivit auſſitôt une lettre, par laquelle il les priait de commuer au moins la peine de mort en un banniſſement *. Tout fut inutile. A ſept heures *Barneveld* écrivit encore un billet à ſa femme & à ſes enfans, pour leur faire part de la prière qu'il avait faite au Prince, mais principalement pour leur recommander ſon domeſtique *Jean Franken*.

On prononce la ſentence.

Le 13. de Mai entre huit & neuf heures du matin le Penſionnaire fut conduit devant ſes juges, qui ſe trouvèrent tous préſents, de même que les trois Fiſcaux. Le Greffier lui lut ſa ſentence; elle était *fondée ſur ce qu'il avait confeſſé & ſur ce que les juges avaient découvert de plus*, pour lesquels crimes il était condamné à perdre la tête, ſes biens confiſqués. Pendant la lecture il avait paru dans une ſorte d'impatience, toujours prêt à interrompre le Greffier; cependant il eut la force de ſe retenir & d'attendre jusqu'à la fin. Alors il repréſenta à ſes juges, *qu'on mettait plus de choſes à ſa charge que l'on n'en pouvait tirer de ſes aveux*. Il trouvait auſſi à redire que l'on déclarât ſes biens confiſqués. Mais un des Juges l'interrompit en lui diſant, *votre ſenten-*

* „ Il les exhortait entr'autres choſes, dit le fils de cet „ Ambaſſadeur, à ne pas abréger les jours du plus ancien „ Officier de leur Etat, qui s'écouleraient bientôt ſans l'ai- „ de d'aucune violence." Memoires d'*Aubery* du *Maurier*, pag. 404.

tence eſt luë, *dépêchez*, *dépêchez*. Le digne & reſpectable Vieillard, s'appuyant ſur ſon bâton, ſortit alors du lieu de l'audience, & s'avança vers le lieu du ſupplice, avec cette ſérénité & cette fermeté de courage, qui n'abandonnent jamais l'homme vertueux. Arrivé ſur l'échaffaut il leva les yeux au ciel, en diſant ; *ô Dieu! qu'eſt-ce que de l'homme!* Il ſe mit enſuite à genoux ſur le plancher, ne s'étant point trouvé de couſſin à portée. Un des Miniſtres fit cependant une prière, qui dura près d'un quart d'heure ; après quoi le patient parut plus tranquille qu'auparavant ; il ſe deshabilla enſuite, aidé du fidèle *Jéan Franken* ; puis s'adreſſant aux Spectateurs, *Amis*, leur dit-il, *ne croyez pas que je ſois traitre à ma Patrie* ; *je me ſuis toujours conduit avec intégrité & probité*, *comme un bon Patriote*, *& tel je mourrai*. Il redemanda enſuite ſon bonnet de nuit, qu'il abbaiſſa ſur ſes yeux. En marchant vers le monceau de ſable, il prononça quelques prières éjaculatoires. L'on ne ſaurait aſſurer s'il avait encore alors quelque eſpérance d'éviter le ſupplice, & s'il demanda pour cela à ſon domeſtique, *s'il ne venait perſonne*. Avant neuf heures & demie il ſe remit à genoux en diſant à l'exécuteur, *fais vîte*, *fais vîte*. En même tems il éleva les mains, en priant, ſi près du coû, que du même coup qui lui enleva la tête, quelques parties de ſes doigts furent auſſi emportées. Pluſieurs perſonnes trempèrent leurs mouchoirs dans ſon ſang ; d'autres y mirent du ſable enſanglanté, ou pour le conſerver, ou pour le vendre ; il y en eut qui, pour la même fin, coupèrent des morceaux des planches

Il eſt décapité.

 tein-

teintes de ce ſang. Cependant des motifs bien différents animaient ceux qui en agiſſaient ainſi. Les uns étaient portés à cette eſpèce d'enthouſiasme par amour & par vénération ; les autres n'avaient en vue que de ſatisfaire encore leur haine ou leur vengeance. On aſſure, & quelques années plus tard *Grotius* l'a dit overtement dans quelques-uns de ſes écrits, que l'ennemi de *Barneveld* vit exécuter ce grand homme *. Son corps fut enterré la nuit ſuivante ſans cérémonie. Il était âgé, quand il mourut, de ſoixante-onze ans ſept mois & dix-huit jours.

Les Etats-Généraux firent auſſitôt imprimer la ſentence qui avait condamné le Penſionnaire, & en envoyerent copie aux différentes Provinces. Il eſt remarquable qu'ils leur écrivaient en même tems „ que les Juges avaient repréſenté „ que l'on avait produit à la charge de *Barne-* „ *veld*, pluſieurs chefs, non mentionnés dans la „ ſentence, & qui livraient de fortes préſomp- „ tions qu'il pourrait avoir eu quelque deſſein „ de ſe tourner du côté de l'ennemi (*l'Eſpagne*). „ Mais qu'on n'aurait pû, ſelon le droit, pro- „ noncer une ſentence ſur ces faits, ſans en ve- „ nir à un examen plus rigoureux (à la tortu- „ re) que l'on avait voulu lui épargner à cauſe „ de ſon grand âge & pour d'autres raiſons. " Mais *Grotius* obſerve, que ces lettres n'avaient été écrites que par quelques-uns des Juges qui s'étaient

* *Du Maurier*, qui donne ſoixante-ſeize ans à *Barneveld*, dit que „ le Prince regarda cette exécution de ſes „ fenêtres, avec des lunettes de *Hollande* (d'approche); „ dont, ajoute-t-il, il fut blâmé de pluſieurs &c. "

taient donnés la qualité d'Etats-Généraux. Il ajoute, qu'il eſt perſuadé que le grand âge du Penſionnaire n'aurait pas empêché ſes Juges de lui faire ſouffrir la queſtion, s'ils s'étaient crûs fondés à le ſoupçonner de trahiſon & d'infidélité. Les Etats-Généraux envoyèrent auſſi la ſentence au Roi de *France*. Dans la lettre qu'ils écrivaient à ce Prince, ils ſe plaignaient fort de la conduite de ſon Ambaſſadeur *du Maurier*; & priaient ſa Majeſté de lui ordonner qu'il eut à s'abſtenir à l'avenir *de fomenter & d'entretenir de pareilles factions dans l'Etat*. Cette lettre, dans laquelle on accuſait *Barneveld* de crimes irrémiſſibles, dont il n'était point fait mention dans la ſentence, fut regardée en *France* comme l'ouvrage d'*Aerſens* de *Sommelsdyk*, à qui même, dans certaine lettre écrite à *du Maurier*, l'on donnait le nom de *Garnement*. „ Je ne parlerai „ des qualités perſonnelles du Grand Penſion- „ naire, dit l'auteur de la grande Hiſtoire, que „ comme en parlent les Réſolutions des Etats „ de *Hollande*, où, après avoir enrégîtré ſa mort „ au 13. de Mai, on ajoute ces mots. Il fut „ *homme de grande conduite, beſogne, mémoire &* „ *prudence, oui, ſingulier en tout. Que celui qui* „ *eſt debout, prenne garde qu'il ne tombe, & que* „ *Dieu ſoit miſéricordieux à ſon ame. Amen.* " Nous ajouterons avec *du Maurier*. „ Jamais „ homme ne fut ſi ſage ni ſi vertueux que Mon- „ ſieur de *Barneveld*. Il avait une préſence „ majeſtueuſe, & diſait beaucoup en peu de „ paroles, avec une éloquence grave & ſuc- „ cinte. "

Sentences prononcées contre *Grotius*, *Hogerbeets* & le cadavre de *Ledenberg*.

APRE`S l'exécution de l'infortuné *Barneveld*, dont la nouvelle étonna autant qu'elle affligea ses deux amis *Hogerbeets* & *Grotius*, on laissa quelques jours encore l'échaffaut sur pié. L'on tâchait cependant sous main d'engager la famille de ces deux derniers à les porter à demander grace. Trois des Juges se rendirent même dans l'appartement de *Hogerbeets*, pour lui conseiller d'implorer lui-même sa grace, ou d'y employer ses parens. Il eut le courage de se refuser à l'un & à l'autre de ces deux moyens; sur quoi l'un des trois lui dit en colère, *eh! bien, l'on vous traitera comme l'on a traité* Barneveld, *l'échaffaut est encore là.* L'Epouse de *Grotius* fut aussi conseillée par quelqu'un du rang le plus distingué, de demander grace pour son mari. *Je n'en ferai rien*, répondit avec courage cette généreuse Epouse, *& s'il l'a mérité, qu'on lui coupe la tête.* Elle parla cependant au Prince, qui pour toute réponse lui dit, *qu'il fallait prendre la voye de la justice ou de la grace.* Les Parens des deux accusés se consultèrent cependant encore sur le parti qu'ils avaient à prendre, mais après bien des débats ils résolurent de ne point s'abaisser à demander grace, & d'attendre la sentence qu'il plairait aux Juges de prononcer.

LA Commission avait dès le quinze condamné le cadavre de *Ledenberg* à être trainé dans son cercueil sur une claye; & à être ainsi pendu à une demie-potence hors de *la Haye.* Il en fut détaché secrétement peu après & enterré dans la Chapelle du Château de *Zuilen*, près d'*Utrecht*, maison appartenante à son gendre *Lokhorst*. Contre

tre ſon attente * tous ſes biens furent confisqués. *Grotius*, qui de ſa chambre avait entendu lire cette ſentence, comme il avait entendu celle de *Barneveld*, & *Hogerbeets* qui en fut auſſi inſtruit, ne doutèrent plus qu'ils ne fuſſent eux-mêmes condamnés à la mort. Cependant quoique, outre quelques accuſations particulières, on les chargeât des mêmes crimes qui avaient coûté la tête à *Barneveld*, ils ne furent condamnés tous les deux qu'à une priſon perpétuelle, avec confiscation de tous leurs biens. *Grotius* ne répondit rien alors à ſa ſentence, mais quelques années plus tard il l'a victorieuſement réfutée dans un écrit public. *Hogerbeets* aucontraire, qui avait paru très-troublé pendant la lecture, dit après, *que ſa ſentence ne s'accordait pas avec ce qu'il avait déclaré, & qu'il demandait qu'elle fut réformée*. On lui impoſa ſilence, ſur quoi ſe frappant la poitrine de la main, il s'appliqua cette belle ſentence d'*Horace*.

Hic murus aheneus eſto,
Nil conſcire ſibi, nulla pallescere culpa.

Sentant cependant après, que ſa vivacité l'avait emporté trop loin, il en fit des excuſes à ſes juges. On lui permit de même qu'à *Grotius*, de recevoir la viſite de ſes Parens; & le 15. d'Août l'on fit partir ces deux priſonniers d'Etat pour *Loeveſtein*. Ce Château ſitué au

* Voyez le billet qu'il écrivit avant de ſe donner la mort; pag. 492.

au confluent de la *Meuse* & du *Waal* sur la pointe occidentale du *Bommelerwaard*, vis-à-vis de *Woudrichem*, est depuis devenu fameux dans les fastes de la *Hollande*, par le nombre d'autres illustres victimes de la raison d'Etat, auxquelles il a servi de prison. C'est de là qu'est venu le nom aussi injurieux que souvent odieusement appliqué, de *Faction de Loevestein*.

Jugemens portés dans les tems postérieurs sur la sentence prononcée par les Juges-Commissaires contre les trois prisonniers d'*Etat*.

TELLE fut l'issue de cette fameuse affaire qui priva la République du plus habile Ministre, & peut-être du plus honnête homme qu'elle eut jamais eu; & qui fit perdre à la *Hollande* en particulier d'autres grands hommes qui, comme *Barneveld*, n'eurent d'autre crime à expier que leur fidélité aux ordres de leurs Maîtres légitimes, & leur généreuse fermeté à soutenir les droits & les priviléges de leur Patrie. Si la postérité a le droit de juger sans crainte & sans partialité les actions des hommes qui ne sont plus, c'est sans contredit à l'histoire à publier avec le même courage & la même impartialité les jugemens qu'elle prononce *. „ Nous ne pouvons

* L'un des deux Rédacteurs de la grande Histoire ne dit pas le mot de tout ce que l'Original a osé publier d'après le célèbre *Binkershoek*. L'autre s'est contenté d'ajouter ces mots à la fin de sa rélation des procédures de la Commission qui condamna *Barneveld* & les autres. „ Monsieur *Wagenaar*, „ dit-il, à la fin de son XXXIX. Livre, raisonne sur la „ justice ou l'injustice de la sentence des trois prisonniers, „ mais nous n'avons pas envie de le copier. Nous laissons „ la chose telle qu'elle est: ceux qui veulent lire l'original „ peuvent juger eux-mêmes de la solidité ou de la fausseté „ de son raisonnement." Cette circonspection peut avoir son prix; mais de nos jours surtout, l'histoire demande à être traitée d'une manière moins sèche; le lecteur veut être instruit

„ vons nous empêcher, ose dire Mr. *Wagenaar*,
„ de remarquer que, dans des tems postérieurs,
„ grands & petits ont jugé injuste la sentence
„ portée contre les trois prisonniers. Un Juris-
„ consulte célèbre (le savant & judicieux *Bin-*
„ *kershoek*) s'est étonné de quel front les Juges
„ du Pensionnaire & d'autres personnes ont pû
„ leur faire un crime capital de l'opinion que
„ chaque province a la droit de régler dans son
„ ressort tout ce qui concerne les affaires de la
„ Religion; puisqu'en expliquant l'article XIII.
„ de l'Union d'*Utrecht*, il est dit en termes
„ exprès, que *l'intention n'est point qu'une Pro-*
„ *vince ou Ville s'ingère dans les affaires d'une*
„ *autre* (Ville ou Province) *sur l'article de la*
„ *Religion.*" Longtems avant *Binkershoek* l'on avait pensé & parlé de même sur ce chef d'accusation, produit contre *Barneveld*, & ses co-accusés. „ Monsieur *Barneveld*, dit *du Maurier* dans ses mémoires *, fut condamné
„ pour avoir maintenu les droits de son Pays,
„ & soutenu que c'était aux Etats particu-
„ liers de chaque Province à connaitre des af-
„ faires de la Religion, & non aux Etats-Géné-
„ raux, qui convoquèrent un Synode Général,
„ qu'ils appellèrent National, comme si toutes
„ les Provinces n'eussent été qu'un seul corps
„ &

struit, & il n'a pas toujours assez de lumières par lui-même pour découvrir dans le simple narré des faits tous les éclaircissemens qu'il désire. Nous avons donc cru pouvoir sans crainte imiter l'exemple de Mr. *Wagenaar*, & de tous les bons Historiens.

* Pag. 405.

„ & qu'une seule nation. Car un des principaux chefs „ de sa condamnation, fut pour avoir soutenu cette „ *exorbitante maxime*, (ce sont les termes de l'Arrêt) „ qu'il appartenait à chaque Province de pouvoir „ disposer en son ressort du fait de la Religion, „ sans que les autres en pussent connaître: c'est-à- „ dire, qu'il fut condamné pour avoir maintenu les „ privilèges de la Hollande." Le célèbre *Binkersboek* pose encore comme un fait incontestable, que „ *Hogerbeets*, *Grotius* & *Barneveld* lui-mê- „ me, n'ont guères pû être condamnés que pour „ les conseils qu'ils avaient donnés aux Etats ou „ Magistrats particuliers; ou pour avoir exécu- „ té les ordres qu'ils en avaient reçus, le tout „ sans mauvaise foi (de leur part): ce qui, a- „ joute ce grand homme, a été cause que, plus „ de quarante ans après, l'on a vu les Magistrats „ de *Leide* & de *Rotterdam*, être condamnés „ par le Conseil supérieur à payer, aux Héri- „ tiers de *Hogerbeets* & de *Grotius*, les appoin- „ temens que ces Villes devaient encore à ces „ deux Pensionnaires. Les Héritiers de *Barne-* „ *veld* ont reçu eux-mêmes quelque dédom- „ magement." Enfin parlant du premier article de l'Union d'*Utrecht*, par lequel il est dit que, *s'il s'élève des différends entre les Provinces particulières, les villes ou les membres* (des différentes Provinces); *les autres villes*, *membres*, *ou Provinces*, *ne s'en mêleront que comme médiateurs*; *aussi long-tems que les parties se soumettent au droit* (au juge ordinaire). *Binkersboek* fait voir clairement, que l'on a directement agi contre cet article en 1619. puisque, bien-loin que les trois Prisonniers refusassent d'être mis en justice de-

vant

vant leur juge ordinaire; ils avaient demandé instamment, à n'être jugés que par lui; sur quoi *Binkershoek* ajoute; *si vous voulez* savoir *de quel* droit *les juges-Commissaires des Etats-Généraux ont prononcé sur cette affaire, adressez-vous à des gens plus instruits que moi; Je ne suis pas en état de vous le dire.* *

TOUTE la question sur la justice ou l'injustice de cet arrêt dépend donc uniquement, continue l'Historien de la *Hollande*, de cette autre question; *si la souveraine puissance appartient aux Etats-Généraux sur les Provinces-Unies, ou si les Etats de chaque Province ont, dans chaque Province, la puissance souveraine sur tout ce qui n'a pas été cédé à l'Union.* Cette dernière opinion était celle de *Barneveld* & de tous ceux de son parti; c'est de nos jours une opinion généralement reçue. Le Prince *Maurice* & quelques autres étaient pour le sentiment contraire. Dès l'année 1590. les deux opinions avaient été vivement débatues, & quoique toutes deux trouvassent des partisans, celle qui attribuait l'autorité suprême à chaque Province dans l'étendue de son ressort, était la plus généralement suivie; & a toujours été regardée, dit notre

* Le célèbre Président de *Binkershoek* s'exprime encore en ces termes sur ce fameux jugement. *Ex his facile efficies, quæcunque in* Hollandia *annis* 1618. & 1619. *contra* Barneveldium, Hogerbeetsium & Grotium *acta & judicata sunt, non alio jure niti, quam quod Prætor reddere dicitur, etiam cum inique decernit.* Ainsi selon ce grand homme, toutes les procédures faites contre *Barneveld*, *Hogerbeets* & *Grotius*, & la sentence qui s'ensuivit, n'étaient appuyées sur d'autre droit que sur celui que le Préteur (le Juge) est censé rendre, lors même qu'il prononce un arrêt injuste.

notre Hiſtorien après *Binkershoek*, comme la plus raiſonnable & la mieux fondée, par les *Publiciſtes* les plus cenſés, & par tous ceux à qui était bien connue la conſtitution de cette République. Il ne faut donc pas s'étonner ſi dans le ſiècle que nous traitons, l'on vit revivre la même diverſité de ſentimens ſur cette matière. Mais delà devait ſuivre auſſi un jugement différent ſur la conduite des accuſés. Si la Souveraine puiſſance appartenait aux Etats-Généraux, *Barneveld* & les autres étaient ſans-doute coupables, parce qu'ils s'étaient ſouvent oppoſés aux réſolutions priſes par les Etats-Généraux. Mais ſi c'était aux Etats des Provinces particulières qu'appartenait la puiſſance Souveraine, leurs Miniſtres n'étaient point coupables, puiſqu'ils n'avaient rien fait que par les ordres de ces Etats, & ſans ſortir des bornes de leur reſſort. Et il ne ſervirait de rien d'objecter, que ces Miniſtres eux mêmes avaient conſeillé de donner de pareils ordres; puiſqu'on ne leur avait confié les charges dont ils étaient revêtus, que pour qu'ils ſerviſſent leurs Maîtres de leurs conſeils, & qu'il ne parait point de mauvaiſe foi dans tous ceux qu'ils ont donnés. * Le Penſionnaire n'avait donc

* Les Etats de *Hollande* ſe croyaient ſi peu fondés à faire le moindre reproche de mauvaiſe foi à leur Penſionnaire *Barneveld*, que même en l'année 1618. ils le prirent ſous leur protection & garde particulière pour les longs & fidèles ſervices qu'il leur avait rendus. Cette Réſolution qui fut publiée dans preſque toutes les Villes, eſt du mois de Juin 1618. ainſi deux mois ſeulement avant que ce grand homme ait été arrêté. Mais le Prince n'avait pas encore changé la Régence des Villes de cette Province; changement qui en cau-

donc pas tort lorsque la veille de son supplice il dit à un des Ecclésiastiques qui étaient dans sa chambre : *Je ne veux point accuser les Juges, mais je viens dans un tems, où l'on suit d'autres principes de gouvernement que ceux adoptés jusqu'ici.* Ce qui ayant été rapporté après au Prince, *le Pensionnaire*, dit-il, *n'a point trouvé ces Principes dans l'Etat, mais il a cherché à les y introduire.* „ Que le Lecteur impartial, ajoute Mr. „ *Wagenaar*, juge lui-même laquelle de ces „ deux opinions approche le plus de la vérité."

Autres changemens faits après les procédures contre les Prisonniers d'Etat.

QUOIQU'IL EN SOIT, peu après la condamnation de *Barneveld* & de ses prétendus complices, l'on s'attacha à purger l'Etat & l'Eglise, du levain de l'*Arminianisme*. Plusieurs Ministres *Rémontrans* furent poursuivis & bannis. On donna de nouveaux Curateurs & Professeurs à l'Université de *Leide*, à la place de ceux que l'on soupçonnait être attachés aux opinions condamnées ; on en chassa même les Etudians en Théologie, qui parurent suspects d'avoir sucé un venin qui paraissait si dangereux. *Veenhuizen* & *van der Myle*, gendres du Pensionnaire, ne furent plus convoqués comme Membres du *Ridderschap*, ou du Corps des Nobles de *Hollande* ; & ses deux fils, malgré la parole du Prince, de les traiter favorablement, tant qu'ils se conduiraient bien, furent démis de leurs emplois. Plusieurs Officiers de justice ou de police perdirent aussi leurs charges, ou parce qu'eux-mêmes ils étaient

causa de très-grands dans l'assemblée des Etats de *Hollande*, presque toute composée de nouveaux membres.

taient *Rémontrans*, ou parce qu'ils ne poursuivaient pas avec assez de vigueur les personnes attachées à cette Secte.

Progrès de la Compagnie des *Indes Orientales*.

TANDIS QUE dans les *Provinces-Unies* l'on s'occupait de tous ces objets devenus importants, la puissance de la République prenait de nouvelles forces dans les Indes par les progrès qu'y avait fait la Compagnie. La jalousie des *Anglais*, qui craignaient que le commerce des *Hollandais* dans cette partie du monde n'engloutit tout-à-fait le leur, excita contre ces derniers la méfiance de quelques Princes *Indiens*, & peut-être les faibles établissemens de la Compagnie dans les *Indes* allaient être ruinés sans ressource, lorsque la bravoure & la sage conduite du gouverneur *Jean Pietersz oon Koen*, fit bientôt changer de face aux affaires. Les *Hollandais*, victorieux de la ruse & de la force de leurs ennemis, fondèrent cette fameuse Capitale des *Indes Hollandaises*, *Batavia*, qui par le nombre & la beauté de ses Edifices est devenue & est encore l'une des plus célèbres villes commerçantes de l'Univers. Elle est le siége du Gouverneur Général & du Conseil des *Indes*; elle est l'entrepôt d'où la Compagnie fournit de toutes sortes de denrées & de marchandises, & les *Indes* elles-mêmes, & la République, & plusieurs autres parties du Monde.

1620. LES troubles qui s'étaient élevés en *Allemagne*, au sujet de l'Election de *Frédéric*, Comte *Palatin*, au Royaume de *Bohême*, embarquèrent en 1620. la République dans une nouvelle guerre, où cependant il ne se passa rien de fort considérable de la part des Etats, la mesintelligence s'étant mise entre les Chefs, & la rigueur de la sai-

saison ayant obligé les Etats de rappeller leur Cavalerie. Le Prince *Maurice* cependant, pour arrêter *Spinola*, qui voulait se retirer à *Rees* en longeant le *Rhin*, fit construire, entre *Bonn* & *Cologne*, un Fort auquel l'on donna à cause de sa forme quarrée, le nom de *Paapenmuts* (Bonnet de Prêtre).

Le Fort de *Papenmuts* construit.

CETTE même année *Guillaume-Louis* de *Nassau* mourut d'apoplexie à *Leeuwaarde* le 10. de Juin. Il était *Stadhouder* de *Frise*, de *Groningue* & de *Drente*, & avait rendu de grands services à l'Etat. Le Prince *Maurice* lui succéda dans les deux derniers *Stadhouderats*, celui de *Frise* fut donné au frère du défunt, *Ernest-Casimir* de *Nassau*. *Louïse* de *Coligny*, Princesse Douairière d'*Orange*, qui était repassée en *France*, y mourut à *Fontainebleau* le 9. d'Octobre de la même année. Le Prince *Frédéric-Henri*, son fils unique, était alors en *Allemagne* occupé à la guerre de *Bohême*. Inquiette sur le sort de son fils, ses craintes redoublèrent pendant sa maladie; & comme l'affaire des *Rémontrans* avait fait plus d'un ennemi à ce Prince, qui aurait voulu qu'on les eut traités avec plus de douceur & de modération, cette tendre mère crut que l'on n'avait envoyé son fils dans le *Palatinat*, que pour le sacrifier aux vues secrètes de la faction opposée. Peut-être cette sollicitude avança-t-elle la fin de cette respectable Princesse. Quoiqu'il en soit, pendant qu'elle avait été en *Hollande*, elle avait constamment favorisé les *Rémontrans*, & nommément le Ministre *Uitenbogaard*. Elle n'en fut cependant pas moins estimée des personnes raisonnables de l'autre parti, qui sur

Mort du Comte *Guillaume-Louis*, de *Nassau* & de la Princesse Douairière d'*Orange*.

cet article s'accordaient avec leurs adverſaires pour avouer que *Louïſe* de *Coligny* était une Princeſſe auſſi pieuſe que populaire & affable. L'on aura peine à croire après cela, que cette Princeſſe aît pû être expoſée aux inſultes grosſiéres de la plus vile populace. Cependant quelques zélateurs du parti *Contre-Rémontrant* en avaient fait un portrait ſi affreux, que paſſant un jour en caroſſe par la ville de *Delft* on lui jetta de la bouë, en lui donnant les épithètes les plus offençantes *. Son corps ayant été rapporté en *Hollande*, fut enterré dans cette dernière ville, où cette Princeſſe repoſe dans le même tombeau que feu ſon Epoux *Guillaume* I. Prince d'*Orange*.

Apre's la mort de *Barneveld*, la charge importante, dont il avait été revêtu, fut proviſionnellement occupée par Maître *André* de *With*, Penſionnaire de *Dordrecht*. Celui-ci ayant été fait enſuite Sécrétaire des Etats de *Hollande*, l'on choiſit en 1621. le Conſeiller *Antoine Duik* pour lui confier un emploi auſſi dangereux qu'honorable. Mais les Etats jugèrent à propos de donner à leur nouveau Miniſtre le nom de *Conſeiller-Penſionnaire* au-lieu du titre d'*Avocat* (Général) de *Hollande* qu'avaient eu *Barneveld* † & ſes prédéceſſeurs.

Quel-

* Le *Hollandais* dit tout cruëment que l'on traita *Louïſe* de *Coligny* de P... *Arminienne*.

† Nous avons donné dans tout le cours de cet Abregé le nom de *Penſionnaire*, ou de *Grand-Penſionnaire* indiſtinctement à *Barneveld*, parce que ce Miniſtre des Etats de *Hollande* eſt plus connu des Etrangers ſous ce titre que ſous celui d'*Avocat Géneral*, qui ſemble même préſenter une autre idée à l'eſprit que celle que fai

QUELQUE tems auparavant la veuve de *Barneveld* & les épouses de *Hogerbeets* & de *Grotius*, avaient demandé que, suivant les Privilèges de la Province, il leur fut permis de racheter la confiscation des Biens des sententiés, pour une certaine somme. Cette requête fut cause que ceux, qui avaient été Juges-Commissaires dans la cause de ces illustres accusés, déclarèrent qu'en formant leur arrêt ils avaient été d'opinion que toutes les personnes condamnées, à l'exception de *Daniel Tresel* *, s'étaient rendues coupables du crime de Lèze-Majesté. Sur cette Déclaration, que *Grotius* dit quelque part avoir été faite après coup, & seulement par quelques-uns de ces juges, les Etats jugèrent que la confiscation ne pouvait être rachetée. En 1621. les Parens de ces trois Ministres revinrent à la charge, & furent alors fortement appuyés par la recommandation du Marquis de *Puysieux* Sécrétaire d'Etat du Roi de *France*, Cependant bien-loin de se prêter aux instances

Barneveld, Hogerbeets & Grotius sont jugés s'être rendus coupables du crime de Lèze-Majesté.

fait naître le nom de *Conseiller-Pensionnaire*. Mr. *Wagenaar* croit que l'on donna ce dernier titre au nouveau Ministre, parce que le nom d'*Avocat* était devenu odieux au peuple, ou parce que cet emploi ayant en quelque sorte changé de nature par les nouvelles Instructions données à *Duik*, l'on avait jugé qu'il conviendrait de donner aussi un nouveau nom à la charge qu'on lui confiait.

* Ce *Daniel Trezel*, premier Clerc des Etats-Généraux, avait prêté sa maison aux Députés particuliers des Provinces de *Hollande* & d'*Utrecht*, qui s'y étaient consultés sur les moyens d'empêcher le licentiement des *Waardgelders*, & les autres changemens que l'on prévoyait devoir se faire. Il fut condamné par contumace à deux ans de bannissement & à une amande de deux-mille florins.

ces de ce Seigneur, & de répondre favorablement à la Requête présentée par les trois familles, les Etats-Généraux arrêtèrent de ne recevoir de six ans ni recommandation ni requête, en faveur des personnes condamnées & bannies. Les Etats de *Hollande* eux-mêmes suivirent cet exemple, & déclarèrent que pendant le même terme de six ans on n'admettrait aucune requête contre les ordonnances ou Edits rendus par les juges, les Etats-Généraux ou les Etats particuliers de chaque Province contre les personnes condamnées, bannies, ou détenues dans les prisons. Cette décision obligea, pour quelque tems au moins, les Parens des trois infortunés Ministres à ne plus faire d'instances inutiles.

L'on poursuit les *Rémontrans*.

MALGRE' les défenses rigoureuses des Etats les *Rémontrans* s'assemblaient soit dans les villes mêmes, soit hors de leurs murs. L'on pensa donc sérieusement aux moyens d'empêcher ces assemblées devenues illicites. Dans plusieurs lieux différentes personnes furent bannies ou condamnées à de fortes amandes. Ce fut aux Ministres que l'on s'attacha surtout ; plusieurs furent traités avec la dernière indignité. *Samuel Prince* & *Jean Grevius*, tous deux Ministres, furent condamnés par les Etats-Généraux à être renfermés dans le *Rasphuis* * d'*Amsterdam* & à y être traités de la même manière que les les autres scélérats. *Vezekius*, autre Ministre, fut

* Sorte de Maison de force ou de correction, où les malheureux qui y sont condamnés, passent leurs tristes jours à scier du bois de *Brésil* ou à d'autres ouvrages aussi pénibles. D'ailleurs ils sont traités en vrais forçats.

fut jetté dans un affreux cachot, où pendant huit ou neuf jours il fut exposé aux horreurs d'une puanteur presqu'insupportable, ensuite renfermé dans une maison de force à *Harlem.*

DES traitemens aussi rigoureux & qu'il serait difficile de concilier avec l'esprit de modération & de tolérance, ce principe fondamental des premiers *Réformateurs*, durent paraitre d'autant plus extraordinaires aux Esprits sensés, que dans le systême *Protestant* l'Hérésie n'est pas un crime, & qu'on y recommande même la tolérance civile. Plusieurs de ces *Arminiens* persécutés eurent cependant le bonheur de se dérober par la fuite aux maux qu'on leur préparait; d'autres déjà renfermés, surent tromper la vigilance de leurs gardes, & mettre tous les moyens en usage pour recouvrer leur liberté. *Vezekius*, *Grevius* & *Prince* furent assez heureux pour devoir ainsi la leur ou à leur propre industrie ou aux secours de leurs amis. Le Ministre *Sapma*, qui procura ensuite celle de ces deux derniers, avait lui-même reçu la sienne des mains de son Epouse. Cette femme généreuse, ayant eu la permission de le voir dans sa prison, lui fit prendre ses habits, & ainsi déguisé il sortit sans que les gardes s'apperçussent de la supercherie qu'on leur faisait. L'évasion de tant de Ministres prisonniers fut cause, que les Etats ordonnèrent de renfermer desormais dans la Forteresse de *Loevestein* tous les autres dont on pourrait se saisir. Bientôt elle en fut remplie. Mais quels obstacles que l'invention de l'homme ne trouve le moyen de franchir, lorsqu'elle est aiguillonnée par l'ardent désir de la liberté! L'on venait d'en

 voir

voir une preuve bien forte dans la manière dont *Grotius*, quelques mois auparavant, s'était sauvé de cette même prison, que l'on avait crue si sure.

Grotius se sauve de sa prison.

QUAND ce grand homme, & *Hogerbeets* son compagnon d'infortune, furent transférés à *Loevestein*, l'on permit à leurs Epouses de s'y renfermer avec eux. A certains jours il leur était accordé de se rendre à une des villes voisines pour y acheter les denrées nécessaires pour la table de leurs maris qu'elles apprêtaient elles-mêmes. Elles avaient contracté une sorte d'amitié avec le nommé *Abraham Datselaar*, marchand à *Gorinchem*, qui leur avait accordé un libre accès dans sa maison toutes les fois qu'elles venaient dans cette ville. Quoique l'Epouse de *Hogerbeets* fut morte au chateau de *Loevestein* dès le mois d'Octobre 1620., celle de *Grotius* n'en continua pas moins d'entretenir une bonne amitié avec *Datselaar* & sa femme, sœur de *Thomas Erpenius*, Professeur en Langues *Orientales* à *Leyde*, & ami intime de *Grotius*. Tout ce que celui-ci recevait de *Hollande* ou y renvoyait, était adressé à *Datselaar*, qui avait soin de le faire parvenir à sa destination ultérieure. Par ce moyen, *Grotius* qui dans sa prison s'occupait à composer des ouvrages savants, avait plusieurs fois reçu & renvoyé un coffre rempli de livres, que lui prêtaient *Erpenius*, *Vossius* & d'autres. *Prounink*, Commandant de la Forteresse, & fils de ce Bourguemaître d'*Utrecht*, ce partisan si zélé de *Leycester*, avait eu d'abord grand soin de faire ouvrir & d'examiner ce coffre ; mais n'y trouvant toujours que des livres, il se lassa enfin

ſin d'une exactitude ſi ſcrupuleuſe, & laiſſa enſuite paſſer & repaſſer le coffre ſans y faire grande attention. *Marie Reigersbergen*, épouſe de *Grotius*, s'étant apperçue de cette négligence du Commandant, fut la première à qui l'idée vint de la mettre à profit, pour tirer ſon mari de ſa priſon. Elle lui propoſa de ſe mettre lui-même dans le coffre. *Grotius* ayant approuvé cette innocente ſupercherie, on eſſaya s'il pourrait y tenir, & combien il lui ſerait poſſible d'y reſter renfermé ſans courir de danger. *Prounink* étant parti pour *Heusden* le 22. de Mars, l'on demanda à ſa femme la permiſſion de renvoyer un coffre, plein de livres *Arminiens*; elle l'accorda ſans peine. A la pointe du jour *Grotius*, après avoir fait d'ardentes prières au ciel, ſe mit dans le coffre, où il ne recevait d'air que par la ſerrure, obligé d'ailleurs de s'y tenir dans la poſture la plus génante, le coffre n'ayant que quatre piés moins deux pouces de long. Lorsque l'on descendit cette caiſſe, dont les vuides étaient remplis de livres & de quelques paquets de fil, les Soldats, qui la portaient, la trouvant d'une péſanteur extraordinaire, ſe demandèrent l'un à l'autre *ſi ce n'était pas l'Arminien lui-même qui y était renfermé?* ſur quoi la femme de *Grotius* répondit, *ce ſont des Livres Arminiens*. Le coffre fut heureuſement tranſporté au navire, & de là à *Gorinchem* chez *Datzelaar*. La femme de celui-ci, avertie par la ſervante de *Grotius*, à laquelle le ſecret avait été confié, & qui avait accompagné ſon Maître, la ſuivit dans le plus grand étonnement. Retiré de la caiſſe, *Grotius* ſe remit bientôt d'une ſorte de faibleſſe, cauſée

par le manque de respiration libre, & par la gêne où il avait été pendant plus de deux heures. Il demanda d'abord à parler à *Datzelaar*; mais celui-ci craignant de se compromettre, refusa de voir l'illustre fugitif, & laissa à sa femme seule le soin de conduire toute cette affaire. *Grotius* était hors de sa prison, mais il n'était pas encore sauvé. Travesti en manœuvre, par les soins de *van der Veen*, Beau-frère de la femme de *Datzelaar*, & accompagné de *Jean Lambertzoon*, Maître maçon, il passa en pleine foire par la grande place, une règle de maçon à la main, sans que personne le reconnût ou soupçonnât qu'il fut autre que ce qu'il paraissait être. Ayant avec le même bonheur passé la rivière, *Grotius* se rendit à pied à *Waalwyk*, toujours accompagné de l'honnête maçon. D'ici une voiture le transporta à *Anvers*, où il fut reçu & *herbergé* par *Grevinkhoven* & *Episcopius*. Avant de se rendre à *Paris*, qu'il avait choisi pour le lieu de sa retraite, il écrivit d'*Anvers* au Prince *Maurice* & aux Etats-Généraux pour justifier son évasion. „ Le désir de la liberté, „ leur disait-il, est naturel à l'homme; j'ai re„ couvré la mienne, sans *fracture* & sans avoir „ corrompu la fidélité de qui que ce soit." *Prounink* de retour de *Heusden*, s'apperçut bientôt que son prisonnier s'était sauvé; il fit toutes les perquisitions possibles. On avait été obligé de lui avouer la ruse qui avait rendu la liberté à *Grotius*. C'était donc à se saisir du coffre qu'abboutissaient toutes ses recherches; il fut trouvé ce bienheureux coffre dans la Barque marchande de *Delft*, mais il ne contenait plus que du fil

fil & du linge. *Prounink* voulut se venger sur la femme de *Grotius* du tour qu'elle lui avait joué ; il la retint prisonnière, mais il eut enfin ordre de la relacher. Cette Epouse généreuse, qui mérite à plus d'un titre d'être comptée parmi le petit nombre des femmes fortes, se rendit d'abord à *Paris* auprès de son illustre époux qui, entr'autres bannis, y avait retrouvé son ami, le Ministre *Uitenbogaard*.

CEPENDANT la trêve de douze ans étant sur le point d'expirer, les Etats des *Provinces-Unies* se préparèrent à soutenir une guerre purement défensive. Les Compagnies furent augmentées ; & l'on fit croiser quelques Vaisseaux de guerre dans la *Méditerranée* & à la hauteur de *Dunkerque*. L'ennemi de son côté faisait des préparatifs, & cherchait à faire réussir quelqu'entreprise avant l'expiration de la trêve. Les Archiducs tentèrent aussi d'attirer à leur parti les *Rémontrans* qui s'étaient retirés dans le *Braband*, en leur faisant sentir que l'on serait assez porté à leur permettre l'exercice de leur Religion dans les Lieux que les *Espagnols* prendraient sur les Etats, que même ils pourraient y prétendre aux charges de Magistrature. Quelque maltraités qu'eussent été les *Rémontrans* par les Etats, ils furent assez généreux pour rejetter toutes ces offres. *Spinola*, l'Ambassadeur d'*Espagne*, & le Pensionnaire d'*Anvers*, avaient de même fait les offres les plus séduisantes à *Uitenbogaard*, qui ne s'était point encore retiré à *Paris*. L'on rapporte à cette occasion, que dans un des entretiens que ce général *Espagnol* eut avec cet Ecclésiastique, il lui demanda, *si le Comte Henri était des siens?*

Fin de la trêve de douze ans.

ſiens? „ Je l'ignore, repartit *Uitenbogaard*, mais „ je penſe que ce Prince ſerait aſſez porté à „ faire du bien aux *Rémontrans*, s'il en avait le „ pouvoir. "

Nouvelles propoſitions de paix.

PENDANT que d'un côté les Archiducs traitaient ſi favorablement les *Rémontrans*, ils faiſaient de l'autre faire des propoſitions de paix à la République. Ils ſe flattaient que les mauvais ſuccès de la guerre de *Bohême* porteraient les Etats à ſe prêter à des conditions qu'ils avaient ſi ſouvent refuſées. „ Il leur ſerait avantageux, „ leur faiſait-on repréſenter, que tous les *Pays-* „ *Bas* fuſſent réunis ſous un même Chef. S'ils „ voulaient y conſentir, ils pouvaient s'attendre „ aux conditions les plus raiſonnables, qui leur „ ſeraient confirmées non-ſeulement par les Ar- „ chiducs, mais par le Roi d'*Eſpagne* lui-mê- „ me. " Il n'était guères probable que les Etats acceptaſſent de telles propoſitions; auſſi firent-ils voir par leur réponſe, *qu'ils n'étaient nullement diſpoſés à perdre le fruit de tant de travaux & de ſang, en cédant de nouveau à d'autres la ſouveraineté & la majeſté des* Provinces-Unies, *qu'ils avaient ſi long-tems maintenues par la force de leurs armes, & qui avaient été ſolemnellement reconnues par tant de Puiſſances, & même par les Archiducs & l'*Eſpagne.

TOUTE eſpérance de paix s'étant ainſi évanouie, & la trêve expirant le 10. du mois d'Avril, l'on ſe prépara du côté des Etats à repouſſer les hoſtilités, que l'on prévoyait devoir commencer par les *Eſpagnols*. Il ne ſe paſſa cependant rien de fort important pendant le printems de cette année. Ce qui contribua encore beau-

coup

coup à faire trainer en longueur les opérations militaires; ce fut la nouvelle que l'on reçut dans ces Provinces de la mort de *Philippe* III. Roi d'*Espagne*, arrivée le 31. du mois de Mai. Son fils lui succéda sous le nom de *Philippe* IV. & il était assez naturel de penser que cet évènement pourrait faire changer de face aux affaires des *Pays-Bas*. Cette mort d'ailleurs fut bientôt suivie de celle de l'Archiduc *Albert*, décédé à *Bruxelles* le 13. de Juillet.

Mort de *Philippe* III. Roi d'*Espagne*, & de l'Archiduc *Albert*.

AVEC quelque peu de vigueur cependant que l'on poussât la guerre que l'on venait de reprendre, les Négocians *Hollandais* profitèrent des circonstances pour engager les Etats à consentir à l'érection d'une Compagnie des *Indes-Occidentales*. L'Octroi, daté du 3. d'Août, & accordé pour vingt-quatre ans, était en grande partie assez conforme à celui de la Compagnie des *Indes-Orientales*. Du reste la nouvelle Compagnie était divisée en cinq Chambres ou Colléges. Vingt Directeurs étaient à la tête de la Chambre d'*Amsterdam*, qui formait les quatre neuviémes de la Société. La Chambre de *Zélande* administrait deux neuviémes par douze Directeurs; & quatorze Directeurs étaient chargés de l'administration des Chambres de la *Meuse*, de la *Nord-Hollande*, & de la *Frise* avec *Groningue* & les *Ommelandes*, chacune pour un neuviéme. Pour les affaires d'une grande importance l'on convoquerait une assemblée de dix-neuf Personnes, huit de la Chambre d'*Amsterdam*, quatre de celle de *Zélande*, & deux de chacune des trois autres; les Etats-Généraux nommeraient la dix-neuviéme personne. Chaque Directeur

Erection de la Compagnie des *Indes-Occidentales*.

&

& principal Intéressé devait, pour la Chambre d'*Amsterdam*, avoir dans les fonds de la Compagnie un Capital de six mille Florins, & de quatre mille florins pour chacune des autres Chambres. La Compagnie était affranchie pour huit ans de tous droits d'entrée & de sortie. Les Etats protégeraient sa navigation & son commerce par seize Vaisseaux de guerre & quatres Jachts, auxquels elle ajouterait un pareil nombre de Jachts & de Vaisseaux de guerre. Un an plus tard on lui accorda le privilége exclusif de la traite du Sel à *Punto del Rey*; mais *Hoorn*, *Enkhuizen* & *Medenblik* s'opposèrent avec tant d'instance & de fermeté à cette exclusion, qu'on se vit obligé de leur permettre la traite libre de cette denrée; faveur dont cependant ils retirèrent peu d'avantages, par les obstacles qu'ils rencontrèrent du côté des *Espagnols*. Nous aurons peut-être occasion de parler par la suite des Expéditions de cette Compagnie, qui, malgré tous les encouragemens qu'elle venait de recevoir, ne fut cependant en état de mettre une flotte en mer qu'en l'année 1623.

1622. LA Campagne de 1622. ne fut ouverte par les Etats, qu'au mois de Mai, encore ne se fit-il rien de fort considérable. *Spinola* de son côté assiégea *Bergen-op-Zoom*, mais sans succès, le Prince *Maurice* l'ayant forcé à lever le siége, qui avait déjà duré près de trois mois. Cependant le Prince lui-même ne fut pas plus heureux dans différentes entreprises qu'il avait formées sur *Bois-le-Duc*, *Hulst* & *Anvers*.

Grotius publie son Apologie.

GROTIUS cependant, qui s'était retiré en *France*, y avait travaillé à son Apologie. Cet ou-

ouvrage, dans lequel il justifiait pleinement sa conduite & celle des autres personnes qui, de son tems, avaient eu part à l'administration publique, fut envoyé avec les plus grandes précautions à *Amsterdam* pour y être imprimé secrétement. Des lettres de l'auteur ayant été interceptées découvrirent le mystère. L'impression arrêtée à *Amsterdam* fut reprise & achevée à *Hoorn*. Cette fameuse Apologie parut au mois de Novembre de cette année. Aussitôt fut publié un Edit qui interdisait sous les peines les plus sevères le débit & la lecture du livre; cette défense n'empêcha pas qu'il ne fut lû & gouté; & il s'en fit même un débit si considérable, que l'on se vit obligé d'en réitérer plusieurs fois l'impression. Ce même Edit avait déclaré l'auteur punissable en son corps & en ses biens: une rigueur aussi excessive engagea *Grotius* à implorer la protection de *Louïs* XIII. qui se fit un vrai plaisir d'en assurer ce grand homme. *Jean de Haan*, qui avait été Pensionnaire de *Harlem*, & qui, ayant heureusement dérobé sa tête au coup qui la ménaçait, était devenu Conseiller du Duc de *Holstein*, pensait que *Grotius* dans son Apologie ne s'était point assez clairement expliqué sur les véritables causes des changemens faits dans le Gouvernement de la République. „ L'auteur, „ aurait dû, disait-il, montrer hautement quel „ était celui qui depuis longtems couvait ce pro- „ jet en lui-même, pour parvenir à une auto- „ rité plus étendue ou même arbitraire, par „ l'anéantissement des droits & des priviléges du „ Pays, & en sacrifiant à son ambition les Pa- „ triotes que l'âge, le mérite & la fidélité di-

„ stin-

„ ſtinguaient le plus. " * On voit au moins par là combien certaines perſonnes, affectionnées à l'ancien gouvernement, en voulaient à celui qu'elles regardaient comme le principal auteur des changemens de l'année 1618. Animoſité cependant qui ſe montra avec des ſignes bien plus évidents encore, lorsqu'au mois de Février de l'année 1623. on eut découvert une conſpiration contre la vie du Prince *Maurice*, & que l'on eut reconnu parmi les complices des perſonnes qui avaient été dépouillées de leurs emplois lors de ces changemens, & d'autres généralement avouées pour être du parti *Rémontrant.*

Attentat contre les jours de *Maurice.*

GUILLAUME *van Oldenbarneveld*, Seigneur de *Stoutenbourg*, le plus jeune des fils du Penſionnaire, était le chef & l'ame de ce déteſtable complot. Quoiqu'avec bien des peines, cet eſprit inquiet & violent avait ſu faire entrer dans ſes vues de vengeance ſon frère-ainé *Reinier van Oldenbarneveld*, Seigneur de *Groeneveld.* Tous deux, après la funeſte mort de leur père, avaient été privés de leurs emplois, malgré la promeſſe de *Maurice* de les protéger tant qu'ils ſe conduiraient bien. Dépouillés de leur fortune par la confiſcation des biens de leur père, fuis de

* „ *Grotius* au contraire, dit notre Auteur, penſait que „ l'Etat actuel des affaires en *France* ne lui permettait pas „ d'écrire avec plus de liberté ou moins de circonſpection. " C'eſt que la guerre civile était allumée alors entre le Roi & les *Proteſtans* de ſon Royaume, qui demandaient des ſecours aux Etats-Généraux; & l'on ne ſent que trop que, pour ſe conſerver la protection de la *France*, *Grotius* était obligé de ménager ſes anciens maîtres, ceux du moins qui l'étaient alors de la République.

de tous ceux qui prétendaient aux faveurs & aux graces de la Cour, les deux frères résolurent de se venger d'un seul coup & du supplice de leur malheureux père, & des maux qu'ils en souffraient eux-mêmes. *Stoutenbourg*, plus impétueux que son frère, qui n'était pour ainsi dire que passif dans toute cette affaire, ne tarda pas à trouver nombre de complices, auxquels il présenta le spécieux prétexte du bien public, & la facilité de faire dans la Régence de nouveaux changemens. Parmi les principaux Conspirateurs l'on compte *Adrien van Dyk*, qui avait été Sécrétaire de *Bleiswyk*; *David Korenwinder* qui avait occupé le même poste à *Berkel*, Seigneurie appartenant à la Dame de *Barneveld.*; *Adrien van der Duffen*, marié à la fille de feu *Elie van Oldenbarneveld*, frère du Grand-Pensionnaire, & lui-même Pensionnaire de *Rotterdam*; *Kors Janszoon van Alfen*, gros Marchand de Hareng à *Rotterdam*; *Henri Slatius*, qui avait été Ministre à *Bleiswyk*, & son beau-frère *Corneille Gerritszoon van Woerden*, Menuisier à *Rotterdam*, *Jean* & *Abraham Blansaart*, *Guillaume Parthy*, & quelques-autres se trouvèrent avoir eu connaissance du complot.

Noms des principaux Complices de la conjuration.

Il serait trop long de donner un détail circonstancié de cette conjuration qui, de l'aveu de *du Maurier* „ fut une des plus grandes qui „ se fut faite de long-tems. " Le dessein avait été formé d'assassiner le Prince à *Ryswyk*, lorsqu'il monterait dans son carosse ou qu'il en descendrait. Les deux *Blansaart* & *Parthy*, aidés de trois matelots gagés par les conjurés, devaient faire le coup. Si l'on s'en fut tenu au nombre des

des complices que l'on avait déjà, il est assez probable que l'assassinat projetté n'eut que trop malheureusement réussi ; mais l'on engagea quatre autres matelots à prêter la main à cet attentat, sans leur en découvrir pourtant les circonstances, ni contre qui il était formé. Effrayés du danger auquel ils allaient s'exposer, ceux-ci résolurent de découvrir au Prince ce qu'ils savaient du complot. L'on donna aussitôt les ordres nécessaires pour s'assurer des Conjurés. *Corneille Gerritszoon* & les trois premiers matelots, dont on a parlé, furent découverts & arrêtés dans une auberge, où ils s'étaient rendus pour s'aboucher avec les quatre autres matelots. Ils avouèrent toutes les circonstances du complot qui leur étaient connues, & reçurent ensuite la punition qu'ils n'avaient que trop méritée. *Stoutenbourg* & *van der Dussen*, les moins à plaindre de tous les conjurés, parce qu'ils étaient les plus coupables, eurent l'adresse, quoiqu'avec bien des peines, d'échapper à toutes les recherches de la justice. Ils se retirèrent dans le *Brabant*, où l'Archiduchesse *Isabelle* leur accorda sa protection. *Stoutenbourg* se rendit *Catholique*, & porta ensuite les armes contre sa patrie en faveur des *Espagnols*. Monsieur de *Groeneveld*, l'ainé des fils du Pensionnaire, fut arrêté dans l'Isle de *Vlieland*, déguisé en pêcheur, & conduit à *la Haye* sous forte escorte. Il avoua d'abord tout ce qu'il savait de la conspiration, de sorte qu'il ne fut point appliqué à la question. Il fut condamné à perdre la tête *. Il marcha courageusement à

Le complot est découvert, & la plupart des conspirateurs sont punis.

* L'on assure que la Mère de Monsieur de *Groeneveld*, ac-

à la mort; & s'adressant au peuple, *Le désir de la vengeance*, dit-il, *& de mauvais conseils m'ont amené où je suis. Si j'ai offensé quelqu'un, je le prie au nom de mon Sauveur de vouloir bien me pardonner.* Un moment avant l'exécution, & tandis qu'il abaissait son bonnet sur ses yeux, on l'entendit prononcer ces mots, *ô Dieu, quel homme j'ai été, & que suis-je maintenant! Patience!* ajouta-t-il encore en joignant les mains; mais à

accompagnée de son épouse & de son fils, alla se jetter aux piés du Prince pour lui demander la grace de cet infortuné Seigneur. *Maurice* leur parla avec bonté, mais se crut obligé de laisser à la justice à disposer du sort de tous les coupables. L'on ajoute que s'adressant à Madame de *Barneveld* il lui témoigna sa surprise de ce qu'elle faisait pour son fils une démarche qu'elle avait refusé de faire pour son mari. Cette femme généreuse ne répondit que par ce peu de mots; *mon mari n'était point coupable.* L'on pourrait même croire que *Groeneveld* ne l'était guères lui-même, & que tout son crime consistait à n'avoir point été le délateur de son frère; c'est là du moins ce qu'en ont pensé bien des gens, & *du Maurier* entr'autres. Il est sûr au reste, qu'il ne fut point traité comme l'on traite d'ordinaire les criminels. „ Il fut conduit à l'échaffaut, dit Mr. *Wagenaar*, sans „ être lié; le chapeau sur la tête, & l'épée au côté. " L'on observe aussi que, s'étant mis à genoux pour faire sa prière, il se plaça non du côté ordinaire, mais le visage tourné vers la maison de son Père. Quelques-uns dans cette particularité crurent appercevoir une marque de sa piété filiale, & un aveu de son innocence & du sacrifice qu'il faisoit volontairement de sa vie à la mémoire de ce grand homme. Monsieur de *Groeneveld* était Grand-Maître des Eaux & Forêts de *Hollande*, & Chevalier de l'Ordre de *S. Michel*, que le Roi de *France* lui avait conféré en considération des services que lui avait rendus Monsieur de *Barneveld*. Il fut exécuté le 29. de Mars. Son Corps couvert d'un drap noir & porté chez lui par quatre messagers d'Etat, fut enterré la nuit suivante dans le tombeau du Pensionnaire son Père.

à peine il avait eu le tems de prononcer ce dernier mot, que l'exécuteur d'un feul coup lui abbatit la tête. *Van Dyk* & *Korenwinder* furent de même décapités ; mais leurs cadavres furent enfuite écartelés, & leurs têtes expofées au bout d'une perche. De tous ceux qui avaient attenté à la vie du Prince, le feul *Groenveld* mérita d'être plaint & regreté, tant parce qu'il était moins coupable que les autres, que parce qu'il s'était fait généralement aimer par fon affabilité & fa douceur.

SLATIUS, déguifé en payfan & couvert d'une groffe bure, fut arrêté dans le Comté de *Drenthe*, où on le prit d'abord pour un efpion *; mais ayant été transféré en *Hollande* il y fut biêntôt reconnu. Son portrait gravé en cuivre & le repréfentant dans fon habit de Payfan, ne tarda pas à paraitre & à être vendu publiquement. Dans la prifon lui & *Jean Blanfaart* écrivirent avec aigreur contre les *Rémontrans* ; ils croyaient par ce moyen obtenir leur grace ; mais ils

* Il s'était arrêté dans un cabaret du Village de *Rolde* prés de *Koeverden*, pour y boire un pot de bierre. La vue de quelques foldats, qui y étaient pour attendre un convoi d'argent venant de *Groningue*, effraya tellement ce malheureux, qu'il paya fa bierre fans la boire, & fe fauva à travers champ. L'officier étant rentré & apprenant de quelle manière le prétendu payfan s'était retiré, le foupçonna d'être efpion, & le fit pourfuivre. Si le pauvre *Slatius*, qui témoigna par la fuite tant d'affurance & d'audace, avait eu celle de boire tranquillement fa bierre, il eft probable qu'il aurait confervé fa tête. Au refte cette avanture a donné lieu à un proverbe entre les biberons *Hollandais*, qui, pour prolonger le plaifir de bien boire, difent, *je ne veux point reffembler à Slatius & abandonner mon ecot.*

ils se trouvèrent trompés; & le 5. de Mai *Slatius*, les deux *Blansaart* & *Parthy* eurent la tête tranchée. Le corps de *Slatius* fut exposé sur la roue; & sa tête au haut d'une perche. Quinze personnes périrent par la main du bourreau, pour avoir été complices de la conjuration, ou en avoir eu seulement connaissance. Le dernier du mois de Mai on célébra dans toutes les Provinces de l'Union un jour solemnel d'actions de graces, pour remercier le Ciel de l'heureuse découverte *de cette Conspiration abominable & barbare*. Les *Rémontrans* n'ont pû desavouer que quelques-uns de leurs frères ont eu part à cet attentat infame; mais d'un autre côté l'on apporte pour leur justification, qu'il fut aussi découvert par d'autres personnes de leur société; les quatre matelots qui en avertirent le Prince étant eux-mêmes *Rémontrans*. Les Etats-Généraux, pour les en récompenser, donnèrent à chacun d'eux une gratification de six cent florins, outre une solde de quinze florins par mois. Ils les recommandèrent de plus aux Colléges de l'Amirauté, qui eurent ordre de les avancer, préférablement à tout autre, aux postes de marine qu'ils seraient jugés capables de remplir. A tous ces dons, le Prince ajouta une médaille d'or pour chacun des quatres matelots, de la valeur de quatre-vingt florins, sur laquelle étaient son buste & ses armes; & leur donna de plus une épée argentée.

Le reste de l'année 1623. la guerre fut assez faiblement poussée de part & d'autre; l'ennemi ne forma même d'entreprise un peu importante que celle de reduire *Amsterdam* en cendres, en y faisant mettre le feu à différents quartiers à

la fois, & principalement aux Vaisseaux qui se trouvaient dans le port. Par bonheur cette entreprise aussi hardie que peu glorieuse, fut découverte à tems, & ne laissa aux *Espagnols* que la honte de l'avoir projettée.

1624. L'HYVER avait été cette année extrêmement rigoureux, & au mois de Janvier de l'année suivante 1624. la digue du *Lek* (*Lekdyk*) se rompit à un demi mile au dessus du *Vaart*, ce qui causa une inondation, qui couvrit dans les Provinces d'*Utrecht* & de *Hollande* toutes les terres qui s'étendaient au Nord & au Nord-Ouëst jusques à *Amsterdam*. L'ennemi profita des fortes glaces pour faire une descente dans le *Veluwe*, où cependant il n'exécuta pas grand' chose, le froid excessif lui ayant même causé de grandes incommodités. Au mois d'Août *Spinola* vint mettre le siége devant *Bréda*. *Maurice*, qui venait de prendre *Cléves* & *Gennep*, fit avancer son armée en automne pour forcer *Spinola* à lever le siége; mais il arriva trop tard pour se saisir d'un poste avantageux près d'*Oosterhout*; l'*Espagnol* l'ayant prévenu en faisant occuper ce poste par une partie de son armée. *Maurice* cependant qui avait son camp assez près de celui de l'ennemi, ne pouvant ou n'osant l'attaquer, voulut surprendre *Anvers*. Il fit partir pour ce dessein mille fantassins & deux cens Cavaliers, qui pour mieux tromper les paysans, s'étaient habillés à l'*Espagnole*. Ils escaladèrent la ville de nuit, mais ils furent bientôt découverts & repoussés. Très-mécontent d'avoir manqué cette entreprise, & de n'avoir pu forcer *Spinola* à lever le siége de *Bréda*, le Prince partagea

gea ſon armée en deux corps, qu'il confia à *Frédéric-Henri*, & à *Erneſt-Caſimir*, & revint à *la Haye* au mois de Novembre, attaqué de la maladie dont il mourut quelque tems après *. Son frère *Frédéric-Henri*, qu'il avait inſtitué ſon héritier, ſuccéda à ſes dignités comme à ſes biens. Peu avant ſa mort il avait engagé & preſque forcé ce Prince à épouſer *Amélie*, fille de *Jean Albert*, Comte de *Solms*. *Frédéric-Henri* était, dit-on, ſi peu porté à cette alliance, que pour l'y engager, *Maurice*, à ce que quelques-uns prétendent, le menaça d'épouſer lui-même une jeune Demoiſelle, dont il avait quelques enfans naturels, qui déclarés alors légitimes, auraient privé ce Prince de la riche ſucceſſion de ſon frère.

Mort du Prince *Maurice*.

1625.

Le Prince *Maurice*, qui n'avait jamais été marié, laiſſa de N. de *Malines*, d'une famille noble du *Brabant*, pluſieurs enfans naturels. Les deux aînés, *Guillaume* & *Louïs*, ſe ſont rendus célèbres. Il les avantagea auſſi plus que tous les autres; outre pluſieurs Seigneuries qu'il leur laiſſa par ſon teſtament, il fit à chacun d'eux une rente

* Les uns attribuèrent au poiſon la mort de ce Prince, arrivée le 23. d'Avril 1625. Les autres au chagrin de n'avoir pu ſurprendre *Anvers* ni faire lever le ſiége de *Bréda*. D'autres enfin au déplaiſir d'avoir vû échouer ſes projets de ſouveraineté. Son corps ayant été ouvert immédiatement après qu'il fut expiré, l'on n'y découvrit aucune trace de poiſon; mais l'on trouva dans le foye une tumeur très-dure, ce qui fit juger qu'une obſtruction dans ce viſcère était la cauſe prochaine de la mort de ce Prince. Il était alors dans la cinquante-huitiéme année de ſon âge, & avait gouverné la République pendant quarante & un an.

rente annuelle de cinq mille florins, réversible à leurs héritiers. A cinq de ses *Batards*, comme ce Prince les nomme lui-même dans un Codicille séparé, il légua des pensions annuelles de quatre, de trois, & de deux mille florins. Le corps de son Excellence fut, comme il l'avait désiré, déposé à *Delft* dans le tombeau de son Père. Le même jour, 16. Septembre, l'on prononça à *Leyde* son oraison funèbre, mais l'historien remarque que les Etats ne portèrent point les frais de la cérémonie.

Caractère du Prince *Maurice*, ses vertus & ses défauts.

„ TELLE fut la fin de *Maurice*, Prince d'*Orange*, & le premier *Stadhouder* sous le Gou„vernement des Etats: car, ajoute M. *Wagenaar*, son Père avait été revêtu d'une dignité „plus éminente dès le commencement de la guer„re, & après que par un Edit public l'on se „fut entièrement soustrait à l'obéissance du Roi „d'*Espagne*. Aussi *Guillaume* I. n'avait jamais „reçu des Etats, comme son fils, la Commis„sion de *Stadhouder*. *Maurice* fut généralement „regardé comme un des plus grands Capitai„nes de son siécle. Rarement il manqua de „prudence & de courage. Il porta l'art de la „guerre à un plus haut dégré de perfection, „que ne l'avait pû faire personne avant lui. „Avant la trêve surtout, il contribua beau„coup à affermir l'Etat. Après l'expiration de „la trêve, le mauvais état des finances de la „République, ne permit pas de faire tête à „l'ennemi avec autant de vigueur qu'aupara„vant, ce qui empêcha *Maurice* de se livrer „à toute son ardeur martiale, qui peut-être „s'éteignait aussi avec l'âge. D'ailleurs l'on

„ n'était

„ n'était plus si étroitement allié avec la *France*
„ & l'*Angleterre*. A tous ces obstacles l'on
„ pourrait, peut-être, ajouter encore, que ceux
„ qui, par la conduite du Prince, avaient pris
„ le timon des affaires après les changemens de
„ l'année 1618. craignaient eux-mêmes le trop
„ grand accroissement de son pouvoir, & que
„ cette crainte les rendait moins ardents à pous-
„ ser la guerre ; ce qui ne pouvait être que
„ très-desagréable à *Maurice*. Il conçut un
„ violent dépit du mauvais succès des affaires de
„ la *Bohéme* & du *Palatinat*, de même que du
„ siége de *Bréda*, qu'il n'avait pû & qu'il déses-
„ pérait de faire lever. Tous ces motifs le
„ rendirent, vers la fin de sa vie, fâcheux &
„ d'un commerce difficile ; ce qui occasiona les
„ bruits qui coururent qu'il était mort de cha-
„ grin. Dans la force de l'âge *Maurice* était
„ robuste & infatigable. Il paraissait plus pe-
„ tit qu'il ne l'était réellement, à cause qu'il
„ était fort gros & fort replet. Il avait le vi-
„ sage vermeil, & la barbe blonde, qu'il por-
„ tait assez grande & quarrée. Le jeu des
„ Echecs était l'un de ses amusemens favoris ; il
„ s'y divertissait souvent quand il n'était point
„ en campagne, & surtout pendant la trêve.
„ Plus franc & plus ouvert que son Père, il
„ était aussi plus violent & plus emporté que
„ ce grand homme. Des personnes qui l'ont
„ particuliérement connu, témoignent qu'il avait
„ l'art d'allier une prudente économie à l'éclat
„ d'une cour toujours magnifiquement entrete-
„ nue. Il aimait la raillerie, & honorait d'une
„ estime particuliére les mathématiciens & les

 „ sa-

„ savants Ingénieurs. Il disposait ordinairement
„ en faveur de ses domestiques des Emplois qui
„ venaient à vaquer dans ses domaines ; loin de
„ vouloir se faire des amis & des créatures,
„ parmi les Magistrats des villes, en leur confiant
„ ces emplois, comme l'ont fait quelques-uns
„ de ses successeurs. Quelques-uns représentent
„ ce Prince comme naturellement soupçonneux.
„ Mais il parait que ce reproche n'a été fondé
„ que sur ce qui lui échappa quelquefois contre
„ *Barneveld*, qu'il semblait soupçonner d'entre-
„ tenir des intelligences criminelles avec l'*E-*
„ *spagne*. On lui reproche encore de n'avoir pas
„ été quelquefois assez affable & assez populai-
„ re. Le Président *Jeannin*, dans quelques-
„ unes de ses lettres, fait souvent l'éloge de sa
„ sagesse & de sa probité. Il ne cherchait, dit-
„ il, que par les voyes de douceur à obtenir ce
„ qui l'intéressait personnellement. Cependant
„ ce qui se passa en 1618. & 1619. a fait por-
„ ter à plusieurs de ses Contemporains, & à la
„ plupart de ceux qui sont venus après lui, un
„ jugement tout contraire. La mort de *Barne-*
„ *veld*, dont tout le blâme fut rejetté sur le Prin-
„ ce, excita d'abord de grands mécontentemens
„ parmi plusieurs, & fut généralement regardée
„ comme un moyen trop violent d'avancer sa
„ puissance & son autorité. La postérité n'en
„ a point porté un jugement plus favorable, &
„ à ses yeux, la gloire acquise par *Maurice* pen-
„ dant la guerre, peut à peine compenser en
„ quelque sorte la honte dont ce Prince s'est cou-
„ vert, par une sentence aussi sévère contre cet
„ ancien Serviteur de l'Etat. "

CHA-

CHAPITRE XI.

Chap. XI.

Commençant au Stadhouderat *de* FRÉDÉRIC-HENRI *en* 1625. *& finissant à la Paix de* Munster *en* 1648.

FRÉDÉRIC-HENRI, Prince d'*Orange*, avait quarante & un an accomplis, lorsqu'il fut revêtu de la plupart des Dignités dont l'avait été son frère. Ce Prince qui avait passé une grande partie de sa vie dans le tumulte des armes, dont il entendait le métier à fonds, résolut de pousser la guerre avec plus de vigueur qu'on ne l'avait fait depuis l'expiration de la trêve; mais pour y engager les Etats, dont les finances étaient très-dérangées, il fallait user de prudence. Né d'une mère *Française*, & flatté lui-même de bonne-heure par la Cour de *France*, il sut, mieux que son Frère, se servir de l'influence & du crédit qu'il y avait, pour intéresser cette couronne aux affaires de la République. Aussi parvint-on bientôt par son moyen à conclure différents traités avec la *France* & même avec la *Grande-Bretagne*, qui procurèrent de grands avantages à l'Etat. *Frédéric-Henri* s'était assuré des secours étrangers, mais il comprit que, pour faire la guerre avec succès, il fallait que le repos & la concorde regnassent dans l'intérieur de l'Etat. Le meilleur moyen de les y appeller était, non de favoriser l'un des partis au préjudice de l'autre, mais de les ménager assez

Frédéric-Henri veut que l'on pousse avec vigueur la guerre contre l'*Espagne*.

tous les deux, pour laisser aux *Rémontrans* l'espoir de se relever un jour de l'oppression où ils étaient, & à leurs antagonistes l'idée flateuse qu'ils conserveraient toujours la supériorité qu'ils s'étaient acquise sous le précédent *Stadhouderat*. Suivant les vues de cette sage politique, il voulait peu-à-peu détruire les mécontentemens de plusieurs personnes, en rétablissant de tems en tems quelques-uns des Magistrats déposés. D'ailleurs, loin de presser l'exécution des Edits rigoureux portés contre les *Rémontrans*, ce qu'il ne fit jamais, il voyait avec plaisir qu'ils s'enhardissent dans plusieurs villes à tenir publiquement leurs assemblées. Par ce sage tempérament il gagna le cœur & la confiance des mécontents, qui, se voyant rétablis ou espérant de l'être n'avaient aucun motif de se plaindre de la conduite du Prince; tandis que d'un autre côté ceux de l'Eglise dominante, apprenaient par son exemple à être modérés. Aussi l'on vit bientôt cesser toutes ces violences & ces animosités, qui avaient si long-tems troublé l'Eglise & l'Etat. Une conduite aussi prudente affermit & augmenta même son crédit & son autorité, bien plus que s'il avait favorisé l'un des deux partis au préjudice de l'autre.

Prise de *Bréda* par *Spinola*.

LE siége de *Bréda* durait encore, & *Spinola* s'était si bien retranché qu'il fut impossible à *Frédéric-Henri* de le forcer à lever le siége, ou de jetter quelques secours dans la place, où les vivres commençaient à manquer. Il donna donc ordre à *Justin* de *Nassau*, son frère naturel, qui commandait dans la ville, de faire une capitulation honorable. Le 2. d'Août le traité fut signé, &

& le 5. du même mois, *Bréda* fut évacué aux *Espagnols*; la garnison *Hollandaise* en sortit avec tous les honneurs de la guerre, tambour battant, mêche allumée & drapeaux déployés. Ce siége avait couté des sommes immenses aux *Espagnols* & aux Etats, mais les premiers se trouvèrent si épuisés après, qu'ils se virent eux-mêmes forcés de n'agir plus que défensivement, ce qui mit le Prince en état de dédommager suffisamment la République dans les campagnes suivantes de la perte qu'elle venait de faire de *Bréda*. Cependant le Gouverneur de *Nimégue* pour les Etats, avait eu le bonheur de s'emparer par surprise de la ville de *Goch* *, le 18. de Janvier Il ne se passa rien de plus cette année sur terre. Les expéditions maritimes ne furent guères plus brillantes. *Willekens* s'était emparé en 1624. sur la côte du *Bresil* de la Baie de *tous-les-Saints* & de *St. Salvador*; mais par la négligence de ceux à qui l'on avait confié le commandement de ces deux places, elles furent reprises l'année suivante par l'ennemi.

L'ANNÉE 1626. ne fut guères plus fertile en exploits. *Ernest-Casimir* emporta *Oldenzeel*, dont il fit détruire les fortifications. Les *Espagnols* tentèrent de leur côté de surprendre l'*Ecluse*, mais ils furent vigoureusement repoussés. Le 23. de Mai la Princesse d'*Orange* accoucha d'un fils, qui fut nommé *Guillaume*, & qui succéda à son Père. 1626.

* J'ai mis *Goch* d'après Mr. *Wagenaar*, quoique ses deux Redacteurs disent que ce fut *Goes* que surprirent les troupes des Etats. Cette dernière ville est en *Zelande*, au-lieu que *Goch* est dans le pays de *Cléves*.

Père. L'on vit bientôt aussi quelques exemples des bons effets que procurait le Gouvernement modéré du nouveau *Stadhouder*. *Van der Myle* eut la permission de revenir demeurer à *la Haye*, &, à la prière de *Frédéric-Henri*, il assista au convoi funèbre du Prince *Maurice*; c'était, pour ainsi dire, avertir les autres de ce qu'ils pouvaient espérer eux-mêmes. *Hogerbeets* à la recommandation du Prince, fut tiré du château de *Loevestein*, & conduit à une de ses maisons de Campagne *, qu'on lui donna pour prison. Mais il ne jouït guères de cette faveur, étant mort cinq semaines après, agé de soixante-quatre ans; peu après ses enfans obtinrent la permission de racheter, pour une certaine somme, la confiscation de ses biens. Cette même année l'on donna à *Nicolas Reigersberg* Beau-frère de *Grotius*, une charge de Conseiller au Haut-Conseil. Des commencemens aussi heureux firent espérer aux *Rémontrans*, qu'ils pouraient bientôt se relever tout-à-fait. Ils s'enhardirent même dans plusieurs villes à s'assembler publiquement, ce qui donna lieu à quelques émeutes, & engagea les Etats à renouveller les Edits, qui pourtant ne furent nulle part rigoureusement exécutés.

1627. Au mois de Juillet de l'année 1627. le Prince d'*Orange* entreprit le siége de *Grol*, place que *Spinola* avait extraordinairement fortifiée. Cependant elle se rendit à composition le 19. Août après avoir soutenu un assaut. La garnison sortit avec tous les honneurs de la guerre, &

Le Prince d'*Orange* assiége & prend *Grol*.

* A *Weer* près de *Wassenaar* dans le voisinage de la *Haye*.

& fut conduite à *Wézel*, où le Gouverneur, *Mathieu van Dulken* qui avait défendu *Grol* avec bravoure & y avait reçu une blessure, se rendit en carosse. *Herman Otton*, Comte de *Styrum*, lui succéda dans ce Gouvernement. Cependant *Spinola* avait formé le projet de surprendre *Zuid-beveland* en *Zélande*, mais son entreprise échoua par le soin que l'on eut de lui opposer plusieurs forts, élevés par les ordres de *Frédéric-Henri*. Le reste de cette année & la suivante, l'on ne fit de part & d'autre rien de fort important; & si l'on excepte une entreprise de l'ennemi sur *Bergen-op-Zoom*, qui pourtant ne lui réussit pas, le tout se réduisit à quelques incursions, faites par la cavalerie des deux partis. Sur mer les succès avaient été plus brillants. La Compagnie des *Indes Occidentales* avait équippé une flotte de trente & un vaisseaux, dont elle donna le commandement au fameux *Pierre Hein*. Il avait ordre de guetter la flotte d'argent à son retour en *Espagne*, & de s'en emparer s'il était possible. Le 8. de Septembre il découvrit cette riche flotte, qui pour éviter de tomber entre les mains des *Hollandais*, se retira dans la Baie de *Matanza** où échouèrent la plupart des Vaisseaux *Espagnols*. A peine *Pierre Hein* se fut montré qu'à la seconde décharge tous les Vaisseaux se rendirent le 9. de Septembre, presque sans coup férir. Ce riche butin, qui fut apporté à *Amsterdam*

1628.

Pierre Hein s'empare de la Flotte d'*Argent*.

* Cette Baie nommée aussi *Mataca* ou *Mantaca*, est située sur la côte septentrionale de l'Ile de *Cuba* en *Amérique*; c'est là que vont d'ordinaire faire de l'eau les Galions qui retournent en *Espagne*.

dam & mis dans les magazins de la Compagnie des *Indes Occidentales*, consistait en plusieurs caisses d'argent, en or, perles, pierreries, indigo, cochenille, bois de teintures & autres marchandises. Le tout fut évalué à onze millions cinq-cens neuf mille, cinq cens vingt-quatre florins; non compris tout ce dont l'Equipage s'était furtivement emparé, dont cependant ensuite une partie fut recouvrée *. L'on célébra en *Hollande* un jour solemnel d'actions de graces, l'on y fit des réjouissances publiques; les Officiers de la flotte & l'Equipage furent récompensés, & *Pierre Hein* fut promu au grade de Lieutenant-Amiral de *Hollande*.

Troubles à *Amsterdam*.

LES *Rémontrans* se donnaient cependant de jour en jour de plus grandes libertés. *A Rotterdam* ils avaient deux temples publics. Point de Synode par conséquent qui ne livrât continuellement des mémoires aux Etats de *Hollande*, pour les prier de reprimer ce qu'ils appellaient *les insolences Arminiennes* †. Les *Rémontrans* de leur côté

* „ Cette prise, dit *du Maurier* p. 316. sans compter les „ Vaisseaux & les Gallions, fut estimée plus de vingt millions, „ (argent de *France*). Il y avait entr'autres richesses trois „ cens cinquante six mille marcs d'argent; trois cens marcs „ d'or; quantité de perles, de cochenille, force bijoux pré- „ cieux, beaucoup de Bezoar, de Musc, d'Ambre gris; deux „ cens cinquante caisses de sucre, & une infinité d'Etoffes & „ de marchandises de grande Valeur."

† Le *Hollandais* dit *Arminiaansche Stoutigheden*; dans tous les tems, dans tous les Pays, le Clergé dominant a toujours cherché à accélérer l'oppression de ses adversaires par des dénominations odieuses, sans considérer qu'il est des cas, où ces dénominations retombent indirectement sur le Souverain; & qu'il est de la prudence autant que du devoir, de re-

côté livraient d'autres mémoires pour demander un culte public séparé. Les Etats de *Hollande* renvoyaient prudemment les uns & les autres à leurs Magistrats particuliers. Cependant les plaintes des *Contre-Rémontrans* continuant toujours, on leur promit, pour s'en débarrasser, de tenir la main à l'exécution des Edits; mais les tems étaient changés, & le soulèvement arrivé à *Amsterdam* à cette occasion, fit bien voir qu'il était plus facile de renouveller les Ordonnances que de les faire exécuter. Dès l'année précédente quelques personnes qui favorisaient le parti *Arminien* étaient entrées dans la Magistrature de cette grande ville. Les zélateurs du parti contraire, Ministres & autres, en firent paraître le plus grand mécontentement. Un de ces Ministres, *Adrien Smout*, osa prêcher publiquement que *l'on rappellait le Cheval de Troye.* Soit que par cette allusion il désignât les nouveaux Magistrats, soit qu'il n'eut en vue que les *Rémontrans*, ou même le célèbre *Grotius*, que l'on travaillait à faire revenir dans sa patrie, *Smout* mé-

respecter jusques à son silence sur des choses, qui ne tendent pas ouvertement à troubler l'Etat. Or tel était le cas des *Rémontrans* du tems de *Frédéric-Henri*; le Souverain ne voulait pas leur accorder l'exercice public de leur Religion, mais il fermait prudemment les yeux sur la connivence des Magistrats de quelques villes, qui toléraient qu'ils s'assemblassent ouvertement pour vaquer à leur culte; c'était aux Ministres de l'Eglise dominante à suivre l'exemple de leurs Maîtres & à se taire. Mais comment le Clergé dominant se serait-il tû alors? De nos jours on a vu, à propos d'un *Roman* étranger, rappeller les *Arminiaansche Stoutigheden* avec une aigreur, peu digne du dix huitième siècle & de la modération qu'il prêche & qu'il voit regner assez généralement.

méritait correction. La populace excitée par les prêches séditieux de ses Pasteurs, avait à deux reprises grossièrement troublé le culte des *Rémontrans*, que le Magistrat avait chaque fois protégés en leur envoyant quelques troupes de la garnison ordinaire. La résistance enflamma le zèle des mécontents, & l'on se vit obligé, pour tâcher de ramener la paix, d'augmenter le nombre des *Waardgelders*, & de prier le Prince d'envoyer à *Amsterdam* quelques Compagnies de troupes réglées *. Bien-loin cependant que la tranquillité fut rétablie, les ordres du Magistrat pour faire prêter au commencement de l'année 1629. un nouveau serment par la Bourgeoisie, excitèrent bientôt de nouveaux troubles. Les Ministres attisaient le feu de la sédition; & *Smout* osa prêcher encore, & soutenir devant les Bourguemaitres qui l'avaient cité, *qu'ils étaient les perturbateurs d'Israel, qui, comme Roboam, avaient méprisé le conseil des anciens* †. Cette audace qu'au-

* Si la nouvelle garnison ne fit pas d'abord cesser les disputes des gens d'Eglise & de leurs adhérants, elle rendit du moins un grand service à la ville, en appaisant une émeute des matelots qui, peu contents de la part qu'on leur avait donné du butin pris sur la flotte d'argent, s'étaient attroupés pour exiger par force une rétribution plus considérable.

† Par ces anciens le turbulent *Smout* entendait, dit-il, parler du Bourguemaître *Pauw* & de ceux qui pensaient comme lui. Quelque tems auparavant l'on avait répandu dans *Amsterdam* une pasquinade indécente, qui représentait toute la Régence de cette ville en trois classes. La première, que l'on disait favoriser les *Arminiens*, était la plus nombreuse; le faiseur de *Pasquinade* ne la remplissait que de *Marauts* (*Quanten*). La seconde était celle des *Indifferents*, ou, comme dit le *Hollandais*, des *Bonnets chancelants* (*Waggelmus-*

qu'aucun zèle ne pouvait excuser, fut enfin punie, & le 7. de Janvier de l'année suivante il fut ordonné à *Smout* de sortir de la ville avant le soleil couché. *Kloppenburg*, autre Ministre, fut aussi chassé quelque tems après. Ce dernier cependant fut appellé à remplir une chaire de Professeur à *Franeker*, après avoir habité quelque tems à *Leide*. L'ardent *Smout* ne fut plus appellé à la conduite d'aucune Eglise, mais la Régence d'*Amsterdam*, malgré toutes ses oppositions, fut condamnée à continuer de lui payer ses appointemens comme Ministre. Peu-à-peu cependant le repos se rétablit dans cette grande ville, où le Magistrat sut faire respecter son autorité par le moyen de la garnison entièrement dépendante du Prince, qui favorisait la Magistrature.

Les *Arminiens* bâtissent une Eglise & un Collége à *Amsterdm.*

Les *Rémontrans* profitèrent prudemment de l'heureuse révolution qui s'était faite dans les Esprits en leur faveur; & en 1630, ils obtinrent permission de la Régence d'*Amsterdam*, de bâtir une Eglise, & peu après un Collége ou espèce de *Séminaire* dans lequel la fameux *Episcopius* professa publiquement la Théologie *Arminienne*, depuis 1634. jusqu'à sa mort arrivée en 1643. *A la Haye* les *Rémontrans* jouissaient aussi d'une gran-

mussen. La troisième, à la tête de laquelle se trouvait le Bourguemaître *Pauw*, n'étoit composée que d'*honnêtes gens*, ou *d'hommes pieux* (*vroomen*). Le *pasquin* était terminé par ces mots latins, *Rari certe boni*, mis immédiatement après les noms des *vroomen*. Mots équivoques que l'on crut assez généralement alors, & que Mr. *Wagenaar* soupçonne lui-même, avoir été ajoutés par le conseiller *Reigersberg*, pour ridiculiser ces prétendus (*Vroomen*) honnêtes ou pieuses gens.

grande liberté. Dès l'année 1627. *Uitenbogaard* avait présenté requête aux Etats-Généraux pour qu'il lui fut permis de se purger des accusations dont le chargeait la sentence prononcée contre lui. L'Assemblée jugea que la situation actuelle des affaires de la République ne permettait pas *encore* de révoquer en doute l'équité des jugemens portés en 1619. & sa requête ne fut point admise. Cependant il vivait à *la Haye* publiquement & sans que personne l'inquiétât ; il y prêcha même plusieurs fois jusqu'à sa mort arrivée en 1644. Il est vrai que dans quelques villes, à *Leide* & à *Harlem* surtout, les assemblées des *Rémontrans* ne se faisaient pas si paisiblement, & qu'il se passa plusieurs années avant qu'on cessât de les troubler dans leur culte. Quelques Provinces, celle d'Overyssel surtout, résistèrent aussi pendant long-tems. Cependant peu-à-peu l'esprit de modération gagna du terrein, leur liberté s'étendit, & les Synodes s'appercevant que le Gouvernement actuel n'était point disposé à pousser la persécution contre ce petit troupeau, cessèrent eux-mêmes de se plaindre des *insolences Arminiennes*. Ils se bornèrent alors à réveiller leur zèle contre les *Catholiques*, à qui l'on permettait aussi de plus grandes libertés qu'auparavant, & qui augmentèrent encore considérablement après la fin de la guerre en 1648.

Fondation de l'Ecole illustre d'*Amsterdam*.

AVANT de quitter les *Rémontrans* nous croyons devoir parler d'un autre Etablissement fait à *Amsterdam*, qui, sans les regarder personnellement, ne laissa pas de leur être favorable, & d'augmenter les espérances qu'ils avaient déjà con-

conçues. Le renouvellement du ferment de la Bourgeoifie, dont nous avons parlé plus haut, avait engagé certaines perfonnes à s'adreffer à l'Univerfité de *Leide*, pour avoir fon fentiment fur la nature des engagemens que ce ferment exigeait. Les Profeffeurs avaient répondu d'une manière à ne point fatisfaire la Régence. De là ces différends entre le Magiftrat & la plupart des Eccléfiaftiques de la ville, qui penfaient fur cette affaire comme l'Univerfité. Meffieurs d'*Amfterdam*, picqués contre les Profeffeurs qui avaient été d'un fentiment contraire au leur, réfolurent de fonder dans leur ville un Collége, fous le nom d'*Ecole illuftre*, dans lequel la jeuneffe de cette ville, ferait inftruite dans toutes les fciences qui pouvaient la rendre digne de fervir un jour l'Etat & l'Eglife. De ce Collége ces jeunes gens pouvaient paffer à l'Univerfité, où il ne leur fallait que peu de tems pour prendre leurs dégrés. La ville de *Leide* s'oppofa d'abord fortement à cet établiffement; mais *Amfterdam* ayant fait voir, qu'il n'était par là porté aucune atteinte aux priviléges de l'Univerfité de *Leide*, *l'Ecole illuftre* fut fondée. *Gérard Jean Voffius* & *Gaspar Barlæus* y furent appellés pour remplir les premières chaires de Profeffeurs, celui-ci en Eloquence, l'autre en Hiftoire. Les *Rémontrans* furent très-charmés du choix que l'on avait fait de ces deux grands hommes. Tous deux s'étaient illuftrés par leurs favants Ecrits, tous deux avaient été démis de leur Profefforat à l'Univerfité de *Leide* au commencement des troubles caufés pour l'*Arminianisme*, ils ne pouvaient donc être contraires aux *Ré-*

montrans. Aussi ces derniers résolurent de faire profiter de leurs leçons à la jeunesse *Arminienne*, destinée au Ministère de l'Eglise.

Bois-le-Duc assiégé & pris par *Frederic-Henri.*

La prise de la riche flotte d'argent, qui devait causer un grand vuide dans les finances du Roi d'*Espagne*, fit juger à *Frédéric-Henri*, que l'on pouvait recommencer à agir offensivement contre l'ennemi commun. *Bois-le-Duc* était une des plus fortes places des *Pays-Bas*. Elle était défendue par une forte garnison, & par un Gouverneur plein d'habileté & de bravoure. Pourvue de toutes les munitions de guerre & de bouche, elle était en état de soutenir le plus long siége. *Maurice* lui-même l'avait attaquée inutilement autrefois, & cette considération même, jointe à la situation de la place & aux fortifications régulières qui la défendaient, la faisaient juger presqu'imprenable. *Frédéric-Henri*, cependant résolut de l'assiéger. Le 29. d'Avril il fit investir la ville, qui, après s'être défendue avec le courage le plus opiniatre sous la conduite du brave *Grobbendonk*, se vit enfin forcée de capituler le 14. de Septembre. La Garnison, qui de son aveu même avait perdu plus de douze-cens hommes, sans compter un pareil nombre de blessés, se retira à *Anvers*; pendant qu'elle défilait, le Prince eut un court entretien avec *Grobbendonk*, auquel il donna les plus grands éloges sur son intelligence & sa bravoure pendant ce siége mémorable; *lequel*, ajoute notre Historien, *si l'on considère tous les obstacles réunis qui le rendaient si difficile, ne pouvait réussir aussi heureusement que par la présence & l'exemple du Prince.* „ Mais ce qui fut de merveilleux, dit

du

„ *du Maurier* *, c'eſt que pendant que le Prince
„ ce *Henri-Frédéric* était attaché à ce grand
„ ſiége, le Comte *Henri* de *Berghe* ayant paſſé
„ la rivière d'*Iſſel* avec une groſſe armée, rava-
„ gea tout le pays d'*Utrecht*, où il s'empara
„ d'*Amersfort*, & épouvanta tellement la *Hol-*
„ *lande*, que pluſieurs conſeillèrent au Prince de
„ quitter ſon entrepriſe de *Bois-le-Duc*, pour
„ ſécourir le cœur du Pays, déſolé par les en-
„ nemis: mais il eut la conſtance de demeurer
„ jusqu'à ce qu'il ſe fut rendu Maître de cette
„ ville ſi conſidérable, ſans s'émouvoir ni des
„ conſeils de la plûpart de ſes chefs & de ſupé-
„ rieurs, ni des lamentations des peuples ſacca-
„ gés †". Le Colonel *van Dieden* ſurprit auſſi cette année la ville de *Wezel* pour les Etats.

Wezel emporté par ſurpriſe.

Le reſte de cette campagne il ne ſe paſſa plus rien de fort important. Le célèbre *Pierre Hein*, qui avoit été envoyé avec une flotte vers les côtes de *Flandres*, ſe trouva le 20. d'Août engagé dans un combat avec quelques vaiſſeaux ennemis, dont trois furent enlevés par les *Hollandais*; mais ils eurent le malheur de perdre ce grand homme, qui eut la gloire de périr les armes à la main en défendant ſa patrie. Auſſi la République qui ſe faiſait alors une espèce de devoir d'immortaliſer les Héros qui s'étaient ſignalés & étaient

Mort du Lieutenant Amiral *Pierre Hein*.

* A la pag 347. de ſes mémoires.

† *Frédéric-Henri* répondit courageuſement à ceux qui lui conſeillaient d'abandonner cette glorieuſe entrepriſe, *qu'il aimerait mieux mourir que d'abandonner un ſiége qui avait déjà tant coûté, & d'où dépendait & l'honneur de l'Etat & le ſien propre.*

étaient morts à ſon ſervice, lui fit ériger un ſuperbe monument à *Delft*, où il avait été enterré avec beaucoup de pompe. L'*Eſpagne* & l'*Infante* firent propoſer auſſi cette année même le renouvellement de la trêve pour trente-quatre ans. *Frédéric-Henri*, ſans s'y oppoſer ouvertement, était bien éloigné d'y conſentir. Les Miniſtres ſoutenaient dans des écrits publics & dans leurs prêches, que *la République n'était pas libre de faire une trêve avec le Roi d'*Eſpagne. Ils alléguaient une raiſon aſſez ſingulière de leur éloignement pour la trêve. „ Il y avait à craindre que les „ *Rémontrans* ne levaſſent encore la tête, & „ n'excitaſſent de nouveaux troubles, comme „ ils avaient fait, diſait-on, du tems de la trêve de douze ans." De ſorte que, malgré les ſouhaits de quelques-uns, qui déſiraient la fin de la guerre, les négociations furent interrompues.

1630. Les Etats-Généraux avaient, à la fin de la dernière campagne, fait une réduction conſidérable dans leurs troupes, que quelques-uns faiſaient monter alors à plus de cent-vingt-mille hommes, tant Cavalerie qu'Infanterie. La réduction aurait été encore portée plus loin qu'elle ne le fut ſans les rémontrances du Prince. Cependant il n'entra point en campagne cette année 1630. Auſſi ne ſe paſſa-t-il rien de fort important entre les armées de terre. Cette année n'en fut pourtant pas moins glorieuſe pour *Frédéric-Henri*. Il eut le bonheur de rentrer dans la poſſeſſion de ſa principauté d'*Orange*, dont cherchait à s'emparer *Jean* d'*Oſmale*, Seigneur de *Valkenbourg*, qui en était Gouverneur pour le Prince. Mais

Frédéric-Henri rentre dans la paiſible poſſeſſion de ſa principauté d'*Orange*.

Mais par la résolution & la bonne conduite de son conseiller, *Jean* de *Knuit*, il réussit à se défaire de ce traître, qui jusques là avait seul joui des avantages de cette principauté, & n'avait laissé à son Maître qu'un vain titre, dont il cherchait même à le dépouiller *. Cette même année encore les Etats-Généraux, pour faire voir au Prince combien ils étaient satisfaits de ses services, donnèrent la charge de Général de la Cavalerie à son fils *Guillaume*, qui n'avait pas encore atteint sa quatrième année.

Expédition du *Brésil*.

S'il ne se passa rien de fort important sur terre, les avantages remportés sur mer compensèrent suffisamment cette espèce d'inaction. La Compagnie des *Indes-Occidentales*, devenue plus entreprenante depuis que *Pierre Hein* avait si heureusement enlevé la riche flotte d'*Espagne*, mit bientôt en mer une nouvelle flotte, qui s'empara d'*Olinde* & de quelques-autres forts sur les côtes du *Brésil*. Ces succès rendirent la compagnie si puissante, qu'elle sembla vouloir l'emporter sur celle des *Indes-Orientales*, & que quelquefois même elle distribua à ses intéressés des *Dividendes* que celle-ci aurait eu peine à fournir.

1631.

Entreprise sur *Dunkerque* sans succès.

En 1631. *Frédéric-Henri* voulut s'emparer de *Dunkerque*, d'où les Corsaires ennemis causaient de grandes pertes à la navigation commerçan-

* *Valkenbourg* était en négociation avec le Cardinal de *Richelieu* pour lui remettre la ville, le château & la Principauté d'*Orange*. Pour prix de sa perfidie il devait recevoir comptant la somme de quatre cens mille livres, & une terre de vingt mille livres de rente en *Provence*.

çante des Etats. Le Projet était digne du Prince, mais difficile à exécuter. Cependant cet habile Général ayant remontré que dans les entreprises d'importance il est bon de risquer quelque chose, la prise de *Dunkerque* fut résolue. Déjà les troupes étaient avancées jusqu'à *Maldighem* lorsque l'on apprit que l'ennemi était campé à deux lieuës de là, dans le dessein de disputer le passage aux *Hollandais* Les Députés des Etats-Généraux, qui étaient dans l'armée du Prince, furent alors d'avis qu'il fallait reculer. *Frédéric-Henri* eut beau leur représenter que l'honneur de l'Etat & de l'armée dépendait de l'exécution d'une entreprise, à laquelle eux-mêmes avaient donné leurs voix. Tout fut inutile; ils protestèrent qu'ils ne voulaient pas être responsables des maux qu'ils prévoyaient si l'armée s'opiniatrait à avancer. L'on assure même qu'ils ajoutèrent, que „ l'on voyait évi„ demment combien peu le Prince était porté „ pour l'Etat, puisque, pour satisfaire son am„ bition, il consentait à en hazarder la prospé„ rité." Quoiqu'il en soit, le Prince se vit forcé à faire rembarquer ses troupes, & à se désister d'une entreprise qui, en le couvrant de gloire, devait être d'un grand avantage pour la République *. L'ennemi de son côté avait projetté

* Les Etats de l'Union avaient coutume de faire accompagner leurs Généraux par quelques membres de leur Assemblée, qu'ils appellaient *Gedeputeerde te Velde*, (*Députés à l'Armée ou en Campagne*). Le Général ne pouvait rien entreprendre d'un peu important sans avoir pris l'avis de ces Députés, qui étaient d'ordinaire au nombre de deux., ou même de plusieurs. Si ces Messieurs, qui rarement avaient le génie

jetté de faire une descente dans l'Isle de *Tholen*; mais les deux flottes s'étant attaquées le 12. de Septembre, les *Hollandais* remportèrent la victoire la plus complette, prirent presque tous les Vaisseaux *Espagnols*, & les envoyèrent à *Dordrecht*. On compta plus de quatre mille prisonniers faits sur l'ennemi, & le Comte *Jean de Nassau* *, qui commandait cette expédition, eut bien de la peine à se sauver lui-même avec un petit nombre des siens. En *Hollande* l'on se félicita d'autant plus de cette victoire, que l'on découvrit après, que si ce projet de l'ennemi avait réussi, il serait entré dans l'Isle d'*Overflakkée* ou dans le territoire de *Voorne*.

Les Etats donnent au jeune Prince *Guillaume* la survivance des charges de *Frederic-Henri* son Père.

Les Etats-Généraux, voulant témoigner au Prince d'*Orange* combien ils étaient satisfaits de ses services, crurent ne pouvoir lui en donner de plus fortes preuves, qu'en accordant à son jeune fils *Guillaume*, le droit de survivance à toutes ses charges. La résolution en avait été prise sur la proposition du Corps des Nobles, qui poussait l'affaire avec vigueur dans la plupart des Provinces. „ Les expéditions, dit *du Maurier*, en „ fu-

génie de la guerre, croyaient voir quelqu'obstacle un peu difficile à surmonter, ou ils déconseillaient l'expédition projettée, ou ils envoyaient à *la Haye* demander l'avis des Etats. Cette prudence, un peu trop scrupuleuse peut-être, a fait perdre à plus d'un habile Général les occasions de rendre à la République des services, dont elle ne reconnaissait l'importance que lorsqu'il n'était plus tems de saisir le moment favorable & décisif.

* Ce *Jean de Nassau* était Cousin du Prince d'*Orange Frédéric-Henri*. N'ayant pû se procurer de l'avancement dans la République, il se mit au service de l'Empereur, qui soutenait le parti de l'*Espagne* contre les Etats-Généraux.

„ furent préſentées à ce jeune Prince de la part „ des Etats dans un petit coffre d'or." Le Penſionnaire *Duik* étant mort en 1629. l'on confia ce poſte important, reſté vacant jusqu'au printems de cette année 1631. à *Adrien Pauw* Seigneur de *Heemſtede*.

Evaſion de quelques Miniſtres *Rémontrans* de la Forteresse de *Loeveſtein*.

Le château de *Loeveſtein* renfermait encore ſept Miniſtres *Rémontrans*, à qui le Gouverneur laiſſait la liberté de ſe promener de tems en tems ſur les remparts, à condition cependant qu'ils n'abuſeraient pas de cette faveur pour s'évader. Mais à quoi ne porte pas le déſir de ſe voir libre! Un de ces Miniſtres, nommé *Niellius*, avait lié connaiſſance avec un ſoldat de la Garniſon, duquel jusqu'alors ils avaient tous reçus d'aſſez mauvais traitemens, parce qu'il s'imaginait qu'ils étaient *Contre-Rémontrans*. Informé du contraire il leur témoigna par la ſuite beaucoup d'amitié & leur fit offre de ſes ſervices. La réſolution fut priſe de ſe ſauver par le moyen de ce ſoldat; *Niellius* ſeul ſe faiſait ſcrupule d'enfreindre la promeſſe qu'il avait faite au Gouverneur. On le gagna bientôt cependant, en lui faiſant ſentir que cette promeſſe ne les engageait qu'à ne point s'échapper dans le tems qu'on leur permettait la promenade. L'évaſion fut donc réſolue, mais deux obſtacles la rendaient presqu'impoſſible. Par une de ces ſingularités dont l'on ne peut quelquefois rendre raiſon pour expliquer certains évènemens, le Gouverneur lui-même leva ces deux obſtacles. Du côté qui regarde la *Hollande*, & par où devait ſe faire l'évaſion, la rivière était embarraſſée par un grand amas de joncs & de roſeaux, deſorte qu'aucune barque ne

ne pouvait avancer aſſez près du château, qui de ce même côté n'avait qu'un foſſé ſec. Le Gouverneur s'étant apperçu que, depuis quelque tems, les *Eſpagnols* venaient dans de petits bâteaux ſe cacher dans ces roſiéres, d'où ils commettaient pluſieurs brigandages ſur ce fleuve, avait fait depuis peu couper & enlever ces roſeaux & ces joncs. Cette première difficulté otée, il en reſtait une autre plus difficile peut-être à ſurmonter. Un gros dogue, accoutumé par ſes aboyemens à effrayer & à éloigner tous ceux qui de nuit auraient oſé s'approcher du mur de la fortereſſe, avait vers le même tems dévoré une bonne partie des proviſions deſtinées à donner un grand repas, le Gouverneur dans ſa colère lui fit ſauter la cervelle. Ces deux obſtacles étant levés ſi heureuſement & d'une manière ſi inattenduë, les Miniſtres réſolurent d'exécuter leur projet la nuit du 19. de Juillet; elle était obſcure & orageuſe, & le ſoldat, leur bon ami, était de garde. Le même bonheur les favoriſa jusqu'à la fin, & le lendemain vers le midi ils arrivèrent à *Rotterdam*, où ils furent vûs par pluſieurs perſonnes, & herbergés par *Epiſcopius* qui y était encore. Une évaſion auſſi heureuſement exécutée parut à ceux du parti *Arminien* un de ces évènemens qüi tiennent du miracle. D'autres au contraire n'y virent que l'audace la plus coupable de la part des priſonniers, & une négligence très-puniſſable de la part de ceux à qui la garde en était commiſe. Les plus modérés & les plus raiſonnables de tous jugèrent que, ſans avoir recours au prodige & à la trahiſon, l'on pouvait expliquer fort naturel-

rellement un fait qui ne présentait tout au plus d'un côté que le désir très-naturel de recouvrer sa liberté, & de l'autre un hazard, peut-être même un relâchement prudemment prémédité, & que les circonstances, si elles avaient été connues, pouvaient fort bien ne point rendre criminel. Quoiqu'il en soit, les Etats de *Hollande*, ayant reçu la nouvelle de cette évasion, crurent qu'il convenait de s'assurer de la personne à qui la garde de ces Ministres avait été confiée; cependant l'on ne trouve nulle part aucune preuve qu'il aît été autrement puni. Quant aux femmes & aux enfans des Ministres, ils furent relachés quelque tems après.

Grotius passe en *Hollande*, & est obligé d'en sortir de nouveau.

Le célèbre *Grotius*, qui jusqu'alors s'était tenu en *France*, hazarda aussi cette même année de repasser dans sa patrie, où depuis quelque tems plusieurs personnes travaillaient à le faire revenir. Le *Drossaard* * *Hooft* surtout faisait tous ses efforts pour engager Messieurs d'*Amsterdam* à le recevoir dans leur ville; mais les circonstances ne leur semblaient pas encore assez favorables. En effet l'animosité contre ce grand homme était encore portée si loin, que les Villes de *Harlem*, *Leide*, *Gouda*, *Alkmaar* & *Enkhuizen* déclarèrent ne vouloir délibérer sur aucune affaire concernant l'Etat ou le Gouvernement, avant que l'on eut formé quelque résolution contre *Grotius*. Dès lors fut envoyé ordre à tous Baillifs & autres Officiers de Justice de s'assurer de sa personne. Il se rendit pourtant

* Le titre de *Drossaard* revient à-peu-près à celui de *Sénéchal* ou de Grand-Baillif.

tant fecrétement à *Amfterdam*, où fes amis voulurent l'engager à préfenter requête aux Etats de *Hollande*. On lui repréfenta envain que *Frédéric-Henri* lui voulait du bien, mais que ce Prince lui-même était d'avis qu'on ne le laiffât retourner dans fa patrie qu'à certaines conditions. *Grotius* réfifta à tout; une requête emportait, croyait-il, une forte d'aveu des crimes qui lui avaient été imputés, & il était bien éloigné de vouloir s'avouer coupable. Il était rentré en *Hollande* vers la fin du mois d'Octobre de cette année; au printems de 1632. les Etats de *Hollande* mirent fa tête à prix, promettant deux mille florins à quiconque fe faifirait de fa perfonne, s'il s'arrêtait plus longtems dans la Province. Ceux qui lui voulaient du bien, renouvellèrent alors leurs inftances; on lui préfenta même un modèle de requête, où il avouait fimplement que fes *malheurs* ne lui étaient arrivés qu'à caufe des *différends* furvenus *dans le Gouvernement*, & non pour aucun crime. *Grotius* fut inébranlable, peut-être même un peu trop opiniâtre, comme le lui reprochèrent fes amis. Lui penfait autrement, & quelque ménagées que fuffent ces expreffions, il lui fembla encore, que de s'en fervir, ce ferait en quelque forte s'avouer coupable. Il réfolut donc de chercher ailleurs une retraite affurée, que fa patrie lui refufait; il fe retira à *Hambourg*, où le Gouvernement le reçut avec diftinction. Bientôt il fut appellé en *Suéde* par *Axel Oxenftierna*, Chancelier du Royaume. Ce Seigneur connaiffait tout le mérite de ce grand homme, & n'eut pas de peine à engager les Etats qui gouvernaient pendant la minorité

de

de *Christine*, à lui confier l'Ambassade de *France*. *Grotius*, pendant quelques années géra cet emploi avec autant d'honneur que de fidélité. Cependant soit que lui-même demandât son rappel, soit que ses envieux lui rendissent de mauvais services à la Cour de la jeune Reine, on lui donna sa démission. De retour en *Suéde* il s'apperçut que l'air de ce climat, & peut-être même celui de la Cour, ne lui était pas avantageux; il préféra donc de retourner en *Allemagne*, mais il tomba malade en chemin & mourut à *Rostok* le 28. d'Août de l'année 1645. Son corps fut apporté en *Hollande*, & enterré à *Delft*, lieu de sa naissance. Le grand nombre de savants ouvrages qu'il a laissés, & ses excellentes qualités, lui ont acquis peu après sa mort parmi tous ses Compatriotes, cette estime, dont il était si digne, que lui témoignait aussi toute l'*Europe*, & qu'il n'avait perdue dans sa Patrie, que par l'esprit de partialité qui y regnait de son tems. „ Il était, dit *du Maurier*, le plus „ universellement savant homme, qui eut paru „ dans le monde depuis *Aristote*. — Franc, „ véritable & fidèle, & d'une vertu si solide „ que toute sa vie il a fui & détesté les mé„ chans, & recherché l'amitié des gens de bien „ & des illustres.

Progrès des armes de la République.

La Campagne de 1632. fut des plus heureuses pour la République. *Venlo*, *Straalen*, *Roermonde* & *Sittart* se rendirent par capitulation, & obtinrent le libre exercice de la Religion *Catholique-Romaine*. *Ernest-Casimir*, Comte de *Nassau*, & *Stadhouder* de *Frise*, de *Groningue* & de *Drente*, fut tué d'un coup de mousquet en visi-

visitant la tranchée, que l'on venait à peine d'ouvrir devant *Roermonde*. Les Etats perdirent en sa personne un vaillant Capitaine & un Général expérimenté. Après s'être emparé de cette dernière place, *Frédéric-Henri* alla mettre le siége devant *Mastricht*. Malgré la proximité des armées *Espagnole* & Impériale, & les fréquentes escarmouches de ces troupes avec celles des Etats, le Prince emporta cette forte ville qui capitula le 21. de Juin. Cet heureux succès fut bientôt suivi de la conquête du Duché de *Limbourg* & du pays d'*Outre-Meuse*. Cette glorieuse campagne fut terminée par la prise d'*Orsoi*. L'on dut une partie des progrès de cette année aux pratiques secrétes des Comtes de *Warfusée* & *Henri* de *Bergues*, qui s'étant d'abord sourdement déclarés pour les Etats, saisirent la première occasion d'abandonner ouvertement le parti de l'*Espagne*. Sur mer il ne se passa rien de fort important; cependant les Corsaires *Dunkerquois* virent réprimer leurs pirateries par la vigilance & la bravoure des Sieurs *Adrien* & *Corneille Lampzins* de *Flessingue*, ce qui rendit la navigation des mers de *France* plus libre, & les droits d'assurance beaucoup moindres qu'ils n'avaient été de dix ans. Cette année encore l'on entra en une sorte de négociations à *la Haye* pour essayer de conclure la paix, ou de renouveller une trêve de plusieurs années. Ces négociations furent poussées pendant près d'un an, mais les mêmes raisons, les mêmes défiances subsistant toujours, la plupart des Provinces ne purent se résoudre à accepter des conditions qu'elles avaient si souvent rejettées, &, au grand déplaisir

Négociations de paix infructueuses.

plaisir des Députés des *Pays-Bas Espagnols*, les conférences furent rompues l'année suivante.

1633. *Rynberk & Philippine emportés par les Etats.*

En 1633. *Frédéric-Henri* entra en campagne vers la fin du mois de Mars, quoique les négociations durassent encore de la part des *Espagnols*. Ce Prince assiégea & prit *Rynberk*. Le Comte *Guillaume* de *Nassau* s'empara aussi de *Philippine*, & prépara par là la prise du *Sas-de-Gand*, qui fut emporté en 1644. Ce furent les seuls exploits d'importance de cette Campagne, qui fut très-coûteuse, & dont l'on s'était promis de plus brillants succès. Cette année n'offrit aux *Pays-Bas* d'autre évènement un peu remarquable que la mort de l'Infante *Isabelle-Claire-Eugénie*, Souveraine des *Pays-Bas Espagnols*. Cette Princesse mourut à *Bruxelles* au commencement de Décembre, à l'âge de soixante-sept ans. Sa mort accéléra la rupture des négociations pour une trêve, parce que n'ayant jamais eu d'enfans, les Provinces, qui lui avaient été cédées, retournaient à la couronne d'*Espagne*, suivant les conditions du traité de cession. Vers la fin de l'année suivante le Roi nomma Gouverneur des *Pays-Bas* son frère *Ferdinand*, connu sous le nom de Cardinal-Infant, qui s'y rendit avec une armée d'onze à douze mille hommes.

Mort de l'Infante *Isabelle Claire-Eugénie.*

1634.

DANS la Campagne de 1634. il ne se passa rien d'important de part ni d'autre. *Frédéric-Henri*, pour forcer l'ennemi à lever le siége de *Mastricht*, feignit de vouloir faire celui de *Bréda*. L'*Espagnol* ayant décampé aussitôt, le Prince, qui avait réussi dans son dessein, se retira aussi de devant *Bréda*, après quoi les deux armées se séparèrent.

SI la Campagne de 1634. ne fut pas brillante, celle de 1635. fut des plus malheureuses pour les Etats. Ils avaient conclu cette année même un traité avec *Louïs* XIII. Roi de *France*, par lequel ce Monarque s'engageait à faire une guerre ouverte à l'*Espagne*. L'on se promettait les plus grands succès de cette alliance; cependant après avoir vainement assiégé *Louvain*, l'on perdit encore *Diest*, le Fort de *Schenk*, *Goch*, *Gennep*, & *Limbourg*. Le Fort de *Schenk* fut repris sur les *Espagnols*, & *Cléves* emporté. Plus de la moitié de l'armée des *Français*, forte de vingt-mille hommes, périt de maladie & de miséres. Ces troupes avaient été transportées à *Rotterdam*, où un vent contraire les retint longtems avant qu'elles pussent s'embarquer pour *Calais*; les hopitaux furent remplis de malades; la peste en emporta un grand nombre, d'autres moururent de faim. L'on y vit plusieurs gentils-hommes vendre pour une Riksdale (environ cinquante sols de *Hollande*) leurs chevaux avec leurs harnois, & être ensuite reduits à demander l'aumone par les rues. Quelques Ecrivains, un peu trop partiaux pour la *France*, ont prétendu que *Frédéric-Henri*, pour se vanger du Cardinal de *Richelieu*, qui avait cherché à lui enlever sa principauté d'*Orange*, avait exprès laissé périr les troupes *Françaises* de misére & de faim. Mais cette inculpation odieuse doit paraître d'autant moins fondée, qu'une vangeance aussi lâche n'entrait point dans le caractère de ce grand Prince, que d'ailleurs il était suffisamment vangé du Cardinal par la manière dont il avait recouvré sa Principauté, & qu'enfin une action aussi in-

1635.

Campagne malheureuse de cette année.

 digne

digne était contraire & à ses propres intérêts & à ceux de la République dont il était le défenseur & le soutien. Il est donc plus vraisemblable que la négligence de la Cour de *France* fut seule cause des maux que souffrirent ses troupes, que, par les conditions du traité, elle était obligée d'entretenir. Au reste l'on assure que dans tous les lieux où elles furent distribuées, les Magistrats & les habitans leur donnèrent des preuves suffisantes de la pitié qu'excitaient leurs malheurs *.

Troubles dans la *Frise*.

PENDANT le reste de cette année il ne se passa rien de remarquable, si l'on excepte quelques troubles qui s'étaient élevés en *Frise* au sujet de la levée des impôts, & de quelques autres objets peu intéressants pour l'Etranger. Les Envieux de *Frédéric-Henri* en prirent occasion de publier que lui-même avait fomenté ces troubles, afin d'étendre & d'établir son autorité dans cette Province. Inculpations vagues, qui se renouvellent dans tous les tems contre les personnes dont la puissance & les services se font trop remarquer; inculpations cependant qu'il est toujours difficile, & souvent dangéreux de prouver.

1636.

LA campagne de l'année 1636. n'offre aucun évè-

* Si l'Auteur justifie *Frédéric-Henri* sur cette vengeance basse & puérile, & d'autant moins vraisemblable que jamais la Cour de *France*, dit-il, ne s'en prit ni à ce Prince ni à la République; il avoue aussi qu'il est très-probable, & que des gens instruits ont regardé comme une chose avérée, que le Prince d'*Orange* n'avait pas secondé les vues des *Français*, à d'autres égards, autant qu'il aurait pû le faire pendant cette campagne.

évènement digne d'être remarqué. L'armée de *France* & celle des Etats étaient trop affaiblies par les fâcheux succès de l'année précédente pour qu'elles osassent tenter quelque chose de grand. D'ailleurs les finances de la République étaient épuisées, & *Frédéric Henri* demandait envain des remises qu'on ne pouvait lui fournir; aussi ne put-il s'empêcher de faire éclater son mécontentement; *il ne lui restait plus*, disait-il, *qu'à remettre son épée dans le fourreau, si on ne voulait pas lui fournir les moyens de faire la guerre.* L'on était même si las de la guerre que, dès que les troupes furent entrées dans leurs quartiers d'hyver, les Etats de *Hollande* voulurent en licentier une partie; mais les représentations du Prince & celles de *Charnacé*; Ambassadeur de *France*, jointes aux gros subsides que cette Cour promit, engagèrent la République à conserver toutes les troupes sur pié.

Kats élu Grand-Pensionnaire.

Le Pensionnaire *Adrien Pauw*, qui avait été envoyé Ambassadeur en *France*, s'étant démis cette année du premier de ces emplois, fut remplacé par Maître *Jacob Kats*, *Zélandais*, qui était alors Pensionnaire de *Dordrecht*.

Université d'*Utrecht*.

L'Université d'*Utrecht* fut aussi fondée cette année; la cérémonie de la dédicace s'en fit le 17. Mars. La célébrité qu'elle s'est acquise l'a fait longtems aller de pair avec celle de *Leide*. L'on comptait alors quatre Universités dans la République, quoique celle de *Harderwyk* en *Gueldres*, eut été établie par le quartier du *Weluwe* dès l'année 1600. Mais elle était tellement déchuë depuis, que ce ne fut qu'en 1647. qu'elle se releva & qu'elle fut décorée du titre d'Aca-

démie ou d'Université Provinciale. L'on s'est prudemment borné à ces cinq Universités dans toute l'étendue des sept Provinces, celles d'*Overyssel* & de *Zélande* n'en ayant jamais eu aucune *.

Succès de la Compagnie des *Indes-Occidentales.*

DEPUIS QUE la Compagnie des *Indes-Occidentales* s'était emparée de *Fernambuk*, elle ne négligea aucune occasion de s'étendre dans le *Bresil*, où elle enleva plusieurs places aux *Portugais*, depuis l'année 1630. jusqu'en 1636. La conquête de la petite Isle de *Curaçao* parut surtout d'une grande importance aux Etats. La Compagnie ayant ainsi conquis la plus grande partie des Places situées sur la côte du *Bresil*, résolut d'en donner le Gouvernement au Comte *Jean-Maurice* de *Nassau*, qui s'y étant rendu avec quelques troupes, fit bientôt de nouvelles conquêtes, & envoya une flotte en *Afrique*, qui s'empara en 1637. du fort de *Saint-George Del-Mina* sur la côte de *Guinée*.

CE

* Quelques-uns disputent à la *Zélande* le droit d'avoir une Université, prétendant que cette Province s'en est désistée, lors de son union particulière avec la *Hollande*. Cependant depuis peu il a paru un ouvrage fort estimé, qui semble victorieusement prouver le contraire. Quoiqu'il en soit, il est sûr, comme le remarque le Rédacteur, que cette Province, quelques efforts qu'elle ait fait, n'a pû parvenir encore à ériger une Académie. Il n'y a que quelques années qu'elle est revenue à la charge, & qu'elle a voulu faire valoir les dispositions testamentaires de feu Monsieur *P. Mogge de Renesse* en faveur d'un établissement aussi utile; mais on a opposé aux *Zélandais* des difficultés & des obstacles, qu'ils n'ont pû surmonter. Au reste en accordant à la *Zelande* le droit qu'elle se suppose, l'on pourrait douter avec raison si l'usage qu'elle en ferait, lui serait fort avantageux.

Le titre d'*Altesse* donné à *Frédéric-Henri.*

Ce fut en cette année que *Louïs* XIII. qui venait de conclure un nouveau traité avec la République, donna le titre d'*Altesse* à *Frédéric-Henri*, qui peu auparavant n'avait pû obtenir celui de Prince de l'Empire. Le Roi de *France* voulait par cette nouvelle marque de considération engager ce Prince à continuer avec le même zèle à donner aux Etats & à la *France* elle-même de nouvelles preuves de sa valeur & de son expérience. Les Etats-Généraux consentirent aussitôt à accorder à leur *Stadhouder* le nouveau titre dont il venait d'être décoré. Le Collége des Nobles de *Hollande* résolut aussi de prier le Prince d'agréer celui de premier Membre de leur corps, honneur qu'il accepta gracieusement. Les Etats de *Hollande* trouvèrent cependant mauvais que leurs Députés à l'Assemblée des Etats-Généraux eussent donné leur consentement à ce qui s'y était passé rélativement à cette affaire, avant d'avoir fait leur rapport & reçu de nouveaux ordres; mais la chose était faite, & ils résolurent de faire complimenter le Prince de leur part. *Frédéric-Henri*, qui n'ignorait pas ce qui s'était passé dans leur assemblée, leur fit entendre; *qu'il serait inutile, puisqu'après la Résolution prise par les Etats-Généraux, il était déjà en possession du titre qui lui avait été donné.* „ Ce qui, dit un Contempo-„ rain, était une réponse très-expressive." *

POUR

* Les Etats de *Hollande* n'étaient pas les seuls à qui déplut ce nouveau titre. L'on trouvait surtout étrange que l'Ambassadeur de *France* & les autres Ministres, qui dans leurs harangues & leurs mémoires ne traitaient les

Pour répondre en quelque ſorte aux nouveaux honneurs qu'il venait de recevoir, *Frédéric-Henri* ouvrit la Campagne de cette année par le ſiége de *Bréda*, qui capitula le 7. d'Octobre. L'ennemi cependant s'était rendu maître de *Venlo* & de *Roermonde*; tandis que les *Français* qui agiſſaient ſéparément s'étaient emparés de *Landrechies*, de *la Chapelle*, & de *Maubeuge*. Mais cette dernière place étant de peu d'importance, ils l'abandonnèrent.

Différend entre le Roi d'*Angleterre* & la République au ſujet de la ſouveraineté de la mer.

Il s'éleva cette année auſſi quelques différends entre la Cour de *Londres* & les Etats-Unis, au ſujet de ce que les *Anglois* nomment le *Domaine* ou la *Souveraineté* de la mer. *Jacques* I. étant mort en 1625., ſon fils unique *Charles* I. monta ſur le trône d'*Angleterre*. Les Etats-Généraux envoyèrent auſſitôt complimenter le nouveau Roi, &, quoique l'affaire d'*Amboine* *, qui faiſait tant

les Etats que de *Vos Seigneuries*, & de *Meſſieurs*, donnaſſent en leur préſence même le titre d'*Alteſſe* à *Frederic-Henri*, qui n'était que leur *Stadhouder*. Mais la *France* & la République elle-même avaient beſoin de ce Prince, & le titre d'*Excellence* qu'avaient porté tous ſes Prédéceſſeurs, était devenu ſi commun qu'il en était presqu'avili. Ce fut à *Charnacé*, bon Courtiſan & grand flatteur, dit-on, que le Prince d'*Orange* eut l'obligation de cette nouvelle qualité: & quelques-uns ont prétendu, quoique ſans fondement peut-être, que la *France* ne flattait ainſi le *Stadhouder*, que pour le porter à ſe procurer dans les *Provinces-Unies* une autorité qui convint mieux au titre d'*Alteſſe*.

* Il ſerait un peu long de rapporter en détail tout ce qui s'eſt paſſé dans cette fameuſe affaire, qui n'a jamais été décidée, & qui ne fut aſſoupie qu'en 1654. Il ſuffira de dire que les jalouſies de commerce avaient ſemé la meſintelligence, la méfiance, & peut-être même la haine entre les *Anglais* & les *Hollandais* qui commerçaient également dans dif-

tant de bruit alors, eut mis la division entre les deux peuples, la République parvint cependant à conclure avec *Charles* I. un traité d'alliance offensive. La bonne intelligence avait duré jusqu'en 1630. que l'*Angleterre* fit la paix avec l'*Espagne*. L'amitié entre *Charles* & les Etats se refroidit dès lors considérablement, & les traités de 1634. & 1635. entre la *France* & la République, ne contribuèrent pas peu à augmenter le mécontentement des *Anglais*. Le Roi d'*An*-

différents lieux des *Indes*. Les *Anglais*, comme les plus faibles, ne pouvant par la force ouverte détruire le commerce de leurs rivaux, le rendaient, dit-on, aussi difficile & aussi desavantageux qu'il était possible par leurs sourdes pratiques. L'intérêt rend soupçonneux, & le soupçon rend cruel. Le Gouverneur d'*Amboine*, sur la délation d'un *Japanois*, pris comme espion, & de quelques-autres de ses compatriotes, fit arrêter *Gabriel Touwrson*, Directeur du Commerce des *Anglais* à *Amboine*. On l'accusait, de même que les autres de sa nation, que l'on avait aussi arrêtés, d'avoir voulu faire massacrer le Gouverneur & se rendre maître du château. *Touwrson* & ses complices avouèrent, disent les *Hollandais*, tous les crimes dont ils étaient accusés, & furent condamnés à la mort. Les *Anglais* au contraire assurent que „ la prétendue trahison n'était qu'un prétexte pour dé„ truire entiérement leur commerce à *Amboine*; que l'on „ avait fait souffrir aux *Japanois* & aux *Anglais* des tour„ mens inouis, afin de leur arracher des aveux contraires „ à la vérité; que les *Anglais* condamnés au supplice a„ vaient de la manière la plus solemnelle, soit de bouche, „ soit par écrit, protesté de leur innocence aux Ministres „ qui les accompagnaient à la mort & à plusieurs autres, „ & qu'enfin ils avaient été les martirs de la cruauté & „ de l'avarice *Hollandaise*. " Il serait difficile de décider une question qui n'a pu l'être entre les deux Peuples; mais il est sûr que ce que les *Anglais* nomment *le massacre d'Amboine*, imprime encore à leurs yeux une espèce de tache au nom *Hollandais*, qui ne s'effacera sans-doute jamais.

d'*Angleterre* en prit occaſion d'établir un nouvel impôt pour l'entretien d'une flotte, qui devait ſervir à couvrir les côtes de ſon Royaume, contre le danger dont les menaçait, diſait-il, l'alliance faite entre la *France* & les Etats. D'ailleurs il prétendait que l'on ne pouvait ſe paſſer d'une autre flotte pour protéger la Souveraineté des mers qui environnent la *Grande-Bretagne*. La diſpute au ſujet de cette Souveraineté, que s'attribuaient les Rois d'*Angleterre*, venait d'être réveillée depuis peu par *Jean Selden*, ou *Seldenus*, *Anglais*, qui, pour défendre les prétendus droits de ſon Prince, avait en 1635. mis au jour ſon livre, intitulé *Mare Clauſum* (*la mer fermée*) contre celui de *Grotius*, publié longtems auparavant, & qui portait pour titre *Mare Liberum* (*La mer libre*). Le livre de *Selden* fit du bruit, & les Etats de *Hollande*, qui en prirent connaiſſance, récompenſèrent l'Avocat *Graswinkel*, qui l'avait ſupérieurement réfuté, en lui accordant une penſion annuelle de cinq cens florins, juſqu'à ce que l'occaſion ſe préſentât de lui procurer quelqu'avancement. Le droit du domaine de la mer était cependant opiniâtrément ſoutenu en *Angleterre*, où dès l'année 1628. le Parlement s'était déjà plaint que l'on pouvait conſidérer ce droit comme abſolument perdu, par le peu de ſoin que l'on prenait de la marine du Royaume. Le grand point était d'interdire aux étrangers, mais nommément aux ſujets de la République, la Pêche du Hareng ſur les côtes d'*Angleterre*, d'*Ecoſſe* & d'*Irlande*. *Charles* I le fit en 1636. & menaça même de mettre une flotte en mer pour protéger cette pêche en fa-

veur

veur de ses sujets, amis & alliés. Les *Hollandais* & les *Zélandais* n'en firent pas moins la pêche du Hareng sur ces côtes, quoiqu'ils y rencontrassent obstacles sur obstacles, qui pendant quelque tems leur causèrent des pertes très-sensibles. Ils étaient si peu disposés à reconnaître un droit * qui, s'il était avoué, coupait une des plus fortes branches de leur commerce, qu'ils mirent en mer vers la fin de l'année 1636. quelques vaisseaux de guerre pour protéger leurs pêcheurs. *Charles* de son côté fit mine de vouloir maintenir ses prétendus droits, & fit pour cet effet construire à *Woolwich* un gros vaisseau de guerre qui lui coûta des sommes immenses, & qu'il voulut qu'on nommât le *Souverain*. Mais les troubles de son Royaume augmentant de jour en jour, ce Prince se vit hors d'état de faire respecter sa souveraineté maritime; & les *Hollandais* ont depuis continué à pêcher sur les côtes & dans les mers des trois Royaumes.

Commerce des fleurs en *Hollande*.

L'ON vit vers ce même tems regner en *Hollande* une de ces *épidémies*, qui se répandent de tems en tems sur la surface de notre globe; dont la

* C'est ce qu'ils firent bien sentir au Comte d'*Arondel*, Envoyé extraordinaire de *Charles* I. qui, dans un discours prononcé devant les Etats, avait dit avec une forte d'emphase, que *le Roi son Maître avait équipé une flotte pour défendre ses droits sur les quatre mers.* Les Etats de *Hollande*, appréhendant que le silence sur cette espèce de menace ne fut pris pour un aveu de leur part, saisirent cette occasion pour donner à entendre à l'Envoyé que „ *Jacques* I. avait déjà „ fait mention d'un pareil droit; mais qu'il ne fallait pas „ se flatter que la *Hollande* consentît jamais à le recon„ naitre. "

la contagion d'abord gagne l'esprit, trouble la raison, & cause dans un Etat de ces révolutions aussi subites qu'étranges, qui sur les sottises de la moitié des hommes fondent & établissent la fortune de l'autre. Le commerce des fleurs & surtout des tulipes, que les *Hollandais* portèrent vers ce tems au comble de l'extravagance la plus ruineuse, & que les Historiens de cette Nation ont nommé avec raison *Windhandel* (*Commerce de vent*) fut poussé avec une espèce de fureur, principalement à *Harlem*, *Leide*, *Amsterdam*, *Alkmaar*, *Hoorn* & *Enkbuizen*. Grands & petits donnèrent dans la manie des fleurs. Par les intrigues & les fourberies de quelques-uns de ceux qui se mélaient de ce trafic, les tulipes furent portées à un prix exorbitant. Une fleur (un oignon de tulipe) pesant dix grains, vendue d'abord 95 florins, en valut bientôt 900. La livre de Couronnes jaunes (*geele Kroonen*) * qui avait fait 20 ou 24 florins, fut payée un mois après jusqu'à 1200. florins. Cependant le printems de l'année 1637. apporta une *baisse* si considérable dans ce commerce, que plusieurs personnes se trouvèrent hors d'état de recevoir les fleurs qu'elles avaient retenues d'avance chez les marchands fleuristes. Ceci donna occasion à divers procès dans les différentes villes, qui s'adressèrent à l'Assemblée des Etats, où cependant l'on ne se montra guères porté à prononcer sur les différends d'un commerce aussi ridicule, que frivole & imaginaire. Bientôt l'on fut aussi guéri de la manie de se

* Probablement une espèce de tulipes ainsi nommées par les fleuristes *Hollandais*.

ſe ruiner en tulipes; & l'on ne tarda pas à s'appercevoir que la plupart de ceux qui s'étaient livrés à cette ſorte de trafic, étaient tous gens de baſſe condition qui, alléchés par l'eſpoir du gain, avaient quitté leurs profeſſions & leurs métiers ordinaires, pour s'enrichir promptement ſans être obligés de faire de grandes *miſes*. Il ſe fit auſſi des fortunes ſi rapides d'un côté, & des dépenſes ſi folles de l'autre, que l'on aſſure que dans une certaine ville de *Hollande*, il ſe trafiqua pour plus de dix millions de florins en fleurs. Il ne faut donc pas être ſurpris que les Etats de *Hollande* ayent mis en délibération d'impoſer une taxe ſur les fleurs; & ſans doute que le nouvel impôt aurait eu lieu, ſi la promptitude avec laquelle l'on vit tout d'un coup tomber le prix de cette marchandiſe, n'en avait empêché l'exécution.

1638.

La campagne de 1638. ſe paſſa de part & d'autre ſans aucune action d'importance; toutes les entrepriſes formées par l'ennemi ſur différentes places ayant manqué, de même que celles de *Frédéric-Henri* pour ſe rendre maître de la ville de *Gueldre* & d'*Anvers*. Cependant cette année eſt remarquable par l'arrivée de la Reine, Mère de *Louïs* XIII. en *Hollande*. Cette Princeſſe que *Richelieu*, qui lui devait ſa fortune & ſon élévation, avait forcée à ſortir du Royaume, avait paſſé quelque tems en *Brabant*. De là elle ſe rendit à *la Haye*, & viſita enſuite la plupart des villes de la *Hollande*, où on lui fit de grands honneurs, mais ſurtout à *Amſterdam* qui la reçut avec une magnificence vraiment royale. De retour à *la Haye* cette Princeſſe pria les E-

La Reine-Mère de *France* paſſe en *Hollande*.

tats de ménager un accommodement entre elle & le Roi son fils ; mais *Richelieu*, qui s'était entiérement asservi son maître, s'opposa toujours à une réconciliation qui pouvait lui faire perdre tout le fruit de sa politique & de son ingratitude. L'infortunée *Marie* de *Médicis* se tourna du coté de l'*Angleterre*, pour essayer si l'on voudrait l'y recevoir. Elle y passa même, quoiqu'on lui eut fait une réponse peu favorable. Mais elle n'y séjourna pas longtems. Elle se rendit enfin à *Cologne*, où abandonnée de tout le monde, elle se vit réduite à la plus grande pauvreté, y étant même morte à l'hopital le 3. de Juillet de l'année 1642. Fin bien étrange pour une aussi grande Reine, mais qui caractérise d'un seul trait & le cœur implacable de *Richelieu*, & la crainte qu'avaient les Puissances de déplaire à ce Ministre aussi puissant que vindicatif.

1639. Campagne de 1639.

CETTE année 1639. fut presqu'aussi stérile en actions mémorables par les troupes de terre que l'avait été l'année précédente ; la prise d'*Hédin* par les *Français* ayant été presque la seule affaire d'importance de toute la campagne. Sur mer les armes des Etats furent plus heureuses. Le 21. d'Octobre fut livré ce célèbre combat des *Dunes*, qui couvrit les *Hollandais* de gloire, excita la jalousie des *Anglais*, & causa aux *Espagnols* une perte qu'ils ne purent réparer de longtems. Le Lieutenant-Amiral de *Hollande*, *Martin Harpertszoon Tromp*, secondé par le Vice-Amiral *Witte*, *Corneliszoon de Witte*, attaqua jusques sur les côtes d'*Angleterre* la flotte formidable d'*Espagne*, commandée par Don *Antonio d'Oquendo*; prit, brula, ou coula à fonds un

grand

grand nombre des vaisseaux ennemis, & força le reste à fuir à la faveur d'un gros brouillard, qui les déroba à la poursuite des *Hollandais*. *Tromp* & *Witte* furent magnifiquement récompensés de leur bravoure par les Etats-Généraux.

VERS la fin de cette année, les Etats-Généraux, qui avaient éprouvé que de tems en tems il s'élevait des difficultés sur le tître & le rang que leur donnaient les Ambassadeurs & les Puissances étrangères, réglèrent enfin l'un & l'autre. Ils prétendirent entr'autres, qu'ils devaient suivre immédiatement les Têtes Couronnées & la République de *Venise*, & précéder les Electeurs, les Princes & autres Etats de la *Chrétienté*. Quant au titre, ils voulurent que dans les Harangues & les Suscriptions on leur donnât celui de *Hauts & Puissants Seigneurs* & de *Vos Hautes Puissances*. Cet article ainsi réglé, l'on passa à celui de la réception des Ambassadeurs Etrangers. Il fut arrêté que ceux des Rois & de *Venise* seraient reçus & reconduits par le Prince d'*Orange*, ou en son absence par quelques Membres des Etats. L'on parla aussi de créer un Maître des Cérémonies ou Introducteur des Ambassadeurs, mais la *Frise* s'y opposa par ménagement, & depuis il n'en a plus été fait mention.

Titre & rang que prennent les Etats-Généraux.

EN 1640. *Frédéric-Henri* fut encore malheureux dans toutes ses entreprises. Le projet de s'emparer de *Bruges* ne put réussir, & celui de former le siége de *Hulst* manqua de même. Cependant les *Français* avaient assiégé & pris *Arras*. Le Comte *Henri-Casimir* de *Nassau* étant mort d'une blessure reçue dans une certaine ren-

1640.

con-

contre, *Frédéric-Henri* travailla à se faire nommer aux *Stadhouderats* de *Frise*, de *Groningue* & de *Drente*, vacants par cette mort. *Groningue* & *Drente* le choisirent en effet, mais il ne put empêcher que la *Frise* ne disposât de cette charge en faveur de *Guillaume-Frédéric*, frère de *Henri-Casimir*. Le Prince ne se vit pas sans peine frustré de l'espoir dont il s'était flatté de réunir en sa personne le *Stadhouderat* des sept Provinces. Cependant c'était peut-être moins pour lui-même qu'il désirait ces nouvelles dignités, que pour les transmettre à son fils. Depuis quelque tems on avait mis sur le tapis le mariage de ce jeune Prince avec *Marie* fille aînée de *Charles* I. & comme certaines personnes n'avaient pas manqué d'insinuer au Roi que, si à la dignité de *Stadhouder* n'était pas attaché le nom de Souverain, il n'en avait pas moins toute l'autorité & la puissance, l'on prévoyait que le mariage projetté en rencontrerait moins d'obstacles, si le jeune *Guillaume* pouvait espérer qu'après la mort de son Père il serait revêtu du *Stadhouderat* de toutes les Provinces de l'Union. Cette alliance ne laissa pourtant pas d'être conclue, & le jeune Prince qui était lui-même passé en *Angleterre*, y épousa *Marie* le 12. Mai 1640. *Charles* I. y donna son consentement d'autant plus volontiers, qu'il espérait par ce moyen détacher & le Prince d'*Orange* & les Etats-Généraux du parti de la *France*, & les lier plus étroitement à ses propres intérêts.

Mariage de *Guillaume*, fils du Prince d'*Orange*, avec une Princesse d'*Angleterre*.

1641. En 1641. *Gennep* fut emporté par le Prince *Frédéric-Henri*, & *Aire* par les *Français*. L'ennemi cependant reprit cette dernière place quelque

que tems après. La Compagnie des *Indes-Orientales* emporta aussi cette année, après un long siége, la ville de *Malakka* sur les *Portugais*; elle s'empara encore de *Colombo* & de quelques autres forts dans l'Isle de *Ceilon*.

LA Campagne de 1642. se passa presque toute entière en marches & en contre-marches, l'armée de Etats se trouvant trop faible pour former quelqu'entreprise importante. Les *Espagnols* cependant eurent quelque avantage dans les *Pays-Bas* sur les *Français* & les *Hollandais*; tandis qu'en *Catalogne* ils étaient battus par les premiers. La guerre entre *Charles* I. & son Parlement ayant éclaté cette année, *Frédéric-Henri* envoya des secours d'argent au Roi, qui trouva aussi les Etats-Généraux assez portés à le favoriser. Mais les Etats particuliers de *Hollande* semblèrent vouloir soutenir le parti du Parlement. Aussi *Strikland*, Député de ce corps représentatif de la nation *Anglaise*, ne pouvant plus obtenir d'audience des Etats-Généraux, continua à traiter séparément avec ceux de *Hollande* *. 1642.

L'ON

* Les malheureux évènemens du Regne de l'infortuné *Charles Stuard* sont trop connus, pour qu'il soit nécessaire d'en répéter le détail dans cet abregé. Voici un fait qui l'est peut-être moins, & dont le lecteur étranger sera sans-doute charmé d'être instruit. La Reine d'*Angleterre* passant en *Hollande*, le Roi lui remit plusieurs joyaux de la couronne, dont elle engagea ou vendit une partie à *Amsterdam*. Elle trouva encore en *Hollande* des personnes qui lui avancèrent des sommes considérables, dont voici la liste, tirée, & traduite par l'auteur, d'une Lettre de Mylord *Jermyn* à Mylord *Digby*, & écrite de *France* au mois d'Août 1646.

Em-

Mort de *Louis* XIII. Roi de *France.*

L'on se préparait à entrer en campagne, lorsque la mort de *Louïs* XIII. Roi de *France*, arrivée le 14. de Mai 1643. fit craindre quelque changement. Cependant le Cardinal de *Mazarin*, déclaré bientôt premier Ministre, à la place de *Richelieu*, mort quelques mois avant son Maitre, confirma le dernier traité fait avec la *France*, & poussa la guerre contre l'*Espagne*. En effet les *Français* ayant battu les *Espagnols* à la journée de *Rocroi*, les Etats voulurent tirer avantage de l'embarras où cette défaite venait de jetter l'ennemi. Aussitôt *Frédéric-Henri* projetta la siége de *Hulst*, mais cette entreprise manqua

Empruntè des Bourguemaître de *Rotterdam*.	*f* 400000	:	:
——— de la Banque de cette ville.	25000	:	:
En tout de *Rotterdam*	*f* 425000	:	:
Empruntè de la Banque d'*Amsterdam* par Mr. *Sandys*.	84500	:	:
A *la Haye* de *Fletcher*. . .	126000	:	:
Du même.	40000	:	:
A *la Haye* de *van Cyren* par le Sieur *W. Boswel*	9000	:	:
De Mr. *Despernon*. . . .	230000	:	:
De *Webster* sur les perles en pendans, suivant trois obligations, en tout. . .	100000	:	:
Du même.	43200	:	:
Du même, & par le même prêté depuis.	70000	:	:
Du Sieur *Wicquefort*. . . .	70000	:	:
Du Sieur *Charles Hubert*. . .	20000	:	:
De *Collimore*, à *Anvers*. . .	64000	:	:
En tout. . . .	*f* 1281700	florins.	
Laissé chez *Webster* les six Rubis de la Chaîne pour environ. . . .	20000	:	:
A Webster.	20000	:	:
Au Prince d'*Orange*. . . .	300000	:	:

qua encore. Les *Français* cependant emportèrent *Diedenhoven*; & il se livra depuis plusieurs combats dans l'un desquels le jeune *Guillaume*, fils du Prince d'*Orange*, donna les premières preuves de son courage.

Tout semblait cependant présager une paix prochaine & générale; les Plénipotentiaires avaient été nommés de part & d'autre, & l'on était parvenu, après bien des difficultés, à établir le lieu où se tiendrait le congrés. *Munster* fut celui où devaient s'assembler les Ambassadeurs des Puissances *Catholiques*; tandis que ceux des Princes & Etats *Protestants* tiendraient leurs conférences à *Osnabrug*. Cela n'empêcha pas les armées d'entrer en campagne; le Prince d'*Orange* marcha contre le *Sas-de-Gand*, qu'il emporta au mois de Septembre 1644. tandis que le Duc 1644.
d'*Orléans* de son côté avait pris *Gravelines* sur les *Espagnols*. En 1645. il ne se passa rien de 1645.
fort important; le Prince assiégea & prit *Hulst*, mais il vit échouer jusqu'à deux fois le projet de surprendre *Anvers*.

QUOIQUE les Négociations fussent déjà entamées à *Munster*, les Plénipotentiaires de la République ne s'y rendirent qu'au mois de Janvier 1646.
de l'année 1646. *Frédéric-Henri* ne vit point sans peine qu'on les fit partir sitôt, quoique les *Français* de leur côté désirassent fort que la paix pût se conclure. Il entra même en campagne, sans avoir égard à la faiblesse de sa santé, ni aux prières de la Princesse son Epouse, qui chercha envain à l'en détourner. Il se fit accompagner du Prince *Guillaume* son fils, &

s'arrêta assez long-tems à *Bréda* sans rien entreprendre: son dessein était toujours de se rendre Maître d'*Anvers*; cependant il n'attaqua même pas cette ville. Il assiégea *Venlo*, qu'il se vit forcé d'abandonner ensuite, la saison étant trop avancée pour pousser ce siége. Plusieurs s'étonnaient qu'avec des forces assez considérables l'on eut exécuté si peu de chose cette année; l'on parlait différemment des vues du Prince pendant cette campagne, dont les uns attribuaient l'inaction à des obstacles secrets de la part de quelques Provinces; les autres aux indispositions fréquentes de *Frédéric-Henri*, ou même à la foiblesse de son esprit, causée & augmentée par l'âge. Quoiqu'il en soit le Prince à son retour, ayant été complimenté par les Etats, leur dit lui-même „ je suis fâché „ qu'il ne se soit rien fait de plus cet été, „ mais on est en paix." Les *Français* avaient pris *Courtrai*, *Furnes*, *St. Winok* & *Dunkerque*, ce qui les rendoit moins portés à la paix qu'ils ne l'avaient été auparavant. Avant la fin de cette année, *Frédéric-Guillaume*, Electeur de *Brandenbourg*, épousa à *la Haye* la Princesse *Louïse*, fille ainée du Prince d'*Orange*. Ce mariage que *Frédéric-Henri* avait tellement pressé, qu'à sa prière les Etats de *Hollande* avaient relevé les illustres fiancés de l'obligation de faire proclamer leurs bans, ne fut pas plutôt contracté, que l'on s'apperçut que la santé du Prince s'affaiblissait de jour en jour; bientôt même l'on désespéra de son rétablissement. Pendant son dernier séjour à *Bréda*, il avait déjà déclaré qu'un traité honorable & avantageux avec l'*Espagne* ne se-

ſerait pas à rejetter ; & tant que dura ſa maladie, il ne ceſſa point de conſeiller la paix. Les *Français*, que leur derniers ſuccès avaient rendus moins accommodants, ſoupçonnèrent la Princeſſe d'*Orange* de s'être laiſſée gagner par l'*Eſpagne*, & d'inſpirer à ſon époux ces diſpoſitions pacifiques, que le jeune Prince *Guillaume* était bien éloigné de goûter. Plein de feu & de l'idée des grandeurs auxquelles allait l'élever la mort de ſon père, il déſirait avec ardeur la continuation de la guerre ; c'était ſelon lui, l'unique moyen d'affermir ſon autorité, qui, comme on le lui avait fait accroire de bonne-heure, devait, de même que les gros revenus qu'il tirait de ſes emplois, diminuer conſidérablement en tems de paix. La maladie de ſon père, qui avait langui pendant tout l'hyver, augmenta bientôt au point, que les médecins l'abandonnèrent, & qu'il mourut le 14. du mois de Mai 1647. dans ſa ſoixante-quatrième année. Le 10. de Mai ſuivant il fut enterré avec grande pompe à *Delft* dans le tombeau de ſon père ; ſes héritiers ſeuls portèrent les frais de ſes funérailles.

1647.

Mort de *Frédéric-Henri.*

OUTRE quatre filles & ſon fils *Guillaume* qui lui ſuccéda, *Frédéric-Henri* avait un fils naturel, nommé *Frédéric* de *Naſſau*, ſeigneur de *Zuileſtein*, Colonel d'un Régiment d'Infanterie au ſervice de la République. Le Prince d'*Orange* mourut avec la gloire d'avoir tellement abaiſſé le puiſſant ennemi de ſa patrie, qu'il ſe voyait enfin obligé de demander lui-même la paix, avec inſtance, & d'offrir des conditions bien plus favorables qu'on n'eut oſé en attendre quelques années plutôt. Ses Contemporains l'ont

Portrait & éloge du Prince d'*Orange Frédéric-Henri.*

eſtimé le plus grand guerrier de ſon ſiècle. Il égala, dit-on, ou ſurpaſſa même le grand *Maurice* ſon frère, & ſon Maître dans le métier des armes, en conduite, en prudence, & par cette fermeté inébranlable qui ſe ſoutient dans les plus grands périls. Si dans quelques-unes de ſes dernières campagnes il parut moins actif & moins entreprenant qu'il ne l'était d'ordinaire, c'eſt moins à la foibleſſe de ſon eſprit & à la diminution de ſes forces, que l'on croit devoir attribuer ce peu d'activité & l'infréquence de ſes ſuccès, qu'à une politique profonde & raiſonnée. Il ſe conduiſit toujours avec tant de modération dans les affaires du Gouvernement, qu'il ſut ſe concilier l'eſtime & l'affection de tous les partis. Egalement modéré ſur l'article de la Religion, s'il parut attaché à l'égliſe dominante, il n'en fit pas moins voir combien il déteſtait la perſécution qu'avaient eu les *Rémontrans* à ſouffrir ſous le gouvernement précédent. Auſſi obtinrent-ils ſous ſon adminiſtration cette liberté de culte dont ils ſont encore en poſſeſſion. Les *Catholiques-Romains* eux-mêmes n'éprouvèrent que des bontés de la part de ce grand Prince; ce qui fut même porté ſi loin, que l'on ſe perſuada, ſans autre preuve, à la cour de *France*, qu'il était ſecrétement attaché à la Religion de *Rome*. Quant à ſes qualités perſonnelles, *Frédéric-Henri* dans la fleur de l'age „ avait la taille grande, „ l'air noble, le port beau, & une force de „ corps extraordinaire." D'une ſanté robuſte, il n'eut gueres d'autre incommodité que d'être quelquefois ſujet à la goutte. „ Il avait l'eſprit „ vif & une ſolidité de jugement admirable.

Com-

„ Comme son père il était fort reservé, & difficile
„ à pénétrer; & avant que de prendre confian-
„ ce en quelqu'un, il fallait qu'il l'eut éprouvé plu-
„ sieurs fois. Un peu lent dans la conclusion
„ des affaires; après avoir résolu un traité, ou
„ gouté un projet, il disait *qu'il fallait dormir*
„ *dessus avant que de le signer*, pour voir s'il n'y
„ aurait rien de mieux à faire." Mais lors-
qu'il s'était une fois fortement déterminé,
„ jamais capitaine n'eut plus de fermeté
„ & d'intrépidité que lui dans les grandes ac-
„ tions, ni une plus grande vigilance pour pour-
„ voir à toutes choses. Il était exact & sevère
„ dans le commandement & dans l'exécution
„ de ses ordres; il était généreux, bon ami & libé-
„ ral; il distinguait les gens de mérite par des fa-
„ miliarités accompagnées de bienfaits, sans en
„ excepter même les étrangers. Il traitait ci-
„ vilement ses ennemis, & n'abandonna jamais
„ ses amis, quelque disgrace qui leur fut arrivée.
„ Les flatteurs n'avaient point d'accès auprès
„ de lui." S'il travailla à sa propre grandeur
& à celle de sa maison, ce fut d'une manière
qu'on eut dit, non qu'il les cherchait, mais
qu'elles lui venaient d'elles-mêmes; aussi n'en
désira-t-il jamais aucune qui eut pû le rendre
suspect ou lui faire perdre l'affection des peuples.
Quand il n'était point à la tête des armées, il
donnait à l'étude des belles-lettres plusieurs de
ses loisirs; & l'on assure „ qu'il portait ordinai-
„ rement les commentaires de *César* en petit vo-
„ lume, en latin."* Il avait la plus grande vé-
né-

* Presque tout ce qui dans le Portrait, que nous avons donné de

nération pour la mémoire de *Guillaume* I. son père, dont il avait lu & médité les écrits. Aussi portait-il ces mots pour devise *: *Patriæque Patrique*, voulant donner à connaître „ qu'il „ ne songeait, dit *du Maurier*, qu'à servir les Pro„ vinces, & à venger la mort de son Père." Enfin *Frédéric-Henri*, qui lui-même avait marché sur les traces de ce grand homme, laissa à son

de *Frédéric-Henri*, est distingué par des guillemets ", a été pris des mémoires du Comte d'*Estrades*, d'où l'auteur *Hollandais* lui-même a emprunté ses principaux traits; ce qui nous a fait préférer de donner les propres termes de l'Original, tels que nous les fournit *Rousset* dans une de ses Remarques sur l'Histoire du *Stadbouderat*. Pour achever l'éloge de ce grand Prince, nous ajouterons encore ces traits brillants, mais vrais, que le même *Rousset* a substitués aux ingénieuses, mais malignes antithéses de l'Abbé *Raynal*. „ On a dit de ce „ grand Prince, qu'il possédait toutes les vertus & toutes les „ qualités qui font les Héros. En effet il était civil, affa„ ble, obligeant, populaire, desintéressé & fidèle à sa „ patrie, pour laquelle il s'exposa à toutes sortes de dangers. „ Il était d'une probité si bien établie, que sa conduite ne fut „ jamais soupçonnée. Il était ami de l'Union, constant, „ modéré, sage, plein de valeur, généreux, & si avare „ du sang de ses soldats, qu'il en fut surnommé le Père; „ outre cela il était savant, entendait & parlait plusieurs „ langues, & était d'une piété exemplaire." L'Abbé *Raynal* qui du grand *Frederic-Henri* ne veut faire qu'un homme *aimable*, aurait-il bien connu ce qui fait la véritable grandeur?

† *Guillaume* I. avait pris pour devise ces mots qui caractérisaient bien ce grand homme, *sævis tranquillus in undis*. Celle de *Maurice*, *tandem fit surculus arbor*, n'était pas moins expressive; & ce Prince n'a pas démenti l'espèce de présage renfermé dans ces mots. La devise de *Frederic-Henri* fait plus d'honneur à son cœur. Elle prouve que, plein de l'idée de ses devoirs, il s'oubliait lui-même pour ne penser qu'à servir sa patrie, en imitant & en vengeant son père.

ſon fils *Guillaume* un excellent modèle à imiter. La plupart de ſes compatriotes admirèrent ſes vertus ; la poſtérité en rappelle avec plaiſir la mémoire ; & s'il eut des défauts, ils furent en ſi petit nombre, qu'à peine on les remarqua ; ou plutôt le ſouvenir de ſes éminentes qualités & des ſervices multipliés qu'il avait rendus à ſa patrie, fit oublier qu'il avait eu quelques faibleſſes.

AUSSITÔT après la mort de ce grand homme, *Guillaume* II. ſon fils, entra dans la jouiſſance des charges de Capitaine & Amiral-Général de la République, dont il avait la ſurvivance depuis pluſieurs années. Peu de tems après il fut déclaré *Stadhouder* de *Hollande* & de *Zélande*. La *Gueldre*, *Utrecht*, *Overyſſel* & *Groninguen* ne tardèrent pas à ſuivre le même exemple. D'abord *Guillaume* parut porté à ſe prêter aux vues des Etats qui déſiraient la paix, dont on pouſſait les négociations avec ſuccès à *Munſter*. Cependant dès que la ſaiſon le permit, il voulut abſolument entrer en campagne, & en effet, quoique les Etats de *Hollande* s'y fuſſent oppoſé, le Prince ſe ſervit du prétexte de couvrir les frontières pour faire marcher quelques troupes avec de l'artillerie du côté de *Hulſt*. Mais les Etats, qui craignaient que tous ces mouvemens ne retardaſſent les négociations de la paix, l'engagèrent non ſans peine à les rappeller. Bientôt l'on ne douta plus du ſuccès des conférences de *Munſter* ; & en effet le 30. du mois de Janvier 1648. la paix fut ſignée dans cette ville malgré tous les murmures & toutes les chicanes des Plénipotentiaires *Français*, qui trouvaient mauvais que,

Guillaume II. ſuccède à ſon Père.

Paix de *Munſter* ou de *Weſtphalie*.

contre la foi des derniers traités, la République fit une paix séparée avec l'*Espagne*.

Par ce traité le Roi d'*Espagne* reconnaissait les *Pays-Bas-Unis*, pour Etats libres & souverains, sur lesquels lui ni ses successeurs n'avaient & ne formeraient jamais aucunes prétentions; désirant au contraire conclure avec les dits Etats une paix & alliance perpétuelles. Enfin outre tous les autres avantages que les Etats-Unis retiraient de ce traité, on y régla & fixa les frontières de leur nouvelle République. Née dans le sein des troubles & des horreurs de la guerre civile, elle s'était accrue & fortifiée dans le tumulte des armes; & après avoir lutté avec une intrépidité & une constance, dont il n'y a point d'exemple, contre toutes les forces d'un ennemi aussi redoutable que puissant; après avoir échappé, par une espèce de prodige, à tous les dangers d'une guerre de quatre-vingts ans, elle se vayoit enfin parvenue à ce dégré de grandeur & de consistance, qu'admirent encore avec surprise ceux qui dans les fastes de son histoire cherchent à découvrir les causes de tant d'événemens, qui presque tous semblent tenir du miracle.

Quoique le traité de paix eut été signé par sept des huit Plénipotentiaires des Etats à *Munster*, il s'éleva cependant encore quelques difficultés dans les Provinces au sujet de la ratification. La *Zélande* & *Utrecht* refusèrent d'abord de ratifier le traité; parce que ces Provinces étaient mécontentes de ce que l'on avait conclu la paix sans le consentement de la *France*, & séparément de cette couronne. La *Hollande* de

son

ſon côté trouvait à redire à l'article 45. par lequel *Zévenberge* était conſidéré comme un fief de l'*Eſpagne* ; qui, ſans en avoir demandé l'aveu de cette Province, permettait dans cette ville le libre exercice de la Religion *Catholique*. Ces deux difficultés furent bientôt levées par une clauſe qui ſatisfit la *Hollande*, & que l'*Eſpagne* ſe vit forcée d'accorder. La *Zélande* & *Utrecht* perſiſtant à refuſer leur ratification, il fut réſolu de paſſer outre à la pluralité; *Utrecht* ſe joignit bientôt aux cinq autres Provinces, & l'échange des ratifications ayant été faite, la paix fut publiée à *Munſter* le 16. du mois de Mai de l'année 1648. & dans les *Provinces-Unies* le 5. Août ſuivant. La *Zélande* elle-même, quoiqu'elle n'eut point ratifié le traité, conſentit enfin à faire publier la paix. Pour engager les *Zélandais* à faire une démarche, à laquelle ils ne ſe prêtaient qu'avec répugnance, les Etats-Généraux leur envoyèrent une Députation, pour leur remontrer que, dans une affaire où les autres Provinces ne pouvaient ni ne voulaient reculer, celle de *Zélande* ne pouvait agir ſéparément, ni faire ſeule la guerre à l'*Eſpagne*, tandis que les ſix autres Provinces étaient en paix avec cette Couronne. Il eſt remarquable que dans les réſolutions, que les Etats de *Zélande* ſe virent contraints de prendre ſur cette affaire, ils s'exprimèrent encore de façon à faire ſentir qu'ils n'agiſſaient que par une condeſcendance forcée. „ Quoique pluſieurs raiſons, diſaient-ils, les en„ gageaſſent à ne pas ratifier la paix, & à ne „ point permettre qu'elle fut publiée dans leur „ Province, ils jugeaient cependant qu'ils ne de-

Pp 5 „ vaient

„ vaient point ſe charger du reproche, qu'on
„ aurait pû leur faire, d'avoir troublé la
„ tranquillité intérieure, tandis qu'au de-
„ hors l'on travaillait à la paix; que, pour ces
„ raiſons, ils permettaient que l'on publiât auſſi
„ la paix en *Zélande*; que cependant ils perſi-
„ ſtaient à proteſter qu'ils voulaient être inno-
„ cents des troubles & des malheurs, dont l'E-
„ tat était menacé par cette paix ſéparée; ne
„ prétendant point d'ailleurs approuver en au-
„ cune manière, par cette condeſcendance, ni
„ la conduite des Etats-Généraux, ni différen-
„ tes réſolutions priſes par les dits Etats ſur cette
„ affaire." Cinq jours après la publication de la paix, l'on célébra dans la République un jour ſolemnel d'actions de graces; dans presque toutes les Villes on fit de grandes réjouiſſances. De toutes les Provinces, la *Zélande* ſeule ne prit point part à l'allégreſſe publique, n'alluma point de feux de joie; &, ce qui doit paraître ſingulier, en *Hollande*, la ſeule ville de *Leide* imita l'exemple & le ſilence des *Zélandais*. Dans les Prêches qui ſe firent à l'occaſion du jour d'actions de graces, l'on obſerva que quelques Miniſtres, ces gens qui tous devraient n'être que des hommes de paix, ne parlèrent que bien faiblement, & comme malgré eux, des avantages qu'apportait à l'Etat celle de *Munſter*. L'hiſtoire ne dit pas les raiſons qu'eurent ces Meſſieurs d'en agir ainſi; elle ſe contente d'obſerver, que peut-être ils cherchaient par là à faire leur cour au Prince d'*Orange*, qui aurait ſouhaité la continuation de la guerre. Un de ces Eccléſiaſtiques pouſſa même ſi loin l'audace de la chaire, qu'il fit un pa-

ral-

rallèle profane de l'Etre ſuprême & du jeune Prince, en appliquant à celui-ci des paſſages de l'Ecriture-Sainte, qui ne pouvaient être applicables qu'à Dieu ſeul; d'où il prit occaſion d'élever le *Stadhouder* jusqu'aux cieux, parce qu'il avait tout tenté pour arrêter les Négociations, & faire manquer la paix. *C'était ainſi*, dit nôtre auteur, *que ces gens faiſaient peu de cas d'une paix qui rendait la tranquillité aux Provinces, & confirmait la liberté publique.*

LA paix de *Weſtphalie*, qui changea pour ainſi dire tout le ſyſtême politique de l'*Europe*, & que l'on cite encore actuellement comme une des principales loix fondamentales de l'Empire, apporta encore cet avantage aux *Provinces-Unies*, que, du côté de l'*Allemagne*, la tranquillité fut rendue à leurs frontières. Cependant comme les différends ſur la ſucceſſion du Duc de *Juliers* & de *Cléves* & de quelques-autres n'avaient pû être réglés, la République continua à tenir garniſon dans les villes de *Wezel*, *Emmerik*, *Rees*, *Orſoi*, *Gennep* & *Rynberk*. Mais ce ne fut qu'un tems aſſez conſidérable après la concluſion de la paix de *Munſter*, que l'on évacua l'*Ooſt-Friſe*, où les troupes *Heſſoiſes* avaient été longtems cantonnées. Ainſi finit cette guerre auſſi longue * que coûteuſe, qui enleva à l'*Eſpagne* un des plus beaux fleurons de ſa couronne, & aſſura aux *Provin-*

* Cette guerre, comme on l'a vu plus haut, avait duré quatre-vingts ans; en comptant du 5. d'Août 1568 jour auquel avaient été décapités les Comtes d'*Egmond* & de *Hoorn*, jusqu'au 5. du même mois de l'année 1648. que ſe fit dans ces provinces la publication de la paix de *Munſter*.

vinces-Unies cet état de repos, de fureté & de liberté, que n'avait jamais connu aucun de ceux qui vivaient alors dans le fein de la nouvelle République.

CHAPITRE XII.

Commençant à la paix de Munster *en* 1648. *& finissant à la paix du Nord en* 1660.

1649.

Les Etats de *Hollande* travaillent à rétablir leurs finances, & à obtenir le licentiement d'une partie de l'armée.

LA Paix n'eut pas plutôt été publiée, que les Etats de *Hollande* fongèrent aux moyens de rétablir leurs finances, en resserrant les dépenses à porter par la Province. L'on délibéra aussi fur la manière dont devrait contribuer aux taxes communes le *Brabant-Hollandais*, * maintenant qu'il fe trouvait déchargé du poids des contributions & des autres fardeaux de la guerre. Depuis quelque tems l'on avait aussi diminué de fix & un quart jusqu'à cinq pour cent les

* Ce n'est qu'improprement qu'on dit le *Brabant-Hollandais*, comme l'on dit, improprement aussi, la République de *Hollande*. Les villes du *Brabant* conquifes fur l'*Espagne* appartiennent à la *Généralite*, c'est à-dire au corps de la République des fept *Provinces-Unies*, & non à une Province particulière. L'Original dit *Staats-Brabant* (le Brabant des Etats); mais il a fallu s'accommoder à l'ufage, ou plutôt au caprice des Ecrivains *Français* qui, fans qu'on puiffe en déviner la raifon, ont toujours dit, République de *Hollande*, *Brabant-Hollandais*, *Flandre-Hollandaise*, &c.

les Intérêts des dettes de la Province, qui de même s'était débarrassée du poids de quelques-autres charges. L'Etat cependant restait encore surchargé du plus pesant de tous les fardeaux, celui des gens de guerre. Au commencement de l'année 1649. la *Hollande*, pour la part qu'elle devait contribuer à leur entretien, se trouva arriérée de plus de trois millions & demi de florins. Elle demanda donc une diminution de cinquante hommes par compagnie d'Infanterie, à quoi le Prince consentit, de même que les autres Provinces, quoiqu'après bien des débats & des délais. Bientôt cette Province proposa encore une nouvelle réduction; elle voulait qu'on licentiât cinquante Compagnies d'Infanterie étrangère. Le Prince d'*Orange* représenta qu'une réduction aussi forte ne pouvait se faire sans exposer la République aux plus grands dangers. L'on fit semblant de trouver bonnes les raisons de son Altesse. Mais au mois d'Octobre la *Hollande* demanda aux Etats-Généraux & au *Stadhouder*, outre la réduction de la grosse Cavalerie, que l'on licentiât la moitié ou du moins une grande partie des gens de Cheval, & cinquante-cinq compagnies des troupes étrangères. Les Etats-Généraux & le Prince d'*Orange* s'y opposèrent avec vigueur. *Guillaume* cependant se rapprocha un peu des *Hollandais*, & leur fit une proposition qui ne s'éloignait guères de celle qu'ils avaient faite eux-mêmes. Mais depuis longtems les esprits étaient trop aigris, pour que l'on en put attendre un accommodement facile; d'ailleurs les Etats de *Hollande*, trouvant que, malgré la réduction proposée par le Prince, l'état

tat de leurs dépenſes l'emporterait encore de beaucoup ſur celui de leur recette, refuſèrent de ſe prêter aux vues du *Stadhouder*. Ils remerciérent même de leurs ſervices ceux des Capitaines d'Infanterie & des Brigadiers de Cavalerie à leur ſolde, dont ils avaient réſolu de retenir les appointemens; & leur envoyèrent des ordres pour leur intimer qu'ils ne devaient plus s'attendre à aucun payement de leur part. Les Etats-Généraux de leur côté écrivirent à ces Officiers qu'ils euſſent à ſe reſſouvenir du ferment qu'ils leur avaient prêté, & à ne ſe point laiſſer licentier ſans leurs ordres exprès.

Députation de Etats-Généraux à ceux de *Hollande*.

Tous les tempéramens que l'on avait pû imaginer ayant été inutiles, les Etats-Généraux réſolurent d'envoyer une Députation aux villes de la *Hollande*, pour tâcher de les engager à ne point exécuter le projet d'un licentiement particulier. Ils prièrent en même tems le Prince „ de mettre tout en œuvre pour la conſervation „ de la tranquillité & de la paix; de même que „ pour le maintien de l'*Union*; autoriſant de „ plus ſon Alteſſe à s'oppoſer à tout ce qui „ pourrait être entrepris au contraire." En conſéquence de cette Réſolution, le Prince ſe mit lui-même à la tête de la Députation, & choiſit pour l'accompagner quatre membres de l'Aſſemblée des Etats-Généraux, & trois autres du Conſeil d'Etat *. La Députation ſe rendit d'abord

* Les membres pris de l'aſſemblée des Etats-Généraux étaient *Aartsberger*, *Mauregnault*, *Renswoude* & *Klant*; & du Conſeil d'Etat, *Asperen*, *Lukasz* & le Tréſorier-Général *Braſſer*.

bord à *Dordrecht*, où la Régence avait été très-portée pour l'article de *l'Economie* †. Le 9. de Juin 1650. tout l'ancien conseil (*Oud-Raad*) assemblé donna audience au Prince & aux Députés. Mais avant, un des Bourguemaîtres avait déclaré que l'on n'accordait cette audience qu'en considération de l'estime que l'on faisait de son Altesse, sans que cela put porter la moindre atteinte à la souveraineté des Etats de *Hollande* ni à la liberté de voter dans leur assemblée. *Aartsbergen* lut au conseil la proposition des Députés. Elle contenait en substance; *Que* „ les „ Etats de *Hollande* avaient jetté la République „ dans de grands troubles, pour avoir de leur „ autorité privée licentié quelques Compagnies „ de Cavalerie & d'Infanterie, quoique les au„ tres Provinces se fussent opposées avec force „ à une démarche si contraire à l'Union; *Que* „ les Députés de la ville de *Dordrecht* avaient „ consenti à ce licentiement particulier, malgré „ les ordres contraires du Magistrat de cette „ Ville; *Que* cette entreprise d'une seule Pro„ vince causait d'autant plus de peine & d'in„ quiétude au Prince & au Conseil d'Etat, „ qu'il y avait à craindre qu'elle ne rompît „ l'Union, ne causât la ruine de l'Etat & des „ Peuples, & par conséquent celle de la Reli„ gion *Réformée*; *Que* pour ces raisons l'on „ avait résolu de nommer une Députation, à la „ tête de laquelle le Prince avait bien voulu se „ mettre, afin de représenter avec plus de for- 1650.

ce

† Du *Ménage*, comme s'exprime l'Original.

„ ce & de fruit, ce qu'avaient voulu risquer & „ souffrir leurs ancêtres par zèle pour la confes- „ sion de la vraie Religion ; *Que* touché des „ malheurs des Peuples, *Guillaume* I. Prince „ d'*Orange*, avait engagé les Provinces à pren- „ dre les armes, & les avait comme réunies en „ un seul corps ; *Que* cette Union avait rendu „ l'État formidable à ses ennemis, & respecta- „ ble à tout l'Univers ; mais que dès les pre- „ mières années de la paix, il était menacé d'un „ changement, qui troublerait sa tranquillité, „ si l'on souffrait que les Provinces rompissent „ le nœud qui les unissait ; *Que* pour prévenir „ ce malheur le Conseil d'Etat avait envoyé aux „ Provinces un état des troupes nécessaires pour „ la garde des Places ; mais que la *Hollande* n'a- „ vait pas voulu le recevoir, & avait même „ refusé d'entrer en négociation avec les autres „ Provinces ; *Que* là dessus s'était ensuivi un li- „ centiement particulier d'une grande partie des „ troupes, quoique quelques-uns des principaux „ membres de l'assemblée des Etats de *Hollande* „ eussent eux-mêmes voté contre ce licentie- „ ment ; *Que* le Prince & le Conseil d'Etat „ s'étaient en conséquence crûs obligés de se „ servir de moyens extraordinaires, pour s'op- „ poser à une conduite si extraordinaire elle-mê- „ me ; & que l'on n'en avait pû imaginer de „ meilleur que d'envoyer une Députation aux „ Villes de la Province ; *Que* l'on ne doutait „ nullement que les finances de la *Hollande* ne „ se trouvassent surchargées ; mais que les au- „ tres Provinces étaient dans le même cas ; „ *Qu*'une guerre de près d'un siècle avait reduit

l'E-

„ l'Etat à cette extrêmité ; mais qu'elle avait
„ aussi procuré aux peuples cette liberté pré-
„ cieuse dont ils jouissaient maintenant. *Qu*'il
„ fallait soulager la *Hollande*; mais qu'il était con-
„ venable que les alliés y consentissent unanime-
„ ment. Enfin l'on priait la Régence de *Dord-*
„ *recht* de faire attention à toutes ces raisons,
„ de rester inséparablement attachée à l'Union,
„ & de réparer ce que l'on avait fait de contraire
„ à l'Union." Pour toute réponse la régence
dit, qu'on délibérerait sur la proposition, & que l'on
ferait à l'assemblée des Etats de *Hollande* le rap-
port de ce que la Ville auroit résolu. Les Dé-
putés peu satisfaits demandèrent pour le lende-
main une seconde audience. *Aartsbergen* porta
encore la parole ; s'exprima avec une hauteur
indécente, & s'oublia même jusqu'à dire, que
Messieurs de *Dordrecht*, ayant violé l'Union, s'é-
taient rendus coupables d'un crime capital, &
méritaient d'être punis dans leurs corps & leurs
biens. La présence du Prince n'empêcha pas
le Conseil de faire sentir aux Députés combien
il était offensé d'un discours aussi insolent ; dé-
clarant qu'il s'en souviendrait en tems & lieu,
& qu'à la prochaine assemblée des Etats de la
Province, il en demanderait satisfaction. *Guil-*
laume cependant essaya encore d'engager l'ancien
Conseil à renouer cette espèce de négociations,
mais tous les membres résolurent unanimement de
ne plus donner d'audience à la Députation.
De *Dordrecht* le Prince avec ses Députés se
rendit à *Gorinchem*, *Schoonhoven*, *Gouda*, la
Brille, *Rotterdam* & *Schiedam* ; toutes ces villes
ne donnèrent qu'une réponse générale, s'en re-

mettant du reste à la prochaine assemblée de la Province. A *Delft* où l'on ne répondit aussi qu'en termes vagues, le Conseil de la Ville consentit à donner audience au Prince comme *Stadhouder*, mais nullement aux autres Députés, que l'on refusa même de recevoir & d'herberger. *Alkmaar* & la plupart des villes de la *Nord-Hollande*, excepté *Hoorn*, où l'on ne fit aux Députés qu'une réception assez médiocre, reçurent la Députation en grande cérémonie, sans donner cependant de réponse plus satisfaisante. *Medenblik* envoya la sienne au Prince ; comme celle des autres villes elle n'était conçue qu'en termes généraux. Pour s'excuser de recevoir son Altesse & son train, le Magistrat prit le prétexte honnête des mauvais chemins, & de la petitesse de la ville. Le Conseil d'*Amsterdam*, voyant que la Députation s'approchait, & appréhendant que le Prince ne voulut venir dans cette ville, quoiqu'on l'eut déjà fait prier de ne pas s'en donner la peine *, lui dépécha pour la seconde fois deux personnes du Corps de la Magistrature & un sécrétaire, pour lui dire que si son Altesse voulait se rendre à *Amsterdam*, comme *Stadhouder* de *Hollande*, on l'y recevrait avec tous les honneurs dûs à cette qualité. *Guillaume* répondit qu'il s'y rendrait avec sa compagnie, & en toutes les qualités dont il se trouvait revêtu. En effet

* „ Parce que, avait-on fait dire au Prince, on ne pourrait le recevoir lui & sa Compagnie en qualité de Député „ des Etats-Généraux ; & que cependant l'on serait fâché „ de rien faire qui parût blesser le respect que l'on devait à „ son Altesse."

effet il entra peu après dans la ville, & demanda à être entendu en plein Conseil, avec les autres Seigneurs Députés. Les Bourguemaitres refusèrent d'assembler le Conseil. Le Prince alors demanda audience comme *Stadhouder*, mais ayant déclaré en même tems qu'il ne prétendait pas déposer le titre de Député des Etats-Généraux, & qu'il voulait faire entendre la commission dont il étoit chargé, sa demande fut refusée. D'*Amsterdam* la Députation se rendit à *Harlem*, qui n'y put aussi obtenir audience du Conseil. *Leide* au contraire se prêta à tout ce que l'on voulut, & répondit selon les désirs de la Députation. De retour à *la Haye*, *Aartsbergen*, dans son rapport à l'assemblée des Etats-Généraux, dit que „ quelques villes avaient déclaré vouloir rester attachées à l'Union; que quelques-unes en avaient „ à peine parlé, & que d'autres n'en avoient fait „ aucune mention; & que *Harlem*, *Delft*, *Amsterdam* & *Medenblik* avaient refusé de donner audience à la Députation." Quelques jours après, le Prince, en personne se plaignit hautement dans l'Assemblée des Etats de *Hollande* de la conduite injurieuse de la ville d'*Amsterdam*; demandant qu'elle fut tenue à lui en faire réparation, & à lui donner une satisfaction proportionnée à l'offense. Messieurs d'*Amsterdam* cependant surent si bien justifier toute leur conduite, que les Etats de *Hollande* formèrent à la pluralité une Résolution, par laquelle ils condamnaient & desapprouvaient tout ce qu'avaient fait les Etats-Généraux dans cette affaire; défendant en même tems de recevoir à l'avenir de pareilles Députations dans les villes de la Province. Cependant la Proposition lue par *Aarts*-

bergen au Conseil de *Dordrecht* avait été imprimée. Quelques jours après les Etats de *Hollande* en publièrent aussi la réfutation. Ils y disaient entr'autres, que ,, c'était assez mal à propos que dans cette Proposition l'on avait parlé du danger que courait la Religion si le sentiment de la *Hollande* prévalait ; puisque l'économie (*le ménage*) & le licentiement des troupes n'avaient rien de commun avec la lecture de l'Ecriture-sainte " Les Etats de *Hollande* raisonnaient peut-être juste; mais les Ecclésiastiques trouvèrent qu'ils avaient tort. Aussi quelques ministres ne manquèrent pas dans leurs sermons de s'emporter contre la conduite des Etats de *Hollande*. L'un d'eux, *Jacques Stermont*, s'étant plaint en chaire de ceux *qui voulaient payer d'ingratitude les sueurs, le sang, & les travaux valeureux* (des défenseurs de la Patrie), les Etats ordonnèrent à leur Pensionnaire *Kats* de lui en faire une vive réprimande. Le zélé prédicateur n'en devint pas plus sage, & les Etats qu'il *satyrisait* toujours dans ses prêches, trouvèrent un moyen autrement efficace de lui apprendre à être plus circonspect.

Quand on fait réfléxion au peu d'importance du différend qui s'était élevé entre les Etats de *Hollande* & le Prince, l'on est étonné qu'il ait pû avoir des suites si sérieuses. La *Hollande* voulait qu'on licentiât 20 Cornettes de Cavalerie, & que dans la réduction des Compagnies d'Infanterie l'on réduisit à soixante celles de soixante-dix, & à cinquante celles de soixante hommes. Le Prince au contraire & le Conseil d'Etat voulaient qu'on ne licentiât que seize Cornettes de Cava-

valerie, & cinq hommes par chaque Compagnie d'Infanterie. Ainsi le Prince prétendait que l'on retint 3000 Chevaux, & 26315 Fantassins; aulieu que la *Hollande* ne voulait retenir que 2700 Cavaliers & un peu moins de 26000 hommes d'Infanterie. Les autres motifs qui divisaient les Provinces entr'elles & celle de *Hollande* avec le Prince, n'étaient guères plus importants; il ne s'agissait que du plus ou du moins d'appointemens qu'il conviendrait d'accorder aux Officiers des Compagnies réduites, & aux Gouverneurs des Places fortes. Il semble donc qu'il eut été facile de trouver un tempérament, & d'acommoder la dispute; mais, outre que les esprits étaient encore plus aigris depuis le Députation dont nous avons parlé, il venait de se passer quelque chose qui acheva de porter la mesintelligence à son comble.

Le Prince fait arrêter l'Amiral *Witte Corneliszoon de Wite* & quelques autres personnes.

L'AMIRAL *Witte Corneliszoon de Witte*, qui avait servi la Compagnie des *Indes-Occidentales* dans le *Bresil*, en était reparti sans en avoir obtenu la permission du conseil de Régence Quoiqu'à son arrivée à *la Haye* il se fut d'abord rendu chez le Prince, auquel comme Amiral-Général il devait faire le rapport de son expédition, peu après cependant le *Stadhouder*, de l'avis de quelques membres des Etats-Généraux, le fit arrêter dans son auberge, & transférer ensuite dans les prisons publiques de *la Haye*. L'Amirauté d'*Amsterdam* fit en même tems, par les ordres des Etats-Généraux, emprisonner quelques Capitaines de l'Escadre de *de Witte*. Les Etats de *Hollande* regardant cette démarche comme une violation de leur territoire, & une atteinte

portée à la ſouveraineté de leur Province, s'addreſſèrent au Prince, de qui cependant ils ne purent obtenir aucune ſatisfaction. Le Magiſtrat d'*Amſterdam* de ſon côté ne s'en tint point aux plaintes. Sur le refus de l'Amirauté d'élargir les priſonniers, il fit forcer les priſons & remettre les Capitaines en liberté. Les Etats-Généraux ſe trouvèrent ſi offenſés de ce que Meſſieurs d'*Amſterdam* venaient de faire, qu'ils livrèrent un mémoire aux Etats de *Hollande* pour leur repréſenter qu'en ordonnant d'arrêter *de Witte* & les Capitaines, ils n'avaient rien fait que ce que, depuis cinquante ans, ils avaient été accoutumés de faire en pareille occaſion. La Réponſe des Etats de *Hollande* * fut *que*, „ les „ Etats-Généraux, n'ayant aucune juriſdiction „ dans le reſſort des Provinces particulières, ne „ pouvaient y faire appréhender qui que ce ſoit, „ ſans la permiſſion des Etats de chaque Pro„ vince, ou du Juge qui en repréſente la per„ ſonne. *Que*, ſuivant les priviléges, les ci„ toyens ou habitans ne pouvaient être jugés „ que par leur juge naturel & compétant. *Que* „ les Etats Généraux n'avaient de juriſdiction „ que ſur les gens de guerre, & ſeulement en„ core par *prévention*, & pour des cauſes con„ cer-

* Nous avons cru devoir rapporter cette réponſe, que les deux Rédacteurs ont paſſé ſous ſilence. Elle ſervira à donner aux étrangers une idée de la *ſouveraineté* de la République, repréſentée par les Etats Généraux: & de la *ſouveraineté* de chaque Province dans ſon propre reſſort. D'ailleurs l'on pourra en déduire de quel droit les Etats Généraux ont pu évoquer à eux le fameux procès de *Barneveld* & de ſes co-accuſés.

„ cernant leur emploi. *Que* le *Brésil* étant dès-„ lors entiérement conquis par les *Portugais*, les „ Etats-Généraux n'avaient de même aucune „ jurisdiction dans les lieux où aurait été com-„ mis le crime en question. *Que* les Etats par-„ ticuliers eux-mêmes n'avaient point le droit „ de donner à leurs sujets des juges nommés „ par une commission particulière, mais étaient „ obligés de les appeller devant leur juge ordi-„ naire. *Que* si quelquefois la chose s'était „ faite * de la part des Etats-Généraux, ce „ n'avait été que du consentement des Etats „ Provinciaux, ou de leurs Députés. *Que* ceux-„ ci y avaient consenti ou par ordre, ou sans „ ordre de leurs Commettans ; s'ils avaient agi „ sans ordre, ils avaient dès-lors trahi les inté-„ rêts de leur Province ; & si au contraire les „ Etats leur en avaient donné, la chose n'avait „ pû arriver que par inattention, par ignoran-„ ce, ou pour des vues particulières ; qu'en tout „ cas ils n'avaient pû rien faire, qui pût pré-„ judicier ou porter la moindre atteinte à la „ souveraineté de la Province." Les Etats de *Hollande* ne s'en tinrent pas à cette réponse ; ils prièrent le Prince de faire transférer *de Witte* à *Rotterdam*, pour y être jugé par son Juge compétant, l'Amirauté de la *Meuse* ; mais son Altesse remettant l'affaire de jour en jour, ils résolurent d'ordonner au Procureur-Général lui même d'aller tirer *de Witte* de sa prison. *Guil-*

* Si quelquefois les Etats-Généraux avaient nommé des Juges Commissaires.

Guillaume cependant prévint prudemment cet éclat, & donna ordre que l'on ramenât le prisonnier à l'auberge d'où il l'avait fait enlever. Depuis on lui donna des Juges, mais on laissa trainer les procédures si long-tems, que la mort du Prince étant survenue, l'Amiral fut remis en liberté.

Le Prince fait arrêter six Députés aux Etats de *Hollande*.

Si l'affaire de *de Witte* augmenta la mesintelligence qui subsistait déjà entre les Etats de *Hollande* & le *Stadhouder*, une entreprise bien plus hardie encore acheva de porter la division à son comble. Entreprise violente qui remplit les esprits de terreur, étonna tous les Princes Voisins, menaça l'Etat d'une révolution aussi dangereuse qu'elle paraissait inévitable, & à laquelle l'on crut que le Prince avait été excité par certaines personnes, qui sur les malheurs de l'Etat cherchaient à établir leur propre grandeur *. Le Prince, qui n'avait pas oublié combien il avait été mal reçu par les Magistrats de certaines villes, résolut de s'en venger avec éclat. Six personnes avaient surtout encouru la disgrace de son Altesse. Sans y être autorisé par aucune commission particulière, il les fit arrêter, le 30. Juillet, & conduire au château de *Loevestein*, quoique tous ces Messieurs fussent actuellement Députés aux Etats de *Hollande* alors assemblés. Ces six Messieurs étaient *Jacques de Wit*, ancien Bourguemaitre de *Dordrecht*; le *Stadhouder*

* Parmi ceux qui conseillèrent au Prince cette action aussi téméraire qu'inconsidérée, l'Histoire nomme *Aartsbergen*, *Renswoude* & *Sommelsdyk*.

der était irrité contre ce Magiſtrat, parce qu'il avait répondu avec fermeté au discours menaçant d'*Aartsbergen* lors de la fameuſe Députation dont nous avons parlé. *Jean de Waal*, Bourguemaître de *Harlem*; *Albert Ruil*, Penſionnaire de la même ville; *Jean Duiſt van Voorhout*, Bourguemaître de *Delft*; *Nanning Keizer*, Penſionnaire de *Hoorn*; ceux-ci n'étaient coupables, que parce que le Prince n'avait pas été reçu à ſon gré à *Harlem*, à *Delft*, à *Hoorn*. Le crime de *Nicolas Stellingwerf*, Penſionnaire de *Médenblik*, le ſixième de ces nouveaux priſonniers d'Etat, était ſans-doute un peu plus grave; il s'était chargé de prier le Prince, au nom de cette ville, de ne point ſe donner la peine de s'y rendre.

Il paraitra peut-être étrange qu'aucun des Députés d'*Amſterdam* ne ſe ſoit trouvé enveloppé dans la disgrace de ces ſix Meſſieurs; cette ville ayant traité le Prince & ſa Députation avec auſſi peu de ménagement qu'aucune autre. *Guillaume* ne s'en reſſouvenait que trop; mais la vengeance qu'il voulait tirer de l'affront qu'il avait reçu, ne ſe bornait pas à quelques individus, il prétendait qu'elle s'étendit ſur toute la ville. Le projet était formé depuis quelques tems de ſurprendre cette grande & riche ville *, d'y changer la Régence, & de la forcer enſuite à voter

GUILLAUME II. cherche à ſurprendre *Amſterdam.*

* L'on prétend que plus de trois ſemaines avant que l'entrepriſe éclatât, pluſieurs négocians de *Harlem*, & d'*Amſterdam*, avaient reçu des lettres de *Londres*, de *Dantzig* & d'ailleurs, où l'on parlait du ſiége d'*Amſterdam* comme d'une choſe actuelle.

voter unanimement avec les autres Membres des Etats. L'entreprise, confiée au Comte *Guillaume-Fréderic*, *Stadhouder* de *Frise*, semblait trop bien concertée pour ne pas réussir ; mais un de ces évènemens heureux, que l'on attribue trop légèrement au hazard, sauva *Amsterdam* & ne laissa à *Guillaume* que le dépit d'avoir fai un éclat inutile, & qui sembla à plusieurs déceler moins un projet de vengeance personnelle, qu des vues trop ambitieuses. Quoiqu'il en soit un parti de Cavalerie des garnisons de *Niméga* & d'*Arnhem* s'étant égaré près du village c *Hilversom* * dans le *Gooiland*, fut rencontré pa

l

* N'avait-on point de guide ? ou l'on n'avait pû e trouver, dit notre Auteur, ou l'on n'avait osé se confier ces sortes de gens. Mais un autre moyen s'était présen à quelques officiers qui étaient allé reconnaître la route, & l'on résolut de s'en servir. Près de *Hilversom* était une maison isolée, habitée par un Chirurgien. C'était la route qu'il fallait tenir, mais c'était aussi le lieu où l'on courait le plus grand risque de s'égarer. A force d'argent & de promesse ces Officiers engagèrent le Chirurgien à placer, la nuit du 29. au 30. Juillet, une lumière à la plus haute fenêtre de sa maison. Ils prétextèrent que quelqu'un de leurs amis, ayant tué un homme, était obligé pour fuir de prendre cette route, & que cette lumière servirait à le guider. Le Chirurgien tint parole ; mais, quoique dans cette saison les nuits soient d'ordinaire courtes & belles, celle-ci fut si obscure, à cause des pluies & du gros tems qui s'éleva, que le Chirurgien, comme lui-même l'a rapporté ensuite, ne pouvant s'imaginer que personne voulut se mettre en route par un tems si orageux, éteignit sa lumière vers les onze heures. La Cavalerie s'avançait cependant, & n'appercevant nulle part le signal qui devait la guider, elle s'égara dans les landes du *Gooiland*, ce qui l'empêcha de se trouver au lieu du rendez-vous à l'heure marquée, & donna au Courier de *Hambourg* le tems d'avertir Messieurs d'*Amsterdam* du péril qui les menaçait.

le Poſtillon de *Hambourg* qui apprit des Cavaliers eux-mêmes qu'ils avaient deſſein de ſe rendre à *Amſterdam*. Comme ces troupes ignoraient elles-mêmes le deſſein de leur marche, & qu'elles n'avaient point ordre d'arrêter perſonne en chemin, elles laiſſèrent continuer tranquillement ſa route au Poſtillon, qui d'abord raconta ce qu'il avait vu, au Bureau de la poſte, & en donna enſuite connaiſſance au Bourguemaître *Corneille Bikker*. Loin de penſer que ces troupes fuſſent celles des Etats, ou d'avoir le moindre ſoupçon de ſon Alteſſe, on s'imagina que ce pouvait être quelque parti *Suédois*, dont l'armée était alors dans le pays de *Liége*, ou quelques bandes *Lorraines*, qui plus d'une fois avaient commis de grands déſordres ſur les frontières, & qui attirées par l'opulence d'*Amſterdam* venaient pour piller cette grande Ville. *Bikker*, le ſeul Bourguemaître qui fut alors préſent, aidé des conſeils de l'Echevin *Jean Huidekooper*, Seigneur de *Maarſeveen*, ordonna d'abord de lever les ponts levis, de fermer les portes, de planter le canon ſur les remparts, & de faire prendre les armes à la Bourgeoiſie & à la Garniſon. L'on mit auſſi huit vaiſſeaux de guerre en état de défendre l'*Y*, & quelques barques armées ſur l'*Amſtel*, pour couvrir la ville de ce côté. Tout le monde était dans l'agitation; tout le monde voulait ſe rendre néceſſaire. Quelques Corps de métier s'offrirent volontairement de travailler aux remparts; les *Mennonites*, eux-mêmes ne voulurent point être exceptés.

Lettre du Prince à la Régence d'*Amſterdam*.

LE Comte *Guillaume-Fréderic*, ayant donc trouvé les portes fermées, n'oſa ſe permettre au-

cun

cune violence contre une Ville où il voyait tout en mouvement, & qu'il ſavait peuplée d'un monde immenſe prêt à tout entreprendre pour ſa liberté & ſes priviléges. Il ſe contenta d'envoyer à la Régence une lettre que le Prince lui avait ordonné de remettre lui-même. Son Alteſſe y diſait que „ pour prévenir d'être encore „ traitée auſſi étrangement qu'elle l'avait été la „ derniére fois, elle avait envoyé le Comte *Guil-* „ *laume* à *Amſterdam* à la tête de quelques trou- „ pes, afin que tout s'y tint tranquille, & que „ quelques mal-intentionnés ne l'empêchaſſent „ pas d'y propoſer ce qu'elle avait encore à di- „ re pour le bien de la Province." Le Magiſtrat, après avoir lu cette lettre, députa vers le Comte les Echevins *Huidekoper* de *Maarſeveen* & *van der Does*. Ils s'avancèrent dans un Jacht armé jusqu'à une maiſon de plaiſance, nommée *Welna*, où ils trouvèrent le Comte avec ſes troupes. *Maarſeveen* porta la parole, & après avoir fait ſentir à *Guillaume-Fréderic* „ que les Bourguemaîtres euſſent bien ſouhaité „ que ſon Alteſſe n'eut pas accompagné ſa let- „ tre de tant d'éclat . . . il ajouta qu'ils priaient „ ſon Excellence d'excuſer leur Ville & de vou- „ loir bien ne point en approcher de plus près, „ ſans quoi ils ſe verraient forcés de ſe ſervir „ pour leur défenſe des armes que Dieu & la „ Nature leur avaient données." Le Comte, étonné d'une fermeté à laquelle il ne s'attendait ſans-doute pas, n'ayant rien répondu, *Maarſeveen* pourſuivit. „ Jusqu'ici j'ai dit à votre Ex- „ cellence tout ce que les Bourguemaîtres m'ont „ ordonné de lui dire; maintenant je vous don-

Réponſe de Meſſieurs d'*Amſterdam*.

„ ne

„ ne de moi-même un conseil d'ami pour votre
„ bien. Tâchez de faire votre retraite du mieux
„ qu'il vous sera possible. Vous n'êtes point
„ ici sans le plus grand danger. Notre Ville
„ abonde de gens d'un étrange caractére ; ils
„ pourraient bien entreprendre quelque chose
„ qui tournerait au desavantage de votre Ex-
„ cellence, & dont les Bourguemaîtres seraient
„ fachés. On y parle de façon que ces Magi-
„ strats se verraient peut-être forcés, quoique
„ bien malgré eux, de recourir à des moyens
„ extrêmes. " * Le Comte, plus embarrassé que jamais, se contenta de répondre au discours mâle & courageux de *Marseveen*, qu'*il n'avait rien fait que par les ordres de son Altesse*, *à qui il rendrait compte du tout*.

GUILLAUME II. était à table lorsqu'on lui apporta la nouvelle du malheureux succès de son entreprise. Il fut si sensible à cet affront, qu'il se leva brusquement, & s'enferma dans son cabinet, sans vouloir rejoindre la compagnie. Ce fut là que le jeune & ambitieux *Stadhouder* s'abandonna librement à toute sa colére, & au dé-

Dépit du Prince.

* Le péril en effet était imminent ; l'on avait proposé dans le Conseil de la Ville, s'il ne serait pas à propos de percer la *Zeedyk* vers la porte *Saint-Antoine* ; de trente-six voix il n'y en eut que deux qui empêchèrent de prendre cette résolution desespérée. Pour satisfaire cependant le peuple, l'on lacha deux Ecluses, & l'on fit percer un *Polder* (terrein entouré de digues) en quelques endroits. Une si grande partie des terres voisines s'en trouvèrent inondées, que les troupes du Comte ne s'apperçurent que trop facilement qu'il dépendait de la Ville de faire périr toute l'armée dans les Eaux, si elle refusait de se retirer.

Le Prince part pour Amsterdam.

dépit de voir reculer sa vengeance *. Le lendemain *Guillaume* se mit en route pour *Amsterdam*, dans le dessein de menacer cette Ville d'un long siége, & de la forcer par là à se soumettre. Arrivé à la maison du Cerf (*'t Huis ter Hart*) située entre *Amsterdam* & *Harlem*, *Louis de Nassau*, Seigneur de *Beverweerd*, que l'on dit avoir ignoré les desseins du Prince sur la première de ces deux Villes, lui fit une peinture si effrayante du péril auquel ses troupes allaient être exposées, si l'on venait à percer la Digue *Saint-Antoine*, près de l'endroit nommé *Jaap-Lian*.

* Monsieur *Wagenaar* rapporte une particularité, qui prouve bien combien peu l'on s'attendait à *Amsterdam* à la visite du Prince ou de ses troupes. L'entreprise avait échoué, & les Députés de cette Ville aux Etats de *Hollande* ignoraient, de même que le reste de *la Haye*, qu'il y eut une pareille entreprise de formée. A onze heures du soir ces deux Messieurs, ou l'un d'eux, furent priés de se rendre à la Cour, où un Seigneur avait à leur parler. Ils crurent que ce Seigneur ne pouvait être que son Altesse, & ils ne doutèrent pas qu'on ne les envoyât à *Lovestein*, tenir compagnie aux six autres prisonniers. Il eut été difficile d'échapper; ainsi le Conseiller *Kok*, l'un des deux Députés, s'arma de courage & sortit de son Hôtel. Aux environs de la Cour, où toutes les lumières étaient éteintes, il fut salué par une personne que l'obscurité lui permettait à peine de distinguer, & qu'il ne pût reconnaître. On lui fit des excuses de l'avoir fait appeller si tard; & on lui annonça ensuite „ que l'entreprise sur *Amsterdam* avait „ échoué, & que le Prince, frappant des pieds de dépit „ & jettant son chapeau par terre, se tenait dans son cabi- „ net sans vouloir voir personne." Après ces mots il tourne le dos à *Kok* & se retire, sans que l'on ait jamais pû savoir qui était cet homme officieux & discret, qui avait le premier communiqué cette importante nouvelle aux Députés d'*Amsterdam* à *la Haye*.

Hannes, que ſon Alteſſe, dans le plus grand embarras, ſe vit forcé de prendre une réſolution contre laquelle dut murmurer ſon grand cœur. Il envoya *Beverweerd* à *la Haye* avec ordre d'engager les Etats-Généraux à prier ſon Alteſſe de ſe retirer avec ſes troupes. En effet pour obliger le Prince, qui avait fait entendre par *Beverweerd* qu'il ſouhaitait pouvoir retourner à *la Haye* avec honneur, les Etats-Généraux nommèrent une Députation de cinq perſonnes pour faire en leur nom la prière demandée par le *Stadhouder*. Mais tandis que ces choſes ſe paſſaient à *la Haye*, *Guillaume*, réſolu de traiter lui-même au plutôt poſſible avec *Amſterdam*, écrivit au Conſeil qu'il voulait entrer dans leur Ville. Le Conſeil lui députa quelques perſonnes, auxquelles le Prince déclara qu'il prétendait entrer dans la Ville avec ſes troupes qu'il y voulait laiſſer en garniſon. Ceux d'*Amſterdam* voulaient au contraire que les troupes ſe retiraſſent d'abord. Le Prince déclara là-deſſus qu'il y conſentirait, pourvû que l'on s'entendit ſur les conditions. Enfin le 3. du mois d'Août, il ſe fit un accommodement entre Meſſieurs d'*Amſterdam* & le Prince, par lequel „ cette Ville conſentait à recevoir la Liſte militaire (*l'Etat de la guerre*) que ſon Alteſſe réglerait ſuivant la propoſition qu'Elle & le Conſeil d'Etat avaient faite le 5. de Juillet. La Ville promettait encore de recevoir toujours le Prince comme *Stadhouder*, & de lui donner en cette qualité audience en plein Conſeil toutes les fois qu'il le déſirerait. Après ces articles ſignés, le Prince ferait tout de ſuite retirer ſes troupes, & la Ville licentierait

Accommodement entre le Prince & *Amſterdam*.

rait celles qu'elle venait de lever. Par un article secret il était dit, que les frères *André* & *Corneille Bikker* renonçeraient volontairement & pour toujours aux charges de Magistrature, sans cependant que cette rénonciation pût porter atteinte à leur honneur ou préjudicier à leur réputation. " Le Commerce qui était menacé d'une terrible secousse, peut-être même d'une ruine totale, si *Amsterdam* était plus longtems resserré par les troupes du Prince; le danger auquel l'on exposerait toute la Province, si pour se débarrasser de ces troupes l'on était obligé d'avoir recours au moyen terrible de l'inondation d'une plus grande étendue de terrein, obligèrent Messieurs d'*Amsterdum* à accorder au Prince presque tout ce qu'il avait demandé. Cette Ville, de tous les points sur lesquels elle avait si fortement insisté, ne put obtenir que celui par lequel il était dit, *que, le Sénat ne serait obligé de donner audience au Prince qu'en qualité de* Stadhouder *de la Province.* Peu de tems après l'affaire d'*Amsterdam*, les six Députés que *Guillaume* avait fait transférer à *Loevestein*, furent relâchés, à condition qu'ils n'entreraient plus dans la Régence. Le Prince cependant crut devoir instruire les Etats de *Hollande* & les Etats-Généraux des raisons qu'il avait eues de faire arrêter ces Messieurs, & de former le blocus d'*Amsterdam*. „ Une faction dangereuse, disait-il
„ dans son Mémoire, menaçait de renverser l'E-
„ tat, de rompre le lien qui unissait les Provin-
„ ces, de ruiner la Religion. Pour prévenir
„ tous ces maux il avait employé l'autorité dont
„ l'avaient révêtu les Etats-Généraux (qu'il

„ nom-

„ nommait la Puissance Souveraine des Provin-
„ ces). Et les voyes de douceur ayant été
„ inefficaces, il s'était vû forcé de recourir à
„ des remèdes extrêmes &c." Les Etats-Généraux, & ceux de *Hollande*, pour ne point r'ouvrir une blessure qui commençait à se fermer, jugèrent à propos de ne point faire la lecture de ces mémoires dans leurs Assemblées. Les Etats de *Hollande* remirent le leur cacheté entre les mains de leur Pensionnaire *Kats*; & l'on verra en son lieu quelles en furent les suites. Il est encore à remarquer que la plûpart des Provinces *, dans la réponse qu'elles firent à la lettre que le Prince leur avait écrite avant le départ de ses troupes pour *Amsterdam*, remerciaient son Altesse des soins qu'elle avait bien voulu prendre pour le bien de l'Etat. Les unes ne s'exprimèrent qu'en termes généraux, les autres louaient hautement toute la conduite du Prince dans cette affaire.

TOUTE cette grande affaire ainsi terminée, le Prince se rendit à la fin du mois d'Août à sa Maison de *Dieren*, dans le *Véluwe*, pour y prendre le plaisir de la chasse. Il s'y arrêta assez long-tems. Au reste il n'est guères probable, du moins il est plus que douteux, que ce Prince aît traité alors secrétement avec la *France*, pour engager la République dans une nouvelle guerre contre l'*Espagne*. Pour prouver la réalité de cette prétendue négociation, l'on

* Cinq des sept; la *Hollande* pouvait s'en dispenser avec raison, & les Etats de *Groningue* n'étant pas assemblés, ne firent point de réponse.

l'on rapporte trois pièces : 1. une lettre de son Altesse au Comte d'*Estrades* ; 2. une autre lettre du Cardinal *Mazarin* à ce même Comte ; & 3. le projet d'un traité conclu entre le Prince & d'*Estrades*. Ce projet se trouve dans les Mémoires du Comte d'*Estrades* ; & les deux lettres dont on vient de parler, celle de *Mazarin* surtout, découvrent des choses qui semblent confirmer le soupçon. Cependant il ne serait guères facile de concilier les dates de ces pièces avec le tems auquel le Prince se trouvait à *Dieren*, & celui de la signature du prétendu traité, qui, s'il a existé, n'a jamais été exécuté *.

Quoi-

* L'Auteur remarque, que la lettre du Prince à *D'Estrades* est datée de *la Haye* le 2. de Septembre, & le 27. d'Août le Prince était déjà à *Dieren*. Cependant il ajoute, que la chose n'est pas impossible, en supposant un retour subit de son Altesse, puisqu'il est sûr d'ailleurs, qu'elle s'est trouvée à *la Haye* vers le tems où se change la Régence de *Harlem*, ce qui se fait toujours le 7. Septembre. La lettre de *Mazarin* est datée de *Paris* le 15. Septembre ; tems après lequel il faudrait que *D'Estrades* fut parti pour avoir pu trouver le Prince à *la Haye*. Le traité est aussi daté de *la Haye* le 20. d'Octobre. Or, le Prince n'a pu y être alors, si, comme on l'assure, il a passé, jusqu'au 27. du même mois, trois semaines consécutives à la chasse dans le *Véluwe*. Ces raisons sont sans doute convainquantes ; mais l'auteur ajoute aussi tout de suite, que peut-être il ne faut pas trop presser ces sortes de témoignages, ni les prendre à la lettre, puisque son Altesse aurait pu quitter pour deux ou trois jours le plaisir de la chasse, & faire subitement un tour à *la Haye*, d'autant plus qu'il en avait un prétexte spécieux dans l'état où se trouvait la Princesse son Epouse, qui était enceinte & approchait de son terme. D'ailleurs il ne serait pas impossible que le Prince ne se fut pas trouvé en personne à la rédaction du traité. Ce traité n'a jamais sorti son effet ; mais

les

Maladie & mort de *Guillaume* II.

QUOIQU'IL EN SOIT, le 27. du mois d'Octobre le Prince sentit quelques accès de fiévre. Il se fit transporter par eau à *la Haye*, où l'on découvrit qu'il avait tous les simptomes de la petite vérole. Les plus célèbres Médecins le traitèrent suivant les règles de l'art, & on le croyait déjà hors de danger. Mais les fiévres continuelles lui ayant causé une grande oppression, ce jeune Prince mourut à 9 heures du soir le 6. de Novembre de l'année 1650. à l'âge de 24 ans & six mois. La nouvelle de cette mort causa des sensations bien différentes dans les esprits. Les partisans & les amis particuliers du Prince, tous les gens de guerre, & une grande partie du peuple étaient inconsolables. Mais dans les villes, où l'on croyait avoir eu à se plaindre du Prince, l'on voyait dans presque tous les yeux briller une satisfaction secréte. A *Amsterdam* surtout plusieurs croyaient que la mort de *Guillaume* était la renaissance de la liberté publique. Les Diacres des Eglises *Reformées* de cette ville trouvèrent dans le sac des pauvres * un papier avec quelques piéces d'or, &

les réflexions de Mr. *Wagenaar* porteraient presqu'à croire qu'il a réellement existé.

* Le sac des pauvres est une espèce de bourse, ordinairement de velours noir, attachée au bout d'un long bâton flexible. Au bas de cette bourse, dans une espèce de houpe, pend une clochette, destinée peut-être à réveiller les *dormeurs*. Les Diacres des Eglises *Réformées Hollandaises* s'en servent pour recueillir, pendant une partie du sermon, les aumônes des fidèles. Cette coutume, assez singulière, gêne un peu l'attention, & il parait que celle des Eglises *Françaises* est plus décente. Après l'office les Diacres se pos-

 tent

& ces mots : *Que le don* (que l'on faisait aux pauvres) *était plus grand qu'à l'ordinaire*, *parce que depuis quatre-vingts ans*, *l'on n'avait point reçu de nouvelle plus agréable que celle de la mort du Prince.* En effet depuis le blocus d'*Amsterdam* l'on y avait si mal parlé de son Altesse, que le peuple ne pût s'empêcher lui-même de témoigner sa joye d'une mort si inattendue. Les Etats voisins se montrèrent aussi différemment affectés à la nouvelle de cette mort. L'*Espagne* & la nouvelle République d'*Angleterre*, en furent entiérement satisfaites; & l'on assure, que *le Brun*, Ambassadeur de *Philippe* IV. à *la Haye*, étant retourné à *Bruxelles* aussitôt après la mort du Prince, y avait dit publiquement, que *tous les avantages remportés par son maître*, *en* Catalogne, *dans les* Pays-Bas, *ou en* Italie, *ne pouvaient entrer en comparaison avec ceux qu'il avait à attendre de cette mort.* La *France* au contraire en parut très-affligée, & *Mazarin* croyait que les jours du *Stadhouder* avaient été avancés par des moyens violents. L'on assure, qu'en public il louait l'habileté de ceux qui avaient su à tems se défaire du Prince. Mais, ajoute l'Auteur, peut-être était-il chagrin de voir ses desseins sécrets s'évanouir par cette mort imprévue *.

GUIL-

tent aux différentes portes du temple, & le peuple en sortant met son aumône dans la bourse qu'on lui présente. Cette remarque pourra paraître minutieuse; mais il n'en est point de telle quand elles peuvent servir à indiquer quelqu'abus, que le tems peut voir détruire.

* *Rousset*, que l'on ne peut guères taxer de partialité en

GUILLAUME II. Prince d'*Orange*, fut regardé par ses contemporains comme un Prince, qui, dans un âge si peu avancé, ne le cédait à aucun de ses ancêtres en brillantes qualités. Il était courageux, vigilant, & infatigable, quoiqu'un peu affaibli par les violents exercices auxquels il se livrait. Affable & civil, il poussait la libéralité au point d'en déranger ses propres affaires. Quelques-uns ont remarqué, que son mariage avec une Princesse d'*Angleterre* lui avait inspiré des desseins ambitieux, que l'on croyait pernicieux à la liberté des *Provinces-Unies*. *Guillaume* d'ailleurs était bel homme, & jouissait d'une santé assez vigoureuse, quoique sujet à

Portrait de *Guillaume* II.

en faveur des Magistrats de la République, & des *Hollandais* en particulier, produit, dans ses Remarques sur l'Histoire du *Stadhouderat*, un fragment de lettre de *Mazarin* à l'Ambassadeur *Boreel*, du 30. Novembre 1650. En parlant de la mort de *Guillaume* II. cette Eminence s'exprime ainsi: „ Les Etats ont bien raison d'être affligés de la mort d'un „ tel Prince, quand même on considérerait cette mort com- „ me une chose indifférente ; c'est une chose pitoyable que „ de voir s'éclipser une si belle lumière dans la fleur de son „ âge Les qualités extraordinaires, qui paraissaient évi- „ demment en sa personne, donnaient une confiance en- „ tière, que peu d'années de vie auraient donné à L. H. P. „ un Chef très-excellent, & *très-propre & nécessaire pour* „ *la conservation & l'honneur de la Republique.* C'est l'af- „ fection & le désir que nous avons de voir cette Répu- „ blique dans le lustre & dans la prospérité qui nous font „ parler ainsi." L'éloge est beau, & pouvait être vrai. Mais était-il sincère? L'on connait le *Mazarin*, l'on connait le stile des Cours; & *la conservation & l'honneur de la République* pouvaient bien aux yeux de la Cour de *France* être toute autre chose qu'à ceux de la *Hollande*; d'ailleurs c'était à un Ambassadeur de cete République que l'on écrivait.

à de grands maux de tête par son intempérance dans le manger. La chasse, la paume, tous les exercices violents étaient autant de divertissemens auxquels il se livrait avec trop peu de modération. Il aimait aussi beaucoup à nager & à se baigner dans des bains froids. Peu accoutumé à ménager sa santé, l'on attribua la maladie dont il mourut aux fatigues d'une chasse continuée trois semaines dans une saison rude & mal-saine. Il ne laissa point d'enfants; mais la Princesse son Epouse accoucha le 14. de Novembre de la même année, d'un fils posthume, qui reçut le nom de *Guillaume-Henri* *. Le corps du défunt *Stadhouder* ne fut point exposé aux yeux du public, parce que la petite vérole l'avait trop défiguré; & le 8. de Mars de l'année suivante il fut enterré à *Delft*, avec les cérémonies ordinaires, dans le tombeau de ses ancêtres.

La mort de *Guillaume* II. ne pouvait manquer de causer de grands changemens dans la forme du gouvernement. Jamais la République ne s'était trouvée dans de pareilles circonstances; & chaque *Stadhouder* à sa mort avait laissé ou un fils ou un frère, à qui l'on avait pu conférer les dignités dont lui-même avait été revêtu. *Guillaume* II. mort sans enfans & sans frère, laissait les Provinces sans *Stadhouder*, & les troupes sans Chef. L'on se vit donc forcé de mettre ordre aux affaires les plus pressantes de la Ré-

* C'est ce jeune Prince que l'on verra bientôt, sous le nom de *Guillaume* III. être *Stadhouder* des Provinces de l'Union, & Roi d'*Angleterre*.

République; & même de faire des changemens considérables dans la forme actuelle du gouvernement. Pendant que l'on délibérait encore sur toutes ces choses naquit *Guillaume-Henri*, huit jours après la mort de son Père. La Princesse, Douairière de *Frédéric-Henri*, écrivit aux Etats des différentes Provinces pour leur recommander son petit-fils, lorsqu'il s'agirait d'élire un Capitaine-Général des troupes de la République & un *Stadhouder* pour les Provinces. Pour les engager à favoriser le jeune Prince, sa grand' mère rappellait aux Etats le souvenir des services importants rendus à la République par ses ancêtres. Cette lettre n'eut pas tout le succès que la Princesse en avait sans-doute attendu; & le Comte *Guillaume-Frédéric* de *Nassau*, qui était déjà *Stadhouder* de *Frise*, fut bientôt après élevé au *Stadhouderat* de *Groningue* & des *Ommelandes*. Cette élévation donnait un grand crédit à ce Seigneur, qui ne tarda pas à l'augmenter encore par son mariage avec *Albertine-Agnés*, la seconde des filles du Prince d'*Orange*, *Frédéric-Henri*.

Changemens en *Zélande* & en *Hollande*.

DANS les autres Provinces l'on ne parut guères plus porté en faveur du Prince nouveau né. En *Zélande* l'on avait arrêté, le jour même de sa naissance, ,, que la qualité de *Premier-Noble* ,, de cette Province n'étant que personnelle, & ,, ne pouvant être prétendue par les Princes ,, d'*Orange*, en vertu d'aucuns biens ou do- ,, maines qu'ils possédassent en *Zélande* —— ,, elle devait être considérée comme anéantie ,, par la mort du dernier Prince." La nouvelle de la naissance du jeune *Guillaume* ne fit point

 chan-

changer de résolution aux *Zélandais*, & malgré toutes ses protestations, *Knuit*, qui avait représenté son Altesse, en qualité de *Premier-Noble* de *Zélande*, fut aussitôt démis de son emploi.

Les Etats de *Hollande*, qui, aussitôt après la mort du dernier *Stadhouder*, avaient envoyé une Députation aux autres Provinces *, firent dans la leur, en attendant, quelques changemens qui semblaient présager dès-lors l'anéantissement du *Stadhouderat* en *Hollande*. Dans toutes les Villes de cette Province, le *Stadhouder*, comme Chef de la haute Cour de Justice, faisait l'élection des Echevins, dans quelques-unes même celle des Bourguemaîtres. Les Etats offrirent aux Villes un Octroi par lequel ils leur accordaient la liberté & le privilége de se choisir elles-mêmes leurs propres Magistrats. Cependant, à d'autres égards, les Etats de *Hollande* se réservèrent une partie essentielle des droits attachés autrefois à la charge de *Stadhouder* †.

La

* Cette Députation devait engager les différentes Provinces à consentir que les Etats particuliers de chacune d'elles fussent convoqués à la *Haye*, pour y délibérer, & conclure unanimément sur tous les points concernant l'*Union*, la *Religion* & la *Milice*. En effet nous verrons bientôt ces différents Etats réunis former cette *Grande Assemblee*, si fameuse dans les Annales de la *Hollande*, & que l'on peut regarder comme la *Diète Générale* de la République.

† Les Etats se réservaient entr'autres la disposition de tous les Emplois militaires, à la répartition de la Province, y compris ceux de Capitaine; & la nomination au Rectorat de l'Université de *Leyde*, sur la proposition qui en serait faite par le Sénat Académique. Ils disposeraient de même, sur la proposition du Corps des Nobles, de la Lieutenance de la Maîtrise des Eaux & Forêts; se réservant à eux-mêmes tous les droits de la *Grand' Maîtrise*. Les faveurs,

La plûpart des Villes, jouiſſant du droit de ſuffrage aux Etats de la Province, acceptèrent l'Octroi qui leur donnait ce beau privilége, ou confirmait celui qu'elles avaient déjà. La ſeule Cour de *Hollande* oppoſa quelques difficultés. Elle prétendait qu'au défaut de *Stadhouder*, c'était à elle à diſpoſer des charges de la Magiſtrature, de même qu'elle l'avait fait avant l'établiſſement de la République. Cependant elle ſe déſiſta bientôt de ſes prétentions, ne trouvant pas à propos de s'oppoſer trop fortement à la volonté des Etats, qui plus que jamais montraient qu'ils voulaient agir déſormais en véritables & ſeuls *Souverains* de la Province. L'exemple donné par la *Hollande* fut ou ſuivi ou imité dans les autres Provinces, qui ſe réglèrent ſur ce point d'après leurs propres loix ou leurs coutumes particulières.

TANDIS QUE les différentes Provinces travaillaient comme de concert à détruire, ou du moins à abbaiſſer l'édifice du *Stadhouderat*, la naiſſance du jeune Prince d'*Orange* mettait la diviſion entre la Princeſſe Royale ſa mère, & la Princeſſe Douairière de *Frédéric-Henri* ſa Grand-Mère. Toutes deux prétendaient à la tutelle du jeune *Guillaume*. La Princeſſe Royale fondait

1651. Différends au ſujet de la tutelle du jeune Prince d'*Orange*.

veurs, les Lettres de grace, celles d'abolition, accordées autrefois par le *Stadhouder*, ne pourraient plus l'être que par les Etats, à qui il faudrait s'adreſſer directement pour les obtenir. Enfin la Garde à cheval du défunt Prince reçut le nom de *Garde du Corps des Etats de Hollande*, qui en même tems de la Garde à pié formèrent un Régiment de dix Compagnies.

dait ſes prétentions ſur ſon droit de Mère ; & principalement ſur un teſtament informe de feu ſon Mari qui l'appellait à la tutelle. La Douairière au contraire prétendait ſeule être Tutrice ; ſa belle-fille, diſait-elle, étant mineure avait elle-même beſoin d'un Tuteur ou du moins d'un Curateur ; d'ailleurs le prétendu teſtament manquait de toutes les formes judiciaires, n'ayant même ni date ni ſignature. Tandis que ces deux Princeſſes ſoutenaient leurs droits, & que la Mère du jeune Prince alléguait, pour preuve de ſa majorité, & ſa haute naiſſance & ſon mariage, d'autres concurrents ſe mirent ſur les rangs. *Philippe-Louïs* & *Frédéric-Louïs* de *Baviére*, Palatins du *Rhin*, prétendaient à la tutelle comme petits-fils de *Guillaume* I. Prince d'*Orange* *. D'un autre côté *Emanuel* & *Louïs-Guillaume*, Princes de *Portugal*, demandaient à être admis à la tutelle du chef de leur Mère, nommée auſſi *Emilie* de *Naſſau*, & propre ſœur du feu Prince *Maurice*. Mais de tous ceux qui ſe préſentèrent pour Compétiteurs des deux Princeſſes, aucun n'établit mieux ſes droits que *Frédéric-Guillaume*, Electeur de *Brandebourg*, marié à la ſœur ainée de *Guillaume* II. Cependant, après bien des débats, les parties s'accordèrent entr'elles à l'amiable, & il fut arrêté que la tutelle du jeune Prince ſerait confiée aux deux Princeſſes & à l'Electeur de *Brandebourg*, mais que

* *Philippe-Louïs* était fils de *Julienne* de *Naſſau* ; & *Frédéric-Louïs* l'était d'*Emilie* de *Naſſau*, toutes deux filles de *Guillaume* I.

que la Princeſſe Royale y aurait elle ſeule autant de part que les deux autres enſemble.

Troubles à *Middelbourg* en *Zélande*.

LES Tuteurs du jeune *Guillaume* eurent bientôt un nouveau démêlé avec les Etats de *Zélande*. Dans toutes les grandes Villes de cette Province, excepté à *Goes*, c'était le *Stadhouder* qui nommait aux poſtes de la Magiſtrature; mais dans les Villes de *Fleſſingue* & de *Veere*, c'était en qualité de *Marquis* de ces deux Villes, non en qualité de *Stadhouder*, qu'il diſpoſait de ces charges. Telle au moins avait été jusques alors l'opinion la plus générale; mais les tems étaient changés, & les Etats de *Zélande* qui venaient d'anéantir le titre & le droit de *Premier-Noble*, n'avaient garde de conſentir que des Princes étrangers, ſous prétexte qu'ils étaient Tuteurs du jeune Prince, s'arrogeaſſent le droit de régler la Régence de ces deux dernières Villes. Cependant la maiſon d'*Orange* n'était pas ſans amis dans cette Province. *Henri Thibaut*, Seigneur de *St. Aagtenkerke*, & le Docteur *Jean van Landsbergen*, tous deux Bourguemaîtres de *Middelbourg*, travaillaient de tout leur pouvoir à faire nommer dès-lors, ou du moins à deſtiner le jeune *Guillaume* au *Stadhouderat* de *Zélande*, ce qui par la ſuite lui aurait rendu le droit de diſpoſer de la Régence de toutes les Villes. Mais ayant eu l'imprudence, dans la nouvelle forme d'élection qu'ils voulaient introduire, de porter atteinte aux droits de la Bourgeoiſie, celle-ci en murmura, quelques Eccléſiaſtiques du haut de leur chaire ſoufflèrent le feu de la discorde, & la populace, ameutée par les cris de ſes Paſteurs, jura la mort des deux Bour-

gue-

guemaîtres, qui pourtant eurent le bonheur de ſe ſauver par la fuite. Irritée de n'avoir pû ſatisfaire ſa vengeance, la populace ſe jetta ſur la maiſon de *Landsbergen*, où tout fut pillé ou détruit. Celle de *Thibaut* n'échappa au même ſort que par les ſoins de quelques Miniſtres, qui eurent le pouvoir d'appaiſer les mutins. Auſſitôt fut annullée la nouvelle forme pour l'Election des Magiſtrats, & les Villes de *Middelbourg*, *Zierikzée*, *Goes* & *Tholen* ſe choiſirent les leurs en vertu de l'Octroi que chacune d'elles avaient obtenu des Etats. *Fleſſingue* & *Veere*, d'accord avec les Tuteurs du jeune Prince, ſoutenant que c'était comme *Marquis*, non comme *Stadhouders*, que les Princes d'*Orange* avaient diſpoſé dans ces Villes des charges de la Magiſtrature, refuſèrent longtems de ſe ſoumettre aux nouvelles diſpoſitions des Etats. Mais enfin les droits motivés par les Tuteurs ayant été trouvés peu fondés, ces deux Villes prirent le parti de ſuivre l'exemple des autres, à condition cependant que, ſi les Tuteurs du jeune Prince d'*Orange* trouvaient à propos de ſe pourvoir en juſtice, elles ſeraient affranchies par les Etats de tous les frais de la procédure. Tous ces changemens firent eſpérer à quelques Gentilshommes *Zélandais*, qu'ils pourraient, dans ces conjonctures, obtenir facilement ſéance à l'Aſſemblée des Etats de la Province. Ils préſentèrent un Mémoire dans lequel ils déduiſaient amplement tous leurs droits; mais quelque ſolides qu'ils duſſent paraître, la prière des Nobles fut auſſi infructueuſe qu'elle l'avait été en 1615. ſur le même objet, & les Villes dont le

le pouvoir s'était considérablement accru depuis la mort du dernier *Stadhouder*, ne se trouvèrent pas disposées à partager leur autorité avec la Noblesse.

Ouverture de la *Grande-Assemblée.*

Le détail de toutes ces affaires domestiques a paru nécessaire, pour mieux prévenir le lecteur sur les dispositions particulières des différentes Provinces, dont les Etats étaient extraordinairement assemblés à *la Haye*. Ceux de *Hollande* même, dès avant la fin de l'année 1650. avaient trouvé le moyen de persuader aux *Zélandais*, qu'il serait dangereux, dans les circonstances actuelles, de révêtir le jeune Prince de la dignité de *Stadhouder*; & malgré le penchant des *Zélandais* pour l'avancement de *Guillaume*, malgré tous les efforts des Princesses sa Mère & sa Grand-Mère, son exclusion fut résolue dans ces deux Provinces. Telle était à-peu-près la disposition des esprits lorsque le 18. de Janvier 1651. se fit à *la Haye* l'ouverture de la *Grande-Assemblée*, dans la grande Salle de la Cour, décorée des Drapeaux & des Etendarts, enlevés aux *Espagnols* pendant la guerre de quatre-vingts ans. Le Pensionnaire *Kats* ouvrit cette auguste Assemblée, de la part des Etats de *Hollande*, par un discours très-étendu, où l'on découvrait évidemment les vues de cette Province sur la nouvelle forme qu'elle voulait donner à la constitution de la République. L'*Union*, la *Religion*, la *Milice* étaient les trois objets principaux des délibérations de l'Assemblée. Quant à l'*Union*, les Provinces ne purent alors rien établir de fixe sur ce point, rélativement surtout à la conduite qu'elles seraient obligées de

Union.

te-

tenir dans la décision des différends qui surviendraient entr'elles. Il est vrai que dans le Traité d'*Utrecht* de l'année 1579. l'on avait indiqué certains moyens de décider les différends qui pourraient naître entre les Provinces. Mais, outre que les termes mêmes du Traité n'étaient point assez clairs, il n'était guères possible, dans les circonstances actuelles, d'adopter des expédients qui avaient pû suffire alors. Après donc bien des débats sur cet article, il resta indécis. L'article de la *Religion* occupa de même la *Grande Assemblée* pendant un assez longtems. On parvint enfin, après bien des difficultés, à le régler sur un pié égal; & les sept Provinces *déclarèrent* * que chacune d'elles maintiendrait *pour soi* & *chez soi*, & défendrait de toute son autorité la vraie Religion *Chrétienne Reformée*, telle qu'elle était enseignée publiquement dans toutes les Eglises de la République, & conformément aux canons du Synode National de *Dordrecht*, sans souf-

Religion.

* L'on remarque que le Greffier des Etats ayant ajouté le mot *promettre* à celui de *déclarer*, il eut ordre de rayer le premier de ces termes, parce qu'il n'avait été employé par aucun des Députés des différentes Provinces. Quelques-uns en ont pris occasion de soutenir, que n'ayant pas *positivement promis*, les Provinces ne pourraient être obligées, à la rigueur, à ne protéger & à ne maintenir que la Religion *Reformée*, telle que l'explique le Synode de *Dordrecht*. Peut-être n'est-ce là qu'un pur sophisme; mais il est sûr que l'intérêt du Commerce, & par conséquent celui de la République, engagea la Province de *Hollande* à s'opposer fortement aux propositions peu mitigées de quelques Provinces, & aux déclamations outrées des Ecclésiastiques, rélativement aux *Sectes* qui n'étaient que *tolérées*, & aux progrès du *Papisme*.

fouffrir que perfonne y fit jamais le moindre changement. Ce ne fut auffi qu'avec bien des peines, que l'on parvint à s'entendre fur l'article de la *Milice*. La *Hollande* perfiftait à foutenir l'*inutilité* d'un *Capitaine - Général*, & quoique, fans ofer fe découvrir auffi ouvertement, la plupart des autres Provinces penfaffent à-peu-près comme elle fur ce point, elle rencontra pourtant de grands obftacles de leur part fur ce qui concernait la direction des affaires de la guerre. Cependant elle confentit à céder quelque chofe; & bientôt fut formé un plan, par lequel cette direction fut provifionnellement confiée aux Etats-Généraux, obligés pourtant de prendre préalablement l'avis du Confeil d'Etat. *Milice.*

QUOIQUE cette grande affaire parut réglée, la *Hollande* craignait toujours que l'on n'en vint à propofer l'élection d'un Capitaine - Général. La *Frife* & *Groningue* avec les *Ommelandes* étaient extrêmement portées pour cette élection, & l'on favait qu'elles travaillaient fous main à gagner la *Zélande* à leur opinion, & à l'engager à donner fa voix au jeune Prince d'*Orange*. Les autres Provinces, il eft vrai, reftaient tranquilles; mais fi la *Zélande* fe laiffait gagner, l'on prévoyait qu'il ferait bien difficile d'empêcher que cette élection ne paffât à la pluralité des fuffrages. Pour prévenir ce coup, la *Hollande* réfolut d'envoyer une Députation aux Etats de *Zélande*. Cette Commiffion délicate fut confiée à Meffieurs *Jacques de Waffenaar*, Seigneur d'*Obdam*, *Jean de Wit*, Penfionnaire de *Dordrecht*, *Guillaume Nieuwpoort*, Membre du Confeil de *Schiedam*, & *Franco* ou *François Riccen*, Pen-

La *Hollande* tâche de convaincre la *Zélande* de l'*inutilité* d'un *Capitaine-Général*.

Pensionnaire de *Purmerende.* Ces Députés représentèrent que, „ dans les circonstances actuelles, l'on n'avait pas besoin de Capitaine-„ Général; mais surtout qu'il ne fallait pas „ revêtir de cette dignité le jeune Prince d'O-„ *range.*" Les motifs de cette exclusion étaient pris, de la nécessité où l'on pourrait se trouver de lui substituer un autre Capitaine-Général pendant sa minorité; de l'espoir que la paix serait de longue durée; enfin du danger que, si le jeune *Guillaume* était actuellement *destiné* à cet emploi, l'Etat ne se vît un jour déchiré par des factions & des divisions, en cas que le Prince d'*Orange* s'avisât un jour de demander cette charge, dans des circonstances, où il pourrait arriver que les Etats ne trouvassent pas à propos de la lui conférer. Les Etats de *Zélande* ne donnèrent d'abord qu'une réponse générale; mais quelques mois après s'étant fait des changemens considérables dans la Régence de cette Province, elle consentit entièrement à tout ce qu'avaient demandé les *Hollandais*; ce qui fut cause que l'on ne parla plus de cette affaire dans la *Grande Assemblée.*

Effets que produit le dernier Mémoire de *Guilleaume* II. aux Etats de *Hollande.*

Le moment approchait que cet Assemblée allait se séparer. Les Etats de *Frise* crurent alors devoir proposer, qu'il conviendrait d'accorder une amnistie générale de tout ce qui s'était passé en l'année 1650. de la part de quelques Provinces ou Personnes contre d'autres Personnes ou Provinces. Voici ce qui donna lieu à cette proposition. L'on se rappellera que *Guillaume* II. avait remis aux Etats-Généraux & à ceux de *Hollande* une espèce de Mémoire, contenant les rai-

raiſons qui avaient engagé ſon Alteſſe à faire arrêter ſix Députés des Etats de cette Province & à former l'entrepriſe d'*Amſterdam*. * Les Etats de *Hollande*, ſans l'avoir lu, avaient mis entre les mains de leur Penſionnaire le Mémoire qui leur avait été préſenté. *Kats*, voulant ſe démettre de ſon Emploi, rendit aux Etats de *Hollande*, ſes maîtres, l'Ecrit qu'il avait gardé jusqu'alors. L'on délibéra quelque tems s'il fallait ouvrir & lire ce Mémoire, ou s'il ne conviendrait pas mieux de le bruler ſans en faire l'ouverture. La plupart des Membres demandèrent qu'il fût lu; mais aucun d'eux ne put en entendre la lecture ſans témoigner ſon indignation de ce qu'il contenait. On remit enſuite cette Pièce entre les mains de quelques Commiſſaires, qui furent d'avis, „ qu'il fallait le réfuter par écrit; remettre cette Réfutation à „ la *Grande-Aſſemblée*; condamner, comme „ contraire à l'ordre & à la forme du Gouvernement, la députation du mois de Juin de „ l'année paſſée aux différents Conſeils des Villes de *Hollande*; prier les Etats des autres Provinces de vouloir desapprouver & déclarer „ comme illégales, & de nulle valeur les Réſolutions des 5. & 6. du même mois; qu'un „ petit nombre des Députés de la Généralité, avait priſes par ménagement pour le „ grand crédit du Prince d'*Orange*; & retirer en même tems les remercimens forcés, „ faits alors à ſon Alteſſe. " Enfin les Commiſſaires ſoutenaient encore „ qu'il fallait, par „ une

* Voyez pag. 625.

„ une Résolution claire & manifeste, déclarer que „ l'on tenait l'entreprise d'*Amsterdam* & l'emprisonnement des six Messieurs, pour un attentat à la liberté, la majesté & la souveraineté „ de la *Hollande*, & directement contraire à „ toutes les loix, aux droits & aux priviléges „ de la Province." En effet les Etats de *Hollande* formèrent une Résolution assez conforme à l'avis des Commissaires. Ils firent plus; ils exigèrent que les Villes, dont avaient été Députés les six Messieurs arrêtés par *Guillaume* II. déclaraissent par écrit, si, en donnant leurs avis & leurs voix pour la réduction des troupes, ils s'étaient conduits ou non d'après les ordres de leurs Maîtres. *Dordrecht*, *Harlem*, *Delft*, *Amsterdam*, *Hoorn* & *Medenblik* donnèrent leur déclaration, par laquelle elles reconnaissaient les six Députés pour vrais Patriotes, qui avaient parfaitement satisfait aux vuës de leurs Commettans. Surquoi les Etats de *Hollande*, par une Déclaration en date du 23. d'Août, approuvèrent pleinement tout ce que ces six Messieurs avaient fait dans cette affaire. Les raisons alléguées dans le Mémoire du Prince furent amplement réfutées dans un Ecrit imprimé sous le nom & par les ordres des Etats de *Hollande*; & enfin l'on publia l'amnistie proposée par les Etats de *Frise*. La Ville d'*Amsterdam* fut même dédommagée par la suite, de la part des Etats de *Hollande*, des frais extraordinaires qu'elle avait été obligée de faire l'année précédente *. L'on jugeait actuellement qu'ils n'avaient été faits, que pour le service & l'utilité de la Pa-

* Ils se montaient à 54045 florins & 10 soûs.

Patrie, & que l'on devait une grande reconnaissance à la Ville, en considération du zèle & de la vigilance qu'elle avait témoigné dans cette occasion.

Cloture de la *Grande-Assemblée*.

TOUT ce qui avait fait l'objet des délibérations de la *Grande-Assemblée* ayant ainsi été heureusement terminé, le Pensionnaire *Kats* en fit la cloture, au nom des Etats de *Hollande*, le 21. d'Août de l'année 1651. Dans le discours qu'il prononça à cette occasion, il fit observer entr'autres, que si l'unanimité & la concorde avaient regné dans une Assemblée si nombreuse, c'était au Ciel seul que l'on en avait l'obligation. Il finit par remercier tous les Députés des différentes Provinces, & par rendre graces à Dieu, qui jusques là avait si évidemment répandu ses bénédictions sur toutes les Délibérations de cette auguste Assemblée. Le 13. Septembre on célébra dans toute l'étendue de la République un jour solemnel d'actions de graces, qui fut suivi de toutes les réjouissances publiques que put inspirer la satisfaction d'un succès aussi heureux.

Mesintelligence entre les *Provinces-Unies* & le Parlement d'*Angleterre*.

CROMWEL, après avoir fait couper la tête à son Roi, forcé *Charles* II. fils de cet infortuné Monarque, à s'expatrier pour se dérober aux coups de son fanatisme politique, & changé toute la constitution du Royaume d'*Angleterre*, s'était rendu si redoutable par le succès de ses armes, que les Puissances étrangères recherchèrent elles-mêmes l'amitié de cet homme extraordinaire, & n'osèrent refuser de reconnaître la souveraineté de sa nouvelle République. Les seuls Etats-Généraux avaient résisté au torrent, &, malgré les instances des Etats de *Hol-*

lande, ils avaient conſtamment refuſé audience aux Ambaſſadeurs que l'Uſurpateur leur avait envoyés. Il eſt vrai que *Guillaume* II. Prince d'*Orange* vivait encore. Peu ſatisfait de la conduite des Etats-Généraux, le Parlement d'*Angleterre* fit dire à *Joachimi*, Envoyé ordinaire des Etats à *Londres*, qu'il pouvait ſe retirer. Un autre motif du mécontentement des *Anglais*, était l'ordre donné au Lieutenant-Amiral *Tromp* de s'oppoſer aux pyrateries du Gouverneur des *Sorlingues*, qui incommodait fort le Commerce des *Hollandais*. Les Etats de *Hollande* cependant, craignant que le congé donné à *Joachimi* ne fut un prétexte pour rompre les meſures qu'ils avaient priſes afin d'entretenir la bonne intelligence entre la nouvelle République & leur Province en particulier, firent partir pour l'*Angleterre*, *Gérard Schaap*, Membre du Conſeil d'*Amſterdam*, avec le tître de leur *Commiſſaire*. Il était chargé de reconnaître la ſouveraineté du Parlement actuel, & de lui accorder tous les tîtres qu'il pourrait déſirer. Et l'affaire des *Sorlingues* étant ſurvenue, *Schaap* reçut auſſitôt de nouveaux ordres d'informer le Gouvernement *Anglais* des véritables motifs de l'armement de *Tromp*. *

CET-

* Le Parlement d'*Angleterre* prétendait que les *Sorlingues* appartenaient à la République *Anglaiſe*, & croiait que les Etats par cet armement voulaient s'en rendre maîtres. Mais comme *Charles* II. était alors en poſſeſſion de ces Isles, les *Hollandais*, qui ſoupçonnaient *Guillaume* II d'avoir excité par vengeance ce Monarque à troubler leur Commerce, crurent devoir faire repréſenter à *Cromwel* & à ſon Parlement, que ce n'était que pour ſoutenir & protéger

CETTE démarche de la *Hollande*, & la mort de *Guillaume* II. arrivée peu après, fit espérer à *Cromwel* & à la République d'*Angleterre*, qu'ils pourraient enfin engager toutes les Provinces de l'Union à embrasser leurs intérêts. De nouveaux Ambassadeurs furent donc envoyés aux Etats, qui les reconnurent comme Ministres d'une République souveraine, & les reçurent avec beaucoup d'éclat & de magnificence. Les affaires avaient tellement changé de face, qu'ils furent d'abord admis à l'audience de la *Grande-Assemblée*. On nomma aussitôt des Commissaires pour traiter avec eux; mais n'ayant pû parvenir à s'entendre, & s'étant plaints des insultes auxquelles ils étaient journellement exposés, le Parlement rappella ses Ambassadeurs, & sur le rapport desavantageux qu'ils firent de leur Ambassade, résolut de déclarer la guerre aux Etats. * En effet bientôt l'on vit paraître cet Acte,

Le Parlement d'*Angleterre* envoye des Ambassadeurs à *la Haye*.

ger leur Commerce & leur Navigation qu'ils avaient ordonné à *Tromp* de mettre en mer.

* *Cromwel* avait fait proposer de réunir les deux Républiques de façon qu'elles ne formassent plus qu'un seul & même Etat. Il voulait aussi que les *Provinces-Unies* s'engageassent à prendre le Parti du Parlement contre *Charles* II. & à empêcher qu'il pût jamais être soutenu par la maison d'*Orange*. De leur côté les Etats-Généraux avaient unanimement résolu que, quelque traité qu'ils pussent conclure avec le Parlement, ils ne se mêleraient point dans le différend qu'il avait avec *Charles* II. ou avec l'*Ecosse*. Cette résolution arrêta le cours des Négociations, qui cependant furent rompues sous d'autres prétextes. Quant aux insultes dont se plaignaient les Ambassadeurs, elles avaient été aussi grossières qu'on peut en attendre d'une vile populace excitée sous main par des personnes du premier rang. A leur entrée publique à *la Haye* ils avaient été salués du nom odieux

Acte, devenu si fameux sous le nom d'*Acte pour l'accroissement de la Navigation & du Commerce.* L'on ne put douter, par les défenses contenues dans cet Acte, qu'il ne tendit uniquement à ruiner sans ressource le Commerce des *Hollandais* & des *Zélandais* en *Angleterre*. Les Etats, prévoyant une rupture certaine, pensèrent d'abord aux moyens de la prévenir par une Ambassade extraordinaire. Mais avant qu'ils pussent parvenir à s'entendre, parce que quelques Provinces paraissaient assez portées à rompre avec l'*Angleterre*, le Parlement avait fait une démarche qui ne laissait presque plus d'espérance de raccommodement. Sous prétexte que quelques sujets de la République avaient causé des dommages à certains particuliers *Anglais*, il accorda à ceux-ci des Lettres de *Représaille*; & bientôt furent mis en mer deux vaisseaux de guerre *Anglais*, qui en peu de tems causèrent de grandes pertes aux

odieux de *Régicides* par une bande de polissons, ameutés, dit-on, par un des Pages de la Princesse Royale. Le Prince *Edouard*, fils du Palatin *Fréderic*, Roi détroné de *Bohême*, avait, dans une autre occasion, eu l'imprudence de s'abaisser à la brutalité du peuple. Ce Prince & quelques-uns de sa suite avaient hué en pleine rue les Ambassadeurs du Parlement, en leur criant qu'ils étaient des *Coquins*, & leurs domestiques des *Chiens*. Il est vrai que sur les plaintes que l'on en fit, les Etats de *Hollande* firent ajourner le Prince *Edouard* à son de cloche; mais il s'était prudemment retiré de *la Haye*, où l'on se saisit de quelques-uns de ses gens, qui furent punis & pour leur propre sottise, & pour celle de leur maitre, l'un par le fouet, d'autres par le bannissement. Satisfaction qui dans tout autre tems aurait pû paraitre suffisante, mais qui dans les conjonctures actuelles n'empêcha pas que les Ambassadeurs ne fussent rappellés.

aux *Hollandais* & aux *Zélandais*. Ce commencement d'hostilités hâta le départ de l'Ambassade, composée de *Kats* * & de *Schaap* pour la *Hollande*, & de *van de Perre* pour la *Zélande*. Les Négociations furent entamées, mais avec si peu de succès par les prétentions exorbitantes des *Anglais*, que l'on ne put parvenir à conclure un traité. Un évènement, que le hasard seul peut avoir fait naître, augmenta cependant la mesintelligence, & rendit la rupture inévitable entre les deux Nations. Les *Anglais* avaient donné des marques trop évidentes de leur éloignement pour la paix, pour que les Etats attendissent tranquillement le succès des Négociations jusqu'alors infructueuses. Ils résolurent donc de mettre en mer une flotte considérable, afin d'assurer leur Navigation & leur Pêche. *Tromp*, à qui l'on avait confié le commandement de cette flotte, avait ordre d'éviter les côtes d'*Angleterre*, mais il était chargé en même tems de protéger les vaisseaux de la République contre quiconque voudrait les visiter ou s'en saisir. L'Amiral *Anglais*, *Robert Blake*, croisait cependant vers les côtes d'*Angleterre* avec une flotte de cinquante Vaisseaux. *Tromp* n'en avait alors que quarante-deux sous son Pavillon. Poussé par le gros tems & des vents contraires vers les mêmes côtes, il s'en éloigna pourtant bientôt & se retira sous *Calais*. Il ne tarda pas à y recevoir des avis certains que sept Navires richement char-

1652.

Rencontre de *Tromp* & de *Blake*.

* *Kats* s'était démis peu avant ce tems de la Charge de Grand-Pensionnaire, que l'on conféra pour la seconde fois à *Adrien Pauw*, Seigneur de *Heemstede*.

chargés, revenant du Détroit, couraient risque d'être enlevés par douze vaiſſeaux de guerre *Anglais*. *Tromp* à cette nouvelle s'avance de nouveau vers les côtes d'*Angleterre*, & rencontre *Blake* à la hauteur de *Douvres*. Il ſe préparait à faire honneur au Pavillon *Anglais*, lorsque *Blake* lui tira deux coups de canon; *Tromp* ne répondit qu'au troiſième coup, par un boulet qui perça le Pavillon de l'Amiral *Anglais*. Celui-ci vire de bord, & lache toute ſa bordée ſur *Tromp*, qui ne demeure pas en reſte. Le combat fut bientôt général, & continua pendant quatre heures avec une égale violence de part & d'autre. Les deux Amiraux s'accuſèrent réciproquement d'avoir rompu la paix. *Blake* cependant n'oſa déclarer ouvertement que *Tromp* lui avait donné la première bordée, au-lieu que du côté des Etats, pluſieurs Capitaines de Vaiſſeaux aſſurèrent que *Blake* avait commencé l'attaque. * A peine le bruit de ce combat naval s'était répandu dans *Londres*, que les Ambaſſadeurs des Etats ſe mirent en devoir de juſtifier la conduite de *Tromp*, en prouvant que ce n'était pas par ſa faute que les flottes en étaient venues à ſe combattre. Le Parlement ne leur répondit qu'au bout de quinze jours; & leur fit en-

* „ Quelques-uns ont cru, dit notre auteur, que *Blake* „ & *Tromp* avaient reçu ordre de ſe conduire vis-à-vis „ l'un de l'autre, de façon qu'aucun d'eux ne parut avoir „ été l'aggreſſeur." La choſe ne ſerait pas impoſſible, quoiqu'il ſemble que l'intérêt de la *Hollande* & de la *Zelande* demandât que ces Provinces évitaſſent de contenir à des ordres, qui pouvaient accélérer une rupture, qu'elles cherchaient à prévenir par toutes ſortes de moyens.

entendre qu'il voulait réparation des dommages ſoufferts jusqu'alors, & des ſuretés pour l'avenir. Le Conſeiller - Penſionnaire *Pauw* ſe rendit auſſi en *Angleterre* avec ordre de ſes Maîtres de juſtifier la conduite de *Tromp*, & d'accommoder le différend à l'amiable. Il ne fut pas plus heureux que les autres Ambaſſadeurs; les *Anglais* voulaient la guerre, & firent en conſéquence des propoſitions qu'ils ſavaient bien ne pouvoir être acceptées. Les Etats s'appercevant donc que la guerre était inévitable, ordonnèrent à *Tromp*, même avant le retour de leurs Ambaſſadeurs, d'attaquer la flotte *Anglaiſe*, & de lui cauſer tout le dommage poſſible. Bientôt il eut occaſion de remplir au moins une partie de ſa commiſſion, en s'emparant de quelques Pêcheurs *Anglais*; mais *Blake* ne tarda pas à ſe venger de cette petite perte; il enleva aux Etats un grand nombre de Navires, ſortis pour la pêche du hareng, & treize vaiſſeaux qui leur ſervaient de convoi. Informé de ce déſaſtre, *Tromp* ſe préparait à attaquer *Blake*, mais il fut atteint d'une furieuſe tempête, qui le força de ramener dans les Ports de la République toute la flotte, qui avait extraordinairement ſouffert.

Tromp eſt disgracié.

COMME les malheureux ont toujours tort, *Tromp* perdit la faveur de pluſieurs de ceux qui avaient part au Gouvernement. La malheureuſe rencontre de *Blake* devant *Douvres*, & l'impoſſibilité de s'oppoſer à la fureur des vents étaient les ſeuls crimes qu'on pût lui reprocher. Mais ſes envieux en inventèrent un autre; ils oſèrent publier que ſon attachement à la maiſon d'*Orange* l'avait pouſſé à embarquer les E-

tats dans une guerre contre la République d'*Angleterre*. Quoiqu'il en soit, *Tromp* fut disgracié, & *de Ruiter* eut ordre de mettre en mer avec une flotte d'environ trente Frégates & huit Brulots. Le 26. Août 1652. il rencontra le Vice-Amiral d'*Angleterre*, *George Askue* vers le Pas de Calais. Le combat fut bientôt engagé, & quoique l'*Anglais* eut sous son Pavillon quarante Vaisseaux de guerre, il se vit poussé avec tant de vigueur, qu'il fut contraint de se retirer à *Plymouth*. *De Ruiter*, n'ayant pû l'y poursuivre par les vents contraires, se contenta de ramener en sureté dans les Ports, les vaisseaux marchands qu'il avait sous son escorte. Vers le commencement d'Octobre *de Ruiter* s'étant joint à la flotte que commandait le Vice-Amiral *Witte*, sur les côtes de *Flandres*, eut un nouveau combat à soutenir contre les flottes combinées de *Blake* & d'*Askue*. *Witte* & *de Ruiter* combattirent avec toute la bravoure que l'on pouvait attendre de deux si excellents hommes de mer. Ils furent même courageusement secondés de quelques Capitaines; mais ils se virent lâchement abandonnés par plus de vingt autres, qui profitèrent de la nuit pour fuir avec plus de sureté. *De Ruiter*, trop affaibli par cette défection, évita prudemment le lendemain de rengager le combat avec les *Anglais*, qui s'avançaient sur lui, & ramena ses vaisseaux dans les Ports. Bientôt les Etats équipèrent une nouvelle flotte. La plus grande satisfaction que *Tromp* aurait pû désirer, eut été sans doute de se revoir à la tête des forces navales de la République; il eut la gloire d'en jouir. Les Etats

ne

ne connaissant pas dans toutes les sept Provinces d'homme plus expérimenté que lui dans la guerre maritime, considérant d'ailleurs qu'il était extrêmement aimé des matelots & autres gens de mer, sûrs sans doute aussi de son innocence & de sa fidélité, ils lui confièrent le commandement général de leur flotte. *Jean Evertszoon*, *Witte*, *de Ruiter* & *Pierre Floriszoon* lui furent subordonnés; mais *Witte* étant tombé malade, & obligé de rester à terre, son Escadre fut donnée à *de Ruiter*. Le 10. de Décembre la Flotte des Etats découvrit celle des *Anglais* entre *Douvres* & *Falston*. Elle était commandée par *Blake*. Vers les trois heures de l'après midi, le combat fut engagé, quoiqu'une bonne partie des Vaisseaux *Hollandais* ne put y prendre part. *Evertszoon* & *de Ruiter* eurent ainsi seuls toutes les forces de l'ennemi sur les bras; *Tromp* pourtant se mit à portée de les soutenir, & y réussit. Deux Vaisseaux *Anglais* furent enlevés. Du côté des Etats le feu prit à celui que montait le Capitaine *Juinbol*, qui périt avec tout son monde. *Blake* blessé rentra vers le soir dans la *Thamise*, & laissa *Tromp* maître de la mer. Le lendemain il s'empara encore d'un vaisseau de guerre & d'un navire marchand *Anglais*.

Projet des *Anglais* pour ruiner toutes les forces navales des Etats.

TANDIS que les *Anglais* & les *Hollandais* se donnaient ouvertement des preuves réciproques de leur bravoure & de leur habileté, les premiers, qui avaient appris à leurs dépens à ne plus mépriser les forces de leur ennemi, voulurent d'un seul coup les mettre hors d'état de pousser plus loin ses succès. Au moyen de machines a feu secrètement maçonnées dans des Vais-

Vaiſſeaux loués exprès, ils formèrent le projet de bruler toutes les forces navales des Etats, & de détruire en même tems & les Ports où elles ſe trouveraient, & les principales Villes marchandes. Les Etats en ayant eu connaiſſance ne négligèrent aucun des moyens qu'ils crurent néceſſaires pour éviter le péril qui les menaçait. En effet ſoit que les *Anglais* euſſent d'eux-mêmes changé de deſſein, ſoit qu'ils ſoupçonnaſſent que leur projet était éventé, cette entrepriſe hazardeuſe n'eut point lieu. Quelque tems après quelqu'un propoſa aux Etats un ſecret moins dangereux peut-être, mais dont le ſuccès eut été auſſi peu glorieux. C'était de mettre par en bas le feu aux Vaiſſeaux *Anglais*, au moyen d'un petit batteau, que l'on aſſurait pouvoir voguer ſous l'eau. Cependant, ſoit magnanimité de la part des Etats, ſoit qu'ils ſe méfiaſſent du ſuccès, il eſt ſûr qu'ils ne tentèrent pas l'entrepriſe.

Troubles intérieurs. La guerre avec l'*Angleterre* déplaiſait aux *Hollandais* & aux *Zélandais* en général, parce qu'ils en craignaient l'affaibliſſement de leur Commerce. La populace murmurait hautement, & était excitée ſous main par les amis de la maiſon d'*Orange*. Quelques Villes de la *Hollande* avaient arrêté qu'elles ne ſouffriraient plus de *Stadhouder*. Cette Réſolution, & quelques changemens qui ne déclaraient que trop que l'on voulait ôter au jeune Prince jusqu'à l'eſpoir même d'occuper les charges de ſes Pères, contribuaient peut-être plus que tout le reſte à indiſpoſer les peuples contre le Gouvernement actuel, que l'on cherchait à rendre odieux en lui don-

donnant le nom deteſté de *faction Loeveſtine.* „ Il „ fallait, *diſait - on*, un Chef à l'Etat, il ne „ pouvait ſubſiſter ſans Stadhouder & ſans Ca- „ pitaine - Général. " Au mois de Septembre de cette année les matelots de la flotte des Etats ſe ſoulevèrent à *Amſterdam* ſous prétexte qu'ils ne voulaient plus ſervir ſi on ne leur donnait leur ſolde entière. Quelques - uns ont cru que le véritable motif de ce ſoulèvement était de préparer les voyes, pour demander enſuite avec plus de ſuccès l'avancement du jeune Prince; quoique, ſelon d'autres, il n'ait pas clairement paru que ç'ait été le deſſein des matelots. Quoiqu'il en ſoit, tandis que l'on menait au ſupplice les auteurs de cette émeute, la frayeur, dit-on, épouvanta tellement les ſpectateurs, & cauſa dans la foule un mouvement ſi extraordinaire, que quelques Officiers, s'imaginant que l'on avait deſſein d'arrêter ou de troubler l'exécution des coupables, ordonnèrent de faire feu. Huit perſonnes furent tuées, &, outre un très - grand nombre de bleſſés, pluſieurs furent écraſés ou noyés en cherchant à ſa ſauver par la fuite. Cependant la fermeté de la Régence remit tout en ordre, & dans *Amſterdam*, comme dans quelques - autres Villes, le peuple s'en tint pour un tems aux murmures, ſans oſer ſe ſoulever ouvertement.

La *Zélande* tranſporte au jeune Prince d'*Orange* les charges de Capitaine & d'Amiral-Général.

En *Zélande* cependant pluſieurs ſe déclarèrent hautement pour le jeune Prince, en affectant de porter des rubans couleur d'*Orange*. Tout le Peuple de cette Province, ſoutenu par tous les membres du Clergé, portait avec tant d'ardeur & de zèle les intérêts de cette maiſon, que les Etats,

Etats, ſur la propoſition qu'en fit *Middelbourg*, arrêtèrent au mois de Septembre „ qu'il conviendrait que le jeune Prince fût déſigné, „ Capitaine & Amiral - Général des forces de „ terre & de mer de l'Etat, & que cependant „ le Comte *Guillaume* de *Naſſau*, *Stadhouder* de „ *Friſe*, fut élu pour lui ſervir de Lieutenant „ pendant ſa minorité." Il était de l'intérêt de la *Hollande* de prévenir ce coup, qui rompait toutes les meſures qu'elle avait priſes pour abolir toutes les grandes charges de l'Etat. Auſſi dès qu'elle prévit la démarche qu'allaient faire les *Zélandais*, elle tâcha de les en détourner, en leur envoyant une Députation à la tête de laquelle ſe trouvait *Jean de Witt* *, alors Penſionnaire de *Dordrecht*. Mais tout fut inutile & la *Zélande* perſiſta dans ſa réſolution.

1653.

Maître *Jean de Witt* eſt élu Conſeiller-Penſionnaire de *Hollande*.

QUELQUE mauvais ſuccès qu'eut eu la Députation, les Etats de *Hollande* furent ſi perſuadés que

* C'eſt ce même *Jean de Witt*, devenu depuis ſi célèbre par ſes ſervices & par ſes malheurs. Les Etats de *Hollande* ne pouvaient faire choix d'une perſonne plus propre à pouſſer les intérêts qu'ils avaient alors. Oppoſé par inclination à la maiſon d'*Orange*, l'on pouvait s'aſſurer qu'il embraſſerait avec zèle tout ce qui devait contribuer à la tenir dans l'abaiſſement. C'eſt ce qu'il fit bien voir dans cette Députation même. La populace s'était attroupée vers le lieu où s'aſſemblent les Etats de la Province, & menaçait de maſſacrer les Députés de *Hollande*. On conſeilla à ceux-ci de donner leurs propoſitions par écrit, & de ne point ſe rendre au lieu de l'Aſſemblée; les Collègues de *de Witt* y étaient réſolus, mais celui-ci leur déclara avec fermeté, *que quelque choſe qui pût en arriver, il ſe ſentait aſſez de courage, pour exécuter lui ſeul la commiſſion dont ils étaient tous chargés.*

que *de Witt* s'était acquité de sa commission avec tout le zèle qu'on lui connaissait pour empêcher l'élection d'un Capitaine-Général; que *Pauw* étant venu à mourir au mois de Février de l'année 1653. ils ne crurent pouvoir le remplacer par une personne qui eut plus de mérite que *Jean de Witt*. Dès le même mois il fut donc provisionnellement nommé Conseiller-Pensionnaire, & confirmé dans cet important emploi au mois de Juillet suivant, ayant eu la gloire de réunir tous les suffrages en sa faveur. *De Witt* n'avait pas encore vingt-huit ans accomplis lorsqu'on lui confia cette grande charge, mais à des talens supérieurs pour l'Administration publique il joignait, comme l'avouent même ses ennemis, tant de courage, d'esprit, & de fermeté, qu'il s'acquit en peu une estime si générale, que quelques-uns lui donnèrent le nom de *Sagesse de la Hollande*. Il n'en eut pas moins ses ennemis & ses envieux, surtout parmi la populace à qui cet habile homme devint odieux, parce qu'elle le croyait ennemi déclaré de la maison d'*Orange* *. Dès le commencement de son em-

* Le Comte de *Guiche* dans ses mémoires raconte que *Jacob de Witt*, Bourguemaitre de *Dordrecht*, & l'un des six Députés que *Guillaume* II. avait fait arrêter, „ donnait „ souvent le bon jour à son fils (*Jean de Witt*,) en lui „ disant, *souvenez-vous de la prison de Loevestein*, bien „ qu'il ne parût pas à son procédé, ajoute le Comte, que „ cela fût sorti de sa mémoire." L'anecdote peut être vraie, & Mr. *de Guiche* assure la tenir d'original; mais la partialité de ce Seigneur *Français* contre tout ce qui porte le nom de *de Witt*, & les portraits ridicules qu'il a affecté de faire du Père & de ses deux fils, doivent rendre son témoignage un peu suspect à tout lecteur judicieux.

emploi il eut occasion de déployer une partie de ses grands talens, en faisant finir la guerre d'*Angleterre*, qui fut poussée cette année avec plus de fureur que jamais.

Les Etats & *Cromwel* s'étaient préparés pendant tout l'hyver à soutenir avec succès la guerre qu'ils allaient reprendre au printems de cette année. Les deux Puissances avaient mis leurs flottes sur un pié formidable, & l'on s'attendait de part & d'autre à quelque coup d'éclat. En effet vers la fin de Février *Tromp* & *Blake*, ayant chacun soixante-dix vaisseaux de guerre sous leur Pavillon, se rencontrèrent à la hauteur de *Portland*. Le combat fut bientôt engagé, & continué pendant trois jours avec beaucoup de bravoure de part & d'autre & des succès à-peu-près égaux. Les *Anglais* s'attribuèrent la Victoire; ils n'avaient perdu que cinq ou six vaisseaux de guerre, les *Hollandais* en avaient vu prendre ou périr neuf des leurs, outre vingt-quatre navires marchands; mais du côté des *Anglais* le nombre des morts était de deux mille hommes au moins, & de cinq ou six cent seulement du côté des *Hollandais*, qui se félicitèrent encore d'avoir pu ramener surement dans leurs ports le plus grand nombre de leurs vaisseaux marchands. Aussi les Etats de *Hollande* furent si satisfaits de la bonne conduite & de la bravoure de quelques Chefs * de la Flotte, qu'ils le

* Parmi les Officiers qui se distinguèrent dans cette occasion, l'histoire a consacré les noms de *de Ruiter*, de *Corneille Adriaanszoon Kruik*, d'*Isaak Sweerts*, de *Poort*, de *Kleidyk* & de *Rogemorter*. *Poort* fut tué dans le combat, & *Sweerts* fait prisonnier après avoir vu couler son vaisseau à fonds.

e leur témoignèrent par de magnifiques présens. L'on pensa ensuite à réparer les forces navales de la République, qui se trouvèrent bientôt en état de remettre en mer. Les *Anglais* cependant n'eurent pas lieu de se réjouir long-tems de leur prétendue victoire. *Jean van Galen*, qui commandait dans la *Méditerranée* une Escadre des Etats, remporta le 14. de Mars sur les côtes de *Toscane* une victoire des plus complettes sur le Commandeur *Appleton*. Mais le brave *van Galen* ayant eu la jambe droite fracassée d'un boulet de canon, mourut le 23. du même mois à *Livourne*, où il s'était fait transporter. Son Corps rapporté dans sa patrie fut inhumé à *Amsterdam* dans l'Eglise-Neuve, où les Etats lui ont fait ériger un magnifique tombeau.

Victoire remportée par *van Galen* & sa mort.

TANT que les pertes de l'un des partis pouvaient être compensées par celles du parti contraire, l'on ne pouvait espérer de voir finir une guerre qui pesait également aux deux Puissances. Il fallait donc quelqu'échec plus considérable pour forcer l'un des deux à demander une paix, que l'autre serait lui-même bien-aise d'accorder. Cependant de nouvelles flottes couvraient les mers, & les deux nations égalcment braves & belliqueuses, ne cherchaient que les occasions de combattre de nouveau. Le 12. du mois de Juin *Tromp* rencontra à la hauteur de *Nieuwpoort* la flotte *Anglaise*, commandée par le Général *George Monk*, & par l'Amiral *Richard Deane*. Les *Hollandais* avaient quatre-vingt-dix-huit vaisseaux de guerre & six brulots, la flotte *Anglaise* était de quatre-vingt-quinze ou cent voiles. Le combat fut opiniâtre & sanglant. Dès la pre-

Combat de *Nieuwpoort*.

mière attaque *Deane* fut tué. Le vaiſſeau de *Juſte Bulter*, Capitaine au ſervice des Etats, ayant été percé de cinq ou ſix coups ſous l'eau, coula à fonds, *Bulter* lui-même couvert de bleſſures, combattait cependant encore, & ſe noya les armes à la main. Enfin les *Anglais* plièrent, mais ayant bientôt gagné le vent, ils revinrent à la charge. Des deux côtés il y eut pluſieurs vaiſſeaux d'endommagés ; le combat qui avait commencé à onze heures du matin, ne finit que vers les neuf heures du ſoir. Une heure après un vaiſſeau de guerre des Etats, commandé par *Corneille van Velzen*, ſauta par ſes propres poudres. Le lendemain le combat fut renouvellé à la vue de *Dunkerque*. *Tromp* s'était envain efforcé de regagner le vent ſur les ennemis, il combattit cependant ; mais au plus fort de la mêlée, ſoit imprudence, ſoit inexpérience de quelques officiers, le deſordre ſe mit dans la flotte des Etats ; le combat dura cependant jusqu'à une heure après le ſoleil couché, que les flottes ſe ſéparèrent. *Tromp* perdit deux vaiſſeaux, qui étaient tombés entre les mains des *Anglais*, & qui brulèrent. Le lendemain il découvrit encore la flotte ennemie, mais il trouva un ſi grand nombre de vaiſſeaux hors d'état de combattre, qu'il jugea à propos de ſe retirer au *Wielingen* *. Cependant les Etats, ſur les inſtances de

De *Dunkerque.*

* L'Hiſtoire remarque une choſe que nous avons cru devoir rapporter. *Charles* II. qui ne voyait encore guères jour à monter ſur le Trône de ſes pères, uſurpé ou plutôt renverſé par *Cromwel*, avait fait dire aux Etats-Généraux qu'il déſirerait ſe rendre auprès d'eux pour paſſer enſuite ſur

de ce grand homme, ayant renforcé & mieux équippé leur flotte, le 8. d'Août il attaqua à la hauteur de *Catwyk* les *Anglais*, commandés par *Monk*. Le combat dura jusqu'à une heure après le coucher du soleil, sans qu'aucun des deux partis put se flatter d'avoir remporté quelqu'avantage sur son ennemi. Les vents contraires ayant empêché les deux flottes de reprendre le combat le lendemain, elles se trouvèrent vers le soir du 9. Août avoir dérivé jusques vers l'embouchure de la *Meuse*. *Tromp* qui avait alors cent-six voiles, fit chasse sur l'ennemi, qui s'éloigna d'abord, & fut poursuivi toute la nuit par les *Hollandais*. Le 10. vers les sept heures du matin les deux flottes s'approchèrent à la hauteur de *Ter Heide* ou de *Scheveningen*. Le combat fut bientôt engagé. Les *Hollandais* s'étaient déjà ouvert un passage au travers de la flotte ennemie, & ils se préparaient à y percer encore, lorsqu'une balle de mousquet vint frapper le brave *Tromp* à la poitrine, & lui arracher la victoire avec la vie *. La mort de ce grand hom-

De Catwyk.

Tromp est tué dans le combat devant *Scheveningen*.

sur leur flotte. Mais les États de *Hollande*, qui, malgré la guerre qu'on faisait à *Cromwel*, voulaient le ménager, firent ensorte que l'on s'excusa honnêtement d'accepter la proposition du malheureux Monarque. Ils firent plus; pour prévenir de pareilles propositions à l'avenir, il fut résolu qu'aucun grand Seigneur étranger ne pourrait entrer dans leur Province, sans leur permission particulière.

* L'on prétend que *Tromp* s'était exposé avec trop d'imprudence, & que *Monk* à qui il avait été facile de le distinguer, avait ordonné à ses soldats de tirer tous à la fois sur lui. D'autres rapportent que l'Amiral *Anglais* ayant appris la mort de l'Amiral *Hollandais*, en fit aussitôt annoncer la nouvelle à toute sa flotte, ajoutant que la bataille était à moi-

homme n'empêcha cependant pas de poursuivre le combat, qui ne finit qu'à deux heures de l'après midi. Les Vaisseaux de *Jean Evertszoon* & de *de Ruiter* furent si maltraités, qu'ils furent obligés de sortir du combat & de se faire remorquer dans la *Meuse*. Plusieurs vaisseaux *Anglais* furent coulés à fonds; un sauta en l'air. La flotte *Hollandaise* avait jusqu'à quatre reprises passé au travers de celle des ennemis; plusieurs Officiers avaient donné les plus grandes preuves de conduite & de bravoure, & peut-être la mort de *Tromp* causa seule la perte de la bataille. Quelques *Hollandais* cependant avaient évité lâchement le combat, & avaient fait force de voiles pour s'éloigner de l'ennemi. *Monk*, assuré de la victoire, rentra dans les ports d'*Angleterre*; & la flotte des Etats revint au *Texel*. Les *Anglais* perdirent dans cette action huit vaisseaux de guerre, eurent quatre-cens morts & sept-cens blessés. La perte des *Hollandais* fut de neuf à dix vaisseaux; le nombre des morts & des blessés était à-peu-près égal de part & d'autre, mais les *Anglais* avaient fait sept-cens prisonniers, qui furent transportés à *Londres*, où on les traita avec beaucoup de cruauté. Mais de toutes les pertes que fit alors la République, celle de *Tromp* fut la plus sensible; elle était irré-

moitié gagnée puisque *Tromp* était mort. C'était d'un seul mot faire l'éloge de ce grand homme, qui eut la gloire de mourir comme il l'avait toujours ardemment souhaité. *La plus grande grace*, disait-il souvent, *qu'il demandait au Ciel, était de répandre son sang en combattant pour sa Patrie.*

réparable, & fut la ſeule auſſi qui put cauſer une véritable joye aux ennemis. Ce grand Homme fut enterré avec la plus grande pompe dans l'Egliſe de *Delft*, où l'Etat lui fit élever un magnifique mauſolée de marbre. Pour honorer d'une manière toute particulière la mémoire de ce Héros, les Etats-Généraux & ceux de *Hollande* avaient, par une Députation ſolemnelle, fait faire des complimens de condoléance à ſa Veuve. Ils la firent aſſurer en même tems, qu'ils reconnaitraient les ſervices de ſon mari en la perſonne de ſes deſcendans. Nous aurons lieu de voir par la ſuite que les Etats ont tenu parole.

Dommages cauſés à la Flotte des Etats par une furieuſe tempête.

LES pertes que l'on venait de faire, quelque grandes qu'elles duſſent paraitre, n'abattirent point le courage des défenſeurs de la République. Au mois de Septembre *de Witte* remit en mer, mais ne trouva point d'*Anglais* à combattre. Rentrée au *Texel* la Flotte des Etats y eſſuya une ſi furieuſe tempête, que pluſieurs vaiſſeaux furent briſés ſur la côte ou engloutis, & que les autres, entièrement endommagés, furent contraints de relacher dans les différents ports. La flotte *Anglaiſe* n'avait pas été plus épargnée, deſorte que de part & d'autre l'on fut obligé de desappareiller. Ce fut par ce desaître que ſe termina cette année la guerre maritime entre les deux nations. Guerre pouſſée avec une égale violence de part & d'autre, mais guerre ſi coûteuſe & ſi ruineuſe pour la République, que toutes celles qu'elle avait fait par mer aux *Eſpagnols*, priſes enſemble, avaient moins épuiſé ſes finances, & cauſé moins de mal à ſon Commerce, qui ſeul faiſait ſa force & ſon ſoutien.

Le négoce, le trafic, étaient si considérablement déchus à *Amsterdam*, que l'on y comptait environ trois mille maisons de vuides *; preuve la plus évidente que l'on pût donner de la décadence du Commerce dans cette grande Ville.

Punition de quelques Officiers de Marine.

Les malheureux succès des armes navales de la République s'étaient succédés coup sur coup, mais peut-être la mauvaise conduite de certaines personnes en avait causé quelques-uns. Plusieurs Capitaines & Lieutenants avaient manqué à leur devoir ou s'étaient rendus coupables de lâcheté dans le dernier combat naval. Les Etats de *Hollande* voulurent qu'on les poursuivit en justice & qu'on leur fit leur procès. L'infamie dont ils s'étaient couverts était trop notoire pour qu'ils pussent se justifier. On punit les uns de la cale; les autres furent piloriés & exposés aux yeux du public la corde au coû; on les condamna ensuite à une amande pécuniaire, ou à être renfermés dans des maisons de correction. Un seul, & le plus coupable sans doute, après avoir vû ignominieusement casser son épée devant les pieds, fut déclaré infame & chassé comme un coquin. Quelques-uns en furent quittes pour une simple amande.

Troubles inteſtins.

A tous les maux que causait une guerre malheureuse, vint se joindre des maux plus dangereux encore, les murmures & le mécontentement du peuple, prêt à se soulever dans plusieurs Villes par les instigations & les pratiques secrètes des partisans de la maison d'*Orange*. „ Ce „ n'é-

* D'autres réduisent ce nombre à-peu-près à la moitié.

„ n'était, disait-on, que parce que la Répu-
„ blique avait été sans Chef, que l'on avait en
„ dernier lieu essuyé tant de pertes sur mer. "
Si quelqu'un était cru s'opposer à l'élection d'un Capitaine-Général, il devenait suspect. Le Peuple accusait les Etats de *Hollande* d'avoir vendu la Patrie aux *Anglais*, & livré des vaisseaux & des munitions de guerre au Parlement, pour lui faciliter la conquête des *Provinces-Unies*. Les gens sensés étaient, il est vrai, bien éloignés d'ajouter foi à ces ridicules inculpations; mais il n'est pas moins vrai aussi, qu'au moyen des troubles qu'elles préparaient, & que l'on vit bientôt éclater, ces inculpations ne tendaient qu'à accélérer l'élection d'un Capitaine-Général, & à pousser la guerre contre l'*Angleterre*. Mais les Etats de *Hollande*, aussi peu portés à reprendre les armes qu'à se donner un Chef, ne virent point d'expédient plus propre à séconder leurs vuës, que de presser les négociations commencées depuis quelque tems avec *Cromwel* & son Parlement.

Les *Anglais* & les Etats désirent également la paix.

LA guerre, qui pendant deux ans avait été poussée avec tant de violence entre les deux nations, était aussi ruineuse à l'une qu'à l'autre. La Navigation & le Commerce des *Anglais* n'avaient pas moins souffert que le Commerce & la Navigation des *Hollandais*. Leurs finances étaient également épuisées, surtout celles des Etats, qui sortaient à peine d'une guerre de quatre-vingts ans. D'un autre côté, *Charles* II. avait des amis en *Angleterre*, & l'autorité de *Cromwel* quelque bien établie qu'elle fut, n'y était pas encore si bien affermie, qu'elle ne put

 être

être renversée par quelque révolution subite. L'Usurpateur avait des envieux; il n'ignorait ni leurs desseins, ni les secrètes démarches qu'ils faisaient pour lui faire perdre l'autorité qu'il avait usurpée. Il savait que, sous prétexte de soutenir les dépenses nécessaires à l'entretien de la flotte, on prétendait l'obliger à licentier son armée de terre, qui faisait toute sa force. A ces motifs s'en joignait un autre, non moins pressant peut-être, & dont les dangers n'échappaient pas à l'habile politique. La guerre que les *Anglais* faisaient aux *Provinces-Unies* contribuait plus que tout le reste à y donner des Partisans au Prince d'*Orange*. Si leur nombre, qui croissait de jour en jour, devenait assez fort pour élever ce jeune Prince aux dignités dont avait été revêtu son père, il était à craindre qu'il n'employât bientôt toutes les forces de la République en faveur de *Charles* II. qu'il était de son intérêt de rétablir sur son trône. Cette considération seule était plus que suffisante pour porter *Cromwel* & ses adhérans à désirer la paix. Mais ils ne voulaient la conclure qu'à des conditions qui assurassent entiérement la nouvelle forme de gouvernement qu'ils avaient introduite en *Angleterre*.

D'un autre côté la République avait si considérablement souffert dans cette guerre, que toutes les Provinces, & les commerçantes surtout, sentaient le besoin de la paix. La *Hollande* avait une autre raison qui lui était propre, mais commune avec *Cromwel*. Ceux qui étaient à la tête du gouvernement de cette Province ne voulaient pas l'avançement du jeune Prince d'*O*-

ran-

range, du moins ils ne croyaient pas qu'il fût encore tems de le désigner *Stadhouder* & Capitaine-Général; & cependant ils voyaient que la guerre lui frayait le chemin à ces dignités. C'avait toujours été au nom du Prince d'*Orange* que s'étaient faites dans la République les levées des troupes, tant de mer que de terre. Soldats & matelots avaient toujours regardé les Princes d'*Orange* comme leurs véritables Chefs. Il n'était donc pas surprenant que le Peuple crût ne devoir attribuer tous les malheurs de la dernière guerre qu'au manque d'un Chef suprême; idée dans laquelle il était d'ailleurs fortifié par les menées & les sermons de ses Ministres. Cette division d'intérêts donna lieu à divers mouvemens dans quelques Provinces, qui firent craindre à la *Hollande* d'y voir enfin prendre une résolution contraire à ses vues. Elle mit donc tout en œuvre pour engager les Etats-Généraux à consentir que les Négociations fussent renouées avec l'*Angleterre*.

Démarche de la *Hollande* desapprouvée par les autres Provinces.

DE WITT & quelques membres des Etats de *Hollande* ayant été informés, par les Agens secrets qu'il avaient à *Londres*, que les *Anglais* eux-mêmes semblaient assez portés à la paix, se hâtèrent d'annoncer cette importante nouvelle à l'Assemblée. Mais ils ajoutèrent „ que plu-
„ sieurs *Anglais* craignaient que les obstacles ne
„ vinssent de la part des *Provinces-Unies*; que
„ pour cette raison ils soumettaient au jugement
„ de l'Assemblée s'il ne serait pas à propos d'é-
„ crire en *Angleterre*, pour y faire connaître que
„ la République désirait elle-même la paix."
Avant de faire cette proposition l'on avait eu

ſoin de s'aſſurer qu'elle ſerait tenue ſecrète en liant tous les membres par la religion du ſerment. Tous y conſentirent, à l'exception cependant des Députés de la Ville de *Leide*, qui ne pouvaient approuver que l'on écrivit une pareille lettre au nom de la *Hollande* ſeule, & ſans en donner connaiſſance aux autres Provinces. La pluralité cependant l'emporta, & la lettre, écrite en termes généraux, fut envoyée. A peine elle eut été remiſe au Parlement, qu'elle parut imprimée en *Anglais* & en *Latin* ſous le titre, d'*Humble prière des Etats de Hollande, qui implorent la paix du Parlement d'Angleterre.* Le Parlement répondit cependant à la lettre des Etats de *Hollande*, & écrivit en même tems aux Etats-Généraux, „ que l'on était „ toujours porté en *Angleterre* à vivre en bon„ ne amitié avec les *Provinces-Unies*, & que „ l'on voulait bien reprendre les négociations, „ ſur le pied propoſé en dernier lieu à Monſieur *Pauw van Heemſtede.* Cette façon d'agir des *Anglais* rompit toutes les meſures priſes par les Etats de *Hollande*, qui, n'ayant pu s'attendre que le Parlement renouvellerait les mêmes conditions que l'on avait déjà rejettées, crurent que l'*Angleterre* ne déſirait pas la paix auſſi ſérieuſement qu'on ſe l'était imaginé. D'un autre côté les autres Provinces témoignèrent le plus grand mécontentement de ce que la *Hollande* avait voulu renouer les négociations ſans leur en donner connaiſſance. Les Etats de cette Province s'excuſèrent du mieux qu'ils purent, & après bien des débats & des difficultés, ils parvinrent enfin à engager les Etats-Généraux à nommer des Députés

Réponſe des *Anglais.*

putés pour paſſer en *Angleterre*. Meſſieurs *van Beverningk*, *Nieuwpoort*, *van de Perre* & *Jongeſtal* furent honorés de ce difficile emploi. *Beverningk*, qui était député de la *Hollande*, ſe rendit en *Angleterre* quelques jours avant les autres Envoyés; il avait ordre d'eſſayer ſi l'on ne pourrait pas engager les *Anglais* à ſe déſiſter des propoſitions faites à *Pauw*, l'on crut même qu'il était chargé de quelques inſtructions ſecrètes de la part de la *Hollande*. Quoiqu'il en ſoit, *Beverningk* & ſes Collégues trouvèrent les choſes bien changées à leur arrivée à *Londres*. Il n'y avait plus de Parlement *; & ce fut au Conſeil-d'Etat, nouvellement érigé par *Cromwell*, qu'ils furent obligés de s'addreſſer. Les *Anglais* propoſèrent de réunir les deux Républiques de façon qu'elles ne formeraient plus qu'un ſeul & même Etat, gouverné par une Puiſſance ſouveraine, qui ſerait compoſée de perſonnes tirées des deux nations. Cette propoſition fut rejettée comme impraticable. En-

* *Cromwell* s'étant apperçu que la trop grande autorité qu'il avait uſurpée commençait à déplaire au Parlement, craignit que cette aſſemblée ne penſât à mettre des bornes à ſa puiſſance. Pour prévenir ce coup, il réſolut de la diſſoudre; ce qu'il fit avec une facilité étonnante qui prouve & ſon audace, & la puſillanimité des membres qui repréſentaient alors la nation *Anglaiſe*. On ne peut ſans indignation lire dans les mémoires de *Ludlow* la manière outrageante, & la violence avec laquelle il caſſa cette Aſſemblée, qui avait ſiégé plus de douze ans; au reſte de tous les actes d'autorité qu'exerça jamais l'Uſurpateur, celui-ci fut peut-être le plus haſardeux, & celui pourtant qui lui coûta le moins de peine.

Entr'autres ſatisfactions, pour l'injure qu'ils prétendaient leur avoir été faite, ils demandèrent auſſi que *Tromp* fut démis de ſes Emplois. *

Les Envoyés des *Provinces-Unies* & le Conſeil-d'Etat d'*Angleterre* ne pouvant s'accorder ſur les conditions d'un traité, *Nieuwpoort* & *Jongeſtal* repaſſèrent la mer pour venir rendre compte à leurs maîtres du peu de ſuccès de leurs négociations, dont reſtèrent chargés *Beverningk* & *van de Perre*. Cependant après le retour de ces deux Envoyés en *Angleterre* l'on s'apperçut que les deux Députés de *Hollande*, *Beverningk* & *Nieuwpoort*, négociaient ſécrétement avec les *Anglais*, ſans en rien communiquer aux deux autres. L'on ſoupçonna les Etats de *Hollande* d'avoir donné à leurs Députés des ordres ſecrets contraires aux intérêts du jeune Prince d'*Orange*, & l'on crut généralement que le Penſionnaire *de Witt* était l'ame qui dirigeait de *la Haye* tout ce que *Beverningk* & *Nieuwpoort* faiſaient à *Londres* †. Quoiqu'il en ſoit les amis de la maiſon d'*Orange* en prirent occaſion de ſe réunir

* Les négociations avec l'*Angleterre* avaient été commencées avant le dernier combat où *Tromp* fut tué.

† Ce ſoupçon n'était pas ſans fondement, puisque l'on a encore une lettre de *de Witt* à ces deux Envoyés par laquelle il leur mandait. „ Si vous reſtez en *Angleterre*, & qu'il y „ ait quelqu'espérance que vous réuſſiſſiez dans vos négo- „ ciations, je vous enverrai un Chifre. Au moins ne laiſſez „ voir cette lettre à aucun de vos Collégues, & prenez gar- „ de de ne la point laiſſer ſur votre table, afin qu'elle ne „ tombe jamais entre les mains d'aucun d'eux." *Jongeſtal* l'un de ces Collégues, avait été averti par une lettre anonyme „ de ne point ſe fier à ſes Collégues *Hollandais*, qui „ étaient de rusés fripons, & d'être ſur ſes gardes quand il „ leur parlait."

nir de nouveau pour travailler avec plus de succès à l'élévation du jeune *Guillaume*. Ils savaient que le peuple étoit mécontent du gouvernement actuel, qu'il chargeait de tous les mauvais succès de la dernière guerre. Ils fomentèrent ce mécontentement, ne doutant pas que les troubles qu'il ferait naître, ne fussent favorables à leurs vues, & n'accéléraſſent l'élévation du Prince.

Troubles dans les différentes Provinces.

BIENTÔT en effet l'on vit dans les différentes Provinces regner plus que jamais la mésintelligence & la division entre les Peuples & la Régence. Il y eut peu de Villes en *Hollande* où l'on ne donnât d'un côté des preuves de l'affection que l'on portait à la maison d'*Orange*, de l'autre des marques de l'éloignement que l'on y avait pour son élévation. A *Rotterdam* certain *Leonard van Naarsen* fut cité en justice pour quelques paroles, que l'on disait tendre à soulever le peuple. A *Vlaardingen* l'on avait fait, pour la Flotte des Etats, des levées au nom du Prince d'*Orange*. Les Etats de *Hollande* chargèrent les Conseillers Commissaires (*Gecommitteerde-Raaden*) de s'opposer fortement à de pareilles démarches. L'on voulut à *Amsterdam* forcer le Tambour, qui battait la caisse pour faire des recrues, à se servir aussi du nom du Prince; cependant il n'osa obéir, quoique l'on assure que la moitié de cette grande Ville était alors dans les intérêts de la maison d'*Orange*; mais la Régence ne les favorisait pas, & elle venait d'en faire sortir quatre Ministres, parce qu'ils avaient publiquement prié pour le Prince. La Bourgeoise de *Dordrecht*, en montant la garde, affecta de déployer les banderoles d'*Orange*;

En *Hollande*.

la

la Régence n'osa s'y opposer ouvertement quoiqu'elle condamnât cette conduite comme tendant à la révolte. A *Alkmaar* la populace cassa les vîtres d'un certain Cordier soupçonné d'avoir livré des agrès à l'ennemi, quoiqu'il parût ensuite que ce soupçon avait été mal fondé. Sa maison allait être pillée, mais la Cavalerie, en garnison dans la ville, écarta les séditieux. Cependant trois jours après une troupe de femmes, conduite par deux d'entre elles, dont l'une faisait la fonction de Capitaine, l'autre celle d'Enseigne, marcha en ordre à la corderie de ce malheureux bourgeois, y pilla, brisa & détruisit tout ce qui s'offrit à sa fureur. La Bourgeoisie fut obligée de prendre les armes pour disperser ces furieuses. Le peuple de *la Haye* ne fut pas plus modéré que celui des autres Villes. La Bourgeoisie, étant sous les armes au mois de Mai, ne s'était pas contentée de témoigner son zèle pour la maison d'*Orange*, par des cris de joye, & par d'autres marques d'attachement & d'affection *; elle perça ses drapeaux même parce que l'on en avait oté les armes de son Altesse. On n'en resta pas là. L'on attendait le Prince de *Bréda*, où il avait été se faire installer comme seigneur & Baron de cette Ville. Chaque jour une troupe de Po-

* Parmi toutes les marques de l'affection publique pour la maison d'*Orange*, il n'en est point, actuellement encore, de plus générale, qu'un ancien Vaudeville fait en l'honneur de *Guillaume* I. & qui commence par ces mots *Wilhelmus van Nassauwen*. Il est dans toutes les bouches, on le carillonne dans toutes les villes, il fait une partie essentielle de la musique guerrière de la République. L'on conçoit que la Bourgeoisie de *la Haye* ne l'oublia pas.

Poliſſons de *la Haye*, tout couverts des armoiries de la maiſon d'*Orange*, s'aſſemblait, ſe formait en compagnies, paradait avec des drapeaux, des Echarpes & des Plumets de papier *Orange*, & ſe préparait ainſi à honorer l'entrée du jeune Prince. Le 6. d'Août ſon Alteſſe fut introduite de nuit dans *la Haye*. Le lendemain on affecta de le montrer aux fénêtres de la Cour. A cette vue tous ces Poliſſons pouſſent de grands cris, font ſonner de la trompette, & rempliſſent l'air de leurs *Houzées*. Les Etats de *Hollande*, craignant que la joye immodérée de cette jeuneſſe badaude n'annonçât ou ne fît naître un ſoulèvement général, donna ordre au Fiscal *Corneille Boy* de la diſſiper. Cette ſage précaution penſa être la cauſe des plus grands maux. Un Barbier voulant traverſer le Fiscal dans les fonctions de ſa charge, l'accabla des injures les plus groſſières. Auſſitôt la plus vile canaille s'attroupe, marche à la maiſon de cet Officier public, & en caſſe toutes les vîtres; tandis qu'une autre troupe pareille exerçait de même ſa fureur ſur les Hôtels de Meſſieurs de *Dordrecht* & d'*Amſterdam*, & ſur trois ou quatre autres maiſons. Les ſéditieux cependant joignaient à ces actes de violences les invectives & les injures contre les habitans de ces maiſons, & principalement contre le Penſionnaire *de Witt* qu'ils traitaient tous de *coquins*, de *traitres* & d'*ennemis du Prince*; & ce ne fut qu'avec bien des peines que la garde à cheval vint à bout d'écarter les mutins. Mais tous ces troubles n'étaient rien en comparaiſon de ce qui ſe paſſa à *Enckhuizen*. Un Tambour ayant eu ordre du Souverain

verain de battre la caiſſe à *Enckhuizen* pour y faire des recrues au nom ſeul des Etats-Généraux, fut forcé par la populace de ſe ſervir de celui du Prince d'*Orange*. La Régence, pour prévenir de plus grands troubles, n'avait oſé s'y oppoſer. Peu ſatisfaite de cette condescendance, la populace marche à la maiſon du Bourguemaître *de Lange*, en caſſe les vîtres, pille, détruit, ruine tous ſes meubles, ſous prétexte qu'étant membre de l'Amirauté, il avait empêché la vente de deux navires pris ſur l'ennemi, quoiqu'il fut avéré qu'ils n'avaient point encore été déclarés confisqués. Le Magiſtrat, appréhendant les ſuites de cet eſprit de révolte, demanda quelques troupes aux Etats de *Hollande*. Les troupes furent commandées & s'embarquèrent pour *Enckhuizen*. *Noordwyk*, qui les commandait, trouva à ſon arrivée devant la Ville, que tout y était dans la confuſion & le desordre. La populace s'était emparée de l'Hôtel de Ville, avait placé des gardes aux portes, & après avoir trainé le canon ſur les remparts, l'avait pointé contre les vaiſſeaux de *Noordwyk*, qui ſe vit forcé de ſe retirer au *Texel*. Maitre de la Ville, le peuple arbora partout l'étendart d'*Orange*, dépoſa la Magiſtrature, briſa les portes de la maiſon de force, & enleva d'un moulin à poudre, ſitué près de la Ville, huit cens livres de poudre. Ce ne fut pas tout. Les Etats de *Hollande*, en faiſant partir des troupes, avaient auſſi jugé à propos d'envoyer des Commiſſaires à *Enckhuizen*, avec ordre de faire des recherches ſur la cauſe de ce ſoulèvement, de ſe ſaiſir des coupables, de les envoyer priſonniers à *la Haye*, & d'avoir

ſoin

foin que l'on battit la caiffe en leur préfence & fuivant les ordres donnés par le Souverain. Arrivés à *Hoorn* ils y apprirent que les troupes avaient été violemment empêchées d'entrer dans *Enckhuizen*, & qu'eux-mêmes auraient bien de la peine à s'en faire ouvrir les portes. En effet après avoir couru risque de la vie par la brutalité d'un miférable qui arrêta leur voiture à quelque diftance de la Ville, ils en trouvèrent les portes fermées, les ponts levis hauffés & les remparts couverts de peuple, qui leur cria, *vous n'entrerez pas, partez, partez.* Les Députés demandèrent avec honnêteté „ qu'on les introduifit „ dans la Ville, qu'ils avaient à parler aux Mes- „ fieurs, à qui ils priaient qu'on les annonçat." *Nous fommes les Meffieurs*, leur *répondit-on*, *nous fommes les Bourguemaîtres*, *nous ne voulons pas que vous entriez dans la Ville.* Un des Capitaines de la Bourgeoifie parut alors fur les remparts & promit aux Députés qu'on irait prendre les clefs & qu'on leur ouvrirait les portes; il ne revint qu'à neuf heures du foir pour prier les Députés de patienter encore une demi-heure. Mais ceux-ci qui, pendant l'abfence du Capitaine, avaient été expofés aux infultes & aux menaces des féditieux, n'ofant fe confier fans troupes dans une Ville mutinée, répondirent qu'il était trop tard, & retournèrent à *Hoorn*, où une Députation de la Magiftrature, du Confeil de guerre, & de la Bourgeoifie d'*Enckhuizen*, vint les trouver le lendemain, pour leur propofer que, pour appaifer le tumulte, il ferait à propos de foudoyer deux cens hommes de la Bourgeoifie. La propofition ne fut point

acceptée, & les Députés n'ayant pû se faire nommer les premiers auteurs des troubles, retournèrent à *la Haye*, où ils firent rapport de leur commission. Peu-à-peu cependant les esprits se calmèrent, & les Etats de *Hollande* ayant trouvé le moyen de faire entrer adroitement neuf Compagnies dans *Enckhuizen*, la tranquilité y fut entièrement rétablie, & cette ville qui, peu auparavant avait paru si portée pour la maison d'*Orange*, changea tout-à-coup de sentiment, & se déclara assez généralement pour le parti des Etats. L'on ne pouvait plus douter que tous ces troubles ne tendissent à faire élever le jeune Prince d'*Orange* à la charge de Capitaine-Général. Cependant aucune Ville n'en avait fait la proposition à l'assemblée des Etats de *Hollande*. La Bourgeoisie de *Harlem*, ayant paradé pendant la foire de cette année avec les couleurs, les armes & le drapeau d'*Orange*, la Régence crut prévenir un soulèvement en faisant enlever ce drapeau, mais les Bourgeois forcèrent bientôt le Magistrat à le leur rendre; dès ce moment toute la ville retentit des cris redoublés de *vive Orange*, *en dépit de l'Angleterre & de l'Espagne*. Cette affection du peuple pour la maison d'*Orange* engagea enfin la magistrature à former une résolution portant, „ qu'il convenit de satisfaire le désir des peuples; que la „ *Hollande* elle-même devrait être la première „ à proposer à l'Assemblée des Etats-Géné„ raux l'élection du jeune Prince à la charge „ de Capitaine-Général; & qu'elle devait s'y „ porter librement & de bonne volonté, avant „ de s'y voir forcée par le peuple ou par les

„ au-

„ autres Provinces." *Ruil* qui était alors Pensionnaire de *Harlem*, & qui en 1650. avait été l'un des six Prisonniers d'Etat renfermés à *Loevestein*, eut ordre de faire l'ouverture de cette résolution à l'assemblée des Etats de *Hollande*. Mais *de Witt* eut le crédit d'engager *Ruil* à ne pas se presser, & ce délai fut cause que Messieurs de *Harlem* changèrent d'avis, & prirent des mesures entièrement opposées à leur première résolution.

Et en *Zélande*.

Si la *Hollande* se vit troublée par ces émotions populaires, la *Zélande* n'y fut pas moins exposée; mais les partisans de la maison d'*Orange* eurent la satisfaction d'y voir mieux réussir leurs desseins. A *Goes* la populace s'étant ameutée dans le tems que l'on y changeait la Régence, elle parvint à y faire entrer quelques personnes que l'on savait favoriser les intérêts du Prince; ce parti étant par là devenu le plus fort, on vit bientôt arborer le pavillon d'*Orange* dans cette ville. Cet exemple fut aussitôt suivi à *Middelbourg*, où la magistrature se vit forcée d'y donner son consentement. A *Zierikzée* le peuple contraignit les filles mêmes des magistrats à se parer de rubans couleur d'*Orange*. Un Apoticaire, membre de la Régence de *Bergen-op-Zoom*, pour avoir dit que l'on pouvait en ôter les armes du défunt Prince d'*Orange* * avec

* Il s'agissait de savoir si la Princesse de *Hohenzollern*, à qui le Marquisat de *Bergen-op-Zoom* venait d'être cédé, avait le droit de faire mettre ses armes à la place de celles du feu Prince.

avec autant de droit que l'on en avait autrefois enlevé celles du Roi d'*Espagne*, qui était Seigneur de tout le Pays, vit piller sa maison & sa boutique, & ce ne fut qu'avec bien des peines que le Gouverneur de la ville parvint à appaiser la populace, qui, fière de ce qu'elle venait d'exécuter, faisait retentir les airs des cris redoublés de *vive Orange*. Les Etats de *Zélande* considérant qu'il pourrait être dangereux de s'opposer plus long-tems au désir des peuples, arrêtèrent, d'après la résolution qu'ils en avaient prise dès l'année précédente, de proposer d'élire le jeune Prince Capitaine-Général, & de lui donner le Comte *Guillaume* pour Lieutenant. La proposition en fut faite aux Etats-Généraux, par un des Députés de la *Zélande* qui présidait alors; mais les Etats de *Hollande* firent si bien que l'on ne mit point l'affaire en délibération; quoique la *Frise* & *Groningue* avec les *Ommelandes* eussent fait de grands remercimens à la *Zélande*, pour lui témoigner combien elles approuvaient la démarche qu'elle venait de faire en faveur du Prince. Les Etats de *Hollande* ne s'en tinrent pas là. Ayant tout lieu d'appréhender que la proposition des *Zélandais* ne mît encore la division entre les Provinces, & qu'il pourrait arriver que les Etats-Généraux voulussent envoyer une Députation aux Villes, ils arrêtèrent qu'une pareille Députation ne pourrait être admise dans aucune Ville de la Province. A cette précaution ils en ajoutèrent une autre qui ne leur parut pas moins nécessaire. Ce fut de publier, & d'envoyer aux Etats des différentes Provin-

ces,

ces, un mémoire motivé & très-étendu par lequel ils prétendaient prouver évidemment combien l'élection d'un Capitaine & d'un Lieutenant-Général était inutile, desavantageuse même à l'Etat *.

Tous ces troubles avaient beaucoup contribué à reculer la conclusion du traité de paix que l'on négociait en *Angleterre*. Bientôt cependant les négociations furent renouées; & *Cromwell*, n'ayant pû obtenir que les Etats-Généraux consentissent à exclure pour toujours le jeune Prince d'*Orange* des dignités & des charges qu'avaient possédées ses ancêtres, se contenta d'exiger la parole de la *Hollande* seule pour cette exclusion „ parce qu'il prévoyait „ bien, dit-il, que si l'on entreprenait d'en„ gager toutes les Provinces particulières à y „ consentir, ce serait risquer de ne jamais finir." Comme l'ambitieux *Protecteur* avait fait sentir que de ce point seul, qui lui tenait fort à cœur, dépendait la conclusion de la paix ou la continuation de la guerre, *Beverningk* lui promit d'en donner connaissance à ses maitres. En effet l'af-

Ces troubles retardent les négociations en *Angleterre*.

* Monsieur *Wagenaar* a cru devoir prévenir le reproche qu'il prévoyait qu'on aurait pû lui faire de s'être un peu trop appésanti sur le récit qu'il a fait de ces derniers troubles. Et pour prouver qu'il a eu raison d'en agir ainsi, il se fonde sur l'autorité du célèbre Historien *Hollandais*, *Hooft*. Les raisons qu'allègue *Mr. Hooft* nous ont paru si solides que nous avons cru pouvoir sans scrupule imiter l'exactitude de Mr. *Wagenaar*; quoiqu'elle puisse paraitre trop minutieuse à certains Lecteurs, qui ne reflèchissent pas que, dans une République, c'est présque toujours le peuple, parce qu'il se croit libre, qui donne le bransle aux grands changemens.

l'affaire ayant été mise en délibération dans l'assemblée des Etats de *Hollande*, l'exclusion fut résolue à la pluralité. Le Pensionnaire *de Witt* en forma aussitôt l'acte par lequel il était dit; „ que sur les instances réitérées de son Altesse, „ le Seigneur Protecteur de la République „ d'*Angleterre*, & sur l'appréhension qu'elle „ avait témoignée plusieurs fois, que si le Prince „ d'*Orange*, ou quelqu'un de ses descendans, qui „ tireraient leur extraction de la maison de *Stuart*, „ venait à avoir les plus hauts Emplois dans „ l'Etat, cela ne causât une grande défiance & „ de la jalousie entre les deux Nations, qui „ produiraient une dangereuse guerre; ce que „ les Etats de *Hollande* (& de *West-Frise*) „ souhaitant de prévenir, ils déclaraient qu'ils „ n'éliraient jamais le Prince d'*Orange* ni aucun „ de ses Descendans, pour *Stadhouder*, ou pour „ Amiral de cette Province, ni ne consentiraient, autant que leur avis particulier pour- „ rait s'étendre, qu'il fut jamais élu Capitaine- „ Général des Troupes des Etats-Généraux." * Quoique cet Acte eut passé à la pluralité, *Harlem* cependant, *Leyden*, *Alkmaar*, *Enkhuizen* & *Edam*, refusèrent constamment d'y consentir. Ces Villes firent même enrégistrer leurs protestations contre l'*Acte d'Exclusion* comme contraire à la liberté & à la majesté de l'Etat en général, & de la Province de *Hollande* en particulier, & comme tendant à semer la division entre

Acte d'Exclusion.

* Voyez l'Histoire du *Stadhouderat* (pag. 124.) par l'Abbé *Raynal*, où *Rousset* a inséré en entier tout que nous le donnons ici; l'Historien & ses Rédacteurs n'en ayant donné que la substance.

tre les Provinces & le Peuple. Ces Protestations & les démarches que firent les Etats-Généraux pour découvrir ce qui s'était passé, rélativement au Prince, dans la dernière assemblée des Etats de *Hollande*, ne servirent qu'à accélérer le départ des Couriers qui étaient chargés de porter en *Angleterre* l'acte qui excluait pour toujours la maison d'*Orange* de toutes les grandes charges de l'Etat. * 1654.

Les Etats de *Hollande*, prétendant n'être obligés de rendre compte de leurs actions à qui que ce fût, ne purent être portés à donner connaissance de cette exclusion aux Etats-Généraux, ni même à ceux de *Zélande*. Cependant le secret ne fut pas si bien gardé, que la chose ne devint bientôt publique. Les Princesses d'*Orange* & l'Electeur de *Brandebourg*, comme Tuteurs du jeune Prince, prièrent instamment les Etats de *Hollande* de ne point exécuter la Résolution qu'ils venaient de prendre au desavantage de leur pupille. Leur requête pour le moment n'eut d'autre effet que de faire donner ordre aux deux Ambassadeurs *Hollandais*, *Beverningk* & *Nieuwpoort*, de retenir par devers eux l'Acte d'exclusion, aussi longtems qu'il serait possible. Mais quelques semaines après, les Etats firent répondre aux Princesses, que ce n'était point par aucune haine que l'on portât à la maison d'*Orange*, que l'on s'était vû forcé de consentir à l'exclu-

* Ces Couriers partirent le 5. du mois de Mai 1654. le lendemain même de la signature de l'acte, qui après bien des délais fut enfin délivré à *Cromwell* le 12. du mois de Juin suivant.

clusion, mais uniquement parce que le bien-être de l'Etat & le péril dont il était menacé, avaient exigé cette démarche.

La paix avec l'*Angleterre* est publiée.

CROMWELL cependant, à qui rien n'était caché de ce qui se passait à *la Haye*, pressait si souvent les Ambassadeurs de lui remettre l'acte signé par les Etats de *Hollande*, qu'enfin il lui fut délivré vers le 12. du mois de Juin. La paix fut alors entiérement assurée entre les deux Nations. Aussi l'on s'y était tellement attendu en *Hollande*, que dès le 27. du mois de Mai elle avait été publiée dans cette Province, & célébrée par un jour solemnel d'actions de graces, & par quelques réjouissances. Cette paix cependant ne plût pas également à tous. Les partisans de la maison d'*Orange* & les Ecclésiastiques surtout ne manquèrent pas de la décrier. Quelques-uns même d'entre ces derniers, ne purent s'empêcher de témoigner un peu trop ouvertement combien ils en étaient peu satisfaits. Dès avant la publication de la paix, *Stermont*, Ministre de *la Haye*, avait dit en chaire, que *Dieu confondrait les Achitofels & leurs Conseillers, si la paix n'était pas sincère.* Le Veldmaréchal *Brédérode*, qui avait été le premier d'entre les Nobles à consentir à l'acte d'exclusion, crut qu'il regagnerait l'affection des troupes en leur faisant quelques libéralités à l'occasion de la paix. Il leur fit distribuer quelques barriques de vin; mais quelques-uns ne voulurent même pas en goûter, & quand il se montra aux soldats, aucun d'eux ne donna la moindre marque de satisfaction ou de joye. L'allégresse ne fut guères plus vive dans les autres Villes, & celle de *Leide* mê-

me

me s'abstint de toute espèce de réjouissances. Aussi ne s'apperçut-on que trop à cette froideur des Habitans, que la paix avec l'*Angleterre*, & surtout les conditions auxquelles elle avait été concluë, n'étaient guères au goût du peuple.

Réflexions de l'Auteur sur cette paix.

LES *Provinces-Unies* ne retirèrent d'autre avantage du Traité de *Westminster*, que la cessation des hostilités, & l'espoir de voir se relever leur Commerce, qui était considérablement déchu. *Cromwell* au contraire obtint pour les *Anglais* tout ce qu'il voulut exiger. L'on permit il est vrai, aux sujets de la République de commercer librement en *Angleterre*, mais cette liberté fut bornée par tant de restrictions, qu'à peine pouvait-elle passer pour un avantage. D'ailleurs l'Acte du 9. Octobre 1651. qui avait occasionné la guerre entre les deux Nations, fut conservé dans toute sa force; & l'on refusa aux *Hollandais* la liberté de naviguer & de commercer aux Colonies *Anglaises* situées hors de l'*Europe*. Les *Provinces-Unies* furent encore obligées de s'engager à ne donner jamais aucun secours à la maison de *Stuart*, mais même de promettre que, „ quiconque pourrait être élu „ par les Etats-Généraux ou par quelque Pro„ vince particulière Capitaine-Général & Ami„ ral ou Chef de toutes les Troupes tant de „ mer que de terre, ou *Stadhouder*, serait obli„ gé de jurer l'observation de ce Traité & de „ ses articles, & de promettre d'aider à le „ maintenir autant qu'il serait en lui." *Cromwell*, qui n'avait pû sur ce point réduire les Etats-Généraux à se plier à toutes ses volontés,

 n'en

n'en avait pas moins pris ſes ſuretés du côté des Etats de *Hollande*, qui comme on l'a vu plus haut, s'obligèrent à ne jamais élire le Prince d'*Orange* ni aucun de ſes Deſcendans aux charges de Capitaine-Général, ou de Stadhouder de leur Province. Clauſe par laquelle ils ſe mettaient hors d'état d'inquiéter le gouvernement actuel d'*Angleterre*, quelque raiſon qu'on leur en donnât. Au reſte l'on voit que par ménagement pour un Tyran fanatique, tel que *Cromwell*, les Etats firent une paix auſſi peu honorable qu'avantageuſe, & dont le Protecteur ſeul recueillait tous les fruits.

La *Friſe* proteſte contre l'*Acte d'Excluſion.*

CEPENDANT l'*Acte d'Excluſion* cauſait de grandes inquiétudes aux Etats-Généraux. *Hautbois*, Député de la *Friſe*, avait déjà proteſté contre les négociations ſecrètes & particulières de la *Hollande*, qu'il avait déclaré contraires à la Liberté & à l'Union, préjudiciables aux intérêts du Prince & de la maiſon d'*Orange*, & honteuſes à l'Etat. Les autres Députés s'étaient exprimés avec plus de modération que *Hautbois*, quoique quelques-uns ayent cru qu'il n'avait point reçu ordre de ſes maîtres d'en agir ainſi. Bientôt le bruit ſe répandit que ce n'était pas *Cromwell* qui avait exigé l'*Acte d'Excluſion*, mais qu'il lui avait été propoſé par le Penſionnaire *de Witt* & par ceux qui, comme lui, haïſſaient la maiſon d'*Orange* & cherchaient ſon abaiſſement. Dans cette ſuppoſition la *Friſe* fit préſenter à l'Aſſemblée des Etats-Généraux une Déclaration, conçue en termes bien plus forts encore. Elle choqua extrêmement les Députés de *Hollande*, qui firent tous leurs efforts, pour en-

engager ceux de *Frise* à la retirer. Mais tout fut inutile, &, malgré toutes les raisons que pût apporter la *Hollande* pour justifier ce qu'elle avait fait, les Etats de *Frise* persistèrent dans leur Déclaration, & demandèrent même que *Beverningk* & *Nieupoort* fussent rappellés & punis.

CES deux Ambassadeurs cependant avaient reçu ordre des Etats de *Hollande* d'envoyer Copie de l'*Acte d'Exclusion* aux Etats-Généraux, qui l'avaient instamment demandé. Dès que cet acte eut été mûrement examiné, les Etats de *Zélande* présentèrent à l'assemblée un mémoire très-étendu & raisonné, dans lequel ils remontraient avec modération, mais avec force, que la *Hollande* n'avait pû avoir le droit de conclure ce traité secret, qui n'avait même passé qu'à la pluralité, qui était contraire à l'union, & qui faisait l'unique base de la paix honteuse que l'on venait de faire. La *Hollande* ne resta pas sans réplique. Elle publia bientôt une très-longue *Déduction* ou Déclaration, par laquelle les Etats de cette Province justifiaient dans le plus grand détail la conduite qu'ils avaient tenue en accordant l'*Acte d'Exclusion*. Le Pensionnaire *de Witt*, qui avait le plus contribué à la paix avec l'*Angleterre*, fut aussi celui qui eut le plus de part à la composition de cet écrit. Mais si aux yeux de plusieurs cet habile Ministre en vit augmenter sa gloire & sa réputation, d'un autre côté il n'en devint que plus odieux à ceux qui ne le haïssaient déjà que trop. *

La *Zélande* livre aussi un mémoire contre l'*Acte d'Exclusion*.

DE-

* Nous aurions souhaité pouvoir faire part de cette pièce à nos Lecteurs, mais l'extrait qu'en a donné Mr. *Wage-*

DEPUIS la conclufion de la paix avec l'*Angleterre*, les mouvemens que l'on s'était donnés en *Hollande* en faveur du Prince d'*Orange*, avaient ceffé presque partout. C'eft qu'à chaque changement de régence dans les différentes Villes, l'on avait eu foin d'y faire entrer un plus grand nombre d'*amis de la liberté*, comme l'on nommait alors ceux qui étaient oppofés à la maifon d'*Orange*. L'on prétend même que *de Witt*, qui avait époufé une fille du feu Bourguemaître d'*Amfterdam*, *Jean Bikker*, n'avait pas peu contribué, quoique fécrétement, à ces fortes d'élections dans cette grande Ville, où l'on

1655. femblait craindre au commencement de l'année 1655. que la Magiftrature ne fût remplie de perfonnes trop intéreffées à favorifer le Prince.

Nouveaux troubles dans quelques Provinces.

A *Groningue* & dans les *Ommelandes*.

MAIS fi le calme paraiffait rétabli en *Hollande*, il ne l'était pas dans la plupart des autres Provinces. Depuis quelques années la divifion regnait entre la Ville de *Groningue* & les *Ommelandes*; & fur les plaintes des parties les Etats-Généraux y avaient envoyé une Députation, dont *de Witt* était Membre, pour effayer d'ac-

genaar eft lui-même fi étendu, qu'il n'a pû trouver place dans cet abrégé. Nous ne pouvons cependant paffer fous filence une réflexion des deux Rédacteurs de la grande Hiftoire. „ C'eft que cette Déclaration & les autres pièces „ rélatives à cet important article, font voir, difent-ils, „ évidemment combien une Régence fans *Stadhouder* diffère „ de cet état heureux dont jouiffent actuellement ces Pro„ vinces." La réflexion peut être jufte, mais Mr. *Wagenaar*, en habile Hiftorien, a cru qu'elle n'était pas de fon reffort, & que le Lecteur feul avait droit de prononcer fur un point auffi délicat.

d'accommoder le différend à l'amiable. Mais la faction opposée au *Stadhouder*, *Guillaume-Frédéric* de *Nassau*, persistait toujours à soutenir que l'on avait accordé trop d'autorité à ce Prince, desorte que les troubles ne purent être entiérement appaisés dans cette Province. Ils éclatèrent surtout avec violence en l'année 1657. à l'occasion du changement annuel de la Magistrature. La maison du Bourguemaître *Tjassens* fut pillée, & lui-même courut risque de la vie, quoiqu'il se fut retiré dans une Eglise; mais le Prince *Guillaume-Frédéric* de *Nassau* le sauva heureusement, par le soin qu'il prit de faire élire des Magistrats au gout du peuple. Cependant ce ne fut qu'en 1659. que le différend fut terminé.

LA nomination aux Emplois causa aussi de grands troubles dans la Province de *Gueldre*. Les deux principales Villes, *Arnhem* & *Zutphen*, prétendaient que sur ce point leurs suffrages devaient seuls valoir autant que les suffrages de toutes les autres Villes des deux Quartiers du *Weluwe* & de *Zutphen* ensemble. Les petites Villes soutenaient au contraire que chacune d'elles avait & devait avoir sa voix. L'on travailla envain à accommoder ce différend, mais les arbitres ayant prononcé d'une manière peu satisfaisante pour les petites Villes, l'affaire resta indécise. En Gueldre.

A *Utrecht* le premier Membre de l'Etat * était brouil- A Utrecht.

* L'Etat d'*Utrecht* est composé du Clergé, du Corps des Nobles, & des Députés de la Ville. Mais par le Clergé l'on ne doit point entendre le corps actuel des Ecclésiasti-

brouillé avec la Ville, qui prétendait que ce Membre devait fournir à l'entretien des Ministres, en cédant pour cet effet une somme considérable des Biens Ecclésiastiques dont il était en possession; clause à laquelle ce premier Membre ne voulait du tout point entendre. D'un autre côté les Nobles, qui font le second Membre de l'Etat, avaient, dès le mois de Juillet de l'année 1654. nommé le Prince d'*Orange Stadhouder* de la Province. Mais malgré tous les soins du Comte *Guillaume* de *Nassau*, qui se trouvait alors à *Utrecht*, la Ville refusa constamment de se joindre aux deux premiers Membres de l'Etat.

En *Frise*. LA discorde regnait de même dans la *Frise*. Les Villes y étaient toutes généralement dans le parti ou la dépendance du *Stadhouder*. Mais plusieurs des autres Membres commençaient à considérer cet article sous le même point de vue que la *Hollande*; ce qui mettait continuellement la division dans les Assemblées.

En *Zélande*. EN *Zélande* même quelques Villes avaient changé de sentiment. En 1653. le peuple de *Goes* s'était soulevé, & avait placé par violence quel-

siastiques *Protestans*, qui dans toute l'étendue de la République ont été prudemment exclus du Gouvernement. Ce premier Corps du Souverain ou de l'Etat d'*Utrecht* est formé par les Représentans des anciens Chapitres qui subsistent encore, & dont les *Prebendes* ou *Chanoinies* se donnent ou se vendent à des particuliers, qui de là portent le nom de *Prebendaires*, ou de *Chanoines* (*Dom-Heer*) de tel ou tel Chapitre. Au reste les Députés des petites Villes de la Province ont séance à l'Assemblée des Etats Provinciaux d'*Utrecht*.

quelques Partiſans du Prince dans la Magiſtrature. Mais l'année ſuivante le même peuple ſe ſervit avec un égal ſuccès du même moyen pour rétablir quelques Magiſtrats, qui avaient été dépoſés alors. En l'année 1655. de nouveaux troubles s'élevèrent dans cette Ville, après que le Bourguemaître regnant, *Barthelemi Dankerts*, eût été élu Baillif; mais les Etats parvinrent pour lors à appaiſer les eſprits par les ſoins de leurs Députés Commiſſaires. Cependant la diviſion fut encore ſi grande cette année entre les différents Membres de la *Zélande*, que pluſieurs affaires en ſouffrirent ou furent ſuſpendues, parce que les Villes de *Middelbourg*, *Zierickzée* & *Tholen*, étaient diamétralement oppoſées à celles de *Goes*, *Fleſſingue* & *Veere*. L'année ſuivante les Payſans de *Walcheren* ſe ſoulevèrent contre les *Dykgraafs* * & leurs Conſeillers (*Heemraaden*) dont ils étaient mécontents; mais il ne parait pas que ce ſoulèvement ait eu des ſuites fort importantes. Peu-à-peu l'on vint à bout d'appaiſer tous ces troubles; cependant il ſe trouva certaines perſonnes qui accuſèrent la *Hollande*, & nommément le Penſionnaire *de Witt*, d'avoir excité & fomenté la diviſion dans les différentes Provinces, afin d'introduire dans la Régen-

* La Charge de *Dykgraaf* (comme qui dirait *Comte des Digues*) revient à celle d'Inſpecteur des Digues & Chauſſées. Le *Dykgraaf* eſt Chef du Collége des *Heemraaden*, qui ſont ſes Conſeillers ou Aſſeſſeurs. Pour pouvoir entrer dans l'un de ces Colléges il faut poſſéder une certaine quantité de terres ou bien-fonds, ſitués dans le diſtrict même ſoumis à la juriſdiction de ce Collége.

gence d'autres perſonnes, dont les ſentimens étaient plus conformes aux ſiens. Ces bruits n'avaient probablement d'autre ſource que la haine que l'on portait à *de Witt*, qui dans toutes les occaſions ne manqua pas de juſtifier & ſes maîtres & lui-même du reproche odieux qu'on leur faiſait.

Dans l'Overiſſel.

L'ESPRIT de diſcorde & de diviſion ne regnait cependant nulle part avec plus de violence que dans la Province d'*Overiſſel*, où depuis aſſez longtems tout était dans la confuſion. Bientôt les Etats ſe partagèrent; une partie s'aſſembla à *Zwol*, l'autre à *Déventer*; & les uns & les autres, prétendant ſeuls être les véritables Etats & repréſenter le Souverain, levèrent des troupes & ſe préparèrent à ſoutenir par la force leurs prétendus droits reſpectifs. Les Etats de *Zwol* élurent auſſitot le Prince d'*Orange* pour leur *Stadhouder*, & donnèrent au Prince *Guillaume-Frédéric* la charge de ſon Lieutenant. Les Etats aſſemblés à *Déventer*, excités, dit-on, ſous main par ceux de *Hollande*, s'oppoſèrent au contraire de tout leur pouvoir à cette double élection. Les deux partis enfin s'en remirent à l'arbitrage des Etats de *Hollande* qui conclurent à accommoder les différends, & qui ſans doute euſſent réuſſi dès-lors, ſi leurs ſoins n'avaient été traverſés par les Etats-Généraux, dont les vues, ſur les moyens, ſe trouvèrent tout-à-fait différentes. Les troubles n'en devinrent que plus difficiles à appaiſer, & vers le commencement de l'Eté de 1657. les Etats aſſemblés à *Zwol* firent aſſiéger *Haſſelt*, & demandèrent du ſecours à la Ville d'*Amſterdam*.

Mais

Mais lorsque la diviſion fut à ſon comble, & que l'on n'attendait que la ruine de l'un des deux partis, tous deux ſe laſſèrent, & convinrent enfin de s'en remettre pleinement à la déciſion des ſeuls Etats de *Hollande*. *Corneille de Graaf*, Seigneur de *Zuid-Polsbroek*, & le Penſionnaire *de Witt* furent chargés de cette importante affaire. Ils s'acquittèrent avec tant d'habileté d'une Commiſſion ſi difficile, que les Commiſſaires des deux partis ſe ſoumirent à leur déciſion, s'embraſſèrent amicalement pour marque d'une parfaite réconciliation, & remercièrent *de Graaf* & *de Witt*. Ces deux Meſſieurs furent de même remerciés & magnifiquement régalés par les *Gecommitteerde Raaden*, au nom des Etats de *Hollande*.

Différend entre les Provinces au ſujet de l'Election d'un Veldmaréchal.

UN nouveau différend venait de s'élever auſſi vers le même tems entre les différentes Provinces, par la mort du Veldmaréchal *Brédérode*, arrivée le 13. de Septembre de l'année 1655. Cette importante charge ne fut pas plutôt vacante, que le Prince *Guillaume-Frédéric* de *Naſſau* & le Prince *Jean-Maurice* cherchèrent à s'en faire revêtir par les Etats-Généraux & par les Etats particuliers des différentes Provinces. Mais la *Hollande*, informée que, ſi le choix tombait ſur quelque Prince de la maiſon de *Naſſau*, l'*Angleterre* s'en reſſentirait comme d'une atteinte portée à l'*Acte d'Excluſion*, s'y oppoſa avec tant de ſuccès, que toutes les Provinces ſe rendirent enfin à ſes raiſons, dont les principales étaient, que chaque Province a une pleine autorité ſur les troupes qui ſont à ſa ſolde par-

ticulière, & que, dans les circonſtances actuelles, l'on n'avait point beſoin de Veldmaréchal.

La *Hollande* diminue les intérêts de cinq à quatre pour cent.

Les *Suédois* menaçaient d'aſſiéger *Dantzig*, qu'il était de l'intérêt de la République de protéger; mais les frais qu'elle était obligée de faire pour l'équipement de la flotte qu'elle envoyait dans la *Baltique*, étaient ſi exceſſifs, que pour y ſubvenir, l'on ſe vit dans la néceſſité de recourir à des moyens extraordinaires. Auſſi depuis longtems *de Witt* faiſait tous les efforts poſſibles pour diminuer de cinq à quatre pour cent les rentes & les intérêts que la *Hollande* était obligée de payer; il eut enfin le bonheur d'opérer cette réduction, & de faire par ce moyen gagner à la *Hollande* environ quatorze tonnes d'or (1400000 florins) par an; ce qui prouve que cette Province avait alors à ſa charge cent-quarante millions de florins en rentes & obligations. L'épargne était ſans doute conſidérable, mais le malheur arrivé depuis peu à la Ville de *Delft*, priva l'Etat pour longtems de l'avantage que venait de lui procurer ſon habile Miniſtre. Le Magazin à poudre ayant ſauté le 12. d'Octobre 1654 *, ruina une grande partie de la Vil-

* L'on remarque que cette terrible exploſion arriva à onze heures du matin, un moment après que le Commis *Soetens* fût entré dans le Magazin. Ce Commis y périt, ſans que l'on ait pu enſuite retrouver aucun de ſes membres. Il n'y eut pas une ſeule maiſon dans la ville qui ne fut endommagée. Deux cens maiſons voiſines du Magazin furent entièrement détruites & renverſées. Tous les arbres des

Ville, & y caufa d'ailleurs des pertes fi énormes, que l'Etat fe vit forcé d'accorder pour quatre années aux habitans de *Delft* l'exemption des taxes ordinaires (*Verpondingen*) fur toutes les maifons, ce qui faifait une fomme d'environ 30000 florins par an; la même exemption, pendant quatorze ans, pour toutes les maifons qui devaient être rebâties de nouveau, & plufieurs autres franchifes.

CEPENDANT l'Electeur de *Brandebourg*, contre la parole qu'il en avait donnée, venait de conclure un Traité avec la *Suède*. Les Etats qui en eurent connaiffance au mois de Février de l'année 1656., en témoignèrent le plus grand mécontentement, & envoyèrent auffitôt leurs Ambaffadeurs en *Suède*, en *Pologne* & en *Dannemarc*. Vers le même tems malgré tous les efforts 1656.

des deux *Doelen* (†) furent abbatus rez terre, comme fi l'on y avait mis la hache. Le nombre des morts fe monta à 54 perfonnes: mais il ne fut pas poffible de déterminer celui des bleffés. Une particularité digne de remarque, c'eft que trois enfants, deux vieillards & une femme furent miraculeufement confervés, & retirés de deffous les décombres. L'explofion fut fi forte, qu'elle fe fit fentir dans toute la *Hollande*, comme fi ç'avait été un tremblement de terre; & que la fecouffe fe prolongea même jusqu'à *Amersfoort* & à *Wageningen*, à l'extrémité de la Province d'*Utrecht*.

(†) Les *Doelen* en *Hollande* font une forte de grande place publique, où les Bourgeois des Villes s'exerçaient autrefois à tirer de l'arquebufe. Actuellement ils font presque partout transformés en grandes Auberges, quoique l'on s'en ferve encore quelquefois pour faire parader la Bourgeoifie.

forts des amis du Prince, l'on confia le commandement de la Flotte des Etats à *Jâques de Wassenaar*, Seigneur d'*Obdam*, devenu Lieutenant-Amiral de *Hollande* & de *West-Frise* après la mort de *Tromp*. *De Ruiter*, qui croisait dans la *Méditerranée*, en fut rappellé pour venir renforcer la Flotte d'*Obdam*, qui, s'étant montré devant *Dantzig*, empêcha les *Suédois* d'en former le siége. Le Lieutenant-Amiral revint en *Hollande* au mois d'Octobre, & *de Ruiter* fut renvoyé avec une Escadre dans la *Méditerrannée*.

Pyrateries des *Français*.

La guerre, qui depuis plusieurs années durait entre la *France* & l'*Espagne*, & qui venait de se renouveller entre cette dernière Couronne & l'*Angleterre*, excitait les habitans des *Pays-Bas* à pousser leur Commerce dans les Etats du Roi *Catholique*. Mais ils ne pouvaient le faire sans être continuellement exposés aux tracasseries des *Français* & des *Anglais*. Ceux-ci s'arrogeaient le droit de visiter en pleine mer les Vaisseaux de la République. Ceux-là s'en emparaient sans façon, & leurs Corsaires en avaient déjà pris plusieurs sous prétexte qu'ils portaient des marchandises de *Contrebande* ou appartenant à l'Ennemi. Et en conséquence de cette maxime *Françaíse*, que *Robe d'ennemi confisque celle d'ami*, ils déclaraient réellement confisqués des effets non confiscables, parce qu'ils étaient trouvés sur des Vaisseaux, qui portaient aussi des effets confiscables ou déclarés de contrebande. Les Ambassadeurs des Etats-Généraux se plaignaient de ces violences, & pour toute réponse on leur rendait plaintes pour plaintes. Cependant les

les Corſaires *Français* continuaient leurs pyrateries, & ſouvent les accompagnaient de cruautés, qui en les rendant odieux aigriſſaient les eſprits contre toute la nation. L'on rapporte même qu'ils avaient maſſacré un Maître de Navire, tandis qu'il était occupé à chercher ſes *Connoiſſemens* pour les leur montrer. L'Ambaſſadeur *Boreel* travaillait pourtant toujours à conclure un Traité avec la Cour de *France*; mais *Louïs* XIV. était ſi éloigné de ſe prêter aux déſirs des Etats, qu'au mois de Mars de cette même année 1656. le Duc de *Vendôme*, Amiral de *France*, avait fait mettre un arrêt ſur tous les Vaiſſeaux marchands de la République, qui ſe trouvaient alors dans le port de *Toulon*. Le Roi, il eſt vrai, ſous prétexte que l'Amiral avait agi ſans ordre, fit quelque tems après lever l'arrêt.

DE RUITER cependant que l'on avait envoyé dans la *Méditerranée*, s'empara le 27. Février 1657. à la hauteur de l'Isle de *Corſe*, de deux Vaiſſeaux *Français* que l'on reconnut bientôt être des Corſaires qui avaient pris tant de navires de la République. La Cour de *France* s'en tint ſi offenſée, que dans toute l'étendue du Royaume on fit mettre ſaiſie ſur les Vaiſſeaux, & généralement ſur tous les effets appartenant aux ſujets des Etats. *Boreel* renouvella ſes plaintes; mais le Miniſtère, au-lieu de lui répondre, ordonna à *Jacques Auguſte de Thou*, Ambaſſadeur de *France* à *la Haye*, de demander ſatisfaction aux Etats-Généraux pour la priſe des deux Corſaires, que l'on faiſait paſſer pour Vaiſſeaux du

1657. Priſe de deux Corſaires *Français* par *de Ruiter*.

Roi. Les Etats de *Hollande* crurent alors que le plus sûr moyen de se faire rendre justice, était d'user de représailles, ils prirent une résolution vigoureuse & la firent agréer aux Etats-Généraux, qui ordonnèrent aussitôt la saisie des Vaisseaux, Lettres-de-change, & autres effets appartenant aux *Français*; interdirent l'importation des marchandises de *France*; firent défense de commercer dans ce Royaume, & délibérèrent d'en bloquer les ports. Cette fermeté des Etats rendit les *Français* plus traitables; & quoique *Louis* XIV. conservât tout son ressentiment contre la République, la nécessité l'obligea à conclure avec elle un Traité, par lequel la saisie devait être levée en *France* dès que les Etats auraient fait rendre en nature ou en valeur les deux Vaisseaux pris par *de Ruiter*. Le Roi cependant ne se pressait pas de ratifier ce traité; & pour l'y forcer, il ne fallut rien moins que la nouvelle que *de Ruiter* avait renouvellé la paix avec la Regence de *Salé*, qu'il avait attaqué cinq Vaisseaux de guerre *Français*, dont un avait été pris, & qu'il tenait les quatre autres bloqués dans les ports de *Spezza*.

Guerre avec le *Portugal*.

La République ayant vainement taché de s'accommoder à l'amiable avec le *Portugal* au sujet du *Brézil*, dont cette Couronne s'était emparée, la guerre entre les deux Etats devint indispensable. *Wassenaar* eut ordre de croiser dans les mers du *Portugal*, & vers le commencement du mois de Novembre de cette année, il emporta quinze Vaisseaux de la flotte *Portugaise*, revenant du *Brésil* à *Lisbonne*, chargée de su-

ſucre. Ce fut à-peu-près ce qui ſe paſſa cette année d'un peu important dans cette guerre, que les Etats ne purent pouſſer avec autant de vigueur qu'ils l'euſſent ſouhaité, à cauſe des troubles du *Nord*, dans leſquels ils ſe trouvaient engagés.

EN EFFET, les *Suédois* avaient recommencé la guerre contre le *Danemark*, & avaient mis le ſiége devant *Coppenhague*. Les Etats, qui ne voyaient pas de bon œuil le progres des armes *Suédoiſes*, firent partir au mois d'Octobre 1658. le Lieutenant-Amiral *Waſſenaar* pour la *Baltique* avec une flotte de 35 voiles. Il avait ordre de protéger le Commerce dans cette mer, & de donner du ſecours aux *Danois* contre les *Suédois*. Ses inſtructions ſecretes portaient auſſi qu'il tâcherait de ruiner la flotte de *Wrangel*, qui bouchait le paſſage du *Sund*, & qui était fort ſupérieure à la ſienne. Au commencement de Novembre *Waſſenaar* parut devant le *Sund*, & malgré le feu vif & continuel des châteaux de *Kronenbourg* & d'*Elzinbourg*, ſitués des deux côtés dans les Isles de *Zélande* & de *Schoonen*, il força le paſſage, ſans avoir ſouffert que peu ou point de dommage. Mais à peine *Waſſenaar* eut pénétré dans le *Sund* qu'il ſe trouva aux priſes avec la flotte de *Wrangel*. Le combat, qui ſe livrait en préſence du Roi de *Suéde* lui-même, alors au Château de *Kronenbourg*, fut des plus opiniâtres. Du côté des *Hollandais* furent tués en combattant courageuſement les Vice-Amiraux *Witte Korneliszoon de Witte* & *Pierre Floriszoon*. Le Vaiſſeau du Lieu-

1658.

La Flotte des Etats entre dans le Sund.

Combat naval entre Waſſenaar & Wrangel.

 te-

tenant-Amiral courut grand risque d'enfoncer ou de bruler, mais il fut heureusement sauvé par la bravoure de *van Nes*, de *van Kampen*, & de quelques-autres Capitaines qui vinrent à son secours. Plusieurs Vaisseaux *Suédois*, & celui que montait *Wrangel* même, furent si maltraités qu'ils se virent forcés d'abandonner le combat. L'ennemi perdit onze Vaisseaux dans cette action, dont trois furent pris, les huit autres coulés à fond ou brulés. Du côté des *Hollandais* il n'y eut que le seul Vaisseau de *de Witte* de perdu; le nombre de leurs morts ne fut aussi que de 400. au-lieu que les *Suédois* eurent plus de 1000 hommes de tués. Après six heures de combat l'ennemi se retira sous le Canon de *Kronenbourg*, d'où il passa ensuite dans le port de *Landskroon* pour se remettre. Le lendemain les *Hollandais* débarquèrent 138 Compagnies de troupes de terre, devant *Coppenhague*; & ils eussent attaqués les *Suédois* pour la seconde fois, s'ils n'avaient eu alors les vents & la marée contraires. *Wassenaar* eut ordre d'hyverner en *Dane-*
1659. *mark*, où l'on envoya l'année suivante 1659. *de Ruiter* pour renforcer sa flotte, & transporter *Slingeland*, *Vogelzank*, *de Huybert* & *van Haren*, Ambassadeurs nommés par les Etats pour moyenner une paix entre les Couronnes du *Nord*. Les deux flottes s'étant ainsi réunies, les forces navales des Etats dans ces Quartiers se trouvèrent monter alors à plus de soixante-dix Vaisseaux de guerre, outre quelques Galiottes & Brulots, & environ sept-mille matelots ou soldats. Au mois de Juillet *Wassenaar* s'avança vers *Coppen-*

penhague que tenait bloquée la flotte *Suédoise*, mais qui n'osa tenir devant lui. Au mois de Novembre *Wassenaar* revint en *Hollande* avec environ vingt Vaisseaux, tandis que *de Ruiter*, à qui il laissa le commandement, se rendit à *Fune*. Les *Suédois* qui venaient d'être battus, s'étaient retirés dans *Nybourg*. *De Ruiter* les y suivit & canonna la place avec tant de violence & de succès, qu'il la força de se rendre à discrétion. Toute la garnison, composée des meilleurés troupes *Suédoises*, fut faite prisonnière de guerre, & la Ville livrée au pillage. *De Ruiter* après cette expédition passa l'hyver à *Coppenhague*. Prise de *Nybourg* par *de Ruiter*.

L'ON travaillait toujours à la paix entre les deux Rois; & les Etats, pour en accélérer la conclusion, avaient résolu d'envoyer une nouvelle flotte dans la *Baltique*. Mais le Roi de *Suède*, *Charles-Gustave*, étant mort le 23. de Février de l'année 1660. la face des affaires changea considérablement dans ce Royaume. La flotte *Suédoise* mit pourtant en mer; & étant ensuite entrée dans les ports de *Landskroon*, *de Ruiter* l'y tint enfermée, ce qui fit échouer probablement quelque dessein formé sur la *Baltique*. D'ailleurs la conclusion de la paix en fut accélérée, & le 3. de Juin elle fut conclue à *Coppenhague* entre la *Suède* & le *Danemark*. La *France*, l'*Angleterre* & les *Provinces-Unies* parurent dans ce Traité comme Médiateurs. Le Traité de *Rotschild* y fut en partie confirmé, & changé à quelques égards. Entr'autres *Drontheim* fut de nouveau cédé au *Danemark*; & les *Suédois* évacuèrent aussi toutes les places qu'ils

Mort de *Charles-Gustave*, Roi de *Suède*.

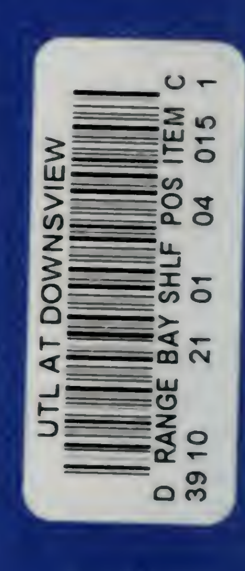
1660.

Paix conclue entre la *Suède* & le *Danemark*.

avaient conquifes dans la *Zélande* & les autres Iles *Danoifes*. La Ville de *Dantzig* fut comprife dans le Traité d'*Elbing*, qui fut enfin ratifié. L'on ne tarda même pas à s'accommoder & à traiter avec la *Mofcovie*. Les Ambaffadeurs des Etats ayant ainfi heureufement terminé cette grande & longue querelle, retournèrent bientôt en *Hollande*. Mais *de Ruiter*, que le Roi de *Dannemark* venait d'annoblir, en récompenfe des fervices qu'il lui avait rendus ; s'arrêta encore quelque tems avec fa flotte devant *Coppenhague*, afin d'être plus à portée de faire obferver les conditions de la paix ; & ce ne fut qu'au commencement de Septembre qu'il entra dans le *Vlie*. Ce fut de cette manière, qu'après une guerre qui avait duré cinq ans, les Etats du *Nord* & la *Baltique* virent renaitre la tranquillité & la paix, d'où dépendait auffi en grande partie la fureté & l'avancement du Commerce de la République des *Provinces-Unies*.

Fin du Tome fecond.




UTL AT DOWNSVIEW
D RANGE BAY SHLF POS ITEM C
39 10 21 01 04 015 1